

Le Monde

MERCREDI 28 MARS 2018
74^e ANNÉE - N° 22770
2,60 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR -
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO



SCIENCE & MÉDECINE - SUPPLÉMENT

NEANDERTAL, UN COUSIN SI PROCHE, SI LOINTAIN

Face à Moscou, les Occidentaux serrent les rangs

► La riposte est sans précédent. Au moins 116 diplomates russes sont en passe d'être expulsés de part et d'autre de l'Atlantique, en réaction à l'affaire Skripal

► Les Etats-Unis et seize pays de l'UE rejoints par d'autres alliés réagissent à l'empoisonnement, en Angleterre, de l'agent double russe Skripal et de sa fille

► Paris et Berlin expulsent chacun quatre diplomates. La visite d'Emmanuel Macron, en Russie, fin mai, pourrait être « recalibrée », voire reportée

► Pour Yves Trotignon, ex-cadre de la DGSE, l'affaire Skripal signe un retour au grand jour des crises entre services de renseignement

MÉDITORIAL
NÉCESSAIRE RAPPORT DE FORCE AVEC LA RUSSIE
PAGE 24

PAGE 2 ET DÉBATS PAGES 22-23

POURQUOI LE GOUVERNEMENT REND L'ÉCOLE OBLIGATOIRE À 3 ANS

► Le président de la République a annoncé, mardi 27 mars, le passage de 6 à 3 ans de l'âge de l'instruction obligatoire

► Pour le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, et le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, la maternelle doit être un lieu d'épanouissement et de socialisation

PAGES 10-11

Boris Cyrulnik et Jean-Michel Blanquer au ministère de l'éducation nationale, le 26 mars.

ED ALCOCK/MYOP POUR « LE MONDE »



Antisémitisme

Deux mises en examen dans le meurtre de Mireille Knoll

Deux suspects ont été mis en examen, mardi 27 mars, pour « homicide volontaire » à caractère antisémite et écroués dans l'enquête sur le meurtre d'une octogénaire juive à Paris, dont les pompiers avaient découvert le corps, lardé de coups de couteau et en partie calciné. Sur son compte Twitter, Emmanuel Macron a dénoncé ce « crime épouvantable » contre Mireille Knoll, qui avait échappé à la rafle du Vél' d'Hiv. Et rappelé sa « détermination absolue à lutter contre l'antisémitisme ». Le premier suspect, âgé de 27 ans, est un voisin de la victime, elle le connaissait depuis son enfance.

PAGE 12

Macron attendu sur la lutte contre l'islamisme

APRÈS LES ATTAQUES de Carcassonne et de Trèbes (Aude), qui ont fait quatre morts le 23 mars, les critiques contre la supposée « naïveté » de l'exécutif en matière de terrorisme islamiste se multiplient. « Absence d'action » et « pa-

roles creuses », accuse Laurent Wauquiez, « désastreux aveuglement », attaque Marine Le Pen. Droite et extrême droite réclament un rétablissement de l'état d'urgence ou l'enfermement préventif des « fichés S ». Au sein de

la majorité, on juge suffisant le dispositif actuel. Sur la dimension religieuse et la question de l'organisation de l'islam en France, le président de la République a reporté son grand discours.

P. 6-7 ET CHRONIQUE - P. 24

Egypte La jeunesse désabusée par la politique

PAGE 4

Paris Vélib', retour sur le fiasco qui fragilise Anne Hidalgo

CAHIER ÉCO - PAGE 2

Cinéma « Madame Hyde », film social et conte de fées

PAGE 16

Facebook Christopher Wylie, celui par qui le scandale arrive

CAHIER ÉCO - PAGE 3

LE REGARD DE PLANTU

Les fichés "S" selon Wauquiez



LE PLUS GRAND CHOIX DE CANAPÉS-LITS À PARIS !

Steiner, Duvivier, Diva... Matelas haut de gamme (Simmons, Duvivier, Tréca) ; innovations Rapido® ; stocks disponibles selon coloris. Fabrication française.

À partir de 990 €

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

www.topper.fr
3000 M² D'ENVIES !

Paris 15^e • 7j/7 • Le plus grand espace canapés-lits à Paris
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40, M^o Javel ou Boucicaut

Paris 12^e • 7j/7 • 54 cours de Vincennes, 01 40 21 87 53, M^o Nation



L'ambassade de Russie à Paris, lundi 26 mars.

CHRISTOPHE ENA/AP

Le front uni des Occidentaux face à Moscou

Au moins 116 diplomates russes vont être expulsés. Une riposte sans précédent à l'affaire Skripal

WASHINGTON - correspondant

La riposte est sans précédent, aussi bien par son ampleur que par son caractère coordonné. Au moins 116 diplomates russes sont en passe d'être expulsés des deux côtés de l'Atlantique : soixante par les Etats-Unis, qui ferment en outre le consulat à Seattle, et plus d'une trentaine par seize pays de l'Union européenne, rejoints par six autres pays alliés, dont le Canada et l'Australie.

Cette riposte est à l'aune du défi représenté par la tentative d'assassinat, le 4 mars à Salisbury, dans le sud de l'Angleterre, d'un agent double russe ayant travaillé pour le GRU (le renseignement militaire russe), Sergueï Skripal, 66 ans, et de sa fille Youlia, 33 ans. Un redoutable gaz neurotoxique de la quatrième génération mis au point par l'URSS dans les années 1980, le Novitchok (« petit nouveau » en russe), aurait été utilisé à cette occasion.

Mesure avant tout symbolique

« C'est un avertissement pour la Russie qui ne peut continuer ainsi à bafouer le droit international », s'est réjouie la première ministre britannique, Theresa May, satisfaite de « la grande solidarité » montrée par l'UE et l'OTAN. « Nous disons au gouvernement russe que lorsque vous attaquez un ami, vous aurez à en subir les conséquences », a fait valoir un haut responsable de l'administration américaine.

« Les Etats-Unis sont prêts à coopérer pour bâtir une meilleure relation avec la Russie, mais cela ne peut se produire que si le gouvernement russe change d'attitude », a commenté le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, Raj Shah. Moscou, qui nie toute implication dans la tentative d'assassinat, dénonce un « geste provocateur témoignant de la poursuite d'une ligne de

confrontation » et promet des représailles.

L'expulsion de diplomates, même massive, reste une mesure avant tout symbolique. C'est une façon de marquer le coup et surtout d'éviter tout « signal de faiblesse ». « Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, une arme chimique a été utilisée sur le sol européen, et cela ne peut rester sans conséquence », souligne-t-on aussi bien à Paris qu'à Berlin, les deux capitales européennes les plus engagées aux côtés de Londres.

« Nous considérons cette attaque comme un défi sérieux pour notre sécurité et comme une atteinte à la souveraineté européenne », avait rappelé le président français, Emmanuel Macron, le 23 mars à l'issue du sommet européen lors d'une conférence de presse avec la chancelière allemande, Angela Merkel. Paris, comme Berlin, expulse quatre diplomates sur les 90 accrédités en France : l'attaché de défense, le chef de la mission économique, le consul à Strasbourg et l'un des responsables du consulat de Marseille. Ils devront quitter le territoire national d'ici sept jours. « Ils font partie de ceux que nous avions déjà mis en garde pour leurs activités d'espionnage », rappelle-t-on de source diplomatique.

Il s'agit de la vague la plus massive d'expulsions depuis 1983, lorsque François Mitterrand avait renvoyé 47 Russes, principalement des diplomates. Ils étaient accusés d'être des agents du KGB, sur la foi des informations fournies par « Farewell », nom de code donné au lieutenant-colonel du KGB Vladimir Vetrov, une « taupe » de la DST, le contre-espionnage français. Paris s'attend aujourd'hui à des expulsions réciproques de la part de Moscou. « C'est une décision difficile, parce que nous sommes engagés dans un dialogue avec la Russie pour ré-

soudre des crises graves mais nous en assumons les conséquences », souligne le Quai d'Orsay, en évoquant le conflit syrien et l'Ukraine. Les relations avec la Russie doivent se poursuivre dans « un dialogue exigeant et robuste ». Emmanuel Macron doit se rendre en Russie fin mai, à l'invitation de Vladimir Poutine, pour participer au forum économique de Saint-Petersbourg. La visite pourrait prendre un tour plus politique, ou être reportée.

« Pas d'autre explication »

Paris a eu, avec Berlin, un rôle-clé pour mobiliser les autres Européens en tentant de les convaincre « qu'il n'y a pas d'autre explication plausible à cette attaque » qu'une implication de la Russie. La Pologne va expulser quatre diplomates russes, la République tchèque et la Lituanie trois, l'Italie et le Danemark deux, la Finlande, l'Estonie et la Lettonie un seul. D'autres devraient suivre ces prochaines heures.

La visite d'Emmanuel Macron à Saint-Petersbourg, fin mai, pourrait prendre un tour plus politique

Avec l'expulsion de 60 « espions » russes – 48 dans différentes missions sur le territoire américain, principalement au consulat de Seattle, et 12 à la mission russe auprès des Nations unies –, Washington mène le mouvement. Les décisions coordonnées annoncées lundi, après le communiqué commun de Washington, Londres, Paris et Berlin, le 14 mars, mettant en cause Moscou dans l'affaire de l'empoisonnement, s'inscrivent dans l'esprit d'un document officiel publié en

décembre 2017. « L'objectif de la Russie est d'affaiblir l'influence des Etats-Unis dans le monde, et de nous éloigner de nos alliés et partenaires », précise le texte.

Mais la détermination américaine reste parfois contredite par les ambiguïtés du président Donald Trump. Ce dernier a, à plusieurs reprises, fait crédit aux dénégations de son homologue Vladimir Poutine sur les accusations d'interférences dans l'élection présidentielle de 2016, en dépit des assurances de ses propres services de renseignement.

« Renforcer les sanctions »

L'échange téléphonique entre les deux hommes, le 20 mars, l'a également illustré. Selon la presse, les conseillers de la Maison Blanche auraient invité le président à ne pas féliciter son homologue pour une réélection obtenue au terme d'un scrutin contesté. M. Trump est passé outre, sans mentionner dans cette conversation l'empoisonnement de Salis-

bury. Il a répondu aux critiques en assurant sur Twitter que « bien s'entendre avec la Russie (et d'autres) est une bonne chose ».

Pour les Européens comme pour les Américains, il s'agit maintenant de définir une stratégie à long terme. « Expulser des diplomates » ne suffira pas. L'Europe et les Etats-Unis doivent imposer des sanctions ciblant les responsables de tels actes et renforcer les sanctions visant l'économie russe si ses actions scandaleuses se poursuivent », affirme Philip Gordon, ancien diplomate de l'administration de Barack Obama, membre du think tank Council on Foreign Relations. Tout en relevant ses limites, il juge « bienvenue » la réaction américaine. Et préconise que « les dirigeants occidentaux n'assistent pas à la Coupe du monde en Russie [cet été], pour refuser à Poutine une victoire de propagande qu'il ne mérite pas ». ■

GILLES PARIS
ET MARC SEMO (À PARIS)

Une dizaine de pays européens choisissent la neutralité

ELLES ONT COÛTÉ, JUSQU'ICI, quelque 60 milliards d'euros aux pays européens – et 40 milliards à la Russie – et suscitent traditionnellement des débats : les sanctions adoptées contre la Russie, en 2014, après l'annexion de la Crimée et le crash du vol MH17 dans l'est de l'Ukraine, n'ont jamais réellement fait l'unanimité en Europe. L'empoisonnement de Sergueï Skripal et de sa fille a toutefois amené une série d'Etats à franchir un nouveau palier avec l'expulsion de diplomates russes. Une dizaine de pays ne se sont pas ralliés à cette décision.

L'Autriche invoque sa neutralité, affirmant vouloir « maintenir ouverts les canaux de communication avec la Russie ». Le pays – non membre de l'OTAN – dit se considérer comme « un pont entre l'Est et l'Ouest ». Le Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ, extrême droite), allié du chancelier Sebastian Kurz, est lié par un « accord de coopération » au parti de Vladimir Poutine.

Maintenir le dialogue : c'est aussi l'espoir du premier ministre belge, Charles Michel, qui s'est, comme M. Kurz, rendu récemment à Moscou. Il devait adopter une décision sur les expulsions, mardi 27 mars. La situation est d'autant plus délicate pour lui que son pays, siège de l'OTAN et de l'UE, abrite de très nombreux diplomates russes.

Ligne prudente

La Grèce – qui a félicité M. Poutine pour sa réélection – s'était ralliée à contrecœur aux sanctions de 2014, mais veut attendre les preuves définitives dans l'affaire de Salisbury. Elle s'interroge périodiquement sur les mesures de rétorsion à l'égard de la Russie, que le premier ministre Alexis Tsipras voulait appeler à la rescousse au plus fort de la crise financière de 2015.

La Bulgarie s'inquiète de l'escalade actuelle. Une position défendue aussi, il y a peu, par la Hongrie de Viktor Orban, dé-

sormais ralliée au camp des « durs ». La Slovaquie va se contenter de convoquer l'ambassadeur russe. Le Portugal se demande si les expulsions sont l'outil le plus approprié « compte tenu de la gravité de la crise actuelle ».

Chypre d'accueil et d'investissement pour les capitaux russes, et qui a par ailleurs permis à la flotte russe d'accroître sa présence en Méditerranée, campe aussi sur une ligne prudente. Malte et le Luxembourg se disent, eux, solidaires, mais incapables de procéder à des expulsions, qui signifieraient une rupture de fait de leurs relations diplomatiques.

Une éventuelle aggravation des sanctions, évoquée par Donald Tusk, le président du Conseil européen, ne fera sans doute qu'illustrer davantage la désunion des Vingt-Huit. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS
(BRUXELLES, BUREAU EUROPÉEN)

Mystère autour de la visite à Pékin d'un haut dignitaire nord-coréen

Le dirigeant Kim Jong-un pourrait avoir effectué sa première visite en Chine depuis son installation au pouvoir en 2011

PÉKIN - correspondant

Un mystérieux train vert aux vitres teintées noires est arrivé, lundi 26 mars dans l'après-midi, à Pékin en provenance de Pyongyang. Des palissades avaient été dressées dans la gare de la ville frontalière de Dandong, et des retards étaient annoncés sur de nombreux trains reliant le nord-est chinois à la capitale.

Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises autour du Grand Hall du peuple, sur la place Tiananmen, et un convoi officiel lourdement gardé a été aperçu en des lieux stratégiques.

Tout laisse à croire qu'un dignitaire nord-coréen de très haut rang est arrivé à Pékin. Possiblement le dirigeant Kim Jong-un en personne, qui effectuerait ainsi sa première visite à l'étranger depuis son arrivée au pouvoir, en 2011. L'agence Bloomberg l'annonce, en se fondant sur trois sources. Sans démentir, le ministre chinois des affaires étrangères s'est refusé, mardi, à en dire davantage, sa porte-parole, Hua Chunying, se contentant d'indiquer que des informations à ce sujet seraient rendues publiques « en temps voulu ». Selon l'agence japonaise Kyodo, le train spécial nord-coréen serait reparti mardi après-midi.

Moment décisif

Le père de Kim Jong-un, Kim Jong-il, connu pour sa phobie de l'avion, avait déjà l'habitude de mener en train, et sans annonce officielle préalable, ses tournées auprès de ses deux grands voisins, la Chine et la Russie. Pékin confirmait la visite quand celle-ci arrivait à sa fin. Et comme lui, notent les observateurs, Kim Jong-un aurait ainsi attendu de consolider son pouvoir pendant plusieurs années pour sortir des frontières du pays ermite.

La Chine est en froid avec Pyongyang, qui poursuit une stratégie de développement à tout prix de l'arme nucléaire

Les photos volées du convoi officiel – escorte de motards, limousines noires, ambulance – qui ont circulé sur les réseaux sociaux laissent penser que ce visiteur a gagné, lundi soir, la résidence officielle des dignitaires étrangers en visite en Chine, le Diaoyutai. Il faut noter également que les officiels nord-coréens en visite en Chine, à l'exception du dirigeant suprême du pays, s'y rendent par avion.

A Washington, la Maison Blanche s'est dite incapable de confirmer si Kim Jong-un se trouvait ou non toujours à Pyongyang. Et le gouvernement sud-coréen, généralement bien informé sur la situation au Nord, a dit simplement « suivre la situation de près ». Cette visite surprise, si elle se confirmait, intervient à un moment décisif dans le processus de désescalade entre la Corée du Nord, les Etats-Unis et la Corée du Sud, amorcé par l'invitation de Pyongyang à l'occasion des Jeux olympiques de Pyeongchang, en Corée du Sud, en février.

Il s'agirait d'abord pour Pyongyang de reprendre langue avec son ancien allié et protecteur chinois – en vue peut-être d'obtenir de Pékin des garanties sur sa sécurité future et son développement économique en cas d'allègement des sanctions. Et pour la Chine, de s'assurer qu'elle n'est pas écartée des discussions qui s'annoncent.

« La Corée du Nord est, de nou-

veau, en train de tenter de jouer la Chine et les Etats-Unis l'un contre l'autre en se présentant comme un pivot qui aurait la liberté de choisir avec qui travailler. C'est une stratégie éculée, qui date du temps où le grand-père de Kim Jong-un, Kim Il-sung, jouait Pékin contre Moscou », estime Yun Sun, chercheuse au Stimson Center à Washington, jointe par courriel. « La Chine n'est que trop heureuse de renouer avec la Corée du Nord à un moment où Pékin se sent marginalisé et souhaite ardemment reprendre place à la table des négociations », poursuit-elle.

La Chine est en froid avec son voisin nord-coréen du fait de la poursuite par Kim Jong-un d'une stratégie de développement à tout prix de l'arme nucléaire. Quatre essais nucléaires souterrains ont été menés par Pyongyang entre 2013 et 2017 ainsi qu'une multitude de tirs balistiques, en violation des résolutions des Nations unies. Pékin, qui dispose d'un droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, a non seulement approuvé ces résolutions mais s'est retrouvé en première ligne pour appliquer les sanctions qui en découlaient – certes avec un zèle variable, mais suffisamment pour conduire à une grave détérioration de leurs relations de pays frères.

« Les fondamentaux de la relation bilatérale au cours des dernières décennies ont changé du tout au tout. Du point de vue de Pyongyang, la Chine a trahi son proche allié. La perception des Nord-Coréens est qu'ils aident la Chine à se défendre contre les menaces américaines envers sa sécurité. La Chine devrait selon eux être reconnaissante à la Corée du Nord, et non l'inverse », expliquait lors d'une récente conférence le professeur Zhao Tong, spécialiste des politiques d'armement nucléaire au Centre Carnegie-Tsinghua à Pékin. ■

BRICE PEDROLETTI

LE CONTEXTE

RAPPROCHEMENT

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a saisi dans un discours de Nouvel An, le 1^{er} janvier, la main tendue par le président sud-coréen Moon Jae-in depuis son élection en mai 2017 et proposé d'envoyer une délégation du Nord aux Jeux olympiques d'hiver, dont sa sœur, Kim Yo-jong. Celle-ci, qui a assisté à la cérémonie d'ouverture des JO de Pyeongchang le 9 février, était porteuse d'une proposition d'organisation d'un sommet inter-coréen. Kim Jong-un doit ainsi rencontrer avant fin avril son homologue sud-coréen Moon Jae-in sur la ligne de démarcation qui sépare les deux Etats depuis la fin de la guerre de Corée en 1953.

M. Kim a également transmis au président américain Donald Trump, par le biais d'un émissaire sud-coréen, une invitation à une rencontre, ce qui constituerait une première entre les deux pays. La Corée du Nord dit accepter de discuter de sa dénucléarisation. M. Trump a accepté cette proposition. Leur rencontre devrait avoir lieu avant fin mai, mais le lieu et la date de ce sommet n'ont toujours pas été confirmés.

Un incendie meurtrier révèle la corruption endémique en Russie

Au moins 64 personnes sont mortes dans le centre commercial de Kemerovo, en Sibérie

MOSCOU - correspondante

Comme souvent dans les villes russes, le centre commercial de Kemerovo était devenu son principal lieu de vie pour les week-ends en famille ou entre amis. Dimanche 25 mars au soir, dans la cité minière de Sibérie occidentale, la sortie au magasin, au restaurant, au cinéma ou au bowling a viré au drame. Au moins 64 personnes, dont officiellement une dizaine d'enfants, ont péri dans l'incendie de Zimnaia Vishnia (« cerise d'hiver »), le centre commercial où s'étaient retrouvés, sur quatre étages, des milliers d'habitants de la ville et des villages environnants.

Les premières conclusions du comité d'enquête ont vite confirmé le constat des secouristes. Dans la conception du centre, mais surtout dans son exploitation, les « violations flagrantes » des normes de sécurité étaient nombreuses : matériaux de construction inflammables, issues de secours closes, système d'évacuation de fumées déficient, alarme débranchée, alertes inexistantes... Bloqués à l'intérieur du cinéma dont les portes étaient fermées à clef pour éviter les resquilleurs, des enfants ont appelé leurs parents au téléphone. D'autres ont sauté par les fenêtres.

« On parle de problèmes démographiques, mais trop de gens meurent, et à cause de quoi ? A cause de la négligence criminelle », a fustigé mardi matin Vladimir Poutine. Arrivé à Kemerovo, le chef du Kremlin doit s'entretenir avec les autorités locales, notamment le gouverneur Aman Tuleyev. Ce dernier pourrait être rapidement remercié. A la présidentielle du 18 mars, il avait pourtant fait obtenu à M. Poutine l'un de ses meilleurs résultats : plus de 85 % des voix, sur fond d'une participation supérieure à 80 %. Mais, après l'incendie, la colère monte. Quelques centaines d'habitants se sont rassemblés mardi matin dans le

centre de Kemerovo, près des bureaux du gouverneur, aux cris de « Démission ! », « Criminels ! » et « Vérité ! ». Selon eux, le nombre d'enfants tués serait de 41.

Au-delà de la cause de l'incendie – un court-circuit dans le système électrique d'une salle de cinéma, selon les premières informations –, une enquête a été ouverte pour « violation des règles de sécurité ayant entraîné la mort ». Cinq personnes ont été arrêtées, dont le directeur de la société gérant le centre commercial, un membre d'une société chargée de la sécurité et le locataire du local d'où serait parti l'incendie. Le flou demeure sur l'identité des propriétaires, et donc des responsables, de Zimnaia Vishnia qui, ouvert en 2013, n'avait plus été inspecté par les autorités anti-incendie depuis 2016. Par un tour de passe-passe administratif, ce centre de plus de 23 000 m² avait été classé en simple PME et bénéficiait d'exemptions des contrôles habituels.

Nombreux précédents

Alors que, sur le papier, les normes de sécurité sont nombreuses et strictes en Russie, ce drame rappelle un mal endémique dans ce pays où la corruption fait partie du mode de fonctionnement quotidien : pots-de-vin et autres cadeaux ont sans doute permis aux gérants du centre de passer outre une grande partie des contrôles.

Les précédents sont pourtant nombreux. En 2009, l'incendie d'une discothèque avait tué 156 personnes à Perm. En 2004, l'effondrement de la coupole du centre commercial Transvaal Park, à Moscou, avait fait 28 victimes. Tous les ans, des incendies endeuillent des institutions médicales, très vulnérables à cause d'infrastructures en piteux état datant de l'ère soviétique. Mais aucun de ces drames n'a jusqu'à présent donné lieu à une profonde remise en cause du système des normes de sécurité et, surtout, de leur contrôle. – (Intérim.) ■

Le dialogue de sourds se prolonge entre l'UE et Erdogan

Bruxelles désapprouve l'attitude de la Turquie sur la Syrie ou Chypre, mais cherche à sauvegarder l'accord migratoire

BRUXELLES - bureau européen

C'est Donald Tusk, avec son sens du parler vrai, qui a le mieux résumé cette délicate réunion entre les dirigeants de l'UE et Recep Tayyip Erdogan, le président turc : « Nous ne sommes parvenus à aucune avancée concrète ce soir », a regretté le président du Conseil européen à l'issue d'échanges visiblement tendus dans la ville bulgare de Varna, lundi 26 mars.

C'était la première fois depuis près d'un an que les Européens tentaient de renouer le dialogue au plus haut niveau avec un pouvoir turc jugé indispensable pour limiter les arrivées de migrants, mais dont les dérives autoritaires ont rendu très illusoire le processus d'adhésion à l'Union.

La relation avec Bruxelles s'est brutalement détériorée après le coup d'Etat manqué du 15 juillet 2016, les purges de dizaines de milliers de fonctionnaires turcs qui ont suivi, ainsi que les condamnations de centaines de journalistes – la Turquie est devenue « la plus vaste prison pour journalistes » du monde selon l'ONG Reporters sans frontières.

« J'ai soulevé [lors de la rencontre] tous nos sujets de préoccupa-

tion, de l'Etat de droit à la liberté de la presse et à la question syrienne, c'était une longue liste », a ajouté M. Tusk. L'ex-premier ministre polonais a souligné, à propos de l'intervention d'Ankara à Afrin et dans le nord de la Syrie visant à déloger la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), que « l'escalade de la violence et des déplacements [de population], alors que la situation est déjà dramatique et volatile, doit être évitée ».

Promesse

Donald Tusk et Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, qui l'accompagnait, ont en outre réitéré, lundi, le ferme soutien à Chypre et à la Grèce exprimé lors du Conseil européen du 23 mars. Nicosie estime que la Turquie a enfreint le droit international en faisant barrage, en février, à un navire italien qui se rendait dans les eaux territoriales chypriotes pour y prélever du méthane.

Deux militaires grecs ont été emprisonnés, le 1^{er} mars, pour avoir franchi la frontière – illégalement, selon Ankara. Athènes y voit une mesure de rétorsion pour son refus de livrer huit officiers turcs ayant fui leur pays après le coup d'Etat raté. « Nous faisons confiance à nos amis turcs pour ré-

« J'ai soulevé tous nos sujets de préoccupation. C'était une longue liste »

DONALD TUSK
président du Conseil européen, lors de sa rencontre avec M. Erdogan en Bulgarie

soudre ce problème avant la Pâque grecque [le 8 avril] », a déclaré M. Juncker. « Rien de concret n'a été obtenu non plus sur ce plan », confiait un diplomate, lundi soir.

Si Bruxelles tenait à honorer ce rendez-vous, c'était surtout pour préserver l'accord migratoire signé il y a tout juste deux ans, qui a permis d'arrêter les arrivées d'exilés sur les côtes grecques. « Il a été très efficace avec une diminution de 97 % des arrivées en Grèce », s'est félicité M. Juncker.

Les dirigeants de l'UE ont réitéré leur promesse de verser, dans le cadre de cet accord, une nouvelle tranche de 3 milliards d'euros pour l'aide aux 3 millions de réfugiés syriens installés en Turquie. Une première tranche de 3 milliards a fini d'être versée, assure-

t-on du côté européen, même si M. Erdogan a dénoncé des « retards » lundi : 1,8 milliard d'euros ont déjà été décaissés, le reste, 1,2 milliard, attend que les projets auxquels cet argent est destiné soient définitivement validés.

En revanche, pas question pour MM. Tusk et Juncker de lâcher du lest sur la libéralisation des visas pour les ressortissants turcs vers l'Europe, bien que cette mesure fasse elle aussi partie de l'accord de mars 2016. Les Européens exigent du pouvoir turc, avant tout assouplissement, qu'il modifie sa loi antiterroriste et ses règles de protection des données privées. Impossible tant que dure l'état d'urgence, répète-t-on à Ankara.

Congélateur

Les Européens refusent également de remettre à l'ordre du jour la modernisation de l'union douanière entre l'UE et la Turquie, autre priorité d'Ankara. Il en avait été question, fin 2016, la Commission allant jusqu'à réfléchir à une extension aux services de cet accord concernant avant tout les échanges de marchandises. Les Allemands, entre autres, ne veulent plus en entendre parler.

Pas question, enfin, de sortir du congélateur le processus d'adhé-

sion de la Turquie à l'UE, même si M. Tusk ne l'a pas dit explicitement lundi. Et même si M. Juncker a, de son côté, fustigé « cette idée (...) parfois démagogique et populiste qui voudrait que nous romptions les négociations d'adhésion avec la Turquie ».

En vérité, plus aucune capitale européenne ne considère comme réaliste à moyen terme un arri-mage de la Turquie aux valeurs démocratiques de l'Union. Vienne réclame même l'arrêt pur et simple des discussions sur ce sujet, et Emmanuel Macron avait proposé, en janvier, de lui substituer un « partenariat stratégique ». Cette suggestion est sèche-ment repoussée par Ankara. Car Recep Tayyip Erdogan réclame, de son côté, une relance de ce processus. Il l'a redit à Varna : « Nous restons candidats (...), l'UE est un partenaire stratégique pour la Turquie, ce serait une erreur d'isoler notre pays. »

« Notre rencontre d'aujourd'hui a montré que, si nos relations traversent des domaines où nous coopérons, nous coopérons bien », a conclu Donald Tusk, comme pour ne pas finir sur une mauvaise note. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

ÉTATS-UNIS

Mort de Linda Brown, l'écolière à l'origine de la fin de la ségrégation scolaire

Linda Brown, une Noire américaine dont le refus d'inscription par une école publique du Kansas réservée aux Blancs avait débouché sur l'interdiction de la ségrégation raciale dans les écoles des Etats-Unis, est morte, dimanche 25 mars, à 76 ans. Le 17 mai 1954, la Cour suprême avait jugé que cette ségrégation scolaire était contraire à la Constitution – (AFP)

Arrestation d'un gourou

Un gourou qui entretenait un réseau d'esclaves sexuelles devait être présenté à la justice américaine, mardi 27 mars, après avoir été arrêté dimanche au Mexique et extradé. Keith Raniere, 57 ans, est accusé d'avoir entretenu un cercle de 15 à 20 femmes avec lesquelles il avait des relations sexuelles à son gré. – (AFP)

RECTIFICATIF

Protestation en Ethiopie

Contrairement à ce que nous indiquions dans le sous-titre de l'article « La jeunesse oromo défie le pouvoir éthiopien » (Le Monde du mardi 27 mars), la région Oromia n'est pas musulmane. Les Oromo se composent de musulmans, d'orthodoxes et de protestants.

La jeunesse égyptienne désabusée par la politique

Déprimés par l'échec de la révolution et la répression, les jeunes se réfugient dans l'ironie et les réseaux sociaux

LE CAIRE - envoyée spéciale

Attablés au bord du Nil, dans le centre culturel Al-Sawy du quartier huppé de Zamalek, au Caire, les cinq jeunes Égyptiens ont d'abord souri et se sont sondés du regard avant d'éclater de rire à la question de savoir qui irait voter à l'élection présidentielle. « *Aucun d'entre nous, bien sûr* », résume Eslam, 27 ans, un assistant de la faculté d'ingénierie d'Ain Chams. Cette désaffection vis-à-vis du scrutin, qui se tient du 26 au 28 mars, et de la politique en général, ils la partagent avec une majorité des 18-29 ans, le quart de la population égyptienne.

La réélection assurée du président Abdel Fattah Al-Sissi laisse un goût amer à cette génération qui a grandi avec l'immense espoir suscité par la révolution du 25 janvier 2011 et ses idéaux de « liberté, pain et justice sociale ». « *Quel besoin de voter quand on connaît le résultat ? Et je n'ai pas dit que j'étais pour ou contre le vainqueur* », dit Eslam, avec une certaine réserve. « *Moi, je le dis : Sissi va gagner, et il est hors de question que je contribue à la destruction qui s'annonce. Nous sommes déjà opprimés. Si je vote, je participe à ma propre oppression* », rétorque Ayman, un étudiant ingénieur de 21 ans.

« *Les gens ne trouvent pas de quoi manger. Je travaille dur pour me payer des études qui, de toute façon, ne sont pas au niveau. Tout le monde souffre, et le président gaspille l'argent dans des projets pathétiques* », poursuit Ayman, citant les mégaprojets comme le doublement du canal de Suez ou l'édification d'une seconde capitale. « *Il vend l'Égypte morceau par morceau* », ajoute-t-il. Deux îles à l'Arabie saoudite, un peu du Sinaï et d'autres terres aux Émirats. Si ça avait eu lieu sous Morsi [le président islamiste de 2012 à 2013], tout le monde aurait protesté en disant que les Frères musulmans vendent le pays, mais aujourd'hui les gens ont peur. »

Des «oiseaux» sur les campus

La peur et la résignation l'ont aussi emporté chez eux. C'est la première fois qu'ils parlent politique entre eux – ou dans quelque autre cercle – depuis longtemps. Depuis qu'Abdel Fattah Al-Sissi a été élu à la tête de l'Égypte, en mai 2014, sur fond de répression contre la confrérie islamiste des Frères musulmans, ils ont vu leur liberté d'expression et leur espace

Une affiche électorale du président Sissi, au Caire, le 25 mars.

SALAH MALKAWI/GETTY IMAGES/AFP



de participation se réduire drastiquement. Dans la rue, l'expression politique n'a plus droit de cité depuis une loi de novembre 2013 qui a totalement restreint le droit à manifester et donné lieu à des centaines d'arrestations et de condamnations à la prison.

Foyers d'un mouvement de contestation lancé par des étudiants proches des Frères musulmans à l'automne 2013, avant de s'étendre aux courants pro-révolutionnaires, les universités ont été mises en coupe réglée. Profitant de leur prérogative nouvelle d'expulser les contestataires, leurs présidents ont multiplié les conseils disciplinaires et les sanctions, avant d'interdire totalement les activités politiques. Les «oiseaux» – surnom donné aux délateurs – sont apparus. Le coup de grâce a été porté à l'hiver 2015 avec l'abrogation des libertés accordées deux ans plus tôt aux syndicats étudiants, dominés par les jeunes Frères musulmans et révolutionnaires.

Première cible de la répression, les étudiants fréristes ont disparu de l'espace public en 2015. « *Ils ont été emprisonnés, se sont radicalisés pour certains ou se sont mis "en veille"* », analyse une chercheuse en science politique qui requiert l'anonymat. Dans les milieux ré-

« On ne parle plus que des choses utilitaires, des études, du travail. A quoi bon parler politique si c'est pour se rendre malade ? »

SARAH, 24 ANS
étudiante ingénieure

volutionnaires, devenus à leur tour cible de la répression, elle observe « *une démobilité générale, à l'exception de quelques événements mobilisateurs comme la campagne présidentielle de l'avocat des droits de l'homme Khaled Ali ou les manifestations contre la rétrocession des îles Tiran et Sanafir à l'Arabie saoudite. Mais depuis 2014, aucun mouvement n'a eu une ampleur significative. L'expression est confinée aux réseaux sociaux.* »

Toute voix critique à l'égard du régime, même non partisane, est traquée. Beaucoup se sont résignés. « *On ne parle plus que des choses utilitaires, des études ou du travail. A quoi bon parler politique*

si c'est pour se rendre malade ? Je connais tellement de gens qui ont été tués. On n'a pas besoin de plus de morts », dit Sarah, 24 ans, étudiante en ingénierie au Caire. Mohamed s'est renfermé sur lui-même. Après avoir pris part au tourbillon politique et culturel qui a suivi la révolution du 25 janvier, le graphiste caïrote de 28 ans a tout lâché en 2014. Sa vie se limite à son travail dans un média privé, où on lui impose la propagande du régime, et aux moments de solitude.

« *On vit dans un pays sans opinion, où notre voix ne compte pas. Notre génération n'avait pas connu cela. On a tous rentré la tête dans les épaules. Quand vous n'avez plus d'espoir, vous n'avez plus de motivation pour rien* », dit-il, affecté. La douleur le cède à une colère sourde : « *Cette période ne va pas passer. Il n'y aura pas d'autre 25 janvier, plus personne n'ira mourir. On doit se débarrasser de tous ces vieux qui veulent contrôler nos vies. Je ne sens pas le bienvenu dans mon pays.* » Comme beaucoup, il ne songe qu'à partir à l'étranger.

Le président Sissi n'a pas perdu toute la jeunesse égyptienne. Haggar et Adir, originaires de la province de Menoufia, un bastion du régime qui a donné à l'Égypte

deux présidents – Hosni Moubarak et Anouar Al-Sadate –, iront faire leur « *devoir* ». « *Je vais voter Sissi parce que je veux que mon pays aille de l'avant. Je suis prête à sacrifier un peu de ma liberté pour cela* », explique Haggar, une étudiante en agriculture de 20 ans. « *Quand on voit dans quel état était le pays en 2013, on voit le chemin parcouru. Je regrette seulement qu'il ait laissé l'écart se creuser entre les riches et les pauvres. Mais il va y remédier* », se rassure Adir, une chargée de cours en sciences de l'éducation de 24 ans.

« Le parti du canapé »

« *Les femmes aiment faire la danse du ventre devant les bureaux de vote, c'est pour cela qu'elles vont voter* », se moque leur camarade Mohamed, un étudiant en informatique de 22 ans. Issu d'une famille « *proche de l'armée* » avec qui il se dit en porte-à-faux, il revendique son appartenance au « *parti du canapé* », celui des observateurs silencieux qui n'ont pas même participé à la révolution.

Comme des millions de jeunes Égyptiens, son exutoire est le sarcasme. Des dizaines de groupes alimentent les réseaux sociaux de memes, des vidéos ou images qui moquent le président. « *Internet*

LE CONTEXTE

PRÉSIDENTIELLE SANS ENJEU

Le chef de l'État égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, 63 ans, est assuré de sa réélection lors de l'élection présidentielle qui s'est ouverte, lundi 26 mars, pour trois jours, et dont le seul enjeu réside dans la participation. Son unique adversaire, Moussa Mostafa Moussa, 65 ans, est un soutien notoire de M. Sissi, qui dit s'être présenté pour éviter au président de se retrouver seul en lice. Dans un pays confronté à des attentats djihadistes depuis 2013, et après une nouvelle attaque, samedi 24 mars à Alexandrie, dans laquelle deux policiers ont été tués, les opérations de vote se déroulent sous haute surveillance. « *Rien ne fera peur au peuple égyptien, ni les attaques terroristes ni quoi que ce soit d'autre* », a déclaré le premier ministre, Chérif Ismail.

est le lieu où je peux avoir une certaine liberté et découvrir d'autres opinions », explique Eslam, membre du groupe Société sarcastique égyptienne. « *Les memes font rire les gens, sans être agressifs ou violents. C'est un moyen pacifique d'expression* », dit-il.

Cet étudiant en pharmacie de 22 ans pense aller voter. « *Ça semble inutile, mais c'est mon droit et mon avenir. Sissi n'a rien fait qui ait changé ma vie, mais j'ai envie de lui donner une chance de faire mieux* », dit-il. Bientôt diplômé et promis au service militaire, Eslam regarde avec envie les initiatives lancées en 2015 par le président en direction des jeunes, comme les Forums mondiaux pour la jeunesse ou le Programme présidentiel pour les jeunes leaders.

« *On se demande comment ils choisissent les participants. On ne voit jamais passer les appels à candidature* », déplore-t-il. Les nouvelles associations étudiantes proches du régime sont au cœur de ces initiatives destinées, selon la politologue, à « *créer une nouvelle élite de la jeunesse sans le dire, dépolitisée mais non dépourvue d'esprit critique, qui sert de contre-modèle à la jeunesse rebelle ou à celle des Frères musulmans* ». ■

HÉLÈNE SALLON

Riyad promet de riposter contre l'Iran aux tirs de missiles houthistes

Sept missiles ont visé la capitale saoudienne et le sud-ouest du pays, trois ans, jour pour jour, après le début de la guerre au Yémen

Le royaume saoudien a de nouveau menacé de représailles son grand rival régional, l'Iran, lundi 26 mars, après le tir par les rebelles houthistes du Yémen, alliés de Téhéran, d'une salve de missiles balistiques d'une ampleur inédite sur le sud-ouest de son territoire et sur sa capitale, Riyad, dans la nuit de dimanche à lundi.

« *Nous nous réservons le droit de riposter contre l'Iran en temps et lieu* », a prévenu le porte-parole de la coalition de pays arabes menée par l'Arabie saoudite au Yémen, le colonel Turki Al-Maliki, qui rappelait la certitude de la coalition que l'Iran fournit de tels missiles aux rebelles. Washington, Paris et Londres ont condamné ces tirs et exprimé leur solidarité avec Riyad.

Le royaume a affirmé que quatre missiles visant la capitale – sept ont été tirés au total trois

ans, jour pour jour, après le début de l'intervention saoudienne au Yémen – avaient été interceptés au-dessus de zones d'habitation. Une information sujette à caution : des experts indépendants de l'université de Monterey, en Californie, ont démontré que le système de défense Patriot, fourni à l'Arabie saoudite par les États-Unis, avait échoué à intercepter deux précédents tirs de missiles sur Riyad, en novembre et en décembre 2017, qui n'avaient pas fait de victimes. Des vidéos partagées en ligne par des habitants, lundi, enregistrant des traînées rouges dans le ciel et de lourdes explosions, semblaient notamment montrer un missile Patriot s'écraser peu après avoir été tiré au-dessus de Riyad, à l'approche d'un projectile houthiste.

Ces bombardements ont fait, pour la première fois, un mort

dans la capitale saoudienne – un ressortissant égyptien – et deux blessés, victimes de débris de l'un des missiles interceptés, selon le royaume.

Impatience de Washington

Un rapport d'experts de l'ONU avait conclu, en janvier, que Téhéran avait échoué à empêcher les houthistes de s'approvisionner en drones et missiles balistiques de probable provenance iranienne, violant ainsi l'embargo sur les livraisons d'armes au Yémen approuvé par la résolution 2216 de l'ONU en avril 2015, ce que Téhéran nie.

En novembre 2017, les houthistes avaient démontré une capacité balistique nouvelle, doublant la portée de leurs tirs pour atteindre pour la première fois Riyad. Selon les experts de l'ONU, ces missiles de type Scud présentent

d'importantes similitudes avec un modèle iranien, le Qiam-1. Le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, surnommé « MBS », avait alors dénoncé « *un acte de guerre* » de l'Iran.

Ces nouveaux tirs ont lieu alors que MBS poursuit une visite de près de trois semaines aux États-Unis, qui devait le mener notamment en Californie, sur le site de production du système de défense antimissiles Thaad, qui a fait l'objet d'une promesse de vente américaine à l'automne 2017, pour 15 milliards de dollars (12 milliards d'euros).

En recevant l'homme fort du royaume, le 22 mars au Pentagone, le secrétaire américain à la défense, James Mattis, l'avait exhorté à faciliter un règlement négocié du conflit yéménite. Affirmant que les États-Unis et leur allié saoudien allaient « *mettre fin à*

Les bombardements ont fait, pour la première fois, un mort dans la capitale saoudienne et deux blessés

cette guerre », M. Mattis avait adressé le signal le plus clair à ce jour de l'impatience de Washington envers l'intervention saoudienne, deux jours après que le Sénat américain avait rejeté une résolution visant à mettre un terme à l'assistance logistique et de renseignement apportée par Washington à la coalition.

Depuis deux mois, des repré-

sentants saoudiens et le porte-parole des houthistes, Mohamed Abdoulsalam, avaient entrepris des contacts discrets à Oman, selon des diplomates et des responsables yéménites cités par l'agence Reuters. La coalition et les houthistes ont cependant démenti la tenue de tels pourparlers, alors qu'un nouvel émissaire des Nations unies pour le Yémen, le Britannique Martin Griffiths, vient de prendre ses fonctions.

Lundi, les houthistes ont organisé un vaste rassemblement de soutien dans la capitale yéménite, qu'ils occupent depuis septembre 2014. Le chef du « gouvernement » houthiste, Saleh Al-Sammad, a appelé Riyad à mettre un terme à ses bombardements au Yémen s'il souhaite voir cesser les tirs de missiles des houthistes en direction de son territoire. ■

LOUIS IMBERT



Stocker l'énergie pour les jours où la nature n'en produit pas, c'est aussi ça notre engagement.

Produire une électricité peu émettrice de CO₂ et développer les énergies renouvelables, c'est le défi que relève chaque jour EDF. Savoir stocker cette énergie pour la distribuer lorsque c'est nécessaire, voilà le défi des prochaines années. C'est pourquoi EDF, leader de la transition énergétique,



lance le plan stockage électrique. Un investissement de plus de 8 milliards d'euros pour inventer, produire et déployer les procédés et matériels de stockage de ces énergies et ainsi augmenter les capacités de 10GW d'ici 2035. Plus d'informations sur edf.fr/plan-stockage-electrique

L'essor de l'islamisme, angle mort de Macron

Le chef de l'Etat a reporté son discours sur la laïcité et sur l'organisation de l'islam, ainsi que l'annonce de mesures destinées à lutter contre la prise en main de cette religion par ses éléments les plus radicaux

Le silence d'Emmanuel Macron est-il tenable? S'ils ont dans un premier temps fait preuve de retenue, les opposants au chef de l'Etat pilonnent depuis dimanche la supposée « naïveté » de l'exécutif en matière de terrorisme islamiste, après les attaques de Carcassonne et de Trèbes (Aude), qui ont coûté la vie à quatre personnes, vendredi 23 mars. « Absence d'action » et « paroles creuses », accuse Laurent Wauquiez, « désastreux aveuglement », fustige Marine Le Pen, « forme d'insouciance », s'inquiète Manuel Valls.

Face à cette offensive, l'exécutif esquive et refuse d'engager le combat, en tout cas pour le moment. A écouter leurs proches, ni Emmanuel Macron ni Edouard Philippe n'ont l'intention de prendre la parole pour répondre aux attaques. « Les Français n'attendent pas des grands discours mais des actes », justifie-t-on à Matignon, où l'on met en avant le plan de lutte contre la radicalisation présenté le 23 février, à Lille, par le premier ministre. « La République n'a besoin ni de coups de menton ni d'improvisation », ajoute un conseiller de l'exécutif, qui estime que le chef de file du parti Les Républicains a « franchi un cordon sanitaire ».

Il n'empêche, le chef de l'Etat est sur le reculoir. S'il a pris à bras-le-corps l'aspect sécuritaire de l'antiterrorisme, notamment avec l'adoption, en octobre 2017, de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (SILT), qui a fait entrer dans le droit commun des dispositions de l'état d'urgence (assignations à résidence, perquisitions administratives, fermeture de lieux de culte), Emmanuel Macron se montre

beaucoup plus discret sur la dimension religieuse, tout comme sur la question de la place de l'islam en France et ses liens avec la République. « C'est un sujet éminemment sensible, qui met immédiatement tout le monde mal à l'aise. C'est un angle mort de la politique, et La République en marche (LRM) n'y fait pas exception », estime un ministre.

Une « réflexion pas aboutie »

L'antienne n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs mois, des proches annoncent un grand discours d'Emmanuel Macron sur la laïcité, mais celui-ci est sans cesse repoussé, à tel point que l'Elysée assure aujourd'hui qu'il n'en a jamais été question. « Le président ne fait pas de discours aussi important sous pression ou sous l'influence de qui que ce soit », élude-t-on à Matignon. Pour ne pas donner le sentiment de reculer, l'entourage du président fait valoir que le sujet a été évoqué plusieurs fois depuis le début de l'année, lors des vœux aux autorités religieuses, le 4 janvier, puis devant le Conseil représentatif des institutions juives de France, le 7 mars. Devant les premières, M. Macron avait jugé « indispensable » de mener « un travail sur la structuration de l'islam de France », alors que beaucoup s'inquiètent, au sommet de l'Etat, d'une « prise de pouvoir des islamistes sur l'islam en France », selon les mots d'un proche de l'Elysée. « Il faut une stratégie globale de l'Etat, souligne un proche du dossier. Comment éviter que les ennemis de la démocratie se glissent dans les angles morts laissés par la démocratie. »

En février, le chef de l'Etat a annoncé une vaste réforme de l'islam de France, attendue d'ici à la fin du premier semestre 2018. Mais,



LOIN DE SON VOLONTARISME AFFICHÉ SUR D'AUTRES FRONTS, LE CHEF DE L'ÉTAT S'EST MONTRÉ TRÈS PRUDENT SUR LA RÉFORME DE L'ISLAM DE FRANCE

loin de son volontarisme affiché sur les autres fronts de la « transformation » (économique et sociale), il se montrait très prudent et précisait qu'il avait l'intention de beaucoup consulter. « Ma méthode pour progresser sur ce sujet, c'est d'avancer touche par touche, avait averti M. Macron, dans le JDD du 11 février. Je ne dévoilerai une proposition que quand le travail sera abouti. » De fait, le président multiplie les consultations, ces dernières semaines, avec des intellectuels (Gilles Kepel, Youssef Seddik, Hakim El Karoui, etc.) ou des représentants du culte. Encore lundi 26 mars, il a reçu à l'Elysée Delphine Horvilleur, l'une des deux femmes rabbins qui exercent en France, et Sherin Khankan, la première femme imam du Danemark, qui a fondé une mosquée réservée aux femmes, à Copenhague.

Pour l'instant, peu de choses ont filtré de ces consultations. En dinant, en juin 2017, avec les représentants du Conseil français du culte musulman, M. Macron avait expliqué qu'il souhaitait mettre fin à l'islam consulaire, soit l'envoi en France d'imams étrangers. D'autres pistes circulaient ces dernières semaines : instauration d'un prélèvement sur le halal pour financer la formation des imams ou possibilité d'un nouveau concordat. Mais plusieurs proches du dossier s'inquiètent du « retard » pris dans la conception du plan et pointent une « indétermination » politique des différents acteurs de l'exécutif. « Ce sont des matières complexes qu'il faut manipuler avec précaution », plaide-t-on à l'Elysée, reconnaissant que « la réflexion n'est pas aboutie du tout ».

Signe de ce flottement, la majorité des députés macronistes se montrent embarrassés

La majorité s'oppose à de nouvelles mesures législatives sécuritaires

Mis sous pression par les déclarations de Marine Le Pen, Laurent Wauquiez et Manuel Valls, les élus LRM refusent de surenchérir

Nul besoin de surenchérir avec une nouvelle loi ni de durcir les dispositions existantes. Alors que la droite et l'extrême droite réclament un rétablissement de l'état d'urgence ou l'enfermement préventif des « fichés S » après les attaques djihadistes dans l'Aude, plusieurs députés La République en marche (LRM) opposent une fin de non-recevoir à ces demandes de l'opposition, en jugeant suffisant le dispositif de sécurité actuel.

« La logique « un événement-une loi » moi j'y suis extrêmement réticent », déclare Raphaël Gauvain, rapporteur de la loi antiterroriste (SILT) entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2017 pour prendre le relais de l'état d'urgence. « Nous n'allons pas voter une nouvelle loi à chaque fois qu'il y a un attentat, alors que l'arsenal antiterroriste existant a permis d'enrayer vingt-deux attentats en un an », complète son collègue Sacha Houlié, en précisant que

la loi votée par la majorité à l'automne « permet le suivi des personnes radicalisées, la possibilité d'assignation à résidence ou de fermeture de lieux de culte ».

« Le dispositif issu de la loi SILT est efficace. Il garantit l'Etat de droit et la sécurité. Tous ceux qui travaillent avec sérieux sur la question de la lutte antiterroriste trouvent absurde l'internement des « fichés S », abonde Aurore Bergé, porte-parole du groupe LRM, en accusant Laurent Wauquiez et Marine Le Pen de s'adonner à « des mesures d'affichage populistes ». « Ils sont dans l'instrumentalisation et dans l'utilisation de ces attentats pour en faire un objet politique, au risque d'oublier le deuil national », s'indigne à son tour la députée de Paris, Laetitia Avia.

Pour autant, certains élus macronistes n'excluent pas de faire évoluer le dispositif législatif à l'avenir. « Si on s'aperçoit qu'il y a des insuffisances dans la loi votée à

l'automne, on pourra l'adapter. S'il faut donner à l'administration de nouveaux outils préventifs on le fera », assure Raphaël Gauvain. « Si cela s'avérait nécessaire, dans des circonstances exceptionnelles, nous pourrions rétablir l'état d'urgence », abonde Yaël Braun-Pivet, présidente LRM de la commission des lois. « Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui car l'arsenal dont nous disposons est suffisant pour faire face à la menace de manière efficace. » « La réponse n'est pas que législative », insiste toutefois M. Gauvain. « Le gouvernement a lancé un plan de lutte contre la radicalisation notamment en prison, la réponse est là », selon lui. Plusieurs élus soulignent, en outre, que l'exécutif ne lésine pas sur « les moyens », en recrutant notamment près de 2000 agents de renseignement supplémentaires sur l'ensemble du quinquennat.

Les députés de la majorité se désolidarisent de plus des proposi-

tions formulées par Manuel Valls, qui a plaidé pour une « interdiction du salafisme » et une éventuelle « rétention administrative » des « fichés S » les plus dangereux. Même si le député de l'Essonne est apparenté LRM, plusieurs élus macronistes jugent que sa parole n'engage aucunement l'ensemble des députés LRM. « Il parle en tant qu'ancien premier ministre et sa ligne n'est pas celle du groupe », tranche M. Houlié.

« Mesures d'affichage »

Son collègue Aurélien Taché est du même avis. Cinglant, le député du Val-d'Oise condamne les propositions de M. Valls, y voyant « des mesures d'affichage, qui risquent de diviser davantage la société, plutôt que d'apporter des réponses opérationnelles ». « Il ne faut pas tout mélanger et se livrer à des raccourcis. Le rôle d'un responsable politique n'est pas de se transformer en islamologue », ajoute-t-il

pour disqualifier la proposition de l'ex-premier ministre visant à interdire le salafisme. « Manuel Valls a une vraie expertise sur le sujet », soutient au contraire le député de Paris Sylvain Maillard, se disant « totalement raccord » avec l'ancien chef de gouvernement sur cette mesure précise. « Je pense qu'il faut savoir nommer nos adversaires et le salafisme est notre adversaire », ajoute-t-il.

Quant à son idée d'enfermer les « fichés S » de manière préventive, la plupart des députés LRM la rejettent, au motif qu'elle serait inapplicable et priverait les services de renseignement d'un outil de collecte d'informations cruciales sur les personnes radicalisées. Le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, a dénoncé la « surenchère » d'une telle proposition : « Les Etats-Unis ont eu à une époque Guantanamo et ont bien vu que ça ne marchait pas. Ça n'empêche pas

les attentats et, par ailleurs, on se retrouve avec des personnes dont, au bout d'un moment, on ne sait plus quoi faire », a-t-il expliqué sur Europe 1. A l'instar de M. Houlié, certains reprochent à l'ex-premier ministre de « formuler les mêmes propositions que M. Wauquiez et M^{me} Le Pen ».

Certains, dans la majorité, se montrent toutefois tolérants avec M. Valls. « Il a raison de poser le débat », nuance ainsi Marie Guévenoux, ancienne juppéiste aujourd'hui députée LRM de l'Essonne. « On a une menace terroriste très forte, si dans certains cas on peut décider d'une assignation à résidence voire d'un placement en rétention administrative sans mettre en péril le renseignement, cela mérite d'être évalué », poursuit l'élue qui précise que sa position n'est pas arrêtée. Le signe que le débat n'est pas clos au sein du groupe majoritaire. ■



Emmanuel Macron et Edouard Philippe, place Beauvau, à Paris, vendredi 23 mars, après les attaques dans l'Aude. LAURENCE GEAI POUR « LE MONDE »

sés sur le sujet. Celui-ci n'a fait l'objet d'aucun débat interne ou réunion depuis le début de la législature. Aucune position de groupe n'a été définie par les troupes présidées par Richard Ferrand. Résultat : chacun mène sa propre réflexion, sans oser l'exprimer ouvertement. « *Dès que cela porte sur des sujets purement idéologiques, on n'est pas à l'aise... Et comme c'est un sujet de clivage potentiel, qui n'est pas dans le projet de Macron, la plupart des collègues n'osent pas ouvrir le débat de peur de faire une bourde ou de créer une polémique interne* », observe un pilier du groupe LRM. Plusieurs députés reconnaissent « *attendre* » que M. Macron fixe une ligne claire sur ces sujets, avant de s'y rallier.

« Discours nuancé »

Cette gêne était perceptible en novembre 2017, au moment de la polémique entre *Charlie Hebdo* et *Mediapart*. A l'époque, seul Aurélien Taché, député (LRM) du Val-d'Oise, avait pris position dans le groupe, en appelant la majorité à « *reprenre la bataille culturelle* » dans un entretien au *Monde*. « *La République en marche doit s'emparer des thèmes de la laïcité et de l'islam pour incarner une vision politique. Il y a besoin que le camp progressiste puisse défendre son projet d'une société ouverte et qu'il en fasse une force* », déclarait-il notamment, en condamnant l'« *hystérisation* » du débat par Manuel Valls.

« *Emmanuel Macron et le gouvernement doivent porter un discours construit et nuancé sur le sujet pour ne pas laisser le champ libre aux extrêmes et à [Laurent] Wauquiez, pour qui c'est uniquement un problème identitaire, estime un ministre de poids. Il y a entre 4 et 6 millions de musulmans en France, donc il faut absolument en parler.* »

Fin décembre, une députée du groupe s'inquiétait des effets possibles de cette omerta. « *On a un projet commun et des valeurs, mais il y a des sujets sur lesquels on n'est pas totalement mûrs. C'est particulièrement le cas sur la laïcité, un sujet dont on ne parle pas* », regrettait-elle, avant de se projeter : « *Il nous faut pourtant définir une position de groupe sur ce sujet car, tant qu'il n'y a pas d'attentat, ça va. Mais le jour où il y en aura un et qu'on devra aller sur les plateaux pour s'exprimer, cela sonnera faux.* » ■

ALEXANDRE LEMARIÉ,
CÉDRIC PIETRALUNGA
ET SOLENN DE ROYER

L'auteur de l'attentat dans l'Aude avait été convoqué par la DGSI

Radouane Lakdim est passé à l'acte après un courrier reçu pour une « *entretien administratif* »

L'auteur de l'attentat de vendredi 23 mars dans l'Aude, Radouane Lakdim, « *fiché S* » – pour « *sûreté de l'Etat* » – depuis 2014, avait reçu en mars une convocation par courrier de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) pour un « *entretien administratif* », explique au *Monde* une source policière, confirmant une information de RTL. Au moment où il est passé à l'acte, il était censé prendre contact avec les services du ministère de l'intérieur pour fixer un rendez-vous.

Cette information sur les détails de son suivi fait écho à un des derniers attentats perpétrés en France : celui d'Adam Djaziri, qui avait précipité sa voiture contre une fourgonnette de gendarmerie sur les Champs-Élysées, le 19 juin 2017. Là encore, le terroriste, « *fiché S* », avait été convoqué par la DGSI le mois précédant l'attaque. Il avait décliné deux convocations successives avant de se décider à passer à l'acte le jour de sa troisième convocation.

Une similitude qui interroge sur l'élément déclencheur du passage à l'acte des deux hommes. Tous deux faisaient l'objet d'une fiche « *S* », impliquant une surveillance discrète. C'est, paradoxalement, au moment où la DGSI s'est décidée à travailler de façon plus transparente avec ces deux objectifs que ces derniers sont sortis de leur clandestinité pour mettre fin à leurs jours dans une attaque suicide. Les entretiens ad-

ministratifs sont un outil fréquemment utilisé par les services avec des individus chez lesquels « *aucun signe de radicalisation violente et a fortiori de passage à l'acte* » n'a été détecté, précise une source policière.

Trois jours après les attentats de vendredi, le procureur de la République de Paris, François Molins, a par ailleurs tenu lundi une deuxième conférence de presse afin de dérouler un récit plus précis de la chevauchée meurtrière de Radouane Lakdim au regard des derniers éléments de l'enquête. Il est également revenu sur les circonstances dans lesquelles le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame s'était constitué prisonnier et a fait un point sur les gardes à vue en cours.

« Bouclier humain »

Quelques heures après l'attaque, deux proches du tueur ont été placés en garde à vue. Sa petite amie tout d'abord, une jeune convertie de 18 ans, elle-même fichée « *S* » en raison de sa radicalisation. Le procureur a précisé qu'elle avait crié « *Allahou akbar* » au moment de son interpellation. Plusieurs éléments intriguent les enquêteurs : la jeune fille a cessé tout contact téléphonique avec Radouane Lakdim fin janvier, sans faire état d'aucune rupture. Certains éléments permettent cependant de penser que les échanges se sont poursuivis grâce à une messagerie sécurisée. Elle a par ailleurs posté, le matin de l'atta-

ADAM DJAZIRI, AUTEUR DE L'ATTAQUE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES LE 19 JUIN 2017, AVAIT AUSSI ÉTÉ CONVOQUÉ PAR LA DGSI LE MOIS PRÉCÉDENT

que à 5 heures, « *une sourate promettant l'enfer aux mécréants* ».

Le second gardé à vue est un mineur de 17 ans, très proche du tueur, qui aurait exercé sur lui une influence forte. L'adolescent est impliqué dans deux procédures, pour détention de stupéfiants et pour violence. Tous deux contestent avoir été associés au projet mortifère de Radouane Lakdim. Leurs gardes à vue, qui ont été prolongées dimanche soir, devraient s'achever mardi. L'exploitation du matériel informatique du terroriste est par ailleurs toujours en cours d'analyse. Pour l'heure, les enquêteurs n'ont fait état d'aucune complicité hors de son cercle proche.

La vidéosurveillance a par ailleurs permis de mieux comprendre le déroulement de la prise d'otages du Super U de Trèbes. Radouane Lakdim arrive en voiture sur le parking à 10 h 39, puis entre en courant dans le magasin, où il tue deux personnes au niveau des caisses : le boucher Christian Medves, 50 ans, puis un client, Hervé Sosna, 65 ans. Les

autres clients trouvent alors refuge dans la chambre froide et dans les rayons.

Vers 11 heures, des hommes du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) et les gendarmes de la brigade de Trèbes arrivent sur place. Ils montent par l'extérieur du bâtiment au PC caméra du supermarché, situé au premier étage. Ils découvrent sur la vidéosurveillance que deux victimes gisent sur le sol du magasin et aperçoivent le preneur d'otages qui s'est rapproché de l'accueil.

Les gendarmes descendent en colonne d'intervention au rez-de-chaussée. Face à eux, Radouane Lakdim tient une femme qu'il utilise comme « *bouclier humain* » en la menaçant de son arme, a expliqué François Molins. En progressant, les gendarmes parviennent à faire évacuer les derniers clients. Le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame engage alors une négociation, avant de déposer son arme et de se proposer en échange du dernier otage. Il est 11 h 28 quand il rejoint la salle des coffres où s'est replié Radouane Lakdim.

A 14 h 16, les hommes de l'antenne GIGN de Toulouse, arrivés sur les lieux deux heures plus tôt, entendent trois coups de feu. L'assaut est donné. Le terroriste est tué. Le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame mourra à l'hôpital dans la nuit de vendredi à samedi d'une blessure fatale au cou, faite à l'arme blanche. ■

SOREN SEELOW

L'internement des « fichés S », un débat récurrent mais une mesure impossible

Le Conseil d'Etat a estimé fin 2015 que « *nul ne peut être détenu arbitrairement* »

Rétablir l'état d'urgence, interner les « *fichés S* »... Des élus ont versé dans une forme de surenchère après l'attaque terroriste de Carcassonne et de Trèbes (Aude), le 23 mars, au risque de commettre des approximations. Ainsi, Manuel Valls a appelé à envisager la rétention administrative des « *fichés S* » les plus dangereux. L'ancien premier ministre reprend ainsi une demande de la droite ces dernières années.

Candidat malheureux à la primaire de la droite fin 2016, Nicolas Sarkozy voulait déjà « *placer dans un centre de rétention fermé (...)* tous les individus français fichés et susceptibles de constituer une menace pour la sécurité nationale ». En juin 2016, après l'attentat de Magnanville (Yvelines) dans lequel deux fonctionnaires du ministère de l'intérieur avaient été assassinés, le député LR Eric Ciotti avait même déposé une proposition de loi en ce sens, avec le président du groupe de l'Assemblée nationale, Christian Jacob, et son collègue Guillaume Larrivé.

Le scénario est pourtant inenvisageable. Pour contrer le procès en laxisme qui lui était fait après les attentats de novembre 2015, le gouvernement socialiste avait soumis une telle hypothèse à l'appréciation du Conseil d'Etat. Dans un avis du 17 décembre 2015, la plus haute juridiction administrative avait tranché la question et rappelé que « *toute détention doit être décidée par l'autorité judiciaire ou exercée sous son contrôle* », en

vertu de l'article 66 de la Constitution selon lequel « *nul ne peut être arbitrairement détenu* ». Ainsi, concluait le Conseil d'Etat, « *au plan constitutionnel et au plan conventionnel, il n'est pas possible d'autoriser par la loi, en dehors de toute procédure pénale, la rétention, dans des centres prévus à cet effet, des personnes radicalisées* ».

Au-delà de son infaillibilité juridique, la proposition d'interner les « *fichés S* » de manière préventive opère un amalgame trompeur entre « *fichés S* » et islamistes radicaux. « *La fiche "S" est exploitée politiquement parce que ça parle au qidam mais c'est un faux problème* », regrette Guillaume Ryckewaert, du Syndicat des cadres de la sécurité intérieure (SCSI).

La fiche « *S* » est émise par les services de police mais, s'il en existe quelque 26 000, toutes ne sont pas en lien avec une problématique terroriste et seule une partie d'entre elles visent l'islam radical. En outre, leur but est de permettre le suivi discret d'une personne. Lorsque celle-ci est contrôlée par

des forces de l'ordre, les autorités prennent connaissance de la fiche « *S* » et de la conduite à tenir. « *Les fiches "S" sont dissociées en seize niveaux correspondant non pas à une échelle de dangerosité mais à une action à suivre pour le service qui contrôlerait l'individu fiché, rappelle M. Ryckewaert. C'est une sorte de GPS qui permet de signaler ses mouvements.* »

« Signes précurseurs »

Radouane Lakdim faisait l'objet d'une fiche « *S* » depuis 2014. D'après une note de police consultée par *Le Monde*, celle-ci comportait les mentions S11 et S13. « *S11 signifie qu'il faut faire des vérifications sur la situation de la personne et recueillir le plus de renseignements possibles et S13 concerne les risques de départs à l'étranger, et donc il faut alerter le service qui a émis la fiche* », précise une source au sein de la police. Radouane Lakdim avait ainsi été contrôlé par la douane en janvier 2016, au niveau du Perthus (Pyrénées-Orientales), alors qu'il revenait d'Espagne en compagnie d'un Marocain de 32 ans. La direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) avait été avisée et les deux hommes « *laissés libres* ».

Autre sujet qui enfle dans le débat politique ces derniers jours, le rétablissement de l'état d'urgence. Réclamé par le président de Debut la France, Nicolas Dupont-Aignan, ou le président du parti Les Républicains, Laurent Wauquiez, il semble pourtant peu ré-

pondre à la problématique soulevée par le profil de Radouane Lakdim. Son suivi « *n'avait pas permis, je le répète, de mettre en évidence des signes précurseurs d'un passage à l'acte, ni des velléités de départ sur la zone irako-syrienne* », a redit le procureur de la République de Paris, François Molins, lors d'un point presse lundi 26 mars.

En outre, alors qu'il était suivi depuis 2013 par la DGSI, le ministère de l'intérieur n'a pas diligencé de perquisition administrative au domicile de Radouane Lakdim ni décidé d'une assignation à résidence, les deux mesures-phases de l'état d'urgence, en vigueur de novembre 2015 à novembre 2017. Depuis la fin de ce régime dérogatoire du droit commun, des outils de police administrative voisins ont été votés et mis sur pied.

Au 23 mars, 34 personnes faisaient l'objet d'une mesure de surveillance individuelle (ex-assignations à résidence) et les services de police avaient eu recours à six visites domiciliaires (ex-perquisitions administratives). Radouane Lakdim n'avait pas davantage été visé par ces nouvelles mesures. « *Je regrette qu'elles soient aujourd'hui réduites à néant* », dit Eric Ciotti, favorable à un retour de l'état d'urgence. La présidente LRM de la commission des lois, Yaël Braun-Pivet, rappelle au contraire que « *l'histoire a prouvé que l'état d'urgence ne permet pas d'éviter tous les risques d'attentat* ». ■

JULIA PASCUAL

SEULE UNE PARTIE DES FICHES « S » VISENT L'ISLAM RADICAL. LEUR BUT EST DE PERMETTRE LE SUIVI DISCRET D'UNE PERSONNE

Les partenaires sociaux, faire-valoir des réformes ?

Syndicats et patronat ont le sentiment que l'Etat met au pas le paritarisme, à travers ses projets de loi

A mesure que le contenu des réformes sociales se précise, les leaders syndicaux et patronaux sont de plus en plus nombreux à éprouver un sentiment désagréable : celui d'être relégué au statut d'exécutant – voire de potiche. Deux dossiers alimentent leur amertume : la transformation de l'assurance-chômage et celle de la formation professionnelle, qui vont, de facto, déboucher sur une reprise en main par l'Etat de dispositifs au sein desquels les organisations d'employeurs et de salariés occupaient, jusqu'à présent, une position cardinale. Il s'agit là d'un tournant, pleinement assumé par l'exécutif.

Muriel Pénicaud l'a d'ailleurs exprimé avec netteté, il y a quelques jours, dans un entretien au quotidien *L'Opinion* : « *A chacun son rôle* », a lancé la ministre du travail. Elle l'a dit, de façon encore plus directe, dans une interview publiée peu de temps après par l'hebdomadaire *Le Point* : « *L'intérêt général relève du gouvernement et du Parlement élu par le peuple, même s'ils n'en ont pas le monopole. Pour l'atteindre, il faut parfois bousculer les corps intermédiaires.* » Et d'ajouter : « *C'est une question de partage entre la démocratie sociale et la démocratie politique.* »

Tutelle des pouvoirs publics

Une rhétorique évidemment en phase avec la doctrine du président de la République : « *C'est chacun sa place, nous ne sommes pas dans une logique de cogestion, affirme-t-on à l'Elysée. Nous avons indiqué aux partenaires ce sur quoi nous nous étions engagés. Nous pensons être dépositaires de l'intérêt général.* »

A l'heure actuelle, l'assurance-chômage est gérée par l'Unédic, une association paritaire que le patronat et les syndicats copilotent. Ceux-ci négocient, à intervalle régulier, des « *conventions* » pour fixer les conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi, tout en veillant aux équilibres financiers du régime. Problème : depuis la crise de



Denis Gravouil, chef de file de la délégation CGT pour la négociation sur l'assurance-chômage, le 22 février. JACQUES DEMARTHON/AFP

2008, l'Unédic est dans le rouge, même si ses comptes tendent à s'améliorer. C'est dans ce contexte que la gouvernance du système va être modifiée, d'autant que, comme l'a souligné M^{me} Pénicaud dans *Le Point*, « *l'Etat garantit la dette de l'assurance-chômage* » (33 milliards d'euros).

La réforme portée par le ministre du travail ouvre la voie à un encadrement beaucoup plus strict du régime : en amont de chaque négociation sur les conventions, un document précisera la trajectoire financière à respecter mais abordera aussi – fait plus surprenant – les règles relatives à l'allocation chômage. Il s'agit de « *responsabiliser* » l'ensemble des protagonistes – « *les partenaires*

sociaux » mais aussi « *l'Etat* », justifie-t-on dans l'entourage de M^{me} Pénicaud. Cette affirmation de la tutelle des pouvoirs publics est aussi légitimée par le fait que le financement de l'assurance-chômage va profondément évoluer : les cotisations salariales seront supprimées et compensées par de la CSG, qui est une forme d'impôt. D'où cet argument massue, invoqué par une source au sein de l'exécutif : « *L'Etat entre au capital de l'Unédic.* »

S'agissant de la formation professionnelle, les prérogatives des organisations de salariés et d'employeurs sont, là aussi, plus qu'écornées. Jusqu'à maintenant, elles exerçaient leur pouvoir dans des instances nationales, qui vont

être fondues dans une seule et même agence (France Compétences), laquelle sera constituée de plusieurs collèges, dont un pour l'Etat. En outre, la tuyauterie financière est placée sous le contrôle d'acteurs publics : les fonds consacrés à la formation continue seront, en effet, recueillis par le réseau de Urssaf et non plus par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), que le patronat et les syndicats coadministrent.

«Bouc émissaire»

Du coup, des voix s'élèvent pour dénoncer l'amointrissement de la place dévolue aux partenaires sociaux. « *Le gouvernement a inventé le paritarisme étatisé* », grince Jean-Claude Mailly. Selon

le secrétaire général de FO, les réformes à venir remettent en cause le rôle des syndicats « *au niveau interprofessionnel* » ; elles s'inscrivent dans une logique de « *libéralisme économique et d'autoritarisme social* ».

« *Le gouvernement veut faire évoluer le paritarisme de gestion, à l'Unédic et dans les OPCA ? Pourquoi pas, enchaîne Véronique Descacq, la numéro deux de la CFDT. Mais la méthode qu'il emploie pose problème. Il donne l'impression de vouloir casser pour casser, en tenant un discours de bouc émissaire et en critiquant constamment les corps intermédiaires.* » La responsable cédétiste a des mots extrêmement durs sur la position de l'exécutif qui re-

« **Le gouvernement a inventé le paritarisme étatisé** »

JEAN-CLAUDE MAILLY
secrétaire général de FO

vient à soutenir « *que l'Etat va s'occuper de tout et que le fonctionnement des dispositifs en sera amélioré, ce dont il est permis de douter* ». « *C'est un peu bête, un peu populiste, juge-t-elle. Sur la formation professionnelle, il a agi en catimini, en marchant sur les partenaires sociaux, quitte – presque – à les humilier.* » Denis Gravouil (CGT) y voit une forme de « *mépris pour les organisations syndicales et patronales* ».

Du côté patronal, les commentaires sont un peu moins abrasifs, tout en laissant clairement entrevoir des interrogations. Le gouvernement a raison de « *bousculer s'il estime qu'on ne va pas assez loin* », confie-t-on au Medef. Mais se pose dès lors la question de savoir si « *ça vaut le coup de demeurer dans un système où nous ne sommes pas en responsabilité et où on sert de faire-valoir* ». « *Si l'Etat veut prendre la main, qu'il le fasse, complète François Asselin, le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises. Mais je dis attention : ça peut être dangereux à moyen et long terme.* »

Au ministère du travail, on reconnaît que les réformes entraîneront « *un encadrement du paritarisme pour ce qui est de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle* ». Mais on fait aussi observer que le mouvement inverse se produit sur le champ de l'alternance : « *Le paritarisme est renforcé* », plaide-t-on en faisant allusion aux compétences nouvelles confiées sur l'apprentissage aux branches professionnelles – donc au patronat et aux syndicats. Ces derniers le savent mais ne s'en satisfont pas, visiblement, et considèrent qu'ils sont mis au pas. ■

SARAH BELOUEZZANE
ET BERTRAND BISSUEL

PRISON Un système de corruption mis au jour à Fresnes

Sept hommes, dont un directeur et un surveillant de la prison de Fresnes (Val-de-Marne), deux détenus et un aumônier de prison juif, ont été placés en garde à vue, lundi 26 mars, en raison de leur appartenance présumée à un réseau de corruption. Les deux salariés de la prison « *sont soupçonnés d'avoir touché de l'argent en échange d'un traitement de faveur accordé à des détenus majoritairement membres de la communauté juive* », ont expliqué à l'AFP des sources proches de l'enquête. – (AFP)

TERRITOIRES Revitalisation des centres-villes : 222 villes retenues

Le plan gouvernemental de revitalisation des centres-villes, baptisé « *Action cœur de ville* », bénéficiera à 222 villes de taille moyenne, a déclaré, mardi 27 mars, le gouvernement. Lancé mi-décembre 2017, le plan annoncé par Jacques Mézard, le ministre de la cohésion des territoires, doit permettre de mobiliser plus de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour ramener notamment des habitants et des commerces dans les cœurs de ville désertés. – (AFP)

Le front syndical ne prend pas pour la journée du 19 avril

Force ouvrière a rejeté la possibilité de participer à la mobilisation. La stratégie de la CGT, qui se retrouve isolée, interroge

La grande manifestation du 19 avril a déjà du plomb dans l'aile. Lundi 26 mars, Force ouvrière a fait savoir qu'elle ne participerait pas à la journée d'action interprofessionnelle souhaitée par la CGT. « *Je ne vois pas pourquoi on irait* », a déclaré son secrétaire général, Jean-Claude Mailly, sur Public Sénat. « *On n'a pas l'habitude de répondre à des convocations. Quand il y a des initiatives de ce type, on en discute avant, on se voit, on se téléphone, on se coordonne. Là, c'est leur choix* », a-t-il ajouté, assurant avoir appris la date de cette mobilisation à la radio.

Cette dernière a été évoquée lors d'une réunion le 19 mars à laquelle la centrale de Montreuil (Seine-Saint-Denis) avait convié les autres syndicats. Mais seules la FSU, Solidaires et des organisations de jeunesse s'y sont rendues. Fonctionnaires, cheminots, retraités, personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) : le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, fait le pari que la contestation ira grandissante à partir du 3 avril, quand les agents de la SNCF débiteront leur grève en pointillé de deux jours sur cinq pour protester contre la

réforme ferroviaire. « *On s'est calé sur une date de grève des chemins, précise Fabrice Angei, du bureau confédéral de la CGT. Il s'agit de la mise à disposition d'une date pour faire converger les luttes sectorielles, pas de dire "tous derrière le panache de la CGT". On ne peut pas attendre indéfiniment face à un gouvernement qui veut passer ses réformes à toute vitesse.* »

«Deux handicaps»

Ce choix, annoncé au soir des manifestations du 22 mars, est loin de faire l'unanimité, y compris parmi ceux qui s'étaient déplacés au siège de la CGT trois jours plus tôt. « *Nous sommes favorables à une date interprofessionnelle en avril mais il faut prendre garde à ce que ce soit un point d'appui pour toutes les mobilisations déjà existantes et non pas que ça produise l'effet inverse* », note Eric Beynel, porte-parole de Solidaires. Cette date présente à ses yeux « *deux handicaps* » : « *C'est pendant les congés scolaires de deux zones et ça semble loin du 3 avril.* »

Le 19 avril pose une autre difficulté à FO. Quatre jours plus tard, le syndicat tient son congrès à Lille. Après quatorze ans à la tête de la confédération, M. Mailly s'apprete à passer la main à Pascal

Pavageau, seul candidat à sa succession, qui ne mâche pas ses mots à l'égard de la politique du gouvernement dont il dénonce « *la logique de chacun pour soi* ». Si la ligne de FO pourrait évoluer à l'avenir, M. Mailly reste numéro un jusqu'au congrès.

Pour la CFDT, qui privilégie les mobilisations catégorielles, c'est également non. « *Nous ne donnerons aucune suite à la "proposition" de Philippe Martinez, indique Véronique Descacq, numéro deux du syndicat. Elle ne s'adresse pas à nous. Nous participons à plusieurs mouvements sectoriels mais il n'y a aucune raison de répondre à l'appel, balancé par la CGT, pour participer à une journée nationale d'action.* » Même réponse du côté de la CFE-CGC. « *L'engagement de la*

force militante est quelque chose de précieux, juge son président, François Hommeril. Je ne peux pas solliciter cet effort-là pour un slogan qui n'est pas lisible. »

Déjà, en 2017, M. Martinez avait pu froisser ses homologues en fixant seul, dès juin, la date de la première journée d'action contre les ordonnances réformant le code du travail au 12 septembre. Résultat : la centrale s'était retrouvée isolée, même si plusieurs syndicats partageaient bon nombre de ses critiques sur le fond. Pour les opposants internes, les mêmes causes produiront les mêmes effets. « *La méthode est aussi importante que le fond et Martinez, c'est un éléphant dans un magasin de porcelaine, déplore l'un d'eux. Si on veut pousser les autres organisations syndicales sur sa démarche, on n'envoie pas des convocations. Là, ça va être une démonstration de faiblesse.* »

Sa stratégie interroge aussi en dehors du syndicat. « *On a du mal à décoder la tactique de Martinez, souligne un dirigeant syndical. Ce n'est pas impossible qu'elle nous échappe car uniquement destinée à l'interne.* » Selon un bon connaisseur de la CGT, le numéro un de la confédération « *a conscience des problèmes mais a les mains liées*

« **Il n'y a aucune raison de répondre à l'appel de la CGT pour une journée d'action** »

VÉRONIQUE DESCACQ
numéro 2 de la CFDT

RAPHAËLE BESSE DESMOULIÈRES

Nouvelle-Calédonie : la question du référendum en débat

Les signataires de l'accord de Nouméa se réunissent pour discuter de la formulation proposée et de l'usage ou non du mot indépendance

NOUMÉA - correspondante

Mètre après mètre, le gouvernement tente de déminer le chemin qui mène jusqu'au référendum d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie. Le 20 mars, le Parlement a adopté, par un vote quasi unanime, une loi organique sur la très sensible composition de la liste électorale référendaire. La veille, à Nouméa, répondant à la demande formulée devant eux, le 5 décembre 2017, par Edouard Philippe, les élus du Congrès de Nouvelle-Calédonie ont fixé la date du référendum : dimanche 4 novembre.

Le propos liminaire des articles de la délibération a toutefois suscité un énième épisode de la guerre de tranchées à laquelle se livre la droite depuis des années. Jugeant le texte « trop repentant » sur les méfaits de la colonisation, les deux formations rivales proches de LR (Les Républicains calédoniens et Le Rassemblement-LR) ont voté contre le texte et en ont profité pour claquer la porte du groupe de travail baptisé « Sur le chemin de l'avenir », dont la mise en place avait été souhaitée par le premier ministre afin de préparer l'après-référendum.

La principale formation non-indépendantiste, Calédonie ensem-

ble (droite modérée), a en revanche voté à l'unisson avec les indépendantistes du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS). Les mêmes se sont entendus sur une charte des valeurs communes (républicaines, océaniques et chrétiennes) qu'ils devaient proposer, mardi 27 mars, au premier ministre, lors de la réunion à Matignon du comité des signataires de l'accord de Nouméa.

Nouvelle étape de la préparation du référendum, son ordre du jour est dominé par la question qui sera posée aux électeurs calédoniens. « Elle implique (...) une formulation binaire. Le champ des possibles est très limité », avait déclaré le chef du gouvernement. Dans son titre IX, l'accord de Nouméa du 5 mai 1998 prévoit que « la consultation [portera] sur l'accès à la pleine souveraineté ».

« Course à l'échalote »

Le gouvernement a souhaité que les élus calédoniens travaillent ensemble à la formulation de la question. Une mission qui s'est révélée impossible au vu des clivages. « Le libellé est simple pour nous. Les mots "pleine souveraineté" figurent bien dans l'accord. Je défie quiconque de me dire où se trouve le mot "indépendance", tonne Louis Mapou, chef du groupe UNI-FLNKS (indépendantiste) au Con-

Faire travailler ensemble les élus calédoniens s'est révélé une mission impossible au vu des clivages

grès. J'entends dire qu'il faut une certaine clarté. On finirait par laisser croire que les Kanak ne seraient pas capables de comprendre le terme "pleine souveraineté". » En aparté, des membres du FLNKS confient cependant craindre que l'« indépendance » effraie une frange de leur électorat.

A la tête du Rassemblement-LR, le sénateur Pierre Frogier refuse « que l'on demande aux Calédoniens s'ils veulent que la Nouvelle-Calédonie accède ou non à la pleine souveraineté ». « Maintenant, c'est projet contre projet, conviction contre conviction. C'est la France ou l'indépendance ! », assène ce signataire de l'accord de Nouméa. Sur le même registre, Sonia Backès, chef de file des Républicains calédoniens, réclame une question sans fioritures avec des bulletins de vote comportant en toutes lettres le mot « France ».

« L'expression "pleine souveraineté" est ambiguë », affirme celle dont les militants veulent « mettre une rouste aux indépendantistes ».

En revanche, le député Philippe Gomès (UDI, Agir et Indépendants), patron de Calédonie ensemble, estime que « les deux termes, "pleine souveraineté" ou "indépendance", sont possibles ». « La Constitution et l'accord de Nouméa utilisent uniquement les mots de "pleine souveraineté". Mais les précédentes consultations du même type, aux Comores et à Djibouti, utilisaient le mot "indépendance", rappelle-t-il. Le parlementaire accuse ses concurrents loyalistes de se livrer à « une course à l'échalote dans la perspective des élections provinciales de 2019, en misant sur des désordres qui feront prospérer leur radicalité ».

Dans ce contexte, tout porte à croire que les acteurs calédoniens s'en remettront à l'autorité de l'Etat pour trancher leurs chicanes et fixer la question du référendum. Mais ce défaut de consensus témoigne que, malgré vingt années de décolonisation pacifique, dont l'ultime ambition était l'émergence d'une communauté de destin, la société calédonienne demeure fracturée par un conflit aux allures indépassables : pour ou contre l'indépendance. ■

CLAUDINE WÉRY

Prélèvement à la source : le gouvernement maintient le calendrier

Le Medef demande un « moratoire », alors que la mesure est prévue pour le 1^{er} janvier 2019

Oui, c'est exclu. » Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, a confirmé, lundi 26 mars, qu'il n'y aurait pas de nouveau report de la réforme du prélèvement à la source. Dimanche, Pierre Gattaz, président du Medef, avait demandé « un moratoire » afin « que l'on puisse beaucoup mieux préparer ce sujet », avait-il précisé. A partir du 1^{er} janvier 2019, l'impôt sur le revenu sera donc bien, comme prévu, collecté directement par les entreprises sur les salaires et non plus un an plus tard, comme c'est le cas aujourd'hui. Annoncée sous le quinquennat Hollande, la réforme avait été reportée d'un an par la nouvelle majorité.

Lundi, M. Darmanin a pu se rendre compte lors d'un comité de suivi, à Beauvais, avec les représentants locaux du patronat, combien le sujet était sensible. Un an de plus ? « Cela aurait été nécessaire, estime Sébastien Covelli, qui gère une entreprise de boulangerie (six boutiques, quarante-cinq salariés). Ça fait deux ans qu'on nous en parle mais on n'a toujours pas la méthodologie. Tout va être fait dans la précipitation et le premier semestre 2019 sera compliqué à gérer. Par ailleurs, nous serons collecteurs de l'impôt, mais quelles contreparties aurons-nous ? »

Le gouvernement assure qu'un guide a déjà été envoyé aux entre-

prises, que le comité de suivi se réunira tous les mois et que 1500 expérimentations se dérouleront dans l'année. M. Darmanin a aussi rappelé que « beaucoup d'allègements de charges » ont été octroyés aux entreprises. Certes, a-t-il reconnu, la mise en œuvre de la réforme leur coûtera de « 300 à 400 millions d'euros ». Mais, d'un autre côté, l'obligation d'utiliser dorénavant la « déclaration sociale nominative » leur fera économiser 1,5 milliard d'euros. « Les économies, on ne les mesure pas », affirme cependant M. Covelli.

« Dans le bon sens »

Olivier Remoissonnet, directeur général de La Brosserie française, « seul fabricant français de brosses à dents », était également présent à la réunion. S'il regrette « une carence au niveau de l'Etat », il estime, lui, qu'il ne faut pas attendre : « Quand une démarche va dans le bon sens, il faut y aller. Même si les choses se font dans la douleur. »

Lundi soir, en tout cas, le Medef a réitéré ses réserves, demandant dans un communiqué que l'impôt soit « prélevé directement par le fisc sur le compte du contribuable ». « Les entreprises n'ont ni l'envie ni les moyens de se transformer en conseiller fiscal de leurs salariés », précise l'organisation patronale. ■

BENOÎT FLOC'H

A STAR ALLIANCE MEMBER



Bienvenue en terre inconnue : le monde.

L'Asie à partir de 409 €*

Nonstop you
Rien que pour vous

Lufthansa

ASSISES DE LA MATERNELLE

Ecole maternelle : « Un enfant qui joue apprend mieux »

À la rentrée 2019, l'école sera obligatoire à partir de 3 ans. Pour Jean-Michel Blanquer et Boris Cyrulnik, la maternelle doit être un lieu de socialisation et d'épanouissement

ENTRETIEN

Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, a chargé le neuropsychiatre Boris Cyrulnik d'organiser et d'animer les Assises de la maternelle, les 27 et 28 mars. Tous deux en décryptent les enjeux, à commencer par l'annonce faite, ce mardi, par Emmanuel Macron, à l'ouverture de cet événement : l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans.

Le président de la République a annoncé, en ouverture des Assises de la maternelle, l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, contre 6 ans aujourd'hui. Quelle est la portée de cette annonce ?

Jean-Michel Blanquer Depuis les lois Ferry de 1882, on n'a connu que trois étapes d'allongement de la scolarité obligatoire, progressivement portée de 12 à 16 ans. En abaissant à 3 ans l'âge de l'entrée à l'école, on agit sur l'amont pour la première fois. Cette annonce a une portée symbolique forte, mais aussi des conséquences pratiques fondamentales : elle reconnaît l'importance décisive des premières années de vie pour les apprentissages. On en avait l'intuition depuis plusieurs siècles ; on en a désormais la démonstration grâce aux sciences cognitives, et notamment la psychologie.

Concrètement, qu'est-ce que cela va changer, alors que la quasi-totalité des enfants fréquente déjà les bancs de la maternelle ?

J.-M. B. Si 97 % des élèves sont déjà scolarisés à 3 ans, près de 25 000 enfants ne fréquentent pas la maternelle. Par ailleurs, cette

moyenne nationale cache des réalités territoriales disparates. Dans certains départements d'outre-mer, nous n'allons pas au-delà de 70 %. En Corse, le ratio atteint 87 %, et à Paris, 93 %. Une école maternelle rénovée peut être bénéfique à tous, notamment pour compenser les inégalités pour les enfants les plus défavorisés.

Cela fait des années que l'on oppose la pédagogie du jeu à la pédagogie des préapprentissage. Peut-on sortir de cette querelle ?

J.-M. B. Il est temps de dépasser le débat stérile tendant à opposer les enjeux d'épanouissement aux enjeux de connaissances. L'enfant arrive en maternelle avec une curiosité en éveil. Au nom du bonheur, on voudrait se détacher des enjeux scolaires, alors qu'on peut, très tôt, développer chez l'enfant le langage et même une conscience prégrammaticale en misant sur le jeu, la lecture à voix haute, les contes mimés...

Boris Cyrulnik Ces querelles philosophiques m'étonnent. On devrait apprendre dans l'ennui ; le jeu ne serait que perte de temps... Les recherches en sciences cognitives montrent le contraire : l'enfant qui joue apprend mieux, l'enfant qui pratique la musique accède au langage et à la socialisation plus tôt, plus facilement. Plus un enfant est porté par un environnement sécurisant, plus il explore, s'ouvre et prend plaisir à apprendre.

L'école maternelle pour laquelle vous plaidez met la langue au premier plan. Faut-il si tôt dans la scolarité insister sur le français, quitte à transformer, comme le redoute une frange des enseignants, la maternelle en « antichambre » du CP ?



« L'ANNONCE D'UNE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE DÈS 3 ANS RECONNAÎT L'IMPORTANCE DÉCISIVE DES PREMIÈRES ANNÉES DE VIE POUR LES APPRENTISSAGES »

JEAN-MICHEL BLANQUER
ministre de l'éducation nationale

B. C. Le langage est un enjeu fondamental : comprendre les mots, leur sens, rend capable de représentations abstraites tout en développant la capacité d'être en relation. Cela ne peut que participer à construire la confiance en soi de l'enfant et le motiver à apprendre, découvrir. L'école offre un véritable bain langagier, que ce soit par les professionnels adultes qui participent à sa vie que par les relations des enfants entre eux : c'est un élément capital, notamment pour ceux n'ayant peut-être pas pu profiter d'une richesse langagière avant leur arrivée à l'école.

J.-M. B. La maternelle ne doit pas avoir peur de se fixer comme objectif l'enrichissement du vocabulaire, la maîtrise du plus de mots possible à un moment de la vie où cela est à la fois facile et structurant. Il ne s'agit pas d'apprendre à nos tout-petits des listes de vocabulaire. Non : ils peuvent se familiariser avec les mots et même la syntaxe en jouant ou en chantant. Ne pas se saisir de cet enjeu, c'est renoncer à lutter contre la première inégalité entre les enfants, qui est le nombre de mots qu'ils maîtrisent – ou non – à 6 ans.

Chaque enfant doit, à cet âge, pouvoir entrer dans la lecture et l'écriture, mais à son rythme. Cela peut plaider en faveur de classes mêlant les âges – nous en débattons.

La place essentielle de la langue ne vient-elle pas d'être réaffirmée dans les nouveaux programmes scolaires ?

J.-M. B. Je ne crois pas nécessaire de revoir en profondeur les programmes scolaires, même si des infléchissements ou des ajustements s'avèreront peut-être nécessaires. Les programmes sont vivants et il est donc normal que certaines choses évoluent à la lumière des débats que nous aurons.

Les enseignants de maternelle ont le même statut, la même formation, et passent le même concours que leurs collègues de l'élémentaire. Faut-il rompre avec cela ? Une certification spécifique s'impose-t-elle ?

B. C. Les professeurs des écoles, recrutés à bac + 5, ont déjà un niveau universitaire élevé. Ce niveau est-il pour autant adapté à l'accueil de jeunes enfants ? A 3 ans, les enfants débutent à peine l'aventure de la parole ; ils parlent généralement depuis dix mois. Au premier jour d'école, un tiers d'entre eux, exposés à des difficultés psychiques ou sociales (deuil, précarité, violences conjugales), sont inhibés ou « insécures », selon l'anglicisme que je m'autorise. L'enjeu pour l'école est d'introduire de l'affect afin d'aider

LES CHIFFRES

788 000

Nombre approximatif d'enfants scolarisés à 3 ans, l'âge de l'entrée en petite section de maternelle, à la rentrée 2016.

25 000

Nombre estimé d'enfants non scolarisés à 3 ans.

25,5

Nombre moyen d'enfants face à un enseignant.

1 000

Nombre estimé de postes « équivalent temps plein » qui seront nécessaires à la scolarisation de tous les enfants dès 3 ans. (Source : service statistiques du ministère de l'éducation nationale)

Pour les enseignants, des « lignes rouges » à ne pas franchir

La communauté éducative s'inquiète notamment que les enfants de 2 ans ne puissent plus être accueillis

A la veille des assises de la maternelle, convoquées mardi 27 et mercredi 28 mars, les pronostics sur la future maternelle allaient bon train. Y aura-t-il des dédoublements en maternelle comme dans certaines classes de CP ? L'introduction de « listes de mots » ou d'une deuxième langue vivante ? Une certification spécifique pour les professeurs de maternelle ? Des inflexions dans les programmes ? En amont, personnels et parents d'élèves ont fait état de leurs questionnements autant que des « lignes rouges » qu'ils ne veulent pas voir franchies. Enfin, l'annonce de l'instruction obligatoire à 3 ans, à la rentrée 2019, contre 6 ans actuellement, signera-t-elle la fin de la scolarisation dès deux ans ?

La place des sciences cognitives Les syndicats, qui regrettent de ne pas avoir été associés à ces assises, font de leur programmation une

lecture critique. « D'un exposé à l'autre, il n'y a guère de débat, mais l'expression d'une culture de l'entre-soi », tacle-t-on au SNUipp. « Peu de contradictoire », renchérit-on du côté des professeurs de maternelle. Mémoire de l'enfant, sommeil, musique, émotions... Les sujets convoqués font, disent-ils, la part belle aux sciences cognitives, au détriment des sciences de l'éducation. « On peut imaginer, demain, que l'utilisation de logiciels, de protocoles ou d'outils cognitifs primera, en classe, sur la formation de l'enseignant », avance-t-on dans les rangs de la FCPE.

Si M. Blanquer n'a jamais caché son intérêt pour ce pan, récent, de la recherche, l'inquiétude des personnels est montée d'un cran avec la nomination, en novembre 2017, du professeur de psychologie cognitive Stanislas Dehaene à la tête d'un conseil scientifique de l'éducation nationale. Un appel lancé, dans la foulée, par le SNUipp-FSU

pour « développer et diffuser la recherche, toute la recherche, dans tous les domaines intéressant l'école » a été signé par une cinquantaine de personnalités de renom... dont le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, choisi par le ministre pour animer ces assises.

« Primarisation » et « système intégré » En mettant l'accent sur la « maternelle du langage », M. Blanquer s'attend-il à ce que les enseignants fassent usage des « listes de mots » introduites, en 2008, du temps de Xavier Darcos ? La question est en tout cas posée par le SNUipp-FSU, qui redoute une pression accrue sur la dernière année de maternelle, transformée en « antichambre » du CP. La mise en place, sous la gauche, d'un cycle englobant les trois années de maternelle, quand, auparavant, la grande section était rattachée au CP et au CE1, entend lutter contre ce phé-

nomène. « A l'échelle de l'OCDE, on note la tendance à faire de la dernière année de maternelle un pré-CP obligatoire, mais avec une pédagogie adaptée », souligne Eric Charbonnier, analyste auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Une autre tendance à l'échelle internationale fait tiquer le monde enseignant : l'essor d'un « système intégré » d'accueil des jeunes enfants, de 1 à 5-6 ans, adopté en Allemagne, au Royaume-Uni... Une note que vient de publier France Stratégie, organisme de conseil placé auprès de Matignon, plaide pour cette architecture nouvelle.

La remise en cause de l'école à 2 ans La gauche, qui l'avait affichée comme une priorité, n'a pas tenu sa promesse d'en accroître la part : à l'âge de 2 ans, moins de 12 % des enfants sont aujourd'hui accueillis en maternelle, ratio qui

stagne depuis 2011, contre plus de 30 % dans les années 1990. Or, à écouter la communauté éducative, la baisse pourrait reprendre. « Pour permettre les dédoublements en CP, on puise dans tous les viviers, affirme-t-on au SNUipp, celui de la préscolarisation, comme celui des remplaçants, des maîtres spécialisés ou sumuméraires. » Au cabinet du ministre, on fait valoir des « retours très contrastés » sur le sujet. « Quand vous proposez une classe de toute petite section, que les locaux sont adaptés, scolariser un enfant avant 3 ans a du sens, mais, si c'est pour mêler une poignée de tout-petits à une classe lambda, on en arrive vite à un constat d'échec », assure Fanny Anor, conseillère spéciale de M. Blanquer. Sur ce sujet, dit-elle, le « pragmatisme » doit prévaloir : l'accueil à 2 ans peut se faire aussi bien en maternelle qu'en crèche ou en jardin d'enfants. ■

M. BA.



Jean-Michel Blanquer et le neuro-psychiatre Boris Cyrulnik, le 26 mars, au ministère de l'éducation nationale, à Paris.

ED ALCOCK/MYOP POUR « LE MONDE »

ces enfants à entrer dans les apprentissages. Cela peut très vite être réparé ! Formés à ce qu'on appelle la « théorie de l'attachement », les enseignants mais aussi les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) peuvent être des personnes-ressources pour accompagner, voire porter les enfants qui en ont le plus besoin.

J.-M. B. l'ai préconisé, par le passé, une certification spécifique pour les enseignants de maternelle. On verra si cette idée ressort des assises. Entre la maternelle et l'élémentaire, il y a, de fait, une différence mais certainement pas une frontière étanche. Il faut conserver le même statut et pouvoir continuer à passer d'un univers à un autre.

Des syndicats d'enseignants craignent que la scolarisation avant 3 ans soit abandonnée...

B. C. A 2 ans, si deux tiers des enfants sont déjà prêts à mettre en jeu cette transaction entre le « chez soi » et le monde de l'école, manifestant un plaisir d'explorer ce nouvel univers, un petit pourcentage – de l'ordre de 20 % – aurait besoin de gagner encore en maturité et peut manifester un syndrome psycho-traumatique en intégrant précocement une classe. Cela plaide pour ne pas faire de l'école à 2 ans une obligation.

J.-M. B. Le débat est ouvert. Dans certains cas, l'école à 2 ans peut fonctionner, mais cela ne peut être vu comme l'alpha et l'oméga. Le maître mot, en la matière, est le pragmatisme. Il faut une approche au cas par cas.

On sait aujourd'hui que les apprentissages précoces peuvent être pénalisés par l'exposition des enfants aux écrans. Que faire pour y remédier ?

J.-M. B. Notre société souffre d'une addiction généralisée aux écrans. Il faut se saisir de ce problème pour ce qu'il est, une question de santé publique, dans le dialogue avec les parents. Cela ne veut pas dire que le numérique doit être absent de l'école, mais il faut être attentif à ne pas survaloriser les nouvelles technologies à un âge trop précoce.

B. C. Devant un écran, l'enfant est passif. Il est médusé, littéralement, et il n'apprend rien. Or, les enfants ont déjà, avant de parler, un tour de parole, un « tour de babil », si vous me permettez ce jeu de mots lacanien, qui fait que l'enfant se synchronise avec l'adulte même dans l'échange préverbal. A 3 ans, il sait « parler avec ». Un enfant devant un écran est privé de ce type d'échanges. Cela ne pose pas seulement problème pour l'acquisition du langage, mais aussi dans le développement des capacités relationnelles. Aujourd'hui, on peut mesurer le développement de l'empathie en observant le cerveau des enfants. Or, devant un écran, il ne se passe plus rien. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MATTEA BATTAGLIA ET VIOLAINE MORIN

A Paris, un « bonus ZEP » pour entrer au lycée

Les élèves ayant passé quatre ans dans un collège de l'éducation prioritaire seront récompensés

Comment, dans une académie aussi ségréguée que Paris, permettre aux « publics scolaires » de se mélanger ? Comment concilier le discours officiel d'une « même école pour tous », avec les effets de réputation des établissements, et le fait que certains, parmi les 115 lycées parisiens, sont clairement plus attractifs que d'autres ? La question est particulièrement vive dans le district « est » de la capitale, qui cumule plus d'élèves (40 %), plus de boursiers (31 %), plus de lycées.

Pour asseoir sa politique de mixité, en particulier dans ces établissements qui ploient sous les demandes d'inscription (Hélène-Boucher, Charlemagne, Sophie-Germain...), Paris joue sur le paramétrage du logiciel d'affectation par le Net, plus connu sous le nom d'Affelnet. Nouveauté de cette session 2018, un « bonus éducation prioritaire », valant pour 480 points sur 24 000 au total, va être introduit à titre expérimental. Concrètement, des élèves ayant effectué leurs quatre années de collège dans l'un des 30 établissements labellisés REP ou REP+ de la capitale (les réseaux d'éducation prioritaire simples ou renforcés) pourront se prévaloir de ces points en plus. « Un bonus réservé aux non-boursiers, les boursiers pouvant, eux, compter sur 4 800 points supplémentaires, suivant un ratio inchangé par rapport à l'année dernière », précise Jean-Michel Coignard, directeur de l'académie de Paris. Façon de dire que les deux bonus ne se cumulent pas.

Pour quels effets ? « Difficile à prédire en amont », répond Julien Grenet, chercheur à l'École d'économie de Paris, en rappelant que ce bonus n'a de sens « qu'en parallèle avec les expérimentations lancées il y a un an pour déségréguer les collèges de l'Est parisien ». Deux secteurs multicollèges ont ainsi été lancés dans le 18^e arrondissement, un dans le 19^e, tandis qu'a été redessinée la carte scolaire dans une partie du 17^e arrondissement. Près d'un millier d'élèves, sur les 12 000 qui font le saut de la 3^e à la 2^{de} générale ou technologique, pourraient être concernés par ce nouveau bonus. « C'est un coup de pouce », fait-on valoir au rectorat, au bénéfice de jeunes dont les familles ont, au collège, « joué le jeu du public » et refusé la « fuite dans le privé ». « On a fait tourner l'algorithme à blanc à partir des vœux formulés en 2017, reprend M. Coignard. Cela a permis d'améliorer légèrement le résultat final pour 900 élèves. » Parmi eux, 200 auraient pu obtenir leur premier vœu grâce au nouveau bonus.

« Lycées de niveaux »
Du côté des fédérations de parents d'élèves, on s'interroge pourtant sur la portée de ce changement. « Pas sûr que cela modifie vraiment la donne pour les enfants qui en bénéficient, avance Samuel Cywie, de la PEEP Paris. En revanche, pour des jeunes qui n'en bénéficieraient pas parce qu'ils n'ont passé qu'un an ou deux dans un collège de ZEP, et pas les quatre années, ou qui ont échappé à cette labellisation à une

Près d'un millier d'élèves pourraient être concernés par ce bonus

rue près, quel est le message que l'institution leur envoie ? Eux auront vraiment le sentiment d'une discrimination. »

« Certains collèges parisiens hors REP ont aussi des problèmes et sont évités par les parents », fait valoir Jean-Jacques Renard, vice-président de la FCPE Paris, qui défend des « bonus différenciés selon les catégories d'établissements, avec un gain de plus en plus substantiel pour les collèges les plus difficiles ». C'est tout le paramétrage d'Affelnet qui, pour la principale fédération de parents d'élèves, ne résout pas, aujourd'hui, le problème des « lycées de niveaux ».

Affelnet n'en est plus à sa première polémique. En 2017, c'est l'introduction, dans le sillage de la réforme du collège portée par la gauche, d'une évaluation des compétences du « socle commun », surpondérée par rapport aux notes (respectivement 60 % et 40 % des points), qui avait déstabilisé les familles. Et pas qu'elles : il se disait alors que certains principaux de collège avaient attribué le maximum de points à leurs élèves – phénomène relayé par le syndicat SNPDEN-UNSA –, d'autres pas. Pour y remédier, un rééquilibrage dans la répartition des points est

prévu cette année : l'évaluation du « socle commun » et les bulletins de notes en 3^e compteront « à 50/50 ». Mise en place par le ministère de l'éducation, l'évolution concerne toutes les académies.

Autre controverse, celle autour du « bonus boursier » : des parents se plaignent d'un algorithme qui fait passer leurs enfants « après », même avec de très bons résultats scolaires, quand il ne les contraint pas à intégrer un lycée qu'ils ne souhaitent pas. La situation du lycée Turgot (Paris, 3^e), contraint d'accueillir 83 % de boursiers en classe de 2^{de} il y a deux ans, a montré les limites du système. L'introduction de seuils, en 2017, a permis de rectifier la situation, plaide-t-on au rectorat. Pour les autorités académiques, un chiffre résume l'efficacité d'Affelnet : plus de 8 élèves sur 10 obtiennent l'un de leurs trois premiers vœux.

Et l'expérimentation du « bonus éducation prioritaire » ne serait qu'une étape : le redécoupage de la capitale en quatre districts pourrait évoluer, si tant est qu'aboutisse la réflexion, désormais amorcée, sur une resectorisation tenant compte des temps de transports. « A partir d'un collège, on est en train de mesurer quels sont les lycées que les élèves peuvent atteindre en trente minutes par le bus ou le métro, explique M. Coignard. Ça amène à une autre vision des limites des districts. » Un préalable à la disparition des secteurs que réclame aujourd'hui une frange des familles ? A voir. ■

M. BA. ET V. MO.

Avis juridique important de la United States District Court for the Southern District of New York (Tribunal fédéral de première instance des États-Unis pour le District Sud de New York)

Si vous avez précédemment acheté ou de toute autre manière acquis certains titres de Petrobras, il est possible que vous soyez en droit de recevoir un paiement en numéraire à la suite d'un règlement d'un recours collectif.

Deux règlements proposés ont été convenus dans le cadre d'un recours collectif en valeurs mobilières intenté par des investisseurs contre Petrobrás Brasileiro S.A. (« Petrobrás ») et un certain nombre de ses sociétés affiliées, assureurs, auditeurs externes et administrateurs et dirigeants actuels et anciens. Les règlements portent sur certains titres émis par Petrobrás. Petrobrás, l'Assureur mis en cause et PricewaterhouseCoopers Auditores Independentes (« PwC Brazil ») nient toutes les allégations portées à leur encontre concernant d'éventuels actes répréhensibles, des accusations sur lesquelles la District Court ne s'est pas prononcée.

Si vous avez soumis une demande d'exclusion en réponse à l'avis d'instance de recours collectif précédemment envoyé et daté du 9 mai 2016, vous êtes partie au Recours et devez soumettre une nouvelle demande d'exclusion si vous ne souhaitez pas être concerné par ce Recours.

Suis-je concerné par les Règlements proposés ? Nous vous invitons à consulter le site Internet www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com afin de déterminer si vous appartenez au Recours collectif. Le Recours collectif concerne toute personne qui :

- (a) entre le 22 janvier 2010 et le 28 juillet 2015 inclus (la « Période visée par l'action de groupe »), a acheté ou de toute autre manière acquis des Titres de Petrobrás, y compris des titres de créance émis par PifCo et/ou PGF, à la Bourse de New York ou conformément à d'autres Transactions visées ; et/ou
- (b) a acheté ou de toute autre manière acquis des titres de créance émis par Petrobrás, PifCo, et/ou PGF, dans des Transactions visées, directement dans, conformément à et/ou susceptibles d'être liées à une offre publique du 13 mai 2013 enregistrée aux États-Unis et/ou une offre publique du 10 mars 2014 enregistrée aux États-Unis avant que Petrobrás n'ait mis à disposition de ses détenteurs de titres, de manière générale, un compte de résultat couvrant une période d'au moins douze mois débutant après la date d'entrée en vigueur des offres (le 11 août 2014 dans le cas de l'offre publique du 13 mai 2013 et le 15 mai 2015 dans le cas de l'offre publique du 10 mars 2014).

Aux fins des Règlements, l'expression « Transaction visée » désigne toute transaction répondant à l'un des critères suivants :

- (i) toute transaction portant sur un Titre de Petrobrás inscrit à la cote de la Bourse de New York (« NYSE ») ;
- (ii) toute transaction portant sur un Titre de Petrobrás compensé ou réglé par l'intermédiaire du système d'inscription en compte du Dépositaire ; ou

- (iii) toute transaction portant sur un Titre de Petrobrás auquel s'applique la législation américaine sur les valeurs mobilières, y compris aux termes de la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Morrison v. National Australia Bank*, 561 U.S. 247 (2010).

La définition complète du Recours collectif, ainsi que l'ensemble des listes des Titres de Petrobrás admissibles pour répondre aux critères (i), (ii) et (iii) sont disponibles sur : www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com.

Que prévoient les Règlements ? Petrobrás, l'Assureur mis en cause et PwC Brazil ont convenu de Règlements dont la valeur cumulée s'élève à 3 milliards de dollars américains (3 000 000 000 USD). Le règlement proposé peut donner lieu au versement d'un paiement en numéraire en fonction des titres que vous avez achetés ou acquis, du nombre de titres admissibles que vous avez achetés ou acquis, et de la date d'achat ou d'acquisition des titres admissibles.

Comment puis-je obtenir un paiement ? Pour recevoir un paiement, vous devez soumettre une Preuve de réclamation affranchie ou envoyée au plus tard le **9 juin 2018**. Consultez le site Internet et remplissez une Preuve de réclamation en ligne, ou téléchargez le document correspondant et envoyez-le par courrier électronique.

Quelles sont mes autres options ? Si vous ne souhaitez pas être lié par le Règlement, vous devez soumettre par écrit une Demande d'exclusion, laquelle devra être reçue au plus tard le **27 avril 2018**. En l'absence de demande d'exclusion de votre part, vous renoncez à toute réclamation que vous pourriez avoir contre Petrobrás, l'Assureur mis en cause et PwC Brazil, ainsi qu'un certain nombre d'autres Parties libérées. Vous êtes en droit de contester le Règlement en soumettant une opposition écrite reçue au plus tard le **11 mai 2018**. Vous ne pouvez pas à la fois demander votre exclusion du Règlement et contester celui-ci. **La version intégrale de l'Avis, disponible sur le site Internet indiqué ci-dessous, explique comment soumettre une demande d'exclusion ou une opposition.** Le tribunal tiendra audience le **4 juin 2018** pour décider s'il approuve le Règlement et la demande d'attribution d'honoraires pouvant atteindre 9,5 % du montant total du Règlement, soit 285 000 000,00 USD, et une indemnité compensatrice d'un montant maximal de 400 000 USD pour les Représentants. Vous pouvez vous présenter à l'audience ou être représenté par un avocat engagé par vos soins, mais n'y êtes pas tenu. Pour plus d'informations, y compris concernant l'allègement, l'admissibilité et la renonciation aux réclamations, appelez le numéro ou consultez le site Internet ci-dessous.

1-855-907-3218

www.PetrobrasSecuritiesLitigation.com

Meurtre de Mireille Knoll : la piste antisémite retenue

Deux jeunes hommes ont été mis en examen trois jours après l'homicide sordide d'une octogénaire à Paris

Le parquet de Paris a retenu, lundi 26 mars, la piste de l'assassinat antisémite, trois jours après la découverte du corps lardé de coups de couteau et en partie calciné, d'une femme âgée de 85 ans de confession juive, à son domicile parisien. Une information judiciaire a été ouverte le même jour pour « assassinat à raison de l'appartenance vraie ou supposée de la victime à une religion et sur personne vulnérable ». Deux jeunes hommes ont été mis en examen, lundi soir, pour « homicide volontaire » avec la même circonstance aggravante notamment en raison, selon nos informations, des déclarations en garde à vue de l'un d'entre eux. Les chefs de « vol aggravé » et de « dégradation » ont également été retenus. Ils ont été placés en détention provisoire.

Dans la résidence où vivait Mireille Knoll, à Paris, le 27 mars.

NICOLAS KRIEF/
DIVERGENCE
POUR « LE MONDE »



Forte émotion

Selon les premiers éléments de l'enquête, Mireille Knoll, malade, handicapée par une mobilité très réduite, a été retrouvée morte, sur son lit, dans des conditions particulièrement sordides. Ce sont les sapeurs-pompiers qui l'ont découverte les premiers, vers 18 h 30 vendredi, après avoir été alertés d'un incendie dans l'immeuble du 11^e arrondissement où elle résidait. Cinq départs de feu volontaire ont été comptabilisés dans l'appartement. Mireille Knoll était une rescapée de la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942. Elle y avait échappé de peu en réussissant à regagner la zone libre grâce au passeport brésilien de sa mère. Elle vivait seule depuis le décès de son mari, rescapé de la Shoah.

Après le drame, l'enquête de voisinage a rapidement permis aux policiers de remonter à un premier individu, un voisin de l'octogénaire. Elle le connaissait depuis son enfance. Agé de 27 ans, celui-ci avait ses habitudes chez

elle. Un des fils de M^{me} Knoll a même indiqué qu'il avait vu le suspect en compagnie de sa mère, le jour du drame. Celui-ci était connu des services de police pour des faits de viol et d'agression sexuelle sur la fille mineure de l'aide à domicile de l'octogénaire. Il a été interpellé au lendemain des faits, samedi 24 mars, alors qu'il se rendait à nouveau sur le lieu du crime.

Un deuxième jeune homme âgé de 21 ans a été interpellé durant le week-end, près de l'opéra Bastille. Il est soupçonné d'avoir été présent au moment de l'assassinat. Sans domicile fixe, son arrestation a nécessité un important dispositif de surveillance et la mobi-

lisation de la brigade de recherche et d'intervention. Il était largement connu des services de police, en particulier pour des faits de violence, de menace, et de vols avec effraction.

A ce stade de l'enquête, les motivations précises du crime ne sont pas connues. Aucun élément n'a été divulgué sur les déclarations en garde à vue des deux suspects. Selon l'un des fils de la victime qui a témoigné, lundi, sur la chaîne de télévision israélienne *124news*, l'un des assassins présumés de sa mère – celui âgé de 27 ans – avait fait de la prison pour des faits d'agression sexuelle dénoncés par l'aide à domicile de sa mère. Cette der-

nière habitait chez M^{me} Knoll avec sa fille de douze ans. Le crime contre sa mère était donc selon lui, « prémédité, parce que cet homme on ne l'avait pas revu depuis des mois vu qu'il avait été en prison et on entendait plus parler de lui (...) or à notre grande surprise, le jour même il était là, amical avec ma mère (...) et on sait ce qui s'est passé ensuite. »

Ce meurtre a suscité une forte émotion, notamment au sein de la communauté juive, un an après la mort dans le même quartier de Sarah Halimi, une juive défenestrée par un voisin au cri de « Allah Akbar ». Alors que dans le cas de l'affaire Sarah Halimi, en avril 2017, la justice

n'avait pas tout de suite retenu le mobile antisémite, cette fois, elle ne semble pas avoir hésité. Le président du Consistoire israélien, Joël Mergui, a immédiatement salué la « réactivité » des enquêteurs, tandis que le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Francis Kalifat, a exprimé sur Twitter son « soulagement » que ce motif antisémite ait été retenu. « Ce n'est malheureusement pas une surprise », a réagi pour sa part auprès du *Monde*, le député des Français de l'étranger Meyer Habib qui, du fait de ses fonctions, a très vite été au contact des enfants et petits-enfants de la vieille dame.

Le CRIF a annoncé l'organisation d'une marche blanche mercredi 28 mars

Les réactions politiques ne se sont pas fait attendre non plus. Emmanuel Macron a dénoncé dans la nuit de lundi à mardi un « crime épouvantable » et réaffirmé sa détermination à lutter contre l'antisémitisme. Un peu plus tôt, le ministre de l'intérieur Gérard Collomb avait exprimé « son indignation » et sa « tristesse » et appelé à ce que toute la lumière soit faite « sur les motivations des auteurs de cet acte de barbarie, qui rappelle les heures les plus sombres de notre histoire. » « S'attaquer à un juif, c'est s'attaquer à la France et aux valeurs qui constituent le fondement même de la Nation », a-t-il ajouté.

En visite à Jérusalem, le ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a de son côté fait part de son « émotion ». Du côté de l'opposition, le président des Républicains, Laurent Wauquiez, a dénoncé un « assassinat ignoble », espérant que « chacun ouvre enfin les yeux sur le nouvel antisémitisme qui se développe dans notre pays ».

Le CRIF a d'ores et déjà annoncé l'organisation d'une marche blanche, mercredi 28 mars, à 18 h 30, place de la Nation. Une marche à laquelle plusieurs organisations dont la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme et SOS Racisme, ont appelé à participer. Christophe Castaner, délégué général de LRM a lui aussi appelé ses adhérents à y prendre part. ■

ÉLISE VINCENT

Une pétition pour interdire les relations sexuelles médecins-patients

Des femmes et des praticiens demandent à la ministre de la santé l'inscription de cette règle dans le code de déontologie médicale

Le code de déontologie médicale doit-il explicitement interdire aux médecins d'avoir des relations sexuelles avec les patients dont ils assurent le suivi? C'est la demande adressée mardi 27 mars à la ministre de la santé, Agnès Buzyn, par plusieurs femmes victimes de « prédateurs sexuels » en « blouse blanche » ou « sur divan ». Une pétition déjà signée par plusieurs personnalités, comme la pneumologue Irène Frachon ou le docteur Jean-Paul Hamon, le président de la Fédération des médecins de France, un syndicat de médecins libéraux.

Dans leurs témoignages, déposés initialement sur le forum de Dominique Dupagne, médecin généraliste et chroniqueur radio, aujourd'hui coordonnateur de

l'opération, ces femmes racontent comment leur thérapeute a profité et abusé de leur état de vulnérabilité et de leur faiblesse pour les manipuler et mettre en place avec elles des relations de nature sexuelle. Un mécanisme de transfert et de contre-transfert amoureux bien identifié, et contre lequel Sigmund Freud, le père de la psychanalyse, mettait déjà formellement en garde. L'interdit des relations sexuelles avec le patient suivi figure d'ailleurs dans le code d'éthique des psychanalystes.

Or, la loi serait bien souvent impuissante à sanctionner les transgressions à cette règle. « Les plaintes pénales des patients séduits et manipulés par leur médecin sont le plus souvent déclarées irrecevables », font valoir les auteurs de la

pétition, dans la mesure où la relation, sans violence, peut être perçue comme une relation entre adultes consentants. Et « comme pour le viol, très peu de victimes portent plainte », relèvent les pétitionnaires. « Le nombre de plaintes est infime par rapport à la réalité, les victimes se sentent salies, elles ont le sentiment d'avoir été naïves », estime le docteur Dominique Dupagne.

Restent les chambres disciplinaires départementales de l'ordre des médecins, dont la mission est de juger – et le cas échéant de sanctionner – les praticiens qui ne respectent pas le code de déontologie médicale, un texte doté d'une valeur réglementaire car intégré au code de la santé publique. En 2016, trente-cinq sanctions – dont six radiations – ont

été prononcées par les chambres disciplinaires de première instance pour des manquements déontologiques liés à des actes à connotation sexuelle. Au niveau de la chambre disciplinaire nationale, qui traite les appels, quinze sanctions ont été prononcées en 2016 pour ce motif, dont quatre radiations.

« Corporatisme »

Avant d'être jugés, ces cas ont tous été précédés d'une première réunion de conciliation, entre le médecin et le plaignant. Or, certaines victimes dénoncent le mauvais accueil reçu lors de cette première étape, le conseiller ordinal tendant souvent à donner plus de poids à la parole de l'un de ses confrères. « Il y a un corporatisme très fort chez les médecins, nous

avons plein d'exemples où les conseils départementaux de l'ordre protègent des notables », souligne le docteur Dupagne, qui regrette la « frilosité » de l'ordre sur ce sujet. « On n'est pas sûrs qu'ajouter un interdit explicite dans le code de déontologie diminuera le nombre de comportements déviants, mais il permettrait au moins de renverser la charge de la preuve, dit-il. Ce serait alors au médecin de se justifier, pas à la plaignante. »

Au Conseil national de l'ordre des médecins, on assure mener une « lutte déterminée contre toutes sortes d'abus à caractère sexuel que des médecins commettraient », mais on se dit défavorable à l'ajout d'un nouvel article, qui constituerait une « intrusion dans la vie privée de personnes libres et consentantes ». Un tel arti-

cle est également jugé « inutile » dans la mesure où la loi permet par ailleurs déjà de réprimer « tous les abus de faiblesse sur personne en situation de vulnérabilité, y compris en matière sexuelle ».

Interrogé sur la façon dont sont reçues les plaignantes lorsqu'elles souhaitent déposer plainte, le docteur Gilles Munier, vice-président de l'ordre, reconnaît qu'il est encore possible d'améliorer leur accueil au niveau du conseil départemental, afin qu'elles puissent « bénéficier d'une écoute et d'une neutralité bienveillantes avec l'obligation, dès réception de signalements d'inconduites à caractère sexuel, d'en prendre acte et d'entamer systématiquement la procédure habituelle ». ■

FRANÇOIS BÉGUIN



La Semaine sainte de Mérida... ...Dans un cadre unique

Du 25 mars
au 1er avril

www.semanasantademerida.es
www.turismodemerida.org



Pollution : les « feuilles de route » du gouvernement

Paris doit transmettre à Bruxelles avant le 31 mars son plan pour respecter les normes européennes sur l'air

L'ultimatum expire dans quelques jours. Le Conseil d'Etat a donné jusqu'au 31 mars au gouvernement pour transmettre à la Commission européenne un plan capable de réduire rapidement la pollution de l'air. Dans un arrêt rendu le 12 juillet 2017, la plus haute juridiction administrative française avait enjoint à Edouard Philippe et à son ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, de «prendre toutes les mesures nécessaires» afin de «ramener les concentrations en dioxyde d'azote [NO₂] et en particules fines PM10 sous les valeurs limites».

Pour des dépassements répétés de ces deux polluants, considérés à l'origine de 48 000 morts prématurés chaque année à l'échelle du pays, la France est sous la menace d'une saisine de la Cour de justice de l'Union européenne, et à terme, d'une lourde amende. Initialement, Bruxelles devait rendre mi-mars sa décision – qui concerne également huit Etats, dont l'Allemagne. Selon nos informations, elle interviendra finalement fin avril. Un délai supplémentaire pour permettre au gouvernement de répondre à l'injonction du Conseil d'Etat ?

Circulation restreinte sur l'A86

Après une convocation à Bruxelles, le 30 janvier, avec les autres Etats cancrés, Nicolas Hulot a présenté, le 13 février, son «plan d'action». Celui-ci reprend les grandes lignes du Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (Prépa) publié en mai 2017 par le gouvernement précédent. Le Prépa promet d'«éliminer les dépassements des valeurs limites en PM10 à partir de 2020 – sauf pour quelques points «noirs» résiduels très localisés» – et de réduire le nombre de stations dépassant les valeurs limites en NO₂ de 49 en 2010 à 10 en 2020 et à 3 en 2030. Ces éléments n'ont visiblement pas convaincu le commissaire européen à l'environnement, Karmenu Vella, d'abandonner les poursuites.

Aussi Nicolas Hulot a-t-il promis de «nouvelles feuilles de route opérationnelles» avec des «actions de court terme concrètes et ambitieuses

permettant de revenir rapidement sous les seuils». Ce sont ces feuilles de route, élaborées avec les préfets et les collectivités territoriales, qui doivent être remises le 31 mars à la Commission. *Le Monde* a eu accès à ces documents. A chaque zone concernée par des dépassements, sa feuille de route: Ile-de-France, PACA (Marseille-Aix, Nice, Toulon), Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Valence, Vallée de l'Arve), Grand Est (Strasbourg et Reims), Occitanie (Montpellier et Toulouse) et la Martinique.

Présentées le 20 mars devant le Conseil national de l'air, ces feuilles de routes ne contiennent pas de mesures «radicales» telle la gratuité des transports en commun, envisagée dans certaines villes par le gouvernement allemand, ou mise à l'étude par la maire de Paris – susceptibles de remettre rapidement la France dans les clous. Elles rassemblent dans un même document plusieurs plans déjà existants. Elles s'appuient particulièrement sur les Plans de protection de l'atmosphère (PPA) mis en place au niveau des régions.

Ainsi, la feuille de route de l'Ile-de-France, où 1,4 million de Franciliens (dont un Parisien sur deux) étaient encore exposés en 2016 à des dépassements de la valeur limite annuelle en NO₂ (40 g/m³), reprend les «défis» du nouveau PPA, adopté fin janvier et censé ramener la région sous les seuils européens à l'horizon 2025. Principale mesure: l'extension de la zone de circulation restreinte (sur la base de la vignette Crit'Air) en vigueur à Paris sur tout le périmètre intérieur à l'A86. Elle permettrait de réduire les émissions de NO₂ de 14%. Un premier comité de pilotage pour la mise en place de cette zone à basse émission métropolitaine est prévu le 28 mars.

«C'est une bonne nouvelle, relève Lorelei Limousin, spécialiste des politiques de transport au Réseau Action Climat (RAC). Mais les propositions sont inégales d'une feuille de route à l'autre. De manière générale, elles ne sont ni assez ambitieuses ni assez concrètes pour garantir une baisse rapide et efficace des émissions.»



Manifestation contre la pollution à Chamonix, dans la vallée de l'Arve (Haute-Savoie), en septembre 2017. GILLES BERTRAND / CIT'IMAGES

«De manière générale, les propositions ne sont ni assez ambitieuses ni assez concrètes»

LORELEI LIMOUSIN
Réseau Action Climat

C'est le cas de la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie. En septembre 2017, Nicolas Hulot était allé expliquer dans cette vallée encaissée au pied du Mont-Blanc qu'il n'avait pas de «bague magique». Depuis, près de 400 habitants ont porté plainte contre X pour mise en danger d'autrui. La feuille de route liste les bonnes intentions («être des collectivités exemplaires») et les grands principes («accélérer et amplifier le renouvellement du parc de véhicu-

les») et se réfère à des «arbitrages nécessaires» pour «faire évoluer la réglementation sur les foyers ouverts ou des appareils de chauffage non conformes» ou «lutter contre la fraude aux fuites d'échappement diesel aux contrôles annuels des poids lourds».

«Le flou persiste sur les moyens nouveaux déployés pour réduire le trafic routier et promouvoir et financer les alternatives comme le vélo et les transports en commun», commente Lorelei Limousin. Avec Les Amis de la Terre, l'association à l'origine du recours devant le Conseil d'Etat, et plusieurs médecins, dont le professeur Jocelyne Just, présidente de la Société française d'allergologie, le RAC a lui aussi adressé sa «feuille de route» au gouvernement, mardi 27 mars, pour lui réclamer «des mesures concrètes pour réduire la pollution de l'air à la source».

Les ONG fondent désormais leurs espoirs sur le futur projet de loi sur les mobilités, qui doit être

présenté en conseil des ministres mi-mai. Elles attendent que le texte retienne les préconisations du Conseil d'orientation des infrastructures d'investir chaque année 1 milliard d'euros pour le développement des transports en commun et 200 millions d'euros pour les mobilités dites «actives», comme le vélo. Elles demandent en revanche l'abandon des projets de nouvelles infrastructures routières que le gouvernement a dans ses cartons (grand contournement ouest de Strasbourg ou contournement est de Rouen) au motif qu'ils auraient pour effet d'aggraver la pollution de l'air.

«Calendrier très serré»

Au ministère de la transition écologique et solidaire, on précise que les feuilles de route peuvent encore faire l'objet de «légers arbitrages» malgré un «calendrier très serré». Pour Louis Cofflard, l'avocat à l'origine de la requête

des Amis de la Terre devant le Conseil d'Etat, elles «ratent l'essentiel». A savoir, «démontrer comment et quand on va ramener les concentrations de polluants en dessous des valeurs limites». «Ces feuilles de route ne sont pas contraignantes, elles ne reposent sur aucun texte réglementaire comme le code de l'environnement, déplore M^e Cofflard, qui n'exclut pas de «retourner devant le Conseil d'Etat pour lui faire constater que le gouvernement n'a pas respecté l'injonction qui lui a été adressée».

En cas de nouvelle condamnation, la haute juridiction pourrait alors prononcer une astreinte (de l'ordre de 5 000 euros par jour de retard). Une amende très inférieure aux quelque 100 millions d'euros dont devrait s'acquitter la France si la procédure ouverte par la Commission européenne arrive un jour à son terme. Mais là, l'ultimatum est beaucoup plus lointain. ■

STÉPHANE MANDARD

Pour une prise en charge adaptée des personnes électrosensibles

L'Agence de sécurité sanitaire reconnaît la réalité des troubles présentés par les personnes intolérantes aux ondes électromagnétiques

Des symptômes réels, mais pour l'instant inexplicables, ce qui invite à poursuivre les recherches et à améliorer la prise en charge. Telles sont les conclusions de l'avis rendu mardi 27 mars par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), au sujet de la question très débattue de l'électrohypersensibilité, ou EHS.

Sous cette appellation – on parle aussi, en termes savants, d'intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques – se cache une réalité aujourd'hui encore très mal reconnue. Celle des personnes souffrant d'affections diverses – troubles du sommeil et des rythmes circadiens (alternance entre la veille et le sommeil), fatigue, maux de tête, troubles de l'attention et de la mémoire, symptômes cutanés, hypersensibilité – qu'elles imputent à leur exposition aux ondes électromagnétiques. Celles-ci peuvent être les radiofréquences émises par les technologies de communication sans fil (télépho-

nes mobiles, Wi-Fi, antennes-relais...), aussi bien que les champs électromagnétiques générés par les lignes et installations électriques ou par les appareils électroménagers. Le spectre est donc très large, ce qui rend le problème encore plus difficile à cerner.

«Réalité vécue»

Combien de personnes sont-elles dans ce cas? Faute de critères de diagnostic et de classification faisant consensus et permettant un recensement précis, l'estimation repose sur l'autodéclaration des individus se considérant comme électrosensibles. L'Anses avance toutefois un chiffre fondé sur les études scientifiques les plus récentes. Il suggère une prévalence (nombre de cas au sein de la population) de l'ordre de 5%, soit un total – considérable – d'environ 3,3 millions de Français souffrant, sous une forme ou sous une autre et à des degrés variables, de sensibilité exacerbée aux ondes électromagnétiques.

L'Agence de sécurité sanitaire a réuni un groupe de travail de quarante experts de plusieurs disciplines (épidémiologie, médecine,

biologie, dosimétrie, sciences humaines et sociales) qui, pendant quatre ans, ont analysé l'ensemble de la littérature scientifique disponible, mais aussi auditionné des médecins hospitaliers et généralistes, des associations et collectifs de citoyens, des élus et, bien sûr, des personnes électrosensibles. Ces données ont été enrichies par plus de 500 contributions reçues dans le cadre d'une consultation publique.

La première conclusion du groupe d'expertise est que «les douleurs et la souffrance formulées par les personnes se déclarant EHS correspondent à une réalité vécue». Une position qui, à l'opposé d'un déni du mal-être des personnes concernées, constitue une reconnaissance des difficultés qu'elles rencontrent dans leur vie quotidienne.

Pour autant, poursuit l'avis, «aucune preuve expérimentale solide ne permet actuellement d'établir un lien de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et les symptômes décrits». Autrement dit, en l'état actuel de la science, l'origine de ces troubles demeure inconnue.

En l'état actuel de la science, l'origine de ces troubles demeure inconnue

En effet, des études dites «de provocation», dans lesquelles des sujets sont soumis à des champs électromagnétiques, n'ont pas fait apparaître «de symptômes ou d'anomalies biologiques ou physiologiques spécifiques à l'EHS».

Selon les spécialistes, cette absence d'anomalies mesurables peut signifier que les symptômes décrits ne sont pas dus aux ondes électromagnétiques; ou alors que les essais présentent des limites méthodologiques ne permettant pas de mettre en évidence certains effets biologiques ou physiologiques, qu'il n'est donc pas possible d'«exclure avec certitude».

Aussi l'Anses préconise-t-elle de poursuivre les recherches, en «renforçant les interactions entre scientifiques et associations de

personnes se déclarant EHS», en réalisant des études de suivi à long terme avec des protocoles expérimentaux appropriés, et «en pérennisant le financement de l'effort de recherche, notamment fondamentale, sur les effets sanitaires des radiofréquences».

«Une vraie avancée»

En même temps, elle recommande une «prise en charge adaptée» des personnes électrosensibles par le secteur social et le système de soins, afin de répondre à une détresse qui peut avoir des conséquences lourdes sur la qualité de vie, en conduisant parfois à un «isolement psychosocial». Elle souhaite que la Haute Autorité de santé formule des recommandations en ce sens. Et elle préconise une formation des professionnels de santé et des acteurs sociaux «à l'accueil et à l'écoute des personnes se déclarant électrosensibles».

Dès 2004, l'Organisation mondiale de la santé avait conclu que ces troubles restaient «inexpliqués sur le plan médical», mais que leurs effets étaient «préjudiciables pour la santé des person-

nes». «Depuis, beaucoup de travaux ont été menés. Nous avons balayé l'ensemble des connaissances sur le sujet et exploré un grand nombre d'hypothèses, indique Olivier Mechekel, chargé des nouvelles technologies à l'Anses. Nous avons aussi montré les limites de certaines études et c'est pourquoi, même si aucun lien de causalité ne peut être aujourd'hui identifié, la possibilité d'effets des champs électromagnétiques expliquant les symptômes décrits reste ouverte.»

«Cet avis constitue une vraie avancée pour la prise en considération d'une pathologie émergente qui provoque beaucoup d'incompréhension et de souffrance, dans la vie professionnelle, sociale et personnelle des patients, se félicite Sophie Pelletier, présidente de l'ONG Priartem (Pour rassembler, informer et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques). Ses préconisations en termes de recherche et de prise en charge vont dans le bon sens. Reste maintenant aux pouvoirs publics, au corps médical et aux institutions à s'en saisir.» ■

PIERRE LE HIR

Travailler

Le parcours du combattant

AVOIR 20 ANS EN 2018 2/5 Cinquante ans après Mai 68, comment les jeunes d'aujourd'hui vivent-ils leur entrée dans le monde du travail? S'ils en ont intégré la précarité et la mobilité, beaucoup tentent d'en faire une force

Le Salon de *L'Etudiant* vient à peine d'ouvrir et déjà il s'y ennuie. Planté sur son stand, qui vante les mérites de l'industrie automobile, l'homme, la petite cinquantaine, essaie d'accrocher le regard des jeunes qui déambulent dans les allées du pavillon 7 de Paris Expo, à la porte de Versailles. Un bide, comme on dit. Aucune touche, pas la moindre prise. Et il n'est que 11 heures du matin, ce vendredi 9 mars. Il le pressent : le week-end va être long jusqu'à la fermeture des portes, dimanche soir. A quelques enjambées, sous les panneaux « Restauration », « Mutuelles » et « Expertise comptable », ça soupire aussi beaucoup. Même les crayons et les stylos offerts gratuitement languissent sur les tréteaux.

Un peu plus loin, c'est, à l'inverse, un joyeux brouhaha devant le « Village digital » et sa multitude d'écoles informatiques. Juste à côté, le Québec, avec ses cursus universitaires dans les régions Chaudière-Appalaches ou Bas-Saint-Laurent, fait également le plein...

« Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi », était-il écrit sur les murs de l'Odéon, en Mai 68. Le numérique et l'ailleurs seraient-ils les nouvelles frontières des étudiants d'aujourd'hui? « Je n'en sais rien, mais nous, on est ici pour rêver un peu, répond Noémie, 17 ans, en 1^{re} ES à Fontainebleau. *Trouver un job, c'est déjà une prise de tête, alors bosser dans des trucs de vieux, non merci! Je veux pas finir à l'usine ou dans un bureau.* » Nina et Denya, ses deux copines de lycée, approuvent de la tête. Denya aimerait faire psycho et s'occuper d'enfants en difficulté. Nina reste étrangement silencieuse. « *Mais dis-lui, toi, que tu l'as déjà ton rêve,* », pousse Noémie. « *Oui, je suis danseuse et ça va être mon métier,* », lâche avec grâce la plus réservée des trois visiteuses.

Nina la chanceuse, Nina l'exception? C'est l'avis de Brahim, 17 ans, en CAP librairie: « *Oh, je ne rêve pas beaucoup. L'apprentissage, c'est dur. Je l'ai choisi car je veux de l'argent pour ne pas rester chez mes parents toute ma vie. Mais les entreprises, on dirait qu'elles sont au complet, y a plus de places.* » C'est aussi l'impression de Sarah, 24 ans, qui explore avec minutie le Village digital du salon. En troisième année de « bachelor marketing », un diplôme européen, elle travaille pour payer ses études et le loyer de son logement en banlieue parisienne : ménages, animations commerciales, aide aux personnes âgées, autant d'expériences qu'elle supporte difficilement. « *Quand j'étais petite, je voulais devenir comédienne. Maintenant, j'espère réussir dans la création artistique, mais c'est tellement un luxe de décrocher le métier qui nous plaît.* » Son inquiétude semble profonde, « *l'égoïsme actuel* » l'angoisse terriblement. « *Les gens sont peu solidaires. On est dans un monde où plus rien n'a de valeur. Le travail, comme l'amour, c'est la mouise aujourd'hui.* »

Les mots de Sarah ne surprennent pas Philippe Askenazy, 46 ans, économiste au CNRS. « *Le malaise de notre jeunesse est d'autant plus élevé que le travail demeure une valeur forte en France,* », réagit le chercheur. Imaginer que la génération d'aujourd'hui veut s'en affranchir est, selon lui, une profonde erreur. Comme ce

fut le cas pour leurs parents, avoir un emploi contribue pour eux à l'épanouissement personnel, insiste-t-il, « *mais cela n'empêche pas le dépit.* ». « *En 1968, la CFDT avait pointé la montée de l'ennui au travail, lié aux gestes répétitifs et à la perte de sens. Aujourd'hui, les interrogations touchent davantage aux risques psychosociaux et aux conflits éthiques.* » A entendre l'universitaire, « *en Mai 68, la désillusion fut collective. En 2018, elle est individuelle,* », car les trajectoires professionnelles se construisent désormais au coup par coup sous le sceau de la précarité et de la flexibilité qui isolent et fragilisent le lien social au travail.

Cet état des lieux est résumé avec humour par Aurélie, 27 ans, titulaire d'un master en biologie marine et qui aimerait faire un doctorat en Australie, où elle a déjà passé six mois, après avoir voyagé en Grèce et vécu au Royaume-Uni. Ses grands-parents, des vétérans des barricades, lui ont souvent parlé de Mai 68. « *Je connais le fameux "Sous les pavés, la plage"* », dit-elle, attablée à la terrasse d'un café à la Défense. *Maintenant, pour nous, c'est plutôt sous la plage, les pavés...* »

Cinquante ans séparent l'univers d'Aurélie de celui de ses grands-parents. Une éternité. En 1968, la France gaullienne s'industrialise et se reconstruit. La magie des « trente glorieuses » et de la croissance à 5 % opère sur les classes moyennes, qui découvrent la consommation de masse. L'Insee indique un taux de chômage de 2,5 %, contre 9 % aujourd'hui, parlant de « main-d'œuvre » plutôt que de « salariés ». La grande entreprise industrielle domine, et ses petits chefs veillent sur les rouages tayloriens de la production.

« SENTIMENT D'INJUSTICE »

Le contrat à durée indéterminée (CDI) est la norme pour ce collectif au travail, essentiellement masculin et peu qualifié. Seulement 38 % des femmes (68 % à l'heure actuelle) entre 15 et 64 ans gagnent leur vie. Employées, secrétaires ou vendeuses dans les grands magasins, rares sont celles qui portent la culotte. A la maison, père ou mari font la loi. En ville, on peut rire de l'ordonnance du 7 novembre 1800, qui stipule que « *toute femme désirant s'habiller en homme doit se présenter à la préfecture de police pour en obtenir l'autorisation* », mais dans les faits, il suffit de regarder les archives de l'ORTF : la robe et la jupe sont de rigueur. A la Compagnie générale d'électricité, le sulfureux Ambroise Roux, un intime de Pompidou, a même inscrit l'interdiction du pantalon dans le règlement intérieur. Et, quand ce parrain du capitalisme français ordonnait, la main-d'œuvre obéissait.

« *Vous réalisez bien que, aujourd'hui, la vie au travail – et ce qu'on peut en attendre – n'a plus rien à voir avec ce tableau dont les femmes étaient largement absentes,* insiste la philosophe Dominique Méda, professeure de sociologie à l'université Paris-Dauphine. *Avec le chômage de masse qui persiste depuis des années, les 25-30 ans mettent un temps fou à s'intégrer, enchaînant les contrats précaires alors qu'ils sont globalement beaucoup plus*



SEVERIN MILLET

Une stratégie défensive pour prendre malgré tout la vie du bon côté? On peut le penser. Directeur des études de climat social à l'IFOP, Romain Bendaïd scrute régulièrement le moral des Français. Il a remarqué depuis longtemps « *l'effet générationnel* » des 18-29 ans, qui sont plus nombreux que leurs aînés en activité à envisager une mobilité, un changement d'entreprise, voire de métier. « *Cette tranche d'âge est née avec la crise. Elle a intégré les difficultés qui l'attendent sur le marché du travail, mais, en même temps, elle reste enthousiaste, une qualité de la jeunesse.* »

L'ART DE REBONDIR

A 21 ans, Mélissa s'est elle aussi forgé une armure pour ne rien perdre de sa formidable envie de rire et de s'amuser. La jeune fille, issue d'un milieu modeste, a toujours été bonne élève et est douée pour les études. Afin de trouver un « *travail qui lui plaît* » et ne pas « *perdre sa vie à la gagner* », comme le scandaient les étudiants de Mai 68, elle a décidé de faire une licence professionnelle en gestion des ressources humaines. Cette filière en alternance lui permet, explique-t-elle, de tester la qualité des entreprises où elle est envoyée pour apprendre la pratique. « *Je renifle l'ambiance, je me fais mon opinion pour voir si les tâches qui me sont confiées sont intéressantes ou si je vais vite m'ennuyer.* »

Mélissa va poursuivre son apprentissage et décrocher un master « *pour pouvoir continuer à chercher [sa] place* » dans la société. Aujourd'hui, elle fait son stage dans un grand groupe de services informatiques où, raconte-t-elle, « *ça tourne beaucoup. Les gens font des missions puis des nouveaux arrivent. Personne ne se connaît vraiment, c'est un peu triste* »... Si elle a choisi les ressources humaines, c'est parce qu'elle aimerait « *aider les gens à se sentir bien* » au travail. « *Pour le moment, je crois que c'est ma voie, mais je verrai bien, beaucoup de mes copines se sont déjà réorientées...* »

Aurélié fait, elle aussi les comptes. « *On était vingt dans ma promo de master 2, cinq ont trouvé un boulot en CDD, mais trois d'entre eux, complètement écumés, pensent déjà à se reconverter... Nous, on doit vivre dans l'instantanéité.* » Apprendre à nager, donc? « *C'est évident, et si t'es pas content dans ton bassin, tu en changes, sinon ta vie, elle va être pourrie.* »

Au Salon de *L'Etudiant*, loin du vieux monde professionnel, il y avait une longue file d'attente devant le stand « *Action Training Productions* », une école de cascadeurs. Rien que des filles et des garçons prêts à en découdre. ■

MARIE-BÉATRICE BAUDET

Prochain article de la série : Aimer

« EN MAI 68, LA DÉSILLUSION FUT COLLECTIVE. EN 2018, ELLE EST INDIVIDUELLE »

PHILIPPE ASKENAZY
économiste au CNRS

éduqués que les anciens. Je comprends leur sentiment d'injustice. » En 1968, on comptait 20 % de bacheliers au sein d'une génération, contre près de 80 % en 2018, et beaucoup poursuivent désormais leurs études. Le diplôme, qui a pendant longtemps protégé du chômage, n'est plus un passeport pour l'emploi, sauf à sortir d'une grande école de commerce ou d'ingénieur : 80 % des embauches se font aujourd'hui en contrat à durée déterminée (CDD). « *Sous la plage, les pavés...* » Et si la formule d'Aurélié sonnait juste?

Professeur à l'EM Lyon Business School, Pierre-Yves Gomez voit en ses élèves soit les cadres supérieurs de demain, qui rêvent d'être recrutés par un cabinet d'audit ou un groupe international prestigieux, soit de futurs fondateurs de start-up, dont le rapport au travail est ludique et dont l'objectif est de gagner vite beaucoup d'argent. « *Bien sûr que ceux-là vont s'en sortir sans grosse difficulté, confirme l'expert en management. Mais si l'on met de côté cette minorité, la jeunesse actuelle, contrairement à celle des années 1970, n'est pas dans une situation de conquête, mais dans une situation d'adaptation. Face à ce monde volatil et à cette société liquide, ils doivent apprendre à nager.* »

Maxime, 25 ans et tout juste un master de Dauphine en poche, sait bien qu'il lui sera indispensable d'être à la fois flexible et mobile. « *Je ne vais pas échapper à la case CDD, c'est clair, on l'a tous compris à la fac,* admet-il en haussant les épaules. Son idéal? Un travail intéressant dans une grande entreprise qui lui permettrait d'avoir du temps libre pour découvrir davantage la littérature et le théâtre, ses deux passions. Puis, curieusement, il se reprend. Ce révolté en herbe a peur qu'un tel schéma le mette en danger : « *Si tu fais toujours la même chose avec les mêmes horaires qui scandent ta journée, c'est une sorte de robotisation intellectuelle, finalement. Changer souvent de poste, c'est peut-être pas plus mal, tu es toujours en train d'apprendre.* »

Le buisson ardent de la connaissance

Serge Bozon relit Robert Louis Stevenson dans « Madame Hyde », à la fois film social et conte de fées

MADAME HYDE

■■■■

S ortez crayons, règles et compas, tracez deux demi-droites qui se rejoignent sans se couper, l'une partant de *L'Etrange Cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde*, de Robert Louis Stevenson (1886), l'autre depuis *De bruit et de fureur* (1988), film de Jean-Claude Brisseau. Deux chefs-d'œuvre que cent ans séparent, intéressés l'un et l'autre par la question du mal qui ronge le cœur des hommes, scrutant le rapport de l'individu à la société, faisant surgir le fantastique dans le quotidien. Tracez à présent la bissectrice partant du sommet angulaire de ces demi-droites et vous aurez une idée de la direction que prend ce drôle d'objet, si emporté et bizarre, si excentrique et nécessaire, nommé *Madame Hyde*.

Serge Bozon est, de fait, un réalisateur qui fait bouger les lignes. L'un de ceux, pour oser le mot et le sentiment, qui rendent plutôt fier que le cinéma français sache ménager en son sein une place à une tentative aussi audacieuse de le cambrioler. *L'Amitié* (1998), *Mods* (2003), *La France* (2007), *Tip Top* (2013) sont autant d'étapes d'un vacillement concerté, où chaque sujet est traité de biais, chaque attendu mis cul par-dessus tête, chaque évidence poétiquement déplacée. Goût du fantastique, humour diagonal, maniérisme allégorique, cruauté farcesque : rien, pourtant, tel est le miracle bozonien, ne vient affaiblir la capacité de ces films à toucher juste sur des questions qui importent à tous.

Torturée par sa classe

Ainsi *Madame Hyde* est-il un film social (banlieue, fracture, école, transmission du savoir...) requalifié par le conte de fées. M^{me} Géquil (Isabelle Huppert) est une professeure de physique close en ses principes mais pusillanime, et donc constamment torturée par sa classe. A la tête de la fronde railleuse, Malik (Adda Senani), adolescent handicapé qui compense sa prostration par une tchatche insolente et étincelante. Autour de ce couple central, quelques personnages hors normes. Au lycée, le proviseur (Romain Duris), individu à la solennité bouffonne, rapiécé de couleurs jurant entre elles, technocrate cool, néolibéral progressiste, oxymore en marche vers nulle part. A la maison, M. Géquil, homme au foyer ir-

réprochable mais un peu fade, qui soutient indéfectiblement sa femme sans tout comprendre à ce qui se passe. Comptons aussi une voisine plantureuse accompagnée de deux bergers belges aux yeux fous. Un inspecteur d'académie sans illusion sur son avenir. Une bande de rappeurs roulant des mécaniques dans les friches où traîne le jeune Malik.

L'action prend place entre école, pavillon et HLM. Une image de la banlieue française, entre dysfonctionnement avéré, frontières sociologiques et beautés insoupçonnées d'une utopie urbanistique qui a tourné court. Ici, la plus grande douceur (nuancier pastel) voisine avec la plus grande dureté (angles à vif). Voilà ce qu'on reconnaît, mais voici ce qui vient, qui surprend davantage. A force de se faire humilier la timide M^{me} Géquil, tandis

qu'elle s'affaire à ses petites expériences de physique dans le conteneur de chantier qui lui tient lieu de laboratoire, finit par se prendre un gros coup de jus, un méchant coup de foudre équivalant à une révolution copernicienne dans le cours du film et dans la nature des relations entre les personnages, passant tout à trac d'une définition géocentrique à une conception héliocentrique de l'univers. Devenue phosphorescente et surpuissante à ses heures (trucage simple et magnifique à la fois qui montre Isabelle Huppert en négatif dans un monde intact), M^{me} Géquil cesse d'être le centre mou d'une autorité bafouée pour se transformer en astre lumineuse autour duquel le savoir, d'ailleurs non sans mystère ni danger, peut recommencer à circuler. Y compris quand il faut balayer l'idée selon

laquelle les TPE (travaux personnels encadrés) ne sont pas destinés aux classes techniques.

Le film, alors, devient tout simplement magnifique. Il se permet des scènes pédagogiques et intellectuelles en temps réel, qui éloquent paradoxalement du petit théâtre naturaliste de l'école. Autant d'expériences mathématiques (le trajet le plus court entre deux points) ou physiques (la cage de Faraday) qui rappellent aux spectateurs en même temps qu'aux élèves qu'un détour est toujours nécessaire à une juste représentation des choses, et qu'apprendre à penser est une libération. Il révèle plus encore l'alchimie secrète de la connaissance, qui renvoie proprement à la mystique. C'est le buisson ardent de la Bible, qui brûle mais ne se consume pas, par lequel la présence divine apparaît à Moïse comme pro-

La timide professeure de physique finit par se prendre un gros coup de jus, un méchant coup de foudre

messe de l'émancipation à venir. La connaissance passe par le feu, ce qui explique qu'on ne saurait non plus la regarder en face sans s'y brûler ou y laisser sa vie.

Ainsi finit par s'exhaler de ce film à la raideur discrètement burlesque – en ceci semblable à la fracture sociale que ne cesse de prolonger le système éducatif qui est censé la réduire – une idée de la connaissance et de la trans-

mission qui tient davantage du souffle de l'esprit et de l'amour du prochain. Une idée tolstoiënne qui prétend que nul n'est dépositaire du savoir, que celui-ci nous traverse universellement et nous fonde pour infuser le genre humain tout entier, qu'il importe de diffuser sa lumière avec la plus grande prodigalité. Donc, une idée qui brûle, tout spécialement en des temps sur lesquels reviennent s'appesantir les ténèbres de l'obscurantisme. Il fallait bien une Isabelle Huppert métamorphosée en *human torch* de la démocratisation des savoirs pour monter au feu de ce défi cinématographique. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français de Serge Bozon. Avec Isabelle Huppert, Romain Duris, José Garcia, Adda Senani (1h35).



M^{me} Géquil (Isabelle Huppert), enseignante dans un lycée de banlieue, se transforme en « Madame Hyde ». HAUT ET COURT

Serge Bozon : « Toucher la vérité demande de filmer des choses simples »

Le réalisateur explique son désir, pour son quatrième long-métrage, de traiter de l'éducation et de travailler à nouveau avec Isabelle Huppert

ENTRETIEN

A l'occasion de la sortie de *Madame Hyde*, son quatrième film, Serge Bozon évoque sa relation à la France, à l'école et à Isabelle Huppert.

« La France », « Tip Top » et « Madame Hyde », vos trois derniers longs-métrages, ont en commun d'esquisser une image, nouvelle et singulière, de la France...

J'aurais voulu que tous mes films s'appellent *La France*. Je n'ai pas trop réfléchi à la question, en réalité, mais c'est vrai que l'idée de faire des choses qui ont un rapport au pays m'excite... Dans un film de guerre comme *La France*, le rapport est direct, évident. Dans *Tip Top* ou *Madame Hyde*, c'est le rapport entre le pays et la banlieue, ou le pays et les étrangers, ou le pays et les gens de couleur... Je ne saurais pas théoriser, mais je lis les

journaux et je m'intéresse aux questions liées aux banlieues, au racisme et à tout ce qui en découle.

En tant que cinéaste, vous refusez toutefois de les aborder de manière naturaliste...

Le vraisemblable amène à faire tellement de nuances que c'en devient émollient : les gens ne sont jamais vraiment en échec, jamais vraiment en réussite, jamais vraiment cons... Toucher la vérité demande au contraire de filmer des choses très simples, à l'os. Cela peut passer par des jeux d'opposition basiques : une classe où il n'y a que des garçons arabes, des Noirs et deux filles blanches ; Isabelle Huppert, qui est petite et maigre, et sa voisine, du coup grande et grosse, etc. Ce n'est pas plus compliqué que du Laurel et Hardy. Ces choses qui peuvent sembler stylisées, ou irréalistes, vont à l'inverse dans le sens d'une grande franchise par rapport au sujet.

Le film fonctionne, de fait, sur un burlesque subtil, que concentre le personnage du proviseur joué par Romain Duris...

Le personnage est en effet loufoque. Même grotesque. Mais cela part d'une vérité sociale : beaucoup de proviseurs aujourd'hui viennent du privé et certains peuvent avoir tendance à adopter une position un peu managériale. Je voulais critiquer cela, et plus généralement cette idée du « managérial » comme gouvernance universelle qu'incarne parfaitement le président Macron. Mais sans être sentencieux. Romain Duris, de fait, a apporté une drôle de fièvre à son personnage, un côté ludion. Et ce jusque dans son look : il cherche à être élégant, mais il y a toujours un détail qui cloche.

L'éducation est un sujet majeur en France. Vous avez enseigné, vos parents étaient eux aussi

professeurs. L'idée de faire un film sur l'école vous travaillait-elle depuis longtemps ?

L'envie est née après *Tip Top*. Je fais toujours beaucoup de débats à propos de mes films, et il faut reconnaître que sur *Tip Top*, ils furent parfois violents.

Les gens ne comprenaient pas ?

La première question qu'on m'a posée, lors du premier débat, c'était : « Comment des acteurs si bons peuvent jouer dans un film si con ? » Et ça a continué comme ça, tout le temps... Au bout d'un moment, on a envie d'entendre autre chose. Si bien que j'ai voulu, pour la première fois de ma vie, faire un film à ce sujet. Un gros sujet que tout le monde voit bien. J'ai toujours été excité par la question de l'éducation. Comme plein de gens – comme Godard, Truffaut, Brisseau, Victor Hugo... Et j'ai eu envie de faire un film dans une classe en banlieue.

Avez-vous enseigné en banlieue ?

Oui, pendant deux ans. Mais j'étais un mauvais prof. Je n'aimais pas, je n'y arrivais pas, j'ai arrêté dès que j'ai pu. La seule chose qui m'ait vraiment marqué, c'est que c'était très dur. Ne serait-ce qu'en termes de discipline.

« Madame Hyde » pourrait être une version cauchemardée de vous-même en prof ?

Peut-être... En tout cas, j'aime bien dans un film quand un personnage, surtout quand il est joué par quelqu'un de connu, n'arrive pas à faire des choses. La détresse du prof, je trouvais que c'était beau et que ça n'avait pas été tellement filmé.

Isabelle Huppert tenait déjà le rôle principal dans « Tip Top ». Pourquoi avoir voulu de nouveau travailler avec elle ?

Comme dans *Tip Top*, le rôle était écrit pour elle. Si elle avait refusé, je n'aurais pas fait le film. Peut-être que je suis un peu bête fan. Une chose me fascine chez Isabelle Huppert : cette manière de faire naître l'émotion à blanc, débarrassée de tout sentimentalisme. Il y a un fond de désert chez elle. Elle a quelque chose de Greta Garbo, cette manière totalement excentrique qu'elle avait de jouer l'ivresse dans *Ninotchka*, par exemple. Chez Isabelle, il y a une sorte de stylisation du corps, qui ne vient pas d'une technique très sophistiquée. Elle ne déroule pas quelque chose qu'elle aurait anticipé. Elle tente. C'est comme cela qu'elle arrive à cette forme d'effacement. A la fin de mon film, elle devient comme le fantôme d'elle-même. On a l'impression qu'elle se dissipe. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE REGNIER

Spielberg renoue avec son âme d'enfant

Le réalisateur signe un film d'aventures à grand spectacle, entre monde virtuel et réel

READY PLAYER ONE



Entre *Cheval de guerre*, *Lincoln*, *Le Pont des espions* et *Pentagon Papers*, la filmographie de Steven Spielberg a pris, au cours des années 2010, un tour très sérieux. Cette série de fresques historiques trempées dans des bains de couleurs désaturées pouvait laisser croire que l'inventeur du blockbuster, après trois décennies passées à enchanter la jeunesse du monde entier, avait tourné la page de l'*entertainment* pur jus. Loin de contredire cette idée, le ratage du *Bon Gros Géant*, adaptation emplâtrée du roman éponyme de Roald Dahl sortie en 2016, pouvait suggérer qu'il avait perdu contact avec son premier public.

Le tsunami *Ready Player One* remet brutalement les pendules à l'heure. Renouant avec les plaisirs du film d'aventures à très grand spectacle, déployant une inventivité atomique, totalement jubilatoire, le cinéaste américain s'apprête non seulement à sidérer les gamins du monde entier, mais à réveiller chez les adultes les enfants qu'ils ont jadis été. Inspiré d'un roman à succès d'Ernest Cline, le film se déroule en 2045 entre les bidonvilles saturés d'échafaudages de la ville dépotoir qu'est devenue Columbus (Ohio) et les décors bariolés, perpétuellement mutants, du paradis virtuel de l'Oasis. Imaginé vingt ans plus tôt par le bien nommé James Halliday, ce monde qui se développe au gré de l'imagination des joueurs est devenu l'ultime refuge pour les habitants d'une planète surpeuplée, sururbanisée, surexploitée, où l'air est devenu irrespirable.

Dans l'enveloppe de son avatar Parzival qu'il endosse en allumant son casque de réalité virtuelle, le jeune Wade Watts (Tye Sheridan, remarqué il y a quelques années dans *Tree of Life*, de Terrence Malick, et dans *Mud*, de Jeff Nichols) passe le plus clair de son temps,

obsédé par l'idée de trouver l'« œuf de Pâques » caché dans le système par son créateur. L'existence de cet œuf a été révélée dans une vidéo mise en ligne après sa mort, dans laquelle James Halliday annonçait qu'il ferait de celui qui le trouve son légataire universel, et énonçait trois énigmes qu'il fallait résoudre pour y arriver.

Le jeu est virtuel, mais l'enjeu tout ce qu'il y a de plus réel : 500 milliards de dollars (403 milliards d'euros), et le contrôle de l'entreprise qui gère l'Oasis. Autant dire que les jeunes geeks passionnés ne sont pas seuls dans la course. Des escouades de joueurs financés par des entreprises se démentent depuis des années dans ce monde parallèle pour résoudre la première énigme, se relançant *ad nauseam* dans une course de voitures défiant les lois de la gravité pour finir balayés par un gigantesque Donkey Kong.

Feu d'artifice citationnel

Espérant y trouver la clé des énigmes, Wade Watts passe des heures dans la grande bibliothèque de l'Oasis où la mémoire d'Halliday est entièrement stockée sous forme de fichiers vidéo. Il a par ailleurs des amis – Art3mis, la guerrière sexy et solitaire, Aech, le forgeron, garagiste et bricoleur géant, Sho le ninja et Daïto le guerrier samourai – qui l'aident à avancer, et leurs premiers succès les désignent comme cibles à abattre par la puissante multinationale

Déployant une inventivité atomique, jubilatoire, le cinéaste américain s'apprête à sidérer les gamins du monde entier



Inspiré d'un roman à succès d'Ernest Cline, le film se déroule en 2045. JAAP BUITENDIJK/WARNER BROS. ENTERTAINMENT INC.

IOI. Jusqu'à quel point peut-on faire confiance à un avatar ? Cette question, qui empêche d'abord le groupe de se souder, se résoudra dans le monde réel où, traqué par les dirigeants de la firme, chacun se présentera sous son vrai visage.

De la réalité de Columbus au rêve de l'Oasis, l'action circule sans donner la moindre sensation de rupture, exprimant un état de la post-humanité où le virtuel a contaminé le réel. Cette fluidité, traduite à l'écran par une succession de décors qui s'autogénèrent les uns les autres à la vitesse de la pensée, est à l'œuvre depuis le scénario, dont la complexité est à peine perceptible : l'enquête dans la psyché de James Halliday, la guerre entre les jeunes héros et les dirigeants sans foi ni loi de la multinationale, la résolution des énigmes du jeu, la vie sociale dans l'Oasis, le roman d'apprentissage de Wade, son histoire d'amour avec la vraie jeune fille qui se cache derrière Art3mis... Ces multiples niveaux de récits s'imbriquent aussi organiquement que les flux d'information dans les tuyaux du Web.

Dans le rôle du lubrifiant : la banque de pop culture qu'enferme la mémoire de James Halliday, à partir de laquelle il a élaboré son monde. Les références au cinéma, à la musique, aux jeux vidéo des années 1970 et 1980 saturent les plans d'une profusion anarchique de signes et donnent à ce récit futuriste la forme étrangement anachronique qui en fait le charme. Quand les personnages ne se battent pas contre des zombies dans

l'hôtel de *Shining*, quand ils ne font pas la course sur un circuit de *Mario Kart* au son de *Jump* de Van Halen, ils lévitent au-dessus du vide sur le dancefloor de *La Fièvre du samedi soir*, font jaillir des Aliens de leur ventre pour rigoler, convertissent leur connaissance encyclopédique de la filmographie de John Hughes en arme de guerre psychologique... Ce feu d'artifice citationnel n'a rien de gratuit : il célèbre cette culture de l'*entertainment* dont Spielberg est incontestablement le parrain (Ernest Cline, l'auteur du livre, revendique l'influence que ses films ont eue sur lui), qui a fertilisé l'imagi-

naire de générations de jeunes gens en leur fournissant une langue commune et un fil précieux qui les rattache à l'enfance.

Le monde ravagé de *Ready Player One* rappelle celui de *A.I. Intelligence artificielle*. Face à ses jeunes héros qui apprennent ensemble à développer des sentiments, des liens de solidarité, un sens de la responsabilité, on pense parfois à David, l'enfant robot sensible que rejetaient des humains incapables d'aimer. Si séduisante que soit l'Oasis, elle n'est qu'une prison pour ceux qui cherchent à fuir leur condition humaine : c'est là le véritable héritage de James Halliday, à

qui il aura fallu une vie entière pour comprendre qu'il était passé à côté de la sienne. Cette veine mélancolique dont la charge émotionnelle explose dans une scène finale magnifique traduit ce conflit jamais résolu chez le cinéaste entre un optimisme enfantin vis-à-vis du progrès technologique et une angoisse profonde quant à ses effets sur des adultes dangereusement irresponsables. ■

ISABELLE REGNIER

Film américain de Steven Spielberg. Avec Tye Sheridan, Olivia Cooke, Ben Mendelsohn, Lena Waithe (2h 20).

Un apocryphe du XXI^e siècle

Garth Davis tente une spéculation féministe avec Marie Madeleine

MARIE MADELEINE



Marie Madeleine est pour l'instant privé de sortie aux Etats-Unis, où il devait être distribué par la Weinstein Company, aujourd'hui en faillite. La sainte paie pour les péchés d'Harvey, et cette circonstance ajoute encore à l'étrangeté du projet, dans lequel on retrouve aussi bien les traces des efforts de Pasolini pour donner un visage cinématographique aux textes sacrés que les figures sulphurées de la tradition hollywoodienne. Ces aspirations contradictoires – la rigueur et le pathos – empêchent le film de s'élever jusqu'aux hauteurs auxquelles il aspire.

Selon Helen Edmundson et Philippa Goslett, les scénaristes, Marie de Magdala (Rooney Mara) était sur le point de fâcher son père (Tchéky Karyo) et son frère (Denis Ménochet) tant elle mettait de mauvaise volonté à choisir des époux, au moment où Jésus de

Nazareth (Joaquin Phoenix) fit un détour par son village des bords du lac de Tibériade, accompagné des apôtres Pierre (Chiwetel Ejiofor) et Judas (Tahar Rahim). Le récit fait des efforts pour concilier les éléments présents dans les évangiles (l'exorcisme de Marie Madeleine par le Christ, son compagnonnage avec Marie) et la thèse ici avancée : le christianisme primitif était une affaire de femmes qui fut confisquée par des mâles, au premier rang desquels Pierre.

Hétérogénéité de la distribution

On laissera le fond de l'affaire aux théologiens, mais on est forcé de constater que cette position enferme Garth Davis dans un dilemme insoluble, l'imagination étant contrainte par le respect témoigné aux textes canoniques, ce respect devant lui-même s'accommoder des lois du spectacle. Ce qui a pour effet d'entraver le développement des personnages, quels que soient les efforts des acteurs (de ce point de vue, Tahar Rahim

et son Judas bipolaire s'en tirent mieux que d'autres).

On aura remarqué l'hétérogénéité de la distribution, qui parle anglais avec une belle diversité d'accents, à l'exception des deux rôles principaux. Rooney Mara, incisive, opaque, se permet de suggérer toutes les dimensions de l'attraction qu'exerce Jésus sur Marie Madeleine. Le messie de Joaquin Phoenix est à mi-chemin entre la star du rock alternatif et le mutant.

Le scénario situe la rencontre entre la sainte et le messie peu avant la passion. Celle-ci prend possession du film, révélant ainsi ses faiblesses. Malgré les efforts des costumiers et des décorateurs, il ne s'agit plus que de réciter une histoire qui a déjà défilé la plupart des réalisateurs qui l'ont affrontée. ■

THOMAS SOTINEL

Film britannique et américain de Garth Davis. Avec Rooney Mara, Joaquin Phoenix, Chiwetel Ejiofor, Tahar Rahim (2 heures).

UN REMPART CONTRE L'INTOLÉRANCE
TÉLÉRAMA

UN FILM MAGISTRAL !
SCREEN

UN HYMNE À LA LIBERTÉ !
LA PROVENCE

UNE FRESQUE PUISSANTE
★★★★★
MADAME FIGARO

PAR LE RÉALISATEUR DE MUCH LOVED

RAZZIA

UN FILM DE NABIL AYOUCHE

CANAL+ Télérama E.I.E.E. ACTUELLEMENT LE FIGARO franceinfo:

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Tout le monde debout</i>	2	369 101	560	↓ - 39%	1 266 553
<i>La Ch'tite Famille</i>	4	323 254	817	↓ - 49%	4 947 891
<i>Pacific Rim : Uprising</i>	1	291 797	548		291 797
<i>Tomb Raider</i>	2	233 856	526	↓ - 53%	901 379
<i>La Finale</i>	1	191 456	351		191 456
<i>Black Panther</i>	6	116 646	365	↓ - 48%	3 382 527
<i>La Forme de l'eau</i>	5	107 705	509	↓ - 30%	1 197 450
<i>Hostiles</i>	2	70 281	232	↓ - 35%	237 636
<i>La Prière</i>	1	65 440	197		65 440
<i>Ghostland</i>	2	49 613	190	↓ - 47%	184 887

AP : Avant-première (1) Estimation
Source : «Ecran total» Période du 21 au 25 mars inclus

Trois entrées seulement parviennent à se classer dans le tableau des dix de tête. La franchise fantastique hollywoodienne *Pacific Rim : Uprising*, la comédie française *La Finale* et le récit de réinsertion en institution religieuse *La Prière*. Placé en neuvième position, le film de Cédric Kahn devance ainsi, étonnamment au regard de la réception critique des deux films, l'épopée dionysiaque *Mektoub My Love, Canto Uno*, d'Abdellatif Kechiche, qu'on retrouve en douzième position avec 44 000 entrées. Par ailleurs, la loi d'airain qui distribue les plus gros succès du box-office est de nouveau reconduite cette semaine, avec une écrasante domination des comédies françaises (*Tout le monde debout*, *La Ch'tite Famille*, *La Finale*) et des blockbusters hollywoodiens (*Pacific Rim*, *Tomb Raider*, *Black Panther*). Echappant à cette dichotomie, plus d'un million de spectateurs ont néanmoins accueilli *La Forme de l'eau*, la proposition poétique de Guillermo del Toro, lauréat des Oscars 2018.

Chevauchée à travers le mythe

La vie d'une famille indienne inscrite dans la tradition du western



Brady Blackburn (Brady Jandreau, au centre) a deux passions, le rodéo et le dressage de chevaux. LES FILMS DU LOSANGE

THE RIDER



Puisque la réalisatrice, Chloé Zhao, malade, n'a pu venir à Paris, on ne saura pas le détail de l'étonnant voyage qui a amené une cinéaste née à Pékin à se faire la chroniqueuse de la vie quotidienne du Far West, le vrai, celui du XXI^e siècle. Comme son premier long-métrage, *Les Chansons que mes frères m'ont apprises* (2015), *The Rider* a été tourné sur une réserve sioux du Dakota du Sud. On y retrouve les mêmes espaces sublimes et désolés des Badlands, le même tissu social fragile qui entrecroise la mémoire et le destin des premières nations et la précarité, économique et sanitaire.

Cette fois, le traitement impressionniste d'une société enfermée dans un cul-de-sac de l'histoire fait place à l'épopée intime, qui suit les traces d'un héros comme on n'en avait pas vu depuis longtemps, cavalier émérite coiffé d'un Stetson, un jeune ambitieux qui veut être respecté et adulé dans tout l'Ouest, à qui le destin joue de sales tours. On y retrouvera une bonne part de ce qui a fait, depuis un siècle, le grandeur du western – l'ampleur des chevauchées, la lutte pour l'espace, l'affrontement entre les cultures et les modes de vie –, modelé par un souci constant de faire sa

place au réel. La tentative n'est pas inédite, mais Chloé Zhao la mène à bien comme peu de cinéastes ont su le faire, vigoureusement, délicatement.

Quand on découvre Brady Blackburn (Brady Jandreau), face à un miroir, sa chevelure à moitié rasée lui donne l'air d'un Iroquois asymétrique, sa mine angoissée et butée en fait un lointain cousin du Travis Bickle de *Taxi Driver*. Précautionneusement, le jeune homme se défait du pansement qui recouvre une terrible plaie. Grand espoir du circuit des rodéos, le jeune homme a été jeté à bas par sa monture qui lui a fracassé le crâne. Cet accident, dont les circonstances ont été empruntées à la biographie de Brady Jandreau mais dont les séquelles ont été, dans la réalité, moins lourdes, interdit en théorie à Blackburn de remonter à cheval, de vivre des deux métiers qui sont les siens, cavalier de rodéo et dresseur de chevaux.

Révolte face à la fatalité

En une succession de séquences qui semblent toutes arrachées à la vie quotidienne sur une réserve, Chloé Zhao construit le récit de la tempête qui fait rage sous le crâne fracturé de Brady. Le jeune homme vit dans un mobile-home avec son père, Wayne, et sa sœur, Lilly, handicapée (les deux rôles sont tenus par le père et la sœur de l'acteur). La mère et épouse git

Chloé Zhao joue avec beaucoup de finesse de la contraction et de l'expansion de l'espace

tout près, dans un petit cimetière battu par le vent.

Comme son fils, Wayne vit – ou plutôt vitote – de sa science équestre. Lorsqu'il comprend que Brady est résolu à ne pas tenir compte de l'avis des médecins et à remonter en selle, ce père peu fiable (il oublie de payer le loyer, passe beaucoup de temps dans les casinos de la réserve) tente de l'en dissuader. Brady rend aussi visite à Lane, son ami et modèle, un type qui « a gagné 15 000 dollars en un été », en montant des taureaux. Victime d'un accident de voiture, Lane est resté tétraplégique, communique difficilement. Comme Brady qui regarde sur son téléphone la vidéo de son accident, le chevaucheur de taureaux contemple ses exploits passés sur un petit écran.

D'un côté, il y a la révolte face à la fatalité, le rappel incessant de la vocation par les voisins, par les clients qui voudraient que Brady débouffe un cheval, en corrige un autre, de l'autre il y a les avertisse-

ments des médecins, les tentatives maladroites du père, les appels plus directs de la sœur, atteinte d'une forme d'autisme, pour ramener le jeune homme à la prudence, à la survie.

Chloé Zhao joue avec beaucoup de finesse de la contraction et de l'expansion de l'espace. L'espace intérieur de Brady, tiraillé entre son rêve de grandeur et le lien très fort qui l'unit aux siens. L'espace de la réserve, fait d'intérieurs médiocres (le mobile-home, le supermarché dans lequel le jeune homme tient un emploi qu'il voudrait croire provisoire, le salon de tatouage improvisé de l'un de ses amis) et d'extérieurs dont les horizons semblent aussi lointains que ceux de l'océan.

L'image de Joshua James Richards passe au même rythme d'un réalisme documentaire au lyrisme. Dans ces moments, lorsque le film traverse un instant l'icographie du western classique – un homme coiffé d'un grand chapeau qui traverse une plaine à cheval –, le genre prend alors une vigueur nouvelle, faite du deuil de ce que la conquête de l'Ouest a détruit et de la vitalité de ceux qui y ont survécu. ■

THOMAS SOTINEL

Film américain de Chloé Zhao. Avec Brady Jandreau, Tim Jandreau, Lilly Jandreau, Lane Scott (1 h 44).

AMÉRIQUE DU NORD «Black Panther» perd sa première place au box-office

Les robots de *Pacific Rim : Uprising*, de Steven S. DeKnight, ont ravi à *Black Panther* la première place du box-office nord-américain, que le film de Ryan Coogler occupait depuis six semaines, battant ce week-end le record de recettes aux Etats-Unis pour un film de super-héros (631,3 millions de dollars, 506 millions d'euros). Pour son premier week-end d'exploitation aux Etats-Unis et au Canada, *Pacific Rim : Uprising* a rapporté 28,1 millions de dollars, selon les chiffres d'Exhibitor Relations publiés lundi 26 mars. D'après la société spécialisée ComScore, *Black Panther*, premier blockbuster de Marvel avec un super-héros noir, a rapporté 1,2 milliard de dollars dans le monde. Au box-office, la troisième marche du podium revient à

I Can Only Imagine, drame américain suivant les aventures d'un groupe de rock chrétien, et la quatrième au film d'animation *Sherlock Gnomes* qui voit le détective anglais enquêter sur la disparition de nains de jardin. – (AFP)

GRANDE-BRETAGNE Succès des séances de cinéma pour chiens

L'initiative, lancée en août par la chaîne Picturehouse, de proposer des séances pour chiens (au rythme d'une toutes les six semaines) est couronnée de succès en Grande-Bretagne, comme en a témoigné, dimanche 25 mars, l'avant-première de *L'île aux chiens*, le film d'animation de Wes Anderson, proposé dans quinze salles. Sont fournis bols d'eau et couvertures pour protéger les sièges des poils salissants, les portes ouvrant un peu plus tôt afin que les animaux puissent se flâner avant de s'installer. – (AFP)

Brady Jandreau, Amérindien, cow-boy et acteur

EN SEPTEMBRE 2017, tous les cow-boys étaient là, dans ce petit théâtre de Telluride (Colorado), qui aurait pu servir de décor à un western de Raoul Walsh. Après sa première à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, le Festival de Telluride présentait *The Rider*, de Chloé Zhao. Les interprètes n'avaient pas pu faire le voyage à Cannes, mais il y a moins loin du Dakota du Sud au Colorado. Autour de Brady Jandreau, il y avait son père, Tim, sa sœur Lilly et son ami Lane Scott dans son fauteuil roulant. *The Rider* a beau être un film grave et souvent mélancolique, la projection s'est terminée dans une ambiance de saloon, comme si Belle Starr venait de se produire sur scène. Il ne manquait que les coups de pistolet tirés en l'air.

Depuis, Brady Jandreau n'a pas beaucoup vu les chevaux qu'il élève, occupé par la promotion du film, qui fait la tournée des festivals (après Telluride, New York, Sundance et Austin, pour ne parler que des Etats-Unis) en attendant la sortie en salle aux Etats-Unis, le 13 avril, qui sera précédée d'une avant-première dans le cadre du grand rodéo d'Albuquerque (Nouveau-Mexique).

En attendant, Brady Jandreau, 23 ans, a traversé l'Atlantique avec son épouse et leur nouveau-né. Sa veste frappée du logo «Brady Jandreau Performance Horses» le distingue nettement du reste de la clientèle

du petit hôtel chic de la rive gauche où ils sont descendus.

« C'est la première fois que je reste aussi longtemps sans monter », remarque-t-il. Sur la réserve de Lower Brule, dans le Dakota du Sud, pas très loin de celle de Pine Ridge où le film a été tourné, il développe son élevage de broncos, destinés à la monte ou au rodéo. « Je suis un quart sioux lakota, explique-t-il, j'ai toujours été inscrit dans une réserve. » Il a aussi toujours monté à cheval.

« Je suis resté cinq jours dans le coma »

En 2015, Brady Jandreau travaillait sur un ranch de Pine Ridge quand Chloé Zhao est venue y tourner son premier long-métrage, *Les chansons que mes frères m'ont apprises*. « C'était la première personne d'un autre pays que je rencontrais. Elle voulait apprendre à monter, je lui ai proposé un cheval très doux, Gus, se souvient-il. Je lui ai aussi montré comment on menait les vaches. » Dans le cow-boy, la cinéaste a vu un acteur. « Elle m'a filmé, en me donnant des indications très simples. Je me suis dit que j'étais capable de le faire. » Manquait encore une histoire.

Parallèlement à sa carrière d'éleveur, Brady Jandreau s'était lancé dans celle du rodéo, en montant des broncos. « Le 1^{er} avril, je suis tombé. Mon pied est resté dans l'étrier et le cheval m'a frappé du sabot à la tête. J'ai

été pris de convulsions et je suis resté cinq jours dans le coma. » Le sort venait d'offrir son scénario à Chloé Zhao. Pour elle, le jeune cow-boy n'a pas hésité à rejouer des morceaux de sa vie, il estime que *The Rider* est fait « à 60 % de réalité, le reste d'invention ». Pendant le tournage, à l'automne 2016, il a fait son travail d'acteur à mi-temps : « C'est la saison où il faut s'activer. Je n'ai pas gagné des masses d'argent avec le film, et ce n'est pas en hiver qu'on peut s'en faire, dans mon métier. » Le matin, Brady Jandreau dressait des chevaux, l'après-midi aussi, mais devant la caméra.

L'acteur néophyte a reconnu sa vie et celle des siens dans le film de la cinéaste sino-américaine. D'habitude, il trouve la représentation des Amérindiens au cinéma stéréotypée. Un film trouve grâce à ses yeux, *Quand meurent les légendes*, réalisé en 1972 par Stuart Millar, qui raconte l'histoire d'un cavalier de rodéo ute qui quitte sa réserve pour trouver la gloire.

Chez lui, Brady Jandreau et sa famille vivent « de ce que je chasse, je pêche, je ramasse ». Le gibier, les saumons, les truites, les baies sauvages et la sauge. Il voudrait croire qu'il pourrait continuer à mener cette existence tout en restant acteur. Mais il n'a toujours pas pris d'agent. ■

T. S.

LES AUTRES FILMS DE LA SEMAINE

Retrouvez l'intégralité des critiques sur Lemonde.fr

■■■■ À VOIR

Croc-Blanc

Film d'animation français et luxembourgeois d'Alexandre Espigares (1h25).

Cette adaptation du classique de Jack London, la première en animation, se distingue par son exigence plastique. La texture de l'image et l'ampleur des paysages donnent une version convaincante du Klondike au moment de la ruée vers l'or, pendant que les animaux sont dépeints sans trop d'anthropomorphisme, afin de mettre en évidence les travers de la société des humains. Mais le metteur en scène, le très doué Alexandre Espigares, n'a pas su résoudre la question de la représentation des gentils dans un film d'animation réaliste. ■ T.S.

Après l'ombre

Documentaire français de Stéphane Mercurio (1h33).

Après avoir consacré son premier long-métrage (*A côté*, 2007) aux témoignages de compagnes de détenus qui attendaient l'heure du parloir, Stéphane Mercurio poursuit sa réflexion sur le système pénitentiaire français raconté par ceux qui le subissent. Dans *Après l'ombre*, le documentariste suit le metteur en scène Didier Ruiz, alors en pleine répétition de sa pièce où d'anciens détenus de longue peine et la compagne d'un ancien prisonnier reviennent sur leur quotidien en prison ou auprès d'un détenu. A travers leurs témoignages, c'est l'histoire d'un système pénitentiaire brutal et déshumanisant qui se raconte. Très émouvant, *Après l'ombre* est un document nécessaire et d'une évidente portée politique. ■ M.J.

Les Destinées d'Asher

Film israélien de Matan Yair (1h30).

A 17 ans, Asher Lax est un garçon impulsif et colérique. Son quotidien se partage entre le lycée et son père, qui aimerait le voir arrêter ses études pour rejoindre l'affaire familiale d'échafaudages. Mais l'adolescent commence à prendre goût aux cours de littérature et décide de préparer l'épreuve littéraire du baccalauréat. Derrière la banalité d'une chronique adolescente, *Les Destinées d'Asher* est un film d'une extrême délicatesse qui ne cesse de déjouer nos attentes et circule gracieusement de l'humour à la gravité. Le surgissement d'un drame qui affectera profondément Asher et la manière dont le cinéaste négocie ce virage étonne par un sens de la réinvention permanente où aucun événement ne se laisse anticiper. ■ M.J.

Vent du Nord

Film français, tunisien et belge de Walid Mattar (1h29).

Nord de la France. Lorsqu'une usine s'appête à être délocalisée, Hervé, qui y travaille, est le seul à se résigner. Ce sera pour lui l'occasion de vivre enfin de sa passion, la pêche. A priori tout le sépare de Foued, jeune Tunisien qui vit avec sa mère dans la banlieue de Tunis. C'est pourtant là que l'usine d'Hervé est relocalisée, ce qui permettra à Foued de trouver un travail et de soigner sa mère. Intriquant le destin de deux ouvriers, le cinéaste tunisien Walid Mattar tente de rendre compte de l'immutabilité de la condition ouvrière. Pour autant, *Vent du Nord* donne le sentiment d'un film qui en contiendrait deux. ■ M.J.

■■■■ POURQUOI PAS

Blue

Documentaire américain de Keith Scholey et Alastair Fothergill (1h18).

Tourné dans les eaux tropicales en recourant aux technologies numériques et robotiques, ce film très moderne ignore délibérément la catastrophe qui menace les océans. Il montre, sous forme de récit pour enfants, l'apprentissage de la vie par un jeune dauphin. Si l'on fait abstraction des clichés lénifiants et de la musique tonitruante, on peut s'abîmer dans des images proches de l'hallucination (ah ! la squille multicolore !). ■ T.S.

La Tête à l'envers

Film autrichien de Joseph Hader (1h43).

Acteur de stand-up et de cinéma, Joseph Hader passe à la réalisation en interprétant le rôle du calamiteux critique musical attitré d'un grand journal qui se fait virer, au bénéfice d'une jeunesse, du jour au lendemain. L'homme en conçoit une amertume qui le conduit à un projet confus de vengeance l'amenant à faire strictement n'importe quoi. Le film, drôle par éclats, se perd dans la dernière zone. ■ J.M.A.

Jésus, petit criminel

Film chilien de Fernando Guzzoni (1h26).

Jésus, adolescent chilien, a les préoccupations de son âge : séduire, boire, traîner avec ses copains de Santiago et répéter des chorégraphies pour des concours. Mais une soirée trop arrosée qui l'impliquera dans un drame mettra brutalement fin à son insouciance. Portrait d'une jeunesse aussi perdue qu'hédoniste, *Jésus, petit criminel* possède quelques scènes de sexe crues et déroutantes mais finit par cocher complaisamment les cases du teen-movie trash qui n'a pas froid aux yeux. ■ M.J.

Occidental

Film français de Neïl Beloufa (1h13).

A l'Hôtel Occidental, deux hommes louent une suite nuptiale, éveillant un climat de suspicion au sein du personnel. Pour son premier long-métrage, le plasticien franco-algérien Neïl Beloufa signe un huis clos stylisé et théâtral, tourné dans son atelier de Villejuif et conçu comme une chambre d'écho aux psychopathologies contemporaines. Mais entre l'exercice de style et la volonté de discours, un hiatus demeure que le film ne parvient jamais véritablement à résoudre. ■ M.A. M.T.

NOUS N'AVONS PAS VU

Carnivores

Film français de Jérémie et Yannick Rénier (1h25).

C'est assez bien d'être fou

Documentaire français et belge d'Antoine Page (1h44).

Les Dents, pipi et au lit

Film français d'Emmanuel Gillibert (1h44).

Pat et Mat déménagent

Film d'animation tchèque de Marek Benes (40 minutes).

Le Collier rouge

Film français de Jean Becker (1h23).

Les amants du dégel

De Vilnius au conflit du Donbass, Sharunas Bartas retrouve la grâce

FROST

■■■■

Il fut un temps, à la fin des années 1990, où la seule évocation du nom Sharunas Bartas suscitait chez certains cinéphiles une ferveur quasi religieuse. Peu vus mais largement commentés, les cinq longs-métrages qu'il avait réalisés dans les décombres de l'empire soviétique (*Trois jours*, 1991, *Corridor*, 1994, *Few of Us*, 1996, *The House*, 1997, *Freedom*, 2000) lui avaient valu la reconnaissance de ses pairs – Jean-Luc Godard et Leos Carax en tête – et de la critique la plus avertie.

Hiératiques et désespérés, émotionnellement intenses, plastiquement renversants, ces films désignaient cet enfant du « dégel », né à Vilnius en 1964, comme le dernier dépositaire de la grande tradition du cinéma soviétique – et comme le fils spirituel d'Andreï Tarkovski. Un poète prophète dont le regard de glace annonçait des heures sombres, et dont on racontait qu'il fédérait autour de lui, dans un studio artisanal niché dans la forêt, un clan de collaborateurs dévoués prêts à le suivre au bout du monde. Les années 2000 furent plus erratiques. Coproduit par des Européens, en prise avec les formes plus conventionnelles du polar et du road-movie, *Seven Invisible Men* (2005) et *Indigènes d'Eurasie* (2010) sont des films moins pleins, plus heurtés. Ponctués de moments de grâce, ils témoignent d'une difficulté de l'auteur à fondre sa vision dans la linéarité de ces canevas exogènes.

Road-movie sur fond de guerre

Si l'on a pu douter du bien-fondé de ce changement de cap, Bartas, lui, s'est obstiné, et *Frost* lui donne enfin raison. Présenté en 2017, à Cannes, à la Quinzaine des réalisateurs, ce road-movie sur fond de guerre du Donbass vous saisit dès le début pour ne plus vous lâcher. Il vous aime aux visages bouleversants de ses personnages, aux formes abstraites de la route qui défile, aux traces des néons rouges et bleus, des arbres morts dans les paysages enneigés.

Que ce film arrive après *Peace to Us in Our Dreams* (2015), fragile écrit dédié à la mémoire de l'ancienne compagne et muse de l'auteur, l'actrice et poétesse Katerina Golubeva (morte en 2011), n'est sans doute pas un hasard. Malgré son titre givré, malgré un



Inga (Lyja Maknaviciute) et Andrei (Andrzej Chyra), à l'épreuve du chaos, dans « Frost ». KINOELEKTRON

pessimisme sans concession que l'état du monde en général, et le postsoviétique en particulier, offrent peu de raison de railler, *Frost* a des airs de retour à la vie. Illuminé par la beauté de ses acteurs, Andrzej Chyra et Lyja Maknaviciute, il suit le périple des deux jeunes amants qu'ils interprètent, dont les sentiments sont mis à l'épreuve du chaos du monde.

D'Andreï et Inga, on ne sait rien sinon qu'ils vivent ensemble à Vilnius dans un petit appartement, partageant ce qui ressemble à une forme très contemporaine de précarité. Et qu'un soir, Andreï se voit proposer de transporter un chargement d'aide humanitaire jusqu'en Ukraine, où la guerre civile fait rage entre nationalistes et séparatistes prorusses. Le jeune homme pose quelques questions sur les risques de l'opération, la nature du chargement, les enjeux du conflit, n'obtient que des réponses évasives, puis accepte. Ses motivations restent opaques pour le spectateur autant que pour Inga, qu'il embarque avec lui dès le lendemain.

A mesure qu'ils passent les frontières de Pologne, les checkpoints d'Ukraine, que les nouvelles du

Un soir, Andreï se voit proposer de transporter un chargement d'aide humanitaire

front remettent en cause les directives qu'ils ont reçues au départ, qu'ils perdent leurs repères dans ce pays inconnu, l'horizon de leur périple se fait plus lointain, plus incertain. De détours en escale, cette guerre à laquelle Andreï ne comprend rien, dont il n'a vu qu'une vidéo sur Internet la veille du départ, dont tous ceux qu'il rencontre lui racontent le parfum de mort, devient une obsession. Un fantasme d'autant plus excitant qu'il paraît de plus en plus dangereux.

En attendant, il faut vivre l'instant présent qui, en temps de guerre, est toujours plus intense. C'est ainsi qu'au détour d'une nuit passée dans un hôtel de luxe Inga disparaît dans la chambre de leur fixe, abandonnant Andreï dans la suite d'une Française solitaire et

déracinée, souverainement interprétée par Vanessa Paradis.

Point de rupture du film, cette brèche dans le récit voit culminer la crise qui couvait au sein du couple, et l'amour, libéré in extremis de l'ankylose du quotidien, reprendre ses droits. Rivé au trajet du camion, le film avance plus que jamais, dès lors, comme un bateau ivre, tendu entre l'attrait morbide d'Andreï pour le front, pour cette guerre absurde, aveugle, dont il veut sentir le frisson, et la pulsation chaude, intense, galvanisante, du sentiment amoureux à vif qui le lie à Inga. La foi dans l'humain, dans l'amour, dont il témoigne, n'a jamais été si vive chez le cinéaste lituanien. En magnifiant ainsi ces amants romantiques, lointains cousins des héros tragiques de *Badlands*, de Terrence Malick, ou de *Panique à Needle Park*, de Jerry Schatzberg, Sharunas Bartas signe un des plus beaux films de sa carrière. ■

ISABELLE REGNIER

Film lituanien, français, ukrainien et polonais de Sharunas Bartas. Avec Andrzej Chyra, Lyja Maknaviciute, Vanessa Paradis (2h12).

Parcours intime d'un transgenre

Dans un documentaire apaisé, Christian Sonderegger retrace, en mêlant séquences filmées et archives, la transition de sa demi-sœur Suzanna en homme

COBY

■■■■

Révéillé durant le Festival de Cannes 2017 dans la petite mais vigoureuse section de l'ACID, ce remarquable documentaire consacré à la transformation de longue haleine d'une fille du Midwest en garçon passablement testostéroné sort, par les hasards de la programmation, un mois après *Finding Phong*, de Tran Phuong Thao et Swann Dubus, qui relatait quant à lui la délicate métamorphose d'un garçon vietnamien en jeune fille. Nonobstant le sens du changement et ses implications différentes, ces deux documentaires ont en partage ce qui les rend si intéressants : le respect absolu de leur sujet, l'intérêt pour le mouvement psychologique accompagnant le processus, l'inclusion dans le film d'une chronique filmée au long cours, réalisée par l'intéressé(e).

Christian Sonderegger, qui n'est autre que le demi-frère français de Coby (lien apparemment complexe qu'il n'a pas souhaité évoquer dans le film), arrive dans l'après-coup, alors que le jeune homme de 29 ans est déjà un solide ambulancier de nuit, vivant avec son amie Sara. Son film enregistre cet état de fait, en s'ouvrant sur des scènes de la vie quotidienne dont le spectateur est à mille lieues d'imaginer qu'elles se rapportent à ce type de sujet. Puis le film redéploie lentement le module operandi de la métamorphose qui a mené sa jeune demi-sœur Suzanna, à l'âge de 23 ans, à décider de changer de sexe, à se prénommer Coby, à vivre en couple avec Sara et à faire accepter ces modestes bouleversements.

Humour distancié et acide

Etonnamment apaisé, marqué par l'humour distancié et acide

qu'instille Coby dans le récit de sa propre histoire, le film n'en porte pas moins les ondes du plus grand tremblement de terre intime que peuvent vivre tant un individu qu'une famille. Les parents, le frère, la petite amie, le médecin, tous ici se révèlent formidables, quand bien même un trouble très profond et des pointes de dépit – et comment ne pas le comprendre ? – s'entendent du côté du père et de la mère. Le film donne à voir à quel point cet environnement, passé les orages évoqués d'une jeunesse terriblement insatisfaite puis du coming out, a même pu protéger Suzanna dans un processus dont le film ne nous cache pas, par ailleurs, la lourdeur. Prise de testostérone, ablation des seins et de l'utérus, utilisation d'une prothèse et d'un « pisse-debout », questionnements sur l'incompatibilité entre la pose chirurgicale d'un pénis et la gestation d'un enfant : autant d'étapes que seule

l'exigence impérieuse d'une libération peut permettre de tolérer.

Il y a enfin ce sentiment de fantastique que distille le film, qui naît du contraste entre la trivialité d'une petite ville américaine et le caractère exceptionnel de la situation des personnages (cette conversation à l'épicerie entre Coby et Sara, dans laquelle elle lui dit, à proximité du *caramel corn* et des *lollipops*, qu'elle rêve toujours de lui avec un pénis !). Sentiment qui provient aussi du brassage continu entre les scènes tournées par le réalisateur et les nombreux extraits d'archives vidéo qui nous font découvrir par étapes l'insensible et pourtant spectaculaire transformation de Suzanna. On peut dire alors que quelque chose de l'ordre du mystère s'opère sous nos yeux. ■

JACQUES MANDELBAUM

Documentaire français de Christian Sonderegger (1h17).

L'inégal combat de la routine et de la fantaisie

Catherine Deneuve et Catherine Frot sont réunies autour d'un scénario souvent trop prévisible

VOTRE
SOIRÉE
TÉLÉ

MERCREDI 28 MARS

- TF1**
21.00 Grey's Anatomy
Série. Avec Ellen Pompeo, Justin Chambers, Martin Henderson (EU, 2017, S14, ép. 1 et 2/24).
22.45 Night Shift
Série. Avec Eoin Macken, Sarah Jane Morris, Scott Wolf, Brendan Fehr (EU, S4, ép. 5 et 6/10; S2, ép. 5 et 6/14).
- France 2**
20.55 Le Rêve français
Téléfilm de Christian Faure. Avec Aïssa Maïga, Yann Gael, Ambroise Michel, Firmine Richard (Fr., 2017, 2/2).
22.40 Questions directes
Magazine présenté par Julian Bugier.
- France 3**
20.55 Des racines et des ailes
Chefs-d'œuvre de bâtisseurs, de Vauban à Louis II de Bavière
Magazine présenté par Carole Gaessler.
23.30 Pièces à conviction
Bernard Arnault, l'art de payer moins d'impôts
Magazine présenté par Virna Sacchi.

- Canal+**
21.00 Sandwich
Documentaire de Benjamin Carle, Neels Castillon et Félix Seger (Fr., 2018, 90 min).
22.30 Le Fondateur
Biographie de John Lee Hancock. Avec Michael Keaton, Linda Cardellini (EU, 2016, 115 min).
- France 5**
20.55 Pauvres de nous
Documentaire de Claire Lajeunie (Fr., 2018, 65 min).
22.45 C dans l'air
Magazine présenté par Caroline Roux.
- Arte**
20.55 Indochine
Drame de Régis Wargnier. Avec Catherine Deneuve, Vincent Perez (Fr., 1992, 150 min).
23.25 Histoires de cinéma
Documentaire de Florence Plataretz et Xavier Villetard (Fr., 2015, 55 min).
- M6**
21.00 Top chef
Télé-réalité présentée par Stéphane Rotenberg.
23.25 Top chef, dans l'assiette des grands chefs

CANAL+ DÉCALÉ
MERCREDI 28 - 20 H 55
FILM

Pendant deux heures, tout est familier: les deux actrices qui occupent le plus souvent le champ; l'homme qui leur tient parfois compagnie; le paysage parisien et banlieusard et le mouvement général du film, qui amène les trajectoires des deux personnages principaux à se croiser à un moment que l'on pourrait calculer par une équation très simple. Cette familiarité fait la force et la faiblesse de *Sage-femme*, film rassurant, reconfortant, qui se regarde avec plaisir - grâce à Catherine Deneuve et Catherine Frot -, sans laisser beaucoup de traces dans la mémoire du spectateur.



Catherine Deneuve (Béatrice) et Catherine Frot (Claire). CURIOSA FILMS/MICHAËL CROTTO

Catherine Frot se voit attribuer la voix de la raison et du devoir. Claire, son personnage, est une sage-femme réputée dans le petit hôpital où elle travaille depuis des décennies. Elle vit dans une cité à Mantes-la-Jolie (Yvelines), avec son fils Simon (Quentin Dolmaire), qu'elle a élevé seule.

Au moment où débute le film, Simon est en train de quitter le nid, l'hôpital est sur le point de fermer. La vie réglée de Claire peut se fracasser d'un moment à l'autre sur les lois du temps qui passe et de la rationalité économique, mais c'est un élément irrationnel

qui va la bouleverser. De fait, Béatrice (Catherine Deneuve) est une création inattendue dont on se demande pendant toute la projection de *Sage-Femme* ce qu'elle doit à son concepteur (Martin Provost, le réalisateur, qui signe le scénario) et à son interprète.

Il y a longtemps, Béatrice fut la maîtresse du père de Claire, qui s'est suicidé après qu'elle l'eut quitté sans laisser d'adresse. Elle réapparaît fauchée, squattant

chez un camarade de jeu (Béatrice subvient à ses besoins en jouant aux cartes dans des cercles clandestins) et surtout très malade, atteinte d'une tumeur au cerveau dont le pronostic n'est guère encourageant. Fantasque, se tenant désespérément à l'écart des contraintes de la vie quotidienne, elle tente de reprendre contact avec son ancien amant, dont elle ignore le suicide, par l'intermédiaire de sa fille. Malgré sa répu-

gnance, Claire accepte de voir Béatrice, et de cette rencontre naît le film auquel on s'attend.

Pas d'amour sans responsabilité
La femme solitaire s'ouvrira aux autres, à commencer par le sympathique routier (Olivier Gourmet) qui cultive le jardin ouvrier voisin du sien. Quant à Béatrice, elle comprendra, au soir de sa vie, qu'il n'y a pas d'amour sans responsabilité. Et il n'est pas besoin

de faire précéder cette information de la mention « spoiler alert » tant le ton du film, l'agencement de l'exposition ne laissent aucun doute sur ce qui va suivre, y compris la brouille passagère qui amènera la réconciliation ultime.

Le seul élément perturbateur, le personnage de Béatrice à qui Catherine Deneuve donne un éclat et une fragilité irrésistibles, perd du coup sa raison d'être. Quant à Catherine Frot, elle a fort à faire avec cette figure presque canonisable pour lui donner un peu de sel. Le profil de Claire lui interdit la fantaisie qui est souvent la sienne, ses seuls défauts sont un excès d'abnégation, une trop grande rigueur morale. Claire est une femme ennuyeuse, de celles qu'on est ravi de croiser dans un moment difficile, parce qu'on peut compter sur elles, mais avec qui on n'aimerait pas passer de longues vacances.

Martin Provost ne parvient pas à arracher à cette vie si bien réglée les moments de beauté qu'elle recèle forcément. C'est pourtant du côté du petit jardin en bord de Seine que *Sage-Femme* trouve une rédemption fugace, dans les plans impressionnistes volés au rythme des saisons. ■

THOMAS SOTINEL

Sage-femme, de Martin Provost. Avec Catherine Deneuve, Catherine Frot (Fr., 2017, 117 min).

Avec « Sandwich », Benjamin Carle croque le fait-maison

En confectionnant un pan-bagnat de A à Z, le journaliste interroge la mode du « do-it-yourself »

CANAL+
MERCREDI 28 - 21 HEURES
DOCUMENTAIRE

Professeur Nimbus » du documentaire de société, Benjamin Carle aime s'immerger, expérimenter, se lancer des défis au long cours. Comme il y a trois ans, lorsqu'il a décidé de vivre, durant une année, en ne consommant que des produits 100 % français. Après cette expérience « made in France », celui qui ne rechigne pas à donner de sa personne, a

décidé de « reprendre en main... [ses] mains ».

Conscient de pas savoir faire grand-chose concrètement de ses dix doigts, le journaliste a décidé de se fabriquer un sandwich de A à Z, sans passer par la case « superette du coin ». Écartant le traditionnel jambon-beurre trop simple de prime abord - quoique - histoire de pimenter l'affaire, notre « jusqu'au-boutiste » a jeté son dévolu sur le plus célèbre des casse-croûte méridionaux : le pan-bagnat. Pour donner une petite idée de l'expérience, rappelons

que la recette comporte une quinzaine d'ingrédients, assaisonnement compris. Et presque autant de métiers et de savoir-faire à découvrir et à mettre en pratique.

« Individualisme extrême »

Au fil des mois et des rencontres avec des agriculteurs, jardinier, pêcheur, oliveron, éleveur, boulanger, Benjamin Carle va apprendre à retourner la terre, à semer du blé à l'ancienne, à monter un jardinière sur le toit d'un immeuble, à élever des poules, à confectionner son sel, sa farine et son pain. Entre

ces multiples apprentissages, relatés avec saveur, loin de croiser ses bras, le journaliste est allé interroger sociologue, anthropologue et philosophe, sur ce que recouvre le phénomène de mode « do-it-yourself » (« faire soi-même ») dont le philosophe Gaspard Koenig pointe à juste titre « l'individualisme extrême »; et, au-delà, ce qui pousse certains à se reconverter dans un métier manuel, voire, dans les cas les plus extrêmes, à vivre en autarcie.

En cause : la société de consommation et son prêt-à-consom-

mer, mais également l'organisation complexe du travail, qui donne le sentiment de n'être qu'« un maillon dans un grand tout », et une forme de dématérialisation qui nourrissent sentiment de dépossession et de frustration. Une sensation que l'on éprouve à l'issue de ce film, certes goûteux, mais par trop léger dans sa garniture sociologique. ■

CHRISTINE ROUSSEAU

Sandwich, de Benjamin Carle, Neels Castillon et Félix Seger (Fr., 2018, 90 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 18 - 074
PAR PHILIPPE DUPUIS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

SOLUTION DE LA GRILLE N° 18 - 073

HORIZONTELEMENT I. Circonstance. II. Omerta. Agées. III. UMP. Agiter. IV. Câlina. Ici. V. Item. Reïs. OM. VI. Cétacés. Inca. VII. Oregon. Agout. VIII. Ui. Eltsine. IX. CEI. Ame. No. X. Allitération.
VERTICALEMENT 1. Couci-couça. 2. Immatériel. 3. Replète. II. 4. Cr. Image. 5. OTAN. Colet. 6. Nagèrent. 7. Ires. Sar. 8. Tâtai. Aïma. 9. Age. Signet. 10. Neri. Noé. 11. Ce. Cocu. Nô. 12. Estimation.

HORIZONTELEMENT

I. Devenue vraisemblable. **II.** Fait appel de loin. Ader est le premier à l'avoir emprunté. **III.** Dégage un parfum de résine. Forme d'avoir. Mis en apprentissage. **IV.** Sa botte reste fatale. Successeur de Néron. **V.** Nombreuses dans les boîtes à outils. A su résister au franc et à l'euro. Une seule chaîne de nucléotides. **VI.** Interjection. Préparent leur doctorat. **VII.** Bout d'anthracite. Installé dans un fauteuil. Armé chez Donald. **VIII.** Plate dans les fonds et dans le four. Pas maligne et renversée. **IX.** Poussai à côté. Retourné dans un monde sauvage. **X.** Facilite une bonne réception.

VERTICALEMENT

1. Rongeur qui a intérêt à planquer sa peau. **2.** Grande découverte. **3.** Prépare son avenir. Toucha en plein cœur. **4.** Roule au hasard. Point de départ. Belle à croquer. **5.** L'argon. **6.** Mauvaise pour le régime, bonne pour le poids. La gauche en campagne. **7.** Une vie à reconstruire. Risque de déranger. **8.** Renvoie vers l'articulation des consonnes. Sur la portée. **9.** La petite chez les Grecs. Mouvements de population. **10.** Lourd et malléable. Homme de paille. Après la levée. **11.** Évitat les longueurs. **12.** N'aura aucun problème de développement.

SUDOKU
N°18-074

5	9	4	7	3	1	2	8	6
8	2	6	9	4	5	1	7	3
7	3	1	6	2	8	4	5	9
3	4	9	8	6	2	7	1	5
1	7	2	5	9	4	3	6	8
6	5	8	3	1	7	9	2	4
4	8	5	1	7	3	6	9	2
2	6	7	4	8	9	5	3	1
9	1	3	2	5	6	8	4	7

Facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

Le Monde DES RELIGIONS
COMPRENDRE JÉRUSALEM, aux sources du conflit
Un magazine de 84 pages - 6,90 €
Chez votre marchand de journaux et sur Lemondedesreligions.fr

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 124.610.348,70 €.
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.
Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs
blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr/ ;
Finances : <http://finance.lemonde.fr/> ;
Emploi : www.talents.fr/ ;
Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr/>
Documentation : <http://archives.lemonde.fr/>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037

Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26
L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le N°FI/37/001.
Eurotopisation : P10t = 0,009 kg/tonne de papier



Rolex GMT Master II
réf. 126 710 BLRO.
ALAIN COSTA/ROLEX



Chopard L.U.C. Quattro.
JD MEYER/CHOPARD



Patek Philippe Ellipse d'or.
PATEK PHILIPPE

Bulgari Octo Finissimo Tourbillon Automatic. BULGARI



BÂLE A LE SENS DE LA FÊTE

Nouveautés colorées, futuristes ou nostalgiques, Baselworld 2018 avait tous les ingrédients d'un bal horloger. Avec un brin de folie et quelques excès

HORLOGERIE

La reprise horlogère est là et cela se sentait à Baselworld. Le Salon international d'horlogerie bâlois a fermé ses portes le 27 mars sur une valse de nouveautés colorées, alléchantes, variées, une vraie fête. La musique était même de la partie, avec de nombreuses montres à réveil, musicales ou à répétition minutes, celles qui sonnent l'heure comme des horloges. La relance des affaires se fait sentir dans les humeurs des marques exposantes et dans les chiffres, puisque les exportations horlogères suisses ont bondi de 12,9 % en février.

Un salon à la variété édifiante. L'intensité créative se rapproche des niveaux de la grande époque du milieu des années 2000. Et si le style vintage domine, il reste de la place pour des expressions au design plus affûté. Quand ces dernières se cumulent à des exploits horlogers ou à de grosses nostalgies, l'effet est garanti.

Le premier exemple renvoie aux fêtes les plus folles, celles de tous les excès. Bulgari fait exploser les records avec son Octo Finissimo Tourbillon Automatic. Cette montre à complication ne mesure que 3,95 mm d'épaisseur. C'est 0,3 mm de plus que le record du monde pour une montre mécanique, soit une différence de quelques cheveux. Mais celle-ci est autrement plus complexe avec son tourbillon et son remontage périphérique. Le rendu dans la boîte Octo, anguleuse et architecturale, est incroyable.

La Pepsi en acier

Le second exemple s'apparente à une soirée à thème, du genre chemise hawaïenne et moustache balai. Dans les années 1980, la Rolex GMT-Master II à lunette bleue et rouge s'était gravée sur la rétine de tous les amateurs de la série Magnum. Son jeu de couleurs lui avait valu le surnom de Pepsi, d'après les bouteilles de soda. En 2013, Rolex avait relancé la Pepsi, mais en or gris et à des tarifs affolants.

L'année 2018 voit revenir la version tout acier, bien plus abordable, et son bracelet Jubilé, composé de cinq petits maillons en forme de demi-rouleaux. Cette combinaison renforce l'appel du pied 80's.

La fête, c'est aussi savoir repenser les classiques et leur injecter une dose de fraîcheur et d'énergie. Ainsi, le modèle L.U.C. Quattro de Chopard existe depuis vingt ans. Il se caractérise par sa finesse (8,8 mm), remarquable étant donné que son mouvement dispose d'une autonomie de neuf jours, quand deux ou trois sont la norme. Initialement classique et sage, la Quattro aborde 2018 avec une nouvelle livrée, or rose et cadran brossé gris sur lequel tranchent des aiguilles bleu vif.

Dans la lignée des grands bals, des soirées cocktail où le smoking et les robes noires sont de mise, Patek Philippe habille les poignets d'un de ses modèles les plus durants et les plus élégants. L'Ellipse d'or est au catalogue sans discontinuer depuis son lancement il y a cinquante ans.

POUR LES SOIRÉES COCKTAIL EN PETITE ROBE NOIRE, PATEK PHILIPPE PROPOSE DÉSORMAIS SON ELLIPSE D'OR DANS UN BOÎTIER EN OR ROSE

Rectangle aux coins subtilement ovalisés, elle est désormais proposée dans un boîtier en or rose, cadran ébène à motif soleillé et des index et aiguilles or rose. Le raffinement se manifeste ici dans un registre de design non conventionnel mais aux proportions soigneusement étudiées.

La fête, c'est aussi la folie pure, la rupture, les extrêmes. L'innovation avait donc quelques dignes représentants à Baselworld. Le plus iconoclaste était certainement Urwerk. Micromarque au design futuriste, elle présentait une horloge atomique sympathique livrée avec une montre de poignet. Dans un immense coffret en aluminium massif, une horloge mère atomique synchronisée par GPS dispose d'un logement pour le modèle AMC, une montre de poignet. Une fois son bracelet retiré, la tête de montre se pose dans l'horloge atomique qui la remonte, la remet à l'heure la plus juste et, en prime, ajuste son mouvement pour qu'il soit encore plus précis.

La femme dans l'air du temps

LES FEMMES ont fait cette année l'objet de nombreuses attentions dans les couloirs du salon horloger de Bâle, qui s'est terminé le 27 mars. L'offre est aussi riche qu'hétéroclite et l'inclination du moment passe d'abord vers les réalisations mécaniques. Ainsi, Patek Philippe enrichit sa collection de montres compliquées pour femmes avec la nouvelle référence 7150/250R-001 au mouvement à remontage manuel, le calibre CH 29-535 PS. Cette Lady First Chronograph, dont la production s'était interrompue en 2016, revient sur le devant de la scène non pas dans un boîtier de forme coussin, mais dans un boîtier rond de 38 mm de diamètre en or rose avec un sertissage de 72 diamants sur la lunette.

Chez Chopard, on célèbre le 25^e anniversaire de la Happy Sport en développant le premier mouvement automatique dame – le 09-01-C – réalisé au sein de l'entité Fleurier Ebauches. Née en 1993 d'une association inédite d'acier et de pierres précieuses, la pièce bénéficie en plus d'un côté très ludique : des diamants flottent li-

brement entre deux glaces saphir au centre d'un cadran en nacre perlée.

A Bâle, la marque genevoise a par ailleurs amorcé un virage éthique dans l'industrie du luxe. Elle entend convertir 100% de ses collections horlogères et joaillières à l'or durable labélisé par Fairmined dès cet été. Enfin, TAG Heuer propose désormais son Aquaracer Lady avec un mouvement automatique Calibre 9. Étanche à 300 mètres, la montre est disponible sertie (11 diamants sur le cadran) ou non, mais demeure sportive par définition.

Le bleu, c'est chic

Dans ce domaine, l'inspiration du moment s'appelle l'athlisure (contraction des mots anglais « athlete » et « leisure »), soit un accessoire inspiré de l'univers sportif qui se porte dans la vie de tous les jours. Tudor est expert en la matière avec sa célèbre Black Bay, étanche à 150 mètres mais surtout imperméable aux poussières et autres vicissitudes du quotidien, dont il réduit le diamètre pour s'adapter aux poignets féminins.

Un boîtier en acier de 32 mm vient s'ajouter à ceux de 42 mm et 36 mm, disponibles eux dans une couleur de cadran supplémentaire, le bleu. C'est chic, neutre.

Quant à Oris, la marque surfe sur la vague rétro. C'est clairement un public mixte que vise la nouvelle Big Crown Pointer Date dotée d'un boîtier de 36 mm. Oris a choisi la teinte chaude et patinée du bronze pour ancrer son boîtier dans l'histoire. Le cadran? Vert, soit le coloris du moment, dynamique et distinctif. « Buy one, take two », précise Rolf Studer, co-PDG de la marque, qui pronostique un intérêt aussi bien masculin que féminin pour cette pièce.

Même public visé chez Gucci, marque préférée des millenials, selon le site *Business Insider*. La maison italienne lance un « spin-off » de sa ligne de montres G-Timeless sortie en 2017 dans une association de matières présentant le cadran en trois dimensions. La version caractérisée par un effet d'hologramme est proposée avec un bracelet de 150 à 192 mm, une taille unisexe donc. ■

MATHILDE BINETRY

Au petit matin blème

Autre excès, autre micromarque, Rebellion lançait une montre à 1400 heures de réserve de marche, soit deux mois, d'où le nom de T2M. Nécessitant un mouvement gigantesque afin de stocker l'énergie nécessaire à ce record, son boîtier mesure 59 x 53 mm pour 22 d'épaisseur. Overdose de titane...

Ainsi, à force d'explorer de nouvelles pistes pour sortir de quatre années de marasme, les marques horlogères de Baselworld n'ont pas reculé devant certaines recettes moins digestes. On voit ainsi revenir des montres de 45, 46, 48 mm de diamètre, pièces importables dans le respect des proportions du poignet mais qui ont toujours leurs amateurs. Notons que ces derniers ne mesurent pas 2 mètres pour 130 kg, mais au contraire, jouent volontairement la disproportion, qui est un excès comme un autre.

La fête, enfin, c'est parfois un lendemain blème. Après des célébrations prolongées, et certains abus, on peut se trouver le cœur au bord des lèvres, le visage verdâtre. Et une quantité astronomique de montres à cadran, lunette, bracelet, voire boîtier entièrement verts étaient là, *ad nauseam*. Une couleur tendance, certes, mais pas forcément à la fête. ■

DAVID CHOKRON



Gucci G-Timeless.
FABIO PIANIGIANI



Oris Big Crown Pointer Date.
ORIS

LE RENOUVEAU DE L'ESPIONNAGE ?

Renseignement : un retour aux crises entre services

Dans l'affaire Skripal, relève Yves Trotignon, ancien cadre de la DGSE, le message émis est peut-être plus important que la cible frappée

Par YVES TROTIGNON

La fin de la guerre froide, marquée par la chute du mur de Berlin puis l'effondrement de l'Union soviétique, fit disparaître aux yeux de nombreux responsables politiques les services de renseignement, perçus comme des administrations obscures et coûteuses. Au cours des années 1990, le moment unipolaire des Etats-Unis ne fit qu'entériner l'idée, fautive mais séduisante, que les grands affrontements entre services n'avaient plus de cause qu'économique. Les commentateurs avaient alors coutume de dire que les compétitions stratégiques s'effaçaient et que les chocs idéologiques étaient en passe de disparaître, au profit d'une supposée guerre entre grands intérêts commerciaux et financiers. La réalité était très différente, et les services continuaient, de la façon la plus feutrée, de démasquer les inévitables taupes adverses tout en plaçant les leurs.

Les attentats du 11-Septembre remirent soudainement sous les projecteurs les services de sécurité et de renseignement. Contre des réseaux djihadistes complexes et le plus souvent mal compris, les méthodes séculaires retrouvèrent aux yeux des gouvernements toute leur pertinence. Au Royaume-Uni, par exemple, des centaines de fonctionnaires furent rapidement recrutés par le MI6 (service de renseignements extérieurs) dans le but d'infiltrer la mouvance djihadiste ou d'y implanter des sources.

La focalisation, peut-être excessive, sur la menace représentée par les organisations islamistes radicales combattantes put alors donner le sentiment que les services spécialisés s'étaient tous transformés en agences de lutte contre le terrorisme. Mais, parallèlement à la montée en puissance du phénomène djihadiste, d'autres crises, par exemple dans les Balkans ou en Irak, émergèrent, qui demandaient toutes à être affrontées par l'ensemble des outils à la disposition des Etats, au premier rang desquels les services de renseignement.

Bien plus que des auxiliaires plus ou moins sulfureux de la diplomatie, ces services sont des instruments essentiels de la souveraineté. Ils recueillent des renseignements et les analysent, ils conseillent et proposent des options parfois inconcevables aux décideurs, ils agissent, aussi, et leurs actions sont tout autant des façons

d'atteindre des objectifs que de communiquer. La littérature romanesque, incarnée par John le Carré ou Robert Littell, comme les Mémoires des maîtres espions que furent Peter Wright ou Vassili Mitrokhine, constituent à cet égard la meilleure des initiations à cette lutte incessante que se livrent les services spécialisés. Mais une abondante production scientifique, essentiellement en langue anglaise, étudie depuis longtemps ces méthodes.

Dans ce monde si particulier, où la méfiance et la vigilance sont des qualités essentielles, les services manœuvrent tout en anticipant les manœuvres d'adversaires – qui peuvent en même temps être des partenaires, voire des alliés. Ils sont à la fois des guetteurs et des acteurs, dont la mission première est de protéger des intérêts nationaux en détectant les menaces, quelles qu'elles soient, et en employant au mieux leurs ressources pour les traiter. Le retour progressif à des crises traditionnelles, opposant des Etats autour de contrôles territoriaux ou après des actions d'influence par trop agressives ou grossières, a par ailleurs rappelé que la lutte contre le terrorisme n'était qu'une des missions de ces services. Pendant la guerre contre l'organisation Etat islamique ou Al-Qaïda, le « grand jeu » continue.

DES TRACES VOLONTAIRES

Les observateurs attentifs des services secrets savent bien que les tensions ne font que se succéder. Les deux dernières décennies ont eu leur lot de taupes démasquées (y compris en France), d'agents doubles exfiltrés ou d'opérations audacieuses. A cet égard, si l'émergence du cyber a constitué une évolution particulièrement spectaculaire, il ne déroge pas aux règles traditionnelles du renseignement, tout en lui ajoutant une dimension nouvelle immense, encore plus complexe et aux innombrables possibilités.

Les pratiques traditionnelles ne disparaissent pas. L'affaire Skripal, à l'origine d'une très sérieuse crise diplomatique entre Londres et Moscou, obéit ainsi à une logique ancienne qui veut qu'une opération complexe et spectaculaire menée à l'étranger puisse être le prétexte à une forme, très particulière, de communication diplomatique. Déjà, en 2004, l'assassinat à Doha du leader indépendantiste – et islamiste – tchétchène Zelimkhan Iandarbiev avait été l'occasion pour Moscou d'adresser à ses ennemis et au monde un signal d'une grande clarté. Parfois, il est permis de se demander si le message émis n'est pas plus important que la cible frappée.

En matière de contre-espionnage, on peut naturellement choisir d'effacer ses traces, mais on peut, tout aussi naturellement, choisir de les laisser au vu et au su de son ennemi. Celui-ci, comme dans toute guerre, est après tout un interlocuteur, et on lui adresse de cette façon un message qu'il saura peut-être déchiffrer. A l'heure des réseaux sociaux et de la démultiplication des audiences, dans un contexte politique de plus en plus polarisé, la manœuvre peut produire des effets indésirables et le message peut sembler brouillé, mais il ne l'est pas pour qui sait écouter. Moscou semble avoir choisi de poursuivre dans une voie tracée depuis longtemps contre ses défecteurs, mais aussi contre ses adversaires stratégiques. Il ne s'agit pas d'un défi, il s'agit d'un rappel, crânement et parfaitement assumé. ■

Yves Trotignon, ancien cadre de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), enseigne à Sciences Po Paris. Il est l'auteur du « Bureau des légendes. Politique du secret », à paraître le 18 avril (PUF, 180 p., 13€)



Renforçons notre politique en matière d'espionnage

La France a besoin de services qui lui permettent d'agir efficacement dans l'ombre, notent Hugues Moutouh et Jérôme Poirot, auteurs du « Dictionnaire du renseignement »

Par HUGUES MOUTOUH et JÉRÔME POIROT

Depuis quelques jours flotte en Europe comme un parfum de guerre froide. Rien ne va plus entre Londres et Moscou, qui ont ouvert un cycle interminable de représailles. A l'origine de cette crise internationale, une affaire d'espionnage : un homme, d'origine russe, a été retrouvé inconscient sur un banc public dans un parc, à Salisbury, en compagnie de sa fille. Tous deux ont été victimes d'une tentative d'assassinat à l'aide d'un puissant agent chimique innervant, le Novitchock, une substance aux effets dévastateurs mise au point à la fin de l'ère soviétique.

La victime, Sergueï Skripal, est un ancien colonel de la direction centrale du renseignement de l'armée russe. Condamné à la prison dans son pays pour avoir vendu des secrets aux Britanniques, il avait été échangé, quelques années auparavant, contre des agents russes retenus aux Etats-Unis, et vivait depuis lors en Angleterre. Ce qui ressemble à s'y méprendre à une exécution n'est pas inédit dans la longue histoire mouvementée du renseignement. Chacun se souvient des célèbres coups de « parapluie bulgare », dont la pointe rétractable était enduite de ricine!

La règle générale est que les services évitent de s'entre-tuer, sauf cas extrême. La coutume est plutôt d'inviter les indésirables à quitter le territoire, avec plus ou moins de publicité selon les cas. Ainsi, François Mitterrand avait-il expulsé quarante-sept agents soviétiques sous couverture diplomatique, en 1983, et cinq Américains, en 1995. Il en va tout autrement de ceux qui sont considérés comme des agents doubles ou des transfuges.

Certains services de renseignement, russes, en particulier, sont connus pour la façon particulièrement implacable avec laquelle ils les traitent : ils doivent mourir, et pas toujours sans souffrances. Les Soviétiques avaient même créé, durant la seconde guerre mondiale, une unité dont la mission consistait justement à éliminer les traîtres : le Smersh (littéralement « mort aux espions »). Ja-

mes Bond se bat d'ailleurs contre une organisation apatride du même nom. Les Chinois ont des pratiques similaires. Ils auraient ainsi exécuté, de 2010 à 2012, une dizaine d'agents chinois au service de la CIA, c'est du moins ce que laissait entendre en 2017 la presse américaine.

Ce que révèle, en vérité, l'affaire Skripal, est que les agences de renseignement du monde entier continuent, comme au bon vieux temps de la guerre froide, de collecter des informations stratégiques, en plus de lutter contre le terrorisme. Le site Internet du directeur du renseignement national américain en fait d'ailleurs l'énumération : renseignements sur les Etats, leur politique étrangère et leurs dirigeants. Bref, l'espionnage et son corollaire nécessaire, le contre-espionnage, sont toujours d'actualité près de trente ans après la chute du Mur!

CONTENIR L'INGÉRENCE

Nos concitoyens, qui se sentent globalement en sécurité, peinent parfois à imaginer que des Etats étrangers puissent menacer leur pays. La France est en paix et n'a plus été envahie depuis la seconde guerre mondiale. Cette paix n'est pourtant pas acquise pour l'éternité. Les Etats sont par essence rivaux. Disposer des ressources nécessaires pour nourrir la population et garantir son bien-être, pour assurer l'approvisionnement de l'appareil économique, nécessite souvent de se confronter à d'autres pays. De nombreux conflits ont trouvé leur origine dans la nécessité de contrôler l'accès au pétrole ou de disposer de davantage d'espace vital. Les con-

flits de demain seront dus aux changements climatiques et aux migrations inédites de population qu'ils entraîneront. L'eau, également, se fera plus rare et provoquera de fortes tensions, voire des conflits armés. Que dire encore des frontières et des enjeux de souveraineté? Il n'y a qu'au sein de l'Union européenne que ces questions paraissent dépassées! Les récents événements en Catalogne sont là pour nous rappeler que nous ne sommes pas tout à fait installés dans un paisible monde figé.

La vérité est que nous ne sommes pas sortis de l'Histoire. Notre monde contemporain est toujours agité par des forces qui s'opposent, qui se disputent encore et toujours des territoires, des ressources vitales. Savoir et anticiper ce que veulent les autres acteurs de la scène internationale, quels qu'ils soient, est donc primordial. Certes, la bienséance veut que l'on fasse preuve de retenue avec les pays amis, que l'on n'espionne pas, par exemple, leurs dirigeants. Quand on enfreint cette règle et que l'on est découvert, comme ce fut le cas des Américains avec la chancelière allemande ou le président français, la confiance est rompue. Le fait que le président Obama ait affirmé que les Etats-Unis ne recommenceraient pas, sauf si les intérêts supérieurs du pays étaient en jeu, en dit long sur le sujet.

Que ce soit pour contenir l'excessive ingérence de nos alliés ou pour résister aux menaces ennemies, notre pays doit disposer de puissants services de renseignement, bien insérés dans le paysage institutionnel. Suffisamment connus et contrôlés pour répondre aux attentes légitimes de la vie démocratique, mais entourés de l'indispensable secret qui leur permet d'agir efficacement dans l'ombre pour préserver nos intérêts fondamentaux et surtout la paix entre les nations. ■

Hugues Moutouh est préfet et agrégé de droit. Il a été conseiller de l'ancien ministre de l'intérieur et président de la République Nicolas Sarkozy, puis conseiller spécial auprès du ministre de l'intérieur Claude Guéant. Il est l'auteur du livre « 168 heures chrono : la traque de Mohamed Merah » (Plon, 2013). Son nom a été cité dans l'affaire du financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, mais il dément avoir transmis des informations sur l'exfiltration de l'ancien directeur de cabinet de Kadhafi; **Jérôme Poirot** est docteur de l'université Paris-IV-Sorbonne et ancien élève de l'ENA. Il a été conseiller de Nicolas Sarkozy, quand il était ministre de l'économie et des finances, et de Rachida Dati, lorsqu'elle était ministre de la justice. Il a également été durant six ans adjoint du coordonnateur national du renseignement auprès du président de la République sous Nicolas Sarkozy. Hugues Moutouh et Jérôme Poirot sont les auteurs du « Dictionnaire du renseignement », Perrin, 848 p., 29€

LE CONTEXTE

POISON

La Grande-Bretagne a accusé la Russie d'avoir empoisonné, le 4 mars, un agent double, Sergueï Skripal, et sa fille Ioulia, retrouvés inconscients sur un banc à Salisbury, au sud-ouest de Londres. La riposte des pays occidentaux, qui allait crescendo, a pris une tournure inédite le 26 mars : au moins 116 diplomates russes sont en passe d'être expulsés de manière coordonnée, soixante par les Etats-Unis et plus d'une trentaine par seize pays de l'Union européenne, rejoints par six autres pays alliés. La Russie a nié toute responsabilité dans cette tentative d'empoisonnement, pourfendant un « numéro de cirque » du gouvernement britannique. Londres avait déjà annoncé mi-mars l'expulsion de 23 diplomates russes en poste en Grande-Bretagne. Moscou avait répondu en expulsant 23 diplomates britanniques.

« Les démocraties savent se défendre »

Pour l'universitaire Olivier Chopin, les services secrets devraient se préoccuper des menaces que « fake news », état de post-vérité, théories de conspiration et défiance des citoyens font peser sur nos sociétés

Entretien

Spécialiste des études sur le renseignement à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Olivier Chopin est l'auteur de *Renseignement et sécurité* (Armand Colin, 2016).

Quelle a été votre réaction après avoir appris l'empoisonnement, début mars, de l'ancien agent russe Sergueï Skripal et de sa fille Ioulia en Grande-Bretagne ?

Il s'agit d'un nouveau cas d'empoisonnement par des substances toxiques dans la lignée de ceux de Viktor Louchtchenko, candidat en Ukraine et empoisonné à la dioxine en 2004, d'Alexandre Litvinenko, opposant notable du pouvoir russe et tué par ingestion de polonium 210 en 2006. Dans ce cas-là, l'enquête indique l'existence d'une opération hostile dont les autorités britanniques attribuent la responsabilité au gouvernement de la Russie.

La réaction des Etats occidentaux vous semble-t-elle proportionnée ?

En paroles, la réaction de Theresa May est très ferme. Dans les faits, c'est difficile de juger. La responsabilité de définir le seuil de fermeté appartient aux gouvernements, qui doivent intégrer la dénonciation d'un tel acte dans un jeu de relations diplomatiques et dans une perspective d'intérêt national plus vastes. On avait reproché à M^{me} May, alors ministre de l'intérieur, d'avoir réagi en manquant de fermeté lors de l'agression contre Alexandre Litvinenko. On l'avait soupçonnée d'avoir ralenti l'enquête pour protéger

les « intérêts de la City » car celle-ci serait très accueillante envers les « capitaux russes ». Cette fois, en tant que première ministre, elle a plus de latitude et affiche une plus grande fermeté. De la part de ses partenaires, la réaction dépasse peu les déclarations de condamnation sans effets majeurs. On voit un réseau d'ambivalences, hormis la position de Berlin, qui est claire. L'Europe est dans un rapport tendu avec le Royaume-Uni, qui est encore à ce jour membre de l'Union, et [le secrétaire d'Etat, chargé des affaires étrangères] Rex Tillerson fut limogé par le président Trump juste après avoir dénoncé l'agression sur le sol britannique. Si l'enquête progresse, cela pourra mener à plus de cohésion et plus de fermeté.

Comment les services de renseignement occidentaux réagissent-ils à ce type d'activités ?

Ils enquêtent en parallèle des enquêtes policières. Ils n'ont pas les mêmes contraintes de délivrance des éléments constitutifs de la preuve que les policiers, puisque leur problème n'est pas d'arriver à la fin devant un juge mais de fournir aux décideurs l'analyse la plus crédible possible. En outre, ils n'auront pas les limitations territo-

riales liées aux enquêtes judiciaires. Est-ce qu'il y aura des mesures de rétorsion plus ou moins clandestines contre les agresseurs s'ils sont identifiés ? Impossible à savoir, car, dans ce cas, cela serait couvert par le plus grand secret d'Etat et de telles opérations seraient clandestines. En outre, Theresa May a choisi de porter sa riposte sur le terrain public, politique et diplomatique en accusant le commanditaire ultime, qui serait Vladimir Poutine lui-même, et en pointant plutôt le GRU – le service de renseignement militaire – que le FSB, qui est le service de renseignement extérieur « généraliste » de la Russie. Elle aurait pu faire autrement et laisser les services gérer entre eux et en secret cette agression, mais c'est moins « dans l'air du temps » côté occidental.

Assistons-nous à un regain d'activité de la part des services de renseignement depuis la fin de la guerre froide ?

Depuis le début des années 1990, on assiste à une extension et à un renforcement des moyens de renseignement, dans les régimes occidentaux comme pour l'ensemble des puissances majeures ou intermédiaires de la planète. Il y a eu beaucoup de développements de moyens technologiques et de moyens dits « humains ». L'extension et le renforcement des structures de renseignement s'expliquent par plusieurs facteurs : l'éclatement, la complexité et la mixité des intérêts nationaux dans le contexte de la mondialisation. Le renseignement est désormais convoqué dans les secteurs militaires, politiques, stratégiques, technologiques et industriels, mais aussi commerciaux, informationnels, culturels, sans parler de leur centralité dans la lutte contre le terrorisme, qui se déploie sur les territoires nationaux et au loin, et qui implique désormais des expertises anthropologiques, comme dans le cas d'une tentative de compréhension des mécanismes de radicalisation.

Les démocraties libérales sont-elles bien équipées pour lutter contre ce type d'agressions ?

Les savoir-faire liés au « grand jeu » avec les régimes autoritaires n'ont jamais été perdus. Le contre-espionnage est toujours resté au cœur des méthodologies du renseignement. Il y a toujours le fantasme d'une faiblesse structurelle des régimes libéraux face aux régimes autoritaires lorsque surviennent des épreuves de force. Sur le long terme, l'Histoire dément cette perception et les démocraties savent se défendre. Ce qui est plus préoccupant, et qui a un fondement plus sociétal, c'est notre apparente fragilité par rapport à des agressions relevant de la guerre informationnelle et d'opérations psychologiques capables de diviser le corps social et de perturber les processus électoraux. Nos usages des réseaux sociaux, la progression des théories de la conspiration, cet état de « post-vérité », le tout dans un contexte de défiance croissante entre citoyens et gouvernants, jouent contre nous. Sur ce terrain, le danger est inédit, et c'est ici que réside un foyer de menace sur nos régimes et nos sociétés.

Faites-vous une différence entre les opérations « homo » (éliminations ciblées) commises par des services secrets occidentaux et ce type de neutralisation d'agents ?

Il y a une sorte d'identité formelle dans le fait qu'il s'agisse d'homicides. Mais la différence est essentielle et politique. Les éliminations ciblées contre des djihadistes sont des opérations de souveraineté qui engagent l'usage de la force et la violence d'Etat. Elles visent à protéger des sociétés pluralistes et les individus qui en composent le corps social. Elles ne visent pas à maintenir en place un clan qui accapare la puissance de l'Etat et restreint l'accès au pouvoir. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR GAÏZD MINASSIAN

Marenches, le « Hoover français »



LE MAÎTRE DU SECRET. ALEXANDRE DE MARENCHES, LÉGENDE DES SERVICES SECRETS FRANÇAIS
de Jean-Christophe Notin, Tallyandier, 556 pages, 20,90 euros

Le livre

Jamais vu un personnage de cette espèce !», lance Jean-Christophe Notin, auteur et documentariste, à propos d'Alexandre de Marenches (1921-1995), dont il retrace la vie d'ancien directeur de l'espionnage français dans son dernier ouvrage. Marenches est une légende du renseignement français. Cet homme à la carrure imposante a passé onze ans, de 1970 à 1981, à la tête du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece, renseignement extérieur), ancêtre de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Modèle unique du renseignement, tantôt attachant, tantôt cassant, Marenches s'est construit son propre mythe, prêt ici à fantasmer sa vie tout en cachant à ses réelles actions. Un art du camouflage qui l'a accompagné toute son existence. Aucune trace, par exemple, de son passé d'agent au deuxième bureau comme il l'a prétendu – il était en fait attaché au service des interprètes – ni de résistant. Ce n'est pas un partisan de De Gaulle même si les gaullistes historiques au pouvoir dans les années 1960 sont persuadés qu'il est des leurs.

UN ANTICOMMUNISME VISCÉRAL

En mettant la main sur six caisses de notes personnelles bien cachées dans l'une des propriétés de l'ex-barbouze, Jean-Christophe Notin parvient à revisiter ces onze années passées à la barre du Sdece, un service en lambeaux au tournant des années 1970 tellement les affaires Ben Barka et Markovic l'avaient marqué. L'impression générale qui ressort du récit captivant que nous livre ici l'auteur est la propension de Marenches à se tromper dans l'analyse des événements dont il est le témoin, notamment lors de la montée des tensions au Liban dès 1974 et la contestation en Iran en 1978, annonciatrice de la chute du chah à Téhéran un an après.

Dans les deux cas, le patron du Sdece, obnubilé par un anticommunisme viscéral, voit la main des Soviétiques. Aux agents sur le terrain à Beyrouth, qui l'alertent sur le risque d'embarquement six mois avant le début de la guerre civile, il répond « inepte ». Occupé à faire en personne la navette entre Paris et Téhéran, en 1978-1979, il écrit au président Giscard d'Estaing que « même si le chah devait s'effondrer, l'ayatollah Khomeyni », exilé en France, à Neauphle-le-Château (Yvelines), « n'a aucun avenir politique ». « Il serait inmanquablement balayé par les forces révolutionnaires qui le manipulent. »

Si cela peut parfois faire sourire, tout rapprochement avec Hubert Bonisseur de La Bath, l'agent du Sdece interprété par Jean Dujardin dans les films OSS 117 de Michel Hazanavicius, serait totalement inopportun. Car, quand il quitte la direction du Sdece en juin 1981, un mois après l'élection de François Mitterrand à la tête de l'Etat, Alexandre de Marenches ne laisse pas à son successeur, Pierre Marion, premier directeur de la DGSE, un service dans l'état dans lequel il l'avait trouvé en 1970. Sous son mandat inégalé à ce jour, aucune crise majeure n'a en effet éclaboussé l'espionnage français. Et, quand le nom de la DGSE surgit dans l'affaire du *Rainbow Warrior* en 1985, il y a longtemps que le « Hoover français », comme le qualifie l'auteur, a mis les voiles... ■

GAÏZD MINASSIAN

Percy Kemp « Une guerre pour l'Europe »

Selon le romancier, l'Europe est le théâtre d'un nouveau conflit, dont les acteurs sont repliés sur leurs intérêts nationaux. Aussi voit-on s'affronter de façon désordonnée des espions chauvins

Par PERCY KEMP

Que dire en voyant ces images de diplomates russes expulsés, quittant le Royaume-Uni après que Londres a pointé le Kremlin du doigt dans l'empoisonnement de l'ex-colonel du GRU (service de renseignement de l'armée russe) et agent double britannique Sergueï Skripal ? Que penser en voyant Washington procéder, dans le pur style Checkpoint Charlie, à un échange d'agents avec Moscou, ou la justice américaine enquêter sur des interférences russes dans la dernière élection présidentielle ? Que croire en voyant Moscou condamner des ONG russes pour connivence avec l'étranger et accuser l'OTAN de chercher à asphyxier la Russie en s'étendant jusqu'à ses frontières ?

Que dire, sinon qu'on assisterait là à un retour à la guerre froide ? Mais est-ce le cas ? Rien n'est moins sûr. La guerre froide avait mis aux prises, de part et d'autre d'une ligne rouge religieusement respectée, deux blocs de pays déjà constitués et qui demeureraient compacts et homogènes près d'un demi-siècle durant : les opérations de services secrets que nous voyons aujourd'hui se déroulent sur une scène historique en flux constant, les règles, les lignes rouges, les blocs, et même les frontières, se faisant et se défaisant parfois au gré

d'une élection ou d'un conflit interethnique. Lors de la guerre froide, on s'était affronté à coups de vocations universalistes contraires : aujourd'hui, l'espionnage ne sert plus que des intérêts nationaux qui ne s'embarassent même plus d'un alibi universel.

L'espionnage de la guerre froide avait privilégié le temps long : celui d'aujourd'hui subit la tyrannie du temps court. Durant la guerre froide, la frontière entre les services secrets de l'intérieur et ceux de l'extérieur était claire : aujourd'hui, elle est entièrement gommée. Du temps de la guerre froide, les espions étaient subtils et discrets, par essence secrets : aujourd'hui, on les voit venir avec leurs gros sabots. D'un mot, aujourd'hui l'espionnage n'apparaît plus que comme le supplétif dévoyé des expéditions militaires, des sanctions économiques et financières et du droit d'ingérence humanitaire.

DEUX DÉMOCRATIES FACE À FACE

Mais si ce n'est pas à un retour à la guerre froide que nous assistons, à quoi avons-nous affaire ? Pour répondre à cette question il faudrait remonter au jour où le bloc occidental, sorti victorieux de sa confrontation avec celui de l'Est, entreprit d'exporter sa démocratie vers des pays et chez des peuples aussi mal préparés à l'accueillir que les Américains ne l'avaient été à recevoir les

maladies apportées dans le Nouveau Monde par les conquistadors européens. Il s'ensuivit naturellement une lente mais sûre modification du modèle démocratique occidental, bourgeois et libéral : « adaptation aux conditions locales » selon les nouveaux leaders locaux, « trahison du principe démocratique » aux yeux de leurs anciens mentors occidentaux.

Aujourd'hui, nous retrouvons face à face deux démocraties : l'une, bourgeoise, menée par des élites s'appuyant sur la mondialisation, l'autre, populiste, menée par des chefs charismatiques s'appuyant sur le sentiment patriotique et sur des valeurs traditionnelles idéalisées. Les deux se targuent d'une même légitimité, issue du suffrage universel. Après tout, qu'est-ce que la démocratie, sinon le pouvoir du peuple, le débat portant plutôt sur le fait de savoir qui serait le mieux habilité à parler en son nom : serait-ce, comme en démocratie bourgeoise, les élites censées le représenter, ou serait-ce, comme en démocratie populiste, le chef censé le personnifier ?

Telle est la question. Et si, au cours des deux premières décennies qui avaient suivi la fin de la guerre froide, l'argument avait lourdement penché en faveur des démocraties bourgeoises qui semblaient alors pouvoir apporter toutes les réponses, aujourd'hui la tendance s'est renversée. Non seulement la greffe n'aura-t-elle pas pris dans les pays qui vivaient jadis sous le joug d'une dictature militaire ou d'un régime totalitaire (Russie, Hongrie, Turquie, Pologne ou Tchéquie), mais l'attrait pour les thèses populistes, nationalistes et souverainistes va grandissant dans les démocraties bourgeoises :

Italie, Autriche, Pays-Bas, France, Allemagne, pour ne rien dire des Etats-Unis où un président populiste aura réussi à se faire élire en dépit des élites, y compris celles de son propre parti.

C'est cette guerre pour l'Europe que se livrent démocraties bourgeoises et populistes qui explique les étranges alliances conjoncturelles qui se nouent aujourd'hui entre des pays que l'Histoire pourtant sépare (ainsi entre la Russie de Poutine et la Turquie d'Erdogan, ou alors la Hongrie d'Orban), comme les convergences électorales objectives qu'on remarque entre partis aux idéologies pourtant diamétralement opposées (entre la gauche européenne et l'extrême droite, par exemple). Et c'est aussi autour de cette même guerre pour l'Europe que s'articulent les divers épisodes désordonnés (parfois même franchement grossiers) d'espionnage, d'influence, de subversion, de « mesures actives » et d'« opérations mouillées » (actions violentes) dont nous sommes témoins.

A l'heure de la guerre pour l'Europe, l'espionnage n'aura réussi à créer que des espions chauvins sans dimension universelle, de vulgaires barbouzes tous indignes d'inspirer ne serait-ce qu'un bon roman d'espionnage. Encore moins une épopée telle celle que John le Carré écrivit autour de la guerre froide, où il chanta autant Karla le Soviétique que George Smiley le Britannique. ■

Percy Kemp est romancier et dirige un cabinet de conseil en risque politique et intelligence économique. Son livre « La Promesse d'Hector » (Les Belles Lettres, 130 p., 13,90 €) paraîtra le 13 avril



FRANCE | CHRONIQUE
PAR GÉRARD COURTOIS

Les démagogues de l'antiterrorisme

Il n'aura pas fallu attendre longtemps. Trois jours à peine après l'attentat djihadiste de Carcassonne et de Trèbes (Aude), Marine Le Pen et Laurent Wauquiez n'ont pas eu de mots assez cinglants pour dénoncer l'incurie du chef de l'Etat dans la lutte contre le terrorisme. On a beau savoir que l'opposition est faite pour s'opposer et s'y emploie volontiers de manière pavlovienne, savoir également que ces deux chefs de parti se disputent avec acharnement la place de champion de la sécurité, l'on reste confondu par le cynisme ou le simplisme de la droite et de l'extrême droite.

Le cynisme d'abord. Le président des Républicains semble décidé à s'en faire une spécialité. Lundi 26 mars, il a dénoncé la « coupable naïveté » et « l'irresponsabilité » d'Emmanuel Macron, l'accusant de se « tromper tragiquement de diagnostic sur la barbarie islamiste lorsque, pour l'expliquer, il met en avant le chômage ou les discriminations ». C'est renvoyer le chef de l'Etat à une déclaration du 22 novembre 2015, quand il était ministre de l'économie, et faire comme s'il en était resté là. Ecrits et discours attestent le contraire. On ne retiendra que deux exemples. En

novembre 2016, le candidat Macron revenait longuement sur le sujet dans son livre-programme, *Révolution* (XO Editions). « Le fait que nombre de jeunes et de moins jeunes, nés sur notre territoire, puissent s'enfermer dans un projet de mort totalitaire procède d'une logique complexe » qui impose des réponses « qui vont bien au-delà de l'indispensable approche sécuritaire », écrivait-il. Mais il ajoutait : « L'équation est simple : ne rien céder aux discours de division ou de haine, et tout faire pour la liberté ; aider l'islam à construire sa place dans la République, mais ne céder en rien sur nos principes et lutter contre tous les communautarismes. »

Panoplie de mesures à l'emporte-pièce
Depuis son élection, Macron a fait de la lutte contre le terrorisme islamiste une « priorité ». Ainsi, devant les ambassadeurs, en août 2017 : « Rien ne serait plus absurde que de nier le lien entre les actes terroristes que nous vivons et une lecture à la fois fondamentaliste et politique d'un certain islam. L'angélisme n'est pas de mise à cet égard. » Pour autant, notait-il, « il ne faut pas embarquer dans le soupçon général les millions de musulmans qui vivent en Europe et qui n'ont aucun rapport avec ces doctrines fanatiques ». En matière de naïveté et d'irresponsabilité, on fait mieux !

Quant au simplisme, il est remarquable. La présidente du Front national ne s'est pas contentée de demander la démission du ministre de l'intérieur, Gérard Colomb, pour sanctionner la « défaillance profonde » du gouvernement. Elle y a ajouté sa panoplie habituelle de mesures à l'emporte-pièce : expulsion immédiate des étrangers figurant au fichier « S » (qui recense toute personne présentant un risque pour la sûreté nationale), déchéance de leur nationalité et expulsion

pour les binationaux dangereux et, plus largement, expulsion de « l'immense majorité » des « radicalisés ». Le président des Républicains, de son côté, a réclamé le rétablissement de l'état d'urgence, la rétention administrative des « fichés S » les plus dangereux et l'expulsion des étrangers qui seraient dans ce cas.

Quand on prétend aux plus hautes responsabilités, ces postures de matamore sont accablantes. Peu leur importe que la déchéance de nationalité pour les binationaux soit contraire à la Constitution. Que la rétention administrative ne soit pas davantage conforme à l'Etat de droit puisqu'elle priverait de liberté des personnes sur la base d'un soupçon, et non d'une culpabilité avérée. Que l'état d'urgence (aboli en novembre 2017, après transposition de plusieurs de ses dispositions dans la loi ordinaire) n'ait pas empêché les deux derniers attentats meurtriers précédant celui de Carcassonne (sur les Champs-Élysées à Paris et à la gare Saint-Charles de Marseille).

Peu leur importe, enfin, la complexité de la surveillance antiterroriste de milliers de personnes, surtout quand le renseignement territorial a été démantelé en 2008 par le gouvernement Fillon. L'échec de la surveillance du terroriste de Carcassonne ne doit pas faire oublier le renforcement indéniable des moyens engagés depuis trois ans, ni la douzaine de projets d'attentats déjoués en 2017.

Il reste que, s'il ne veut pas laisser prospérer cette démagogie, le chef de l'Etat va devoir apporter une réponse politique – qu'il s'agisse de sécurité, de lutte contre la radicalisation, de laïcité ou d'organisation de l'islam de France – à l'inquiétude des Français. ■

courtois@lemonde.fr

NÉCESSAIRE RAPPORT DE FORCE AVEC LA RUSSIE

ÉDITORIAL III

Vladimir Poutine est visiblement aussi doué pour galvaniser son peuple en jouant sur la fibre nationaliste que pour coaliser contre lui un front uni à l'extérieur. Dans un mouvement inédit par son ampleur, les Etats-Unis, le Canada, ainsi que seize pays de l'Union européenne (UE) parmi lesquels la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Pologne, ont annoncé lundi 26 mars de façon simultanée et concertée l'expulsion d'au moins 116 diplomates russes.

Ces mesures de représailles spectaculaires font écho à l'empoisonnement au gaz neurotoxique le 4 mars de l'ex-espion russe Sergueï Skripal et de sa fille, alors qu'ils s'étaient réfugiés en Grande-Bretagne. Une semaine après son élection triomphale, le président russe se retrouve plus isolé que jamais sur la scène internationale.

Le Royaume-Uni accuse la Russie d'avoir commandité cette tentative d'assassinat, dont le *modus operandi* porte la signature de Moscou. Dans un premier temps, Theresa May, la première ministre britannique, avait fermement répliqué en expulsant vingt-trois diplomates russes. Si l'UE avait très vite apporté son soutien à Londres, la position américaine avait été plus compliquée à décrypter après

le coup de fil passé par Donald Trump à Vladimir Poutine pour féliciter ce dernier de son élection sans même évoquer le différend créé par l'empoisonnement de Sergueï Skripal.

Malgré les louvoisements de M. Trump sur ses rapports avec la Russie, les expulsions de diplomates russes décidées lundi lèvent les ambiguïtés sur la solidité de la solidarité occidentale face à un acte qualifié par la Maison Blanche d'« attaque odieuse ». L'UE, elle, a su passer outre les tensions inhérentes aux négociations sur le Brexit pour réaffirmer son appui indéfectible à Londres.

Le camp occidental n'avait d'autre choix que de réagir de façon nette et ferme. Même si ces expulsions de diplomates restent symboliques, elles signifient clairement que Moscou a franchi la ligne rouge en utilisant pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale une arme chimique sur le sol européen. Habile joueur d'échecs, Vladimir Poutine a testé à de maintes reprises la capacité de réaction des Occidentaux, qu'il s'agisse de l'intervention en Ukraine, de l'annexion de la Crimée, de son rôle en Syrie ou des interférences dans les élections américaines. De ce point de vue, l'affaire Skripal est un pion poussé trop loin aux yeux des Occidentaux.

Comme à chaque fois, Moscou martèle n'avoir rien à voir avec cet empoisonnement, accusant les alliés de la Grande-Bretagne de suivre « aveuglément le principe de l'unité euro-atlantique au détriment du bon sens, des normes d'un dialogue civilisé entre Etats ». Justement, les Occidentaux, en optant pour une riposte graduelle, ont choisi de maintenir le dialogue avec la Russie au moment où celui-ci reste indispensable. Même si Moscou a d'ores et déjà annoncé vouloir riposter selon le « principe de réciprocité », il en va de l'intérêt de chaque camp de trouver les clefs de la désescalade. ■

Tirage du Monde daté mardi 27 mars : 184 657 exemplaires

IDÉE LUMINEUSE OU PRÉSENTATION BRILLANTE ?



Avec les vitrages dynamiques de Saint-Gobain, choisissez la luminosité qui vous convient.
www.saint-gobain.fr

DES MATÉRIAUX QUI CHANGENT LA VIE



science Le Monde & médecine



Ce que Neandertal dit de nous

Reconstitution d'une néandertalienne
par la paléo-artiste Elisabeth Daynès,
au Musée de l'homme, à Paris.

SCULPTURE ÉLISABETH DAYNÈS; PHOTO S. ENTRESSANGLE

L'exposition « Neandertal » qui s'ouvre au Musée de l'homme, à Paris, nous confronte à une autre humanité, lointaine dans le temps et proche cependant. Hier décrit comme une brute épaisse, aujourd'hui comme un pacifiste écolo, Neandertal nous tend un miroir : parler de lui, c'est parler de nous

PIERRE BARTHÉLÉMY

Elle s'appelle Kinga. Elle porte un élégant cardigan bleu roi, un pantalon noir et des baskets en cuir blanc. La chevelure libre, les yeux clairs, le visage constellé de taches de rousseur. Un sourire plisse légèrement ses joues et lui donne un air sympathique. Si vous la croisez dans le métro, vous ne la remarqueriez sans doute pas plus que certains autres usagers de la RATP.

Pourtant, Kinga est une jeune femme à nulle autre pareille, car il s'agit d'une néandertalienne. Ou plus exactement de la reconstitution très réaliste d'une néandertalienne, œuvre de la paléo-artiste Elisabeth Daynès. Kinga va accueillir les visiteurs à l'exposition « Neandertal » qui ouvre ses portes le 28 mars au Musée de l'homme, à Paris, et il y a fort à parier que beaucoup viendront planter leurs yeux dans les siens. Pour se confronter à une autre humanité, si lointaine dans le temps, si proche cependant.

Si lointaine, car il y a environ 35 000 ans que Neandertal a disparu après avoir été, pendant des milliers

de siècles, le résident de l'ouest du continent eurasiatique. Si proche à cause de cette ressemblance physique, de l'évident lien de parenté qui nous unit, nous *Homo sapiens*, à notre cousin éteint, du miroir que ce dernier nous tend, de sa manière silencieuse de nous demander ce qui fait de nous des humains et de la place qu'il tient. Il faut dire que, de ce point de vue, Neandertal part de très loin.

Lorsqu'il est découvert en 1856 dans la vallée de Neander, en Allemagne, il est le premier homme fossile à ressurgir du passé. Tous deux préhistoriens et commissaires scientifiques de l'exposition, Pascal Depaepe, directeur régional des Hauts-de-France à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), et Marylène Patou-Mathis, directrice de recherches au CNRS, rappellent qu'« on est alors dans un contexte de créationnisme. Comme Neandertal n'a pas l'apparence d'un humain moderne, avec son crâne allongé vers l'arrière, son absence de menton et son bourrelet suborbital qui lui fait comme une visière, on va le traiter de pathologique et de crétin. »

➔ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Vers de nouveaux agrumes

Clémentines, citrons ou pomelos sont conservés en Corse dans l'une des plus grandes collections du monde. De quoi mieux étudier les particularités étonnantes du genre « citrus »

PAGE 3



Portrait Patrick Cottin, chevalier blanc des ados

Le président des Maisons des adolescents se bat pour faire vivre ces centres consacrés à la prise en charge de la souffrance psychique des 11-25 ans.

PAGE 8



Etonnantes vertus du lait d'ornithorynque

Il a le pelage d'une taupe, les pattes d'une loutre, la queue d'un castor et le bec d'un canard. Cet animal qui ne fait rien comme les autres pourrait aussi résoudre le défi de la résistance aux antibiotiques.

PAGE 8

Les premières photographies couleur révèlent leurs secrets

PATRIMOINE - Une génération avant les frères Lumière, un savant original, Louis Ducos du Hauron, mettait au point un procédé de production d'images basé sur la trichromie. Des chercheurs ont analysé ses clichés au synchrotron européen de Grenoble

Qui a inventé la photographie couleur? La réponse commune en attribue la paternité aux frères Lumière. Et de fait, avec son procédé d'autochromie, le duo lyonnais a mis au point, en 1903, le premier dispositif commercialement viable d'image colorée. Une génération plus tôt, pourtant, un savant original nommé Louis Ducos du Hauron présentait, en 1869, devant la Société française de photographie, une méthode de reproduction d'images basée sur la trichromie. Une équipe de scientifiques et de conservateurs a entrepris d'analyser plusieurs de ses œuvres. Publié mardi 20 mars dans la prestigieuse revue *Angewandte Chemie*, leur article permet de mieux cerner cet esprit en perpétuelle quête d'innovation... au risque de sombrer dans l'extrême complexité.

Drôle d'oiseau, en vérité, que ce Louis Ducos du Hauron (1837-1920). Né à Langon (Gironde), grandi à Agen (Lot-et-Garonne) et élevé loin de l'école par des précepteurs, le jeune homme montre des talents multiples. La musique, d'abord, qui lui offrira son seul et provisoire métier: professeur de piano. Ses vraies passions sont pourtant ailleurs, dans le dessin et les sciences, plus exactement la physique et la chimie. Ainsi mettra-t-il au point, dès 1864, un dispositif d'images animées. Il proposera également, le premier, d'observer des images en trois dimensions grâce – déjà – à des lunettes avec un verre rouge et un autre vert.

Mais l'essentiel de ses efforts, le rêve de sa vie, est d'une autre portée. Il veut «forcer le soleil à peindre avec des couleurs toutes faites qu'on lui présente», comme il l'exprimera, en 1869, dans son premier ouvrage. Autrement dit, adapter les procédés inventés par Niépce et Daguerre pour la photographie noir et blanc afin de produire des images en couleur. Il y consacra sa vie, d'abord entretenu par son père, collecteur des impôts indirects à Agen, puis par son frère, avocat devenu juge, qu'il suivra jusqu'à Alger et à Paris, au gré des postes occupés par cet aîné généreux. A la mort de ce dernier, il finira sa vie à Agen, dans un relatif dénuement.

C'est que les méthodes que Ducos du Hauron a inventées ne sont pas à la portée du premier venu. Le principe, passe encore: il s'appuie sur le fait que toute teinte est le produit des trois couleurs primaires. L'inventeur précise la suite: «Si je décompose en trois tableaux distincts, l'un rouge, l'autre jaune, l'autre bleu, le tableau en apparence unique, mais triple en réalité quant à la couleur, qui nous est offert par la nature, et si de chacun de ces trois tableaux j'obtiens une image photographique séparée qui en reproduise la couleur spéciale, il me suffira de confondre ensuite en une seule image les trois images ainsi obtenues pour jouir de la représentation exacte de la nature, couleur et modelé tout ensemble.» Pour appliquer ce principe, Ducos du Hauron agit par étapes. D'abord, il opte pour une méthode dite «indirecte», celle qui triomphera dans la photo jusqu'à l'invention du numérique. Il passe donc par des négatifs. La scène est successivement exposée à travers trois filtres (vert, orange et violet) correspondant aux couleurs complémentaires du trio rouge-bleu-jaune. Avec, déjà, de sérieuses difficultés: les temps de pose sont très longs et l'exposition



Environs de la ville d'Agen en 1877, photo de Louis Ducos du Hauron. MUSÉE NICÉPHORE-NIÉPCE/ADOC PHOTO

successive rend la recombinaison future hasardeuse. Il inventera donc une machine capable d'enregistrer simultanément les trois négatifs.

La deuxième phase, le tirage, se révèle encore plus compliquée. Cette fois, il s'agit de retrouver les contributions des trois couleurs fondamentales sur un «positif», soit transparent à la manière d'une diapositive, soit sur papier. C'est cette étape que les scientifiques ont pu étudier grâce aux échantillons de trois œuvres prêtées par le Musée d'Agen et le Musée Nicéphore Niépce de Chalon-sur-Saône, qu'ils ont scrutés à la lumière du synchrotron européen de Grenoble.

Modifications incessantes

De 1869 à 1901, Ducos du Hauron n'a cessé de modifier son procédé. D'abord dans la constitution des gélamines qu'il compose pour retrouver ses trois teintes primaires. Il emploie ainsi tantôt du jaune de chrome, tantôt du jaune de cadmium, passe du bleu de Prusse à l'indigo, tandis que le rouge vire du carmin à la laque de garance. Mais c'est la nature même des filtres et supports, et la recette pour les obtenir, qui changent le plus. Son premier procédé, en 1869, suit quatre phases complexes qui aboutissent à la formation d'un sandwich de six couches: trois monochromes, chacun constitué d'un support transparent, fait de mica (un minéral) ou de collodion (composé à base de nitrocellulose), et recouvert d'une gélamine colorée. «Mais le résultat ne le satisfaisait pas

totallement», explique Marine Cotte, responsable de la ligne de lumière sur laquelle a été réalisée l'étude à l'ESRF. Il observait des déformations entre les couleurs qui créaient du flou lors de la reconstitution. Il estimait que les six couches augmentaient le prix de revient. Et puis, sous un certain angle, les rendus «miroitaient», disait-il.

L'inventeur tente alors de se passer des trois pellicules transparentes. Cette fois, son procédé en six étapes prévoit d'appliquer ses gélamines sur un support papier temporaire. Après traitement, les couches de couleur sont décollées, superposées puis déposées sur un bristol ou une plaque de verre. «Il s'est heurté à un nouveau problème», poursuit Marine Cotte. Si le paysage présentait des zones très claires, comme un ciel, les couches de gélamine colorée pour ces zones étaient très fines, voire absentes et leur manipulation d'autant plus difficile. Il a alors l'idée d'ajouter une étape afin de boucher les trous dans sa dentelle colorée par une «légère cuirasse» de gélatine incolore. Une modification parmi d'autres. Améliorer ses premiers procédés, essayer des méthodes alternatives, mélanger les uns et les autres... «Tous ses travaux étaient consignés dans des carnets, des lettres, des livres», détaille Marine Cotte. Sa prose poétique y voisine avec des recettes précises. «Au synchrotron, nous avons pu caractériser la nature chimique des différentes couches. Dans deux des trois épreuves étudiées, elles correspondaient exactement aux

recettes», souligne Marine Cotte. La troisième, non datée, est plus compliquée à interpréter.

L'article d'*Angewandte Chemie* ne constitue qu'une étape dans le travail lancé par ce groupe de recherche. Historiens, conservateurs et scientifiques ont en vue le centenaire de la mort de l'inventeur, en 2020, pour faire l'inventaire des centaines de clichés et négatifs disponibles au Musée Niépce et ailleurs en France. Le Centre de restauration et de recherche des musées de France (CzRMF) souhaiterait les étudier afin de proposer des recommandations pour la conservation et la présentation de ces pièces éminemment fragiles. De son côté, le Musée d'Agen prévoit l'ouverture de deux salles, l'une sur les procédés de la photo couleur, l'autre avec les œuvres de l'inventeur. Tous entendent, en tout cas, rendre justice à ce que Jean-Paul Gandolfo, enseignant en histoire des techniques à l'École nationale supérieure Louis-Lumière et cosignataire de l'article, nomme «le prototype de l'inventeur malheureux, brillant et visionnaire, alliant talent théorique et dispositions expérimentales, mais qui fait ses propositions trop tôt. Développer la photo couleur alors que le noir et blanc n'a pas encore de tissu industriel, c'était sans doute impossible». Trente-cinq ans plus tard, les frères Lumière sauront lui rendre hommage. En reconnaissant leur source d'inspiration. Et en lui tirant le portrait. Si bien que l'image la plus connue de Louis Ducos du Hauron... n'est pas de lui. ■

NATHANIEL HERZBERG

Une soupe verte pour fabriquer les antipaludiques

CHIMIE - Des chercheurs ont obtenu un principe actif efficace contre la maladie, sans produits de synthèse mais en utilisant la chlorophylle

Dans la lutte contre le paludisme (plus de 400 000 morts et 210 millions de cas par an), un progrès vient d'être publié dans la revue *Angewandte Chemie* du 21 février. Les chercheurs allemands des Instituts Max Planck à Postdam et Magdebourg et de l'Université libre de Berlin n'ont pas découvert une nouvelle molécule, mais une nouvelle manière de fabriquer le principal principe actif contre cette maladie, l'artémisinine. Cette molécule extraite des feuilles d'armoise (*Artemisia annua*) a été découverte en 1972 par l'équipe de la Chinoise Youyou Tu, récompensée par un prix Nobel en 2015.

Les moins de 200 tonnes produites annuellement proviennent principalement toujours d'extrac-

tion des feuilles, qui contiennent environ 1% d'artémisinine, même si des méthodes industrielles de synthèse existent. Ces dernières consistent le plus souvent à utiliser des bactéries génétiquement modifiées pour, qu'après fermentation, un précurseur de l'artémisinine, l'acide artémisinique (AA), soit obtenu. Ce dernier subit ensuite une transformation photocatalytique, c'est-à-dire utilisant de la lumière et un catalyseur, pour arriver au produit désiré.

«Même l'extraction coûte cher. En outre, la demande augmente et il existe beaucoup de contrefaçons. Il est donc intéressant de continuer à améliorer les procédés de synthèse», explique Peter Seeberger, l'un des auteurs de l'étude d'*Angewandte Chemie*. Ce dernier, avec son collègue et cosignataire

Andreas Seidel-Morgenstern, a reçu en 2015 le prix international Humanité dans les sciences pour leurs travaux dans ce domaine. En 2012, ils avaient en effet déjà montré comment accélérer et abaisser les prix de la transformation de l'intermédiaire AA en artémisinine. Leur système utilisait un circuit continu au lieu d'un fermentateur de gros volume, ce qui accélère le processus, permet à la lumière d'être plus efficace et évite les coûts de nettoyage des cuves.

Des rendements aussi bons

Cette fois, ces chimistes se passent du AA et utilisent directement comme matière première l'armoise. Mieux, comme l'indique le titre de leur article, le procédé est «littéralement vert», puisque le photocatalyseur, d'ha-

bitude artificiel, est ici tout simplement la chlorophylle, évidemment déjà présente dans les feuilles. «Les chimistes pensent en général qu'il vaut mieux utiliser des produits purs. Or là, nous parlons d'une "soupe verte" et à notre grande surprise, ça a marché», constate Peter Seeberger. En une dizaine de minutes, à basse température, sous des diodes électroluminescentes, les réactions chimiques sont terminées et les rendements sont aussi bons que par les autres méthodes.

«C'est vraiment une approche intéressante qui se passe de produits chimiques. C'est dingue que personne n'ait pensé avant à utiliser la chlorophylle», indique Oliver Kappe, professeur à l'université de Graz, en Autriche. «L'idée vient de l'étudiante en thèse Susann

Triemer, explique Kerry Gilmore, autre cosignataire. Elle voulait améliorer le procédé précédent et a réalisé que le photocatalyseur avait une structure chimique proche de la chlorophylle.» «Nous avons été surpris de réaliser que personne n'avait pensé à cela depuis les années 1950», précise Peter Seeberger, qui envisage de tester ce pigment dans d'autres processus.

L'équipe, qui avait déjà créé l'entreprise Artemiflow pour valoriser ses précédentes idées, vient de signer un accord de collaboration entre cette société et le centre de recherche et développement de Kentucky Tobacco, qui remplacera certains plants de tabac par de l'armoise. Cela permettra de vérifier que les coûts sont vraiment réduits. Pour l'instant, les techniques pour extraire l'arté-

misinine de cette «soupe verte» n'ont pas été publiées.

«Il est important de ne pas abandonner les procédés d'extraction à partir des végétaux car ils font vivre des populations. Mais la chimie doit quand même être développée afin de pallier les aléas climatiques et aussi de permettre de développer des molécules proches de l'artémisinine, pour notamment éviter l'apparition d'une résistance au traitement», rappelle Janine Cossy, professeure de chimie à l'ESPCI Paris.

Preuve du regain d'intérêt pour ces synthèses, dans les prochains jours, la Fondation Bill et Melinda Gates devrait annoncer quelles équipes sont lauréates de son appel à idées sur cette thématique lancée en 2017 et dotée de 4,5 millions de dollars. ■

DAVID LAROUSSIERE

La Corse perce les mystères des agrumes

AGRONOMIE - L'île de Beauté abrite une collection de 800 variétés. La station de recherche de San Giuliano étudie leurs étonnantes propriétés pour en améliorer la production

SAN GIULIANO (HAUTE-CORSE)

Rien ne peut doucher l'enthousiasme de Yann Froelicher. Même pas la pluie qui, depuis le matin, tombe en abondance sur l'est du département de la Haute-Corse. Alors que l'averse redouble d'intensité, le chercheur du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) entraîne les journalistes invités pour une visite au pas de course des 14 hectares de vergers où sont conservées les collections d'agrumes de la station de San Giuliano. Cédrats main de Bouddha, limes de Tahiti et citrons panachés, Meyer ou doux, succèdent, dans l'humidité et le froid, aux oranges Salustian et Cara Cara, aux kumquats et aux mandarines de Corse avant qu'arrivé au niveau des bergamotes, tout le monde coure se mettre à l'abri!

Créée il y a soixante ans pour accompagner le développement de l'agrumiculture corse, qui débute avec l'assainissement et la démontstration de la plaine orientale de l'île, la station de San Giuliano de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et du Cirad est l'un des hauts lieux de l'étude des agrumes. Sont entretenus au sein de cette institution, élevée depuis 2014 au rang de centre de ressources biologiques (CRB) d'intérêt national, pas moins de 4500 arbres issus de 800 variétés de ces végétaux de la famille des rutacées, caractérisés par l'organisation en quartiers de la partie interne de leurs fruits. Cela fait de cette collection la quatrième du monde par la taille. «*Mais aussi la première, si l'on s'en tient aux seuls mandariniers*», précise Emmanuel Bloquel, de l'INRA et responsable du CRB.

Innombrables caractéristiques
Ce travail de conservation, l'une des principales missions de l'équipe, se traduit par l'exportation vers une trentaine de pays de semences à l'origine de la plantation de millions d'arbres chaque année. Une autre est d'apporter un soutien à la filière française dont la production en clémentines et pomélos de Corse, ainsi qu'en citrons de Menton, nécessite un savoir-faire technique accessible à travers l'accumulation de connaissances plus fondamentales. D'où les étonnantes



Un cédrat main de Bouddha, dans les vergers de la station de San Giuliano, en Corse. FRANCK CURK/INRA

recherches qui sont conduites au sein de ce laboratoire, visant à préciser l'origine des agrumes, leurs évolutions et quelques-unes de leurs innombrables caractéristiques.

La première de celles-ci est certainement que, chez les agrumes, les mystères sont à foison. Leur classification elle-même est un sujet controversé chez les botanistes qui n'arrivent pas à décider si cette famille est constituée de 3, 16, voire 156 espèces de plantes différentes. Il faut reconnaître que le problème est complexe. En effet, explique Franck Curk, chercheur à l'INRA, dont les travaux de phylogénie ont récemment contribué à la publication, dans la revue *Nature*, d'une étude démontrant qu'orangers, citronniers, mandarinières et autres nombreuses variétés du genre *citrus* sont le résultat de croisements multiples entre quatre espèces originelles seulement: «*Les agrumes ont une extraordinaire facilité à se féconder les uns les autres et cela même s'ils ne sont que très vaguement apparentés.*»

A ce comportement déconcertant s'ajoute la capacité, unique dans le règne végétal, de certaines de ces plantes à se reproduire au moyen

d'une graine, par clonage du parent maternel, aboutissant au maintien à travers le temps d'hybridations ou de mutations, parfois décrites à tort comme des espèces à part entière.

Caractère instable

Or, indique François Luro, chercheur à l'INRA, cette histoire agrumicole n'a pas qu'un intérêt académique: «*L'une des raisons pour lesquelles la communauté scientifique étudie ces mélanges est qu'ils ont eu pour conséquence de rendre les caractères des plantes cultivées aujourd'hui particulièrement instables.*» Pour illustrer son propos, le chercheur étale sur une table la production de 60 arbres tous issus de la fécondation de fleurs d'un clémentinier de Corse par des pollens d'un pomélo de Corse. Le résultat est inattendu: les 60 groupes de fruits ont tous des aspects radicalement différents. Certains ne dépassent pas la taille d'un litchi, d'autres sont gros comme des melons. Beaucoup sont ronds mais plusieurs ont la forme d'un citron. Textures lisses contre peau rugueuse. Couleurs variant du jaune à l'orange vif. Odeur, acidité, amertume. Rien n'est jamais pareil.

Et cela tant dans la partie externe que dans la partie interne des fruits! L'idée de François Luro est, à partir de l'étude de ce type de cohortes, d'essayer d'associer des marqueurs génétiques à chacune de ces propriétés. Avec un objectif: fournir aux sélectionneurs un outil pour prédire la qualité de la production d'un arbre, dès son stade de plantule et sans attendre les cinq à sept années nécessaires à l'apparition des premiers fruits.

C'est que malgré ces recherches de haute volée, aider les producteurs corses reste la finalité. Depuis 2017, ce soutien a pris une forme plus concrète avec la mise en place d'un projet de recherche régional les associant. Baptisé Innov'agrumes et coordonné par Yann Froelicher, il vise à allonger la période de production de la clémentine de Corse au-delà de janvier. Et à créer de nouvelles variétés de fruits à même de séduire les consommateurs: pamplemousse, mandarine sanguine ou mandarine sans pépin tardive destinée à être mûre en mars. L'une d'entre elles, actuellement testée chez les agrumiculteurs, a déjà franchi l'étape de la présélection. ■

VAHÉ TER MINASSIAN

Manger moins ralentit bien le vieillissement

MÉDECINE - Une étude confirme les effets bénéfiques des restrictions caloriques sur la longévité

Au-delà de l'effet qu'elle a sur le poids, la restriction de l'apport calorique quotidien dans notre alimentation aurait des vertus sur les phénomènes liés au vieillissement et probablement sur les maladies neurodégénératives qui lui sont associées. Déjà démontrée par différentes études sur des modèles animaux et quelques-unes sur des humains, elle trouve un appui notable dans une étude américaine réalisée sur un effectif réduit (53 personnes) et publiée jeudi 22 mars dans la revue *Cell Metabolism*.

Depuis les travaux pionniers de Sydney Brenner (Prix Nobel de médecine 2002) sur le ver *Cænorhabditis elegans* jusqu'aux travaux sur d'autres modèles (levure, drosophile, primate non humain), les preuves se sont accumulées pour étayer la notion que la restriction calorique ralentirait le vieillissement et accroîtrait la lon-

gévité. Un constat qui fait prospérer toutes sortes de propositions commerciales ou de théories comme celle du jeune régulier, sans qu'elles soient scientifiquement fondées.

Deux théories expliqueraient les liens entre régime et vieillissement: celle du *rate of living* («rythme de vie») et celle du stress oxydatif. Dans la première, qui a fait l'objet de beaucoup de critiques depuis qu'elle a été avancée en 1926, «*la longévité des mammifères est inversement liée à leur rythme de métabolisme par unité de masse tissulaire*», résumant, dans l'article de *Cell Metabolism*, Leanne Redman (Pennington Biomedical Research Center, Baton Rouge, Louisiane) et ses collègues. Plus l'organisme métabolise rapidement l'oxygène, en consommant des calories, moins il vit longtemps. Dans les années 1950, la théorie du stress oxydatif

s'est fait jour: le métabolisme de l'oxygène produit des radicaux libres – les «*espèces réactives de l'oxygène*» – qui endommagent l'ADN, les lipides et les protéines, accélérant ainsi le vieillissement.

Perte de poids de 9 kg

Dans le cadre d'études de long terme, lancées sur ces sujets dans les années 2000, Leanne Redman et ses collègues ont étudié un groupe d'adultes non obèses et en bonne santé afin de «*tester l'hypothèse que la dépense énergétique et ses médiateurs hormonaux seraient réduits avec une restriction calorique pendant deux ans*». Cinquante-trois sujets des deux sexes, âgés de 20 à 50 ans (âge moyen de 40 ans) ont été répartis de manière aléatoire entre un groupe de 34 sujets soumis à une restriction calorique dans leur apport alimentaire et 19 autres qui s'alimentaient à leur guise.

Au bout de deux ans, la restriction calorique a été d'environ 15 % dans le premier groupe avec une perte de poids de près de 9 kg, tandis que les sujets du second gagnaient en moyenne 1,8 kg. Surtout, dans le premier groupe avec restriction calorique, la dépense énergétique mesurée était inférieure de 80 à 120 kcal/jour à ce qui était attendu compte tenu de la perte de poids. Cela «*indique une adaptation métabolique durable sur deux ans. A cela s'ajoutaient une réduction de l'activité hormonale de l'axe thyroïdien et une baisse des radicaux libres*», concluent les auteurs. Des résultats qui leur font dire qu'ils «*apportent une nouvelle preuve d'un ralentissement métabolique persistant accompagné d'un stress oxydatif réduit, ce qui va dans le sens des théories du rythme de vie et des dégâts oxydatifs sur le vieillissement des mammifères*». ■

PAUL BENKIMOUN

TÉLESCOPE

ESPACE

Retombée sur Terre de la station spatiale chinoise

Lancée en 2011, la station spatiale chinoise Tiangong-1 devrait retomber sur Terre entre le 30 mars et le 2 avril, selon les prévisions publiées samedi 24 mars par l'Agence spatiale européenne. A l'origine, cette rentrée dans l'atmosphère était censée se faire de manière contrôlée, en déclenchant les moteurs pour que la station finisse sa course dans le Pacifique Sud, mais celle-ci ne répond plus aux commandes depuis deux ans. Tiangong-1 retombera quelque part dans une vaste bande comprise entre 42,8° de latitude nord – ce qui inclut le sud de la France métropolitaine – et 42,8° sud. Long de 10 mètres et d'une masse de 8,5 tonnes, le vaisseau se désintégrera au contact de l'atmosphère mais certaines de ses pièces les plus robustes devraient arriver jusqu'au sol.

MATHÉMATIQUES

Le prix Abel au Canadien Robert Langlands

L'Académie norvégienne des sciences a accordé son prix annuel de mathématiques, le prix Abel, à Robert Langlands, né en 1936 et professeur à l'Institut des études avancées de Princeton. Les plus de 600 000 euros de dotation récompensent moins des résultats particuliers qu'un véritable programme de travail faisant le lien entre deux branches des mathématiques et qui mobilise depuis 1967 des centaines de chercheurs. Ces conjectures, exposées alors dans une lettre de dix-sept pages au Français André Weil, jettent des ponts fructueux entre la théorie des nombres et l'analyse harmonique (l'étude de courbes). En 2002, le Français Laurent Lafforgue a reçu la médaille Fields pour ses avancées dans un tel programme. Le prix sera remis le 22 mai à Oslo.

GÉNOMIQUE

Aux sources du vaccin contre la tuberculose



Jeudi 22 mars, l'Institut Pasteur de Lille a procédé à l'ouverture de pièces historiques: six tubes à essais contenant des bactéries *Mycobacterium bovis*, responsables de la tuberculose bovine. C'est à partir de ces micro-organismes qu'Albert Calmette et Camille Guérin développèrent le premier vaccin contre la tuberculose humaine en 1921, dont le nom BCG honore la mémoire. Cette maladie infectieuse cause environ 1,7 million de morts par an. Les chercheurs veulent étudier le génome de ces premières bactéries préservées dans ces tubes centenaires, ainsi que celui de générations mutantes présentes dans les autres tubes, jusqu'alors exposés dans le Musée Pasteur de Lille, récemment rénové. En comprenant mieux certaines mutations génétiques, l'espoir est d'améliorer les vaccins actuels, contre lesquels des bactéries sont devenues résistantes.

(PHOTO: INSTITUT PASTEUR DE LILLE)

22 800

C'est le nombre de cas de cancers causés chaque année par le surpoids et l'obésité au Royaume-Uni. Une étude publiée vendredi 23 mars par le Cancer Research UK dans le *British Journal of Cancer* a montré que le surpoids et l'obésité pourraient devenir les premières causes évitables de la maladie «*dans les vingt prochaines années, si l'on n'y prend pas garde*». Ils peuvent être à l'origine de plusieurs types de cancer, notamment de l'intestin, du sein, de l'utérus ou des reins. Le tabac reste la première cause évitable, avec 54 000 décès. Au total, près de 4 cancers sur 10 (135 500 cas en 2015) pourraient être évités chaque année au Royaume-Uni en faisant évoluer les comportements, souligne l'étude.

Neandertal, une autre humanité ?

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

« Parmi les premières représentations de lui, on accentue les caractères simiens. Un des extrêmes est le dessin fait par l'artiste tchèque Frantisek Kupka, qui paraît dans L'illustration, en 1909, où on voit une espèce de singe velu à l'air agressif qui se tient à l'entrée d'une grotte, une massue ou un fémur à la main, avec un crâne par terre donnant l'impression qu'il a sûrement bouloté un de ses copains », poursuivent-ils.

L'époque est alors dominée par deux grands paradigmes qui vont se transposer dans l'image que l'on se fera de Neandertal. « Il y a tout d'abord la racialisation, l'idée de classer et de hiérarchiser les races humaines, explique Marylène Patou-Mathis. La deuxième chose, c'est une vision d'un progrès unilinéaire dans l'évolution de l'humanité. Tout ce qui est avant est forcément moins bien que tout ce qui est maintenant. Et plus vous faites des différences avec les autres, plus vous vous valorisez : il fallait donc mettre toutes les tares sur le dos de Neandertal en prétendant qu'il était cannibale, qu'il n'avait pas de langage, qu'il n'enterrait pas ses morts, que c'était un charognard qui ne chassait pas. Les découvertes postérieures ont fait tomber ou nuancé beaucoup de ces critères, mais on voit bien qu'ils avaient été posés pour faire valoir la notion de progrès. »

Alors qu'*Homo neanderthalensis* et *Homo sapiens* sont deux lignées issues du même tronc, qui se sont séparées il y a environ 700 000 ans pour vivre leur destin chacune de son côté, la première en Eurasie, la seconde en Afrique, Neandertal est donc, dans un premier temps, considéré comme un prédécesseur de l'homme moderne et forcément plus primitif que lui... Il transportera longtemps – et continue parfois encore de transporter – l'image d'une brute épaisse, due à une impressionnante robustesse physique. Ainsi que le souligne Ludovic Slimak, chercheur au CNRS et spécialiste des sociétés néandertaliennes, « ses

traits archaïques sont flagrants, et cela empêche certainement certains scientifiques de regarder Neandertal avec la plus grande objectivité ».

Le chercheur français ne se prive pas de raconter une anecdote édifiante à ce sujet : « C'était il y a une douzaine d'années. Dans une de ses conférences, le paléanthropologue américain Richard Klein, de l'université Stanford, avait mis un crâne néandertalien sur une de ses diapositives et il a dit : "Si, en montant dans un avion, je voyais que le pilote a cette tête-là, je ne sais pas vous, mais moi je redescendrais de l'avion..." » Ludovic Slimak se remémore aussi une conversation avec un collègue russe, Pavel Pavlov, dont le jugement sur les néandertaliens se résume à un lapidaire : « Ils n'ont pas d'âme. »

L'image que l'on se fait

Pourtant, au cours des dernières décennies, les découvertes scientifiques ont profondément remanié l'image que l'on se faisait de Neandertal. Marylène Patou-Mathis, qui travaille beaucoup sur les comportements de subsistance, cite ainsi ces « travaux qui ont clairement mis en évidence que, même s'ils mangeaient beaucoup de viande de mammifères terrestres, les néandertaliens consommaient aussi des fruits de mer, des oiseaux, des phoques échoués, des poissons plus qu'on ne le pensait. Surtout, grâce aux recherches menées sur le tartre dentaire, on a vu de la consommation de végétaux. C'est intéressant, parce que l'image de Neandertal en train de manger de la barbaque saignante n'est pas la même que celle de Neandertal mangeant des galettes de graminées sauvages cuites... »

La préhistorienne évoque également « les découvertes montrant la consommation de plantes médicinales par des personnes souffrant de certaines pathologies », mais aussi l'utilisation de pigments, la collecte de plumes et de serres de rapaces qui ont pu servir d'ornements corporels ou vestimentaires, voire d'objets rituels. Les chercheurs ont en effet, et depuis longtemps, révélé



« ON LUI A MIS TOUTES LES TARES SUR LE DOS, EN PRÉTENDANT QU'IL ÉTAIT CANNIBALE, QU'IL N'AVAIT PAS DE LANGAGE, QU'IL N'ENTERRAIT PAS SES MORTS »

MARYLÈNE PATOU-MATHIS
DIRECTRICE DE RECHERCHES AU CNRS

des comportements autres que de subsistance, décrivant par exemple des dizaines de sépultures de la Charente-Maritime à l'Ouzbékistan ou des formes graphiques simples. On a également mis en évidence l'entraide et la solidarité dont les néandertaliens devaient faire preuve, que ce soit pour chasser ou pour soutenir des membres du groupe affaiblis par une blessure ou un handicap. Petit à petit, la recherche a rapproché les comportements néandertaliens de ceux des *Homo sapiens* vivant à la même époque. Parti d'une position extrême – l'homme-singe fruste et brutal –, le balancier s'est déplacé avec constance vers l'idée d'une ressemblance forte entre les deux groupes.

« IL EST DIFFICILE DE TESTER L'INTELLIGENCE DE NEANDERTAL »

Titulaire de la chaire de paléanthropologie au Collège de France, Jean-Jacques Hublin dirige le département d'évolution humaine à l'Institut Max-Planck d'anthropologie évolutionniste de Leipzig (Allemagne).

Qu'est-ce qui marque notre différence avec Neandertal ?

La difficulté, quand on évoque Neandertal, c'est que l'on parle d'hommes qui sont à la fois très proches de nous et différents. Différents pas dans le sens où, aujourd'hui, les habitants d'Afrique peuvent être différents de ceux du Groenland. Ce n'est pas juste une question de couleur de peau ou de texture de cheveux. C'est une différence d'un ordre de grandeur nettement plus élevé. Pour vous donner une idée, les ours polaires et les ours bruns sont deux espèces qui se sont séparées il y a 600 000 ans : c'est

le même temps de divergence qu'entre néandertaliens et hommes modernes. Du point de vue phénotypique, si je mets sur la table un crâne de Neandertal et un crâne d'homme moderne, ils sont au moins aussi différents qu'un crâne d'ours polaire et un crâne d'ours brun.

Ces différences ne sont-elles pas finalement mineures au regard des ressemblances ?

Le travers dans lequel tombent certains de mes collègues, c'est de dire que les néandertaliens sont comme nous en tout, qu'ils sont des hommes comme les autres. Je suis plus réservé. On sait qu'ils ont des comportements techniques assez complexes, des techniques de chasse et des moyens efficaces de survivre dans leur environnement ; on a aussi, récemment, commencé à dire qu'ils produisaient peut-être, non pas de l'art, mais des signes. Il est toutefois

difficile de savoir ce qui se passe sur le plan social, sur le plan des relations interindividuelles ou intergroupes. On soupçonne qu'une des raisons du succès de l'homme moderne réside dans l'existence de réseaux sociaux à grande échelle et la conscience que des êtres du même peuple, avec une même identité culturelle, habitent beaucoup plus loin. On ne sait pas si Neandertal avait les mêmes réseaux.

Quid des capacités cognitives de Neandertal, qui avait aussi un gros cerveau ?

Sur le plan cognitif, on a eu tendance à penser que les néandertaliens étaient un peu « bêtes » par rapport aux hommes modernes et on en est revenu. Cela dit, il y a différentes formes d'intelligence : l'intelligence technique, l'intelligence sociale, la façon dont on répertorie le monde vivant, etc. C'est difficile de les

tester toutes chez les néandertaliens. On sait en revanche que leur cerveau, bien que de grande taille, est différent de celui des hommes modernes. Sur le plan anatomique, certaines zones cérébrales sont plus développées dans un groupe que dans l'autre. Pour une raison que l'on ne comprend pas bien, le cervelet s'est développé particulièrement chez les hommes modernes et pas chez les néandertaliens. Il agit dans la synchronisation et la précision des gestes, dans certains apprentissages et on pense qu'il peut jouer un rôle dans la production du langage. Il y a aussi des différences génétiques. Quand on compare les gènes des néandertaliens et ceux des hommes actuels, un certain nombre (87 répertoriés pour l'instant) portent des mutations qui se traduisent par une différence dans la protéine produite. Et, parmi eux, il y a une bonne demi-douzaine de

gènes impliqués dans la connectivité et le développement du cerveau... Quelle différence cela fait-il au final ? Je suis incapable de vous le dire mais il y a un fort soupçon que cela joue.

La différence majeure entre lui et nous, c'est que nous sommes encore là mais plus lui...

Il existe à cela des explications plus ou moins politiquement correctes, de l'idée du génocide jusqu'à la position « il ne s'est rien passé et les néandertaliens sont parmi nous puisque nous sommes en partie néandertaliens ». La vérité est entre les deux. On a de nombreux exemples d'espèces invasives, des plantes, des animaux qui se retrouvent, par hasard ou à cause des hommes, catapultés dans des régions où ils ne sont pas normalement présents et où ils vont remplacer des espèces locales. Souvent, cela ne tient qu'à une petite différence.

Ce n'est pas parce qu'elles sont extrêmement intelligentes que des écrevisses américaines remplacent des écrevisses européennes. On peut voir *Homo sapiens* comme une espèce dominante et envahissante... Certains ont essayé de démontrer que les néandertaliens avaient disparu pour des raisons climatiques ou à cause d'une méga-éruption volcanique ou de rayons cosmiques, et que les hommes modernes ont débarqué au bon moment quand la place était libre. Je ne crois pas à ces histoires, parce qu'elles ne collent pas avec la chronologie des événements et, surtout, parce que ce qui est arrivé aux néandertaliens est arrivé à toutes les formes *Homo* non modernes. Elles ont toutes disparu. La question n'est pas pourquoi les néandertaliens ont disparu, mais pourquoi les hommes modernes ont remplacé tout le monde ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR P. B.



Comparaison d'un crâne « Homo sapiens » (à gauche) et néandertalien, Musée d'histoire naturelle de Cleveland.

DRMIKEBAXTER/CC BY-SA 2.0

CES 2% D'ADN QUI NOUS UNISSENT

On a tous quelque chose en nous de Neandertal», dit le préhistorien Pascal Depaepe en souriant et en parodiant une célèbre chanson de feu Johnny Hallyday. Comme l'a montré la publication, en 2010 dans *Science*, du génome néandertalien, ce «quelque chose» est une petite portion d'ADN. Dans cet article, le consortium international dirigé par Svante Pääbo (Institut Max-Planck d'anthropologie évolutionniste de Leipzig) analysait de l'ADN récupéré sur trois os de néandertaliens de la grotte de Vindija (Croatie). Le premier constat – le matériel génétique d'*Homo neanderthalensis* est similaire à 99,7% à celui d'*Homo sapiens*, un chiffre à comparer avec les 98% d'ADN que nous partageons avec les chimpanzés – n'était pas une surprise, étant donné que, dans le buisson *Homo*, la branche néandertalienne est la dernière dont nous nous soyons séparés.

Le second résultat, en revanche, n'était pas attendu et, dans le livre qu'il a consacré à ce qui s'est apparenté à une véritable épopée scientifique (*Neandertal. A la recherche des génomes perdus*, Les liens qui libèrent, 2015), Svante Pääbo lui-même rappelle ne pas y avoir vraiment cru tant que les chiffres, têtus, ne l'en ont pas assuré: en moyenne, 2% de l'ADN des humains non africains provient de Neandertal. Descendant des *Homo sapiens* qui n'ont pas eu de contact avec les néandertaliens, lesquels vivaient en Eurasie, les Africains ne sont pas porteurs de ce matériel génétique.

« Love story »

Cette découverte témoignait d'un phénomène spectaculaire: il y a quelques dizaines de millénaires, des accouplements s'étaient produits entre les deux populations, qui avaient donné une descendance fertile. L'idée d'une «love story» obtenait un franc succès dans les médias. Professeur d'anthropologie au Collège de France, Jean-Jacques Hublin n'hésite pas à actionner la douche froide au sujet de cette hybridation: «De quel comportement découle-t-elle? On n'en sait rien. On aimerait bien le scénario «love story», mais on a des exemples plus récents sur le plan historique où les rivalités entre groupes se terminent par «on tue les hommes, on prend les femmes», et c'est peut-être ce qui s'est parfois produit.»

Une grande partie de l'ADN n'étant pas codant, quel est l'impact réel de ces 2% sur notre physique et notre métabolisme? On sait d'ores et déjà que certains gènes issus de Neandertal, intervenant dans la texture de la peau ou l'immunité, ont été conservés parce qu'ils apportaient un avantage aux *Homo sapiens* arrivant en Eurasie. Néanmoins, Jean-Jacques Hublin estime «probable que la sélection a purgé notre génome d'une grande partie de l'introgression néandertalienne et que ce qui reste est massivement de l'ADN sans grande influence sur le phénotype». «Des gènes codants chez l'homme, il y en a à peu près 20 000 et des gènes d'origine néandertalienne positivement sélectionnés chez l'homme, si on en connaît deux douzaines, c'est formidable, ajoutez-til. C'est peut-être cette proportion, plus que les 2%, qu'il faut retenir de l'apport de Neandertal à notre ADN: deux douzaines sur 20 000.» ■

P. B.

Et c'était sans compter avec la découverte majeure de ce début de XXI^e siècle, la preuve génétique qu'il y a eu des croisements avec descendance fertile entre les deux populations. Une trouvaille qui pose la question suivante: *Homo sapiens* et Neandertal ne sont-ils pas membres de la même espèce puisqu'ils se reproduisaient entre eux? Et si eux, c'était nous? Pour Jean-Jacques Hublin, titulaire de la chaire de paléanthropologie au Collège de France, «savoir si Neandertal est oui ou non une autre espèce est un peu de la rhétorique: définir ce qu'est une espèce est compliqué. La spéciation est un processus et non pas un événement: on ne se réveille pas un matin en étant une autre espèce. Cela prend des centaines de milliers d'années, voire des millions d'années chez des mammifères de taille moyenne. Il faut plutôt voir ces groupes comme des espèces en formation qui n'ont jamais atteint l'isolement reproductif complet. On a d'ailleurs des soupçons sur la fécondité des hybrides mâles.»

A trop vouloir réhabiliter Neandertal, déconstruire l'image déplorable qu'il traîne comme un boulet depuis le XIX^e siècle, ne l'a-t-on pas trop rapproché de nous? Le balancier est-il allé trop loin dans l'autre sens? Jean-Jacques Hublin le pense: «On est très facilement enclin à souligner les travers de nos prédécesseurs, en se moquant de la vision simiesque qu'ils avaient de l'homme de Neandertal, dont on sait maintenant que c'était un hominidé à grand cerveau doté de techniques et de comportements complexes, mais je suis également sûr que, dans cinquante ans, on rira ou on sourira de la façon dont aujourd'hui on veut faire de Neandertal un être pacifique, écolo... Il y a une projection des fantasmes de chaque époque sur le passé. On l'habilite des préoccupations du présent.»

Regard sur nos origines

Neandertal nous tend un miroir. En raison de sa proximité, parler de lui, c'est aussi parler de nous, du regard que nos sociétés jettent sur la préhistoire et sur nos origines. Ce cousin éteint dit aussi des choses révélatrices sur... ceux qui l'étudient. Comme l'explique Ludovic Slimak, le débat sur Neandertal met en lumière deux courants de la paléanthropologie: «Le premier, qui est un courant plutôt latin, tend à dire et à essayer de montrer que les néandertaliens ont été victimes de leur faciès, mais qu'ils sont comme nous. L'autre courant est plutôt anglo-saxon. Il s'en tient

« HOMO SAPIENS » ET NEANDERTAL NE SONT-ILS PAS MEMBRES DE LA MÊME ESPÈCE, PUISQU'ILS SE REPRODUISAIENT ENTRE EUX ?

plus à une approche biologique de Neandertal, et la notion de culture néandertalienne telle qu'on la perçoit dans la recherche française est moins développée. Il est d'ailleurs marquant que, pour les Anglo-Saxons, le mot «human» soit strictement réservé à *Homo sapiens*...»

Ludovic Slimak le reconnaît volontiers: «Cela fait vingt-cinq ans que je travaille sur Neandertal avec les mains dans le cambouis, quatre mois par an sur des fouilles, je connais intimement son artisanat, son mode de vie, mais je ne sais toujours pas qui il est.» Pour ce chercheur, il est vain de se bagarrer sur tel ou tel type de production qui serait le propre de l'homme moderne et dont les Néandertaliens seraient incapables. «A chaque fois qu'on affirme cela, on peut être sûr que, dans les années qui suivent, une équipe montrera que Neandertal le faisait aussi... Il faut l'aborder de manière structurelle et se demander s'il existait chez lui une manière de voir le monde, de se comporter, qui lui était propre.»

Malheureusement, Neandertal n'a pas laissé ses Mémoires, et il faut bâtir cette éthologie à partir des vestiges qui sont parvenus jusqu'à nous, essentiellement de la pierre taillée... Mais c'est justement là que Ludovic Slimak décèle une différence structurelle entre Neandertal et *Homo sapiens*, lorsque les deux populations avaient des connaissances techniques similaires: «Si vous regardez des outils de silex de sapiens contemporains, une fois que vous en avez vu dix, vous allez vous ennuyer pendant des années parce que les 100 000 suivants seront tous les mêmes. Ce qui n'existe pas chez Neandertal, c'est cette standardisation. Quand vous voyez un de ses produits finis, chaque objet est magnifique et unique, une création, un univers en soi. Là, on est au cœur de la bête: c'est révélateur d'un univers mental qui ne semble pas le même, d'une autre manière de s'ins-

crire au monde, de penser le monde. Ces divergences-là ne sont ni techniques ni culturelles, et on peut ici proposer que l'encéphale ne fonctionne pas de la même manière.»

Depuis sa découverte, décrire Neandertal, c'est aussi dessiner notre portrait en creux et interroger notre rapport à l'altérité. «Les hommes s'évertuent à se définir par rapport au reste du monde vivant, rappelle Jean-Jacques Hublin. Il y a une sorte de fossé mental qu'on installe entre les hommes et les animaux. Quand on est évolutionniste, on sait que c'est une fiction, que ce fossé n'existe pas vraiment puisque nous sommes issus du monde animal. La question qu'on se pose avec Neandertal, c'est: quelle est la limite de l'humain? Qu'est-ce qu'on va appeler les hommes? Les néandertaliens sont très près de ce fossé. Ils étaient de l'autre côté pendant longtemps, et on les a maintenant fait passer de notre côté. Du coup, tous les attributs de l'humanité s'appliquent à eux brutalement, dans un contexte idéologique de lutte contre le racisme, la ségrégation, la discrimination, etc. La difficulté, pour nous humains, c'est de concevoir un homme qui ne soit pas comme nous. Sitôt qu'on reconnaît un être comme un homme, inexorablement on l'inclut dans notre communauté humaine et il devient comme nous, en tout.»

Voilà peut-être pourquoi on met des baskets à Kinga. Pourquoi on se demande si on la remarquerait dans le métro... Il nous est pour ainsi dire impossible de ne pas essayer de nous projeter en Neandertal, tout comme il est impossible de ne pas songer à un pachyderme quand on vous ordonne «Ne pensez pas à un éléphant!» Ce rapport si particulier avec les formes humaines du passé tient peut-être au fait qu'aucun autre *Homo* n'a survécu. «Aujourd'hui, sur Terre, rappelle Jean-Jacques Hublin, il n'existe qu'une forme humaine, qui s'est répandue sur la planète récemment à l'échelle des temps géologiques. Pour nous, c'est l'ordre naturel des choses. Mais c'est une réalité très récente. Auparavant, il y avait toujours eu plusieurs formes d'hominines en même temps. Cela fait moins de 400 000 ans que nous sommes tout seuls, et c'est pour cette raison que j'ai intitulé un de mes cours au Collège de France «L'espèce orpheline.» Le paléanthropologue y voit d'ailleurs la raison de notre fascination pour Neandertal... et les extraterrestres: «Ils nous permettent de nous sentir moins seuls...» ■

PIERRE BARTHÉLÉMY

LE LIVRE

Recettes pour
gourmets autistes

Cet ouvrage collectif a été mitonné par et pour des personnes autistes. Un ouvrage inclassable, coloré et joyeux

C'est ce qu'on pourrait appeler un OANI – un ouvrage Aspi non identifié. « Aspi », c'est le petit nom que se donnent parfois les personnes atteintes du syndrome d'Asperger, ces autistes de haut niveau qui ont des difficultés dans les interactions sociales mais ne présentent aucun déficit intellectuel. La preuve : le philosophe Josef Schovanec, l'un des coauteurs de *Je cuisine un jour bleu*, est lui-même un Aspi.

C'est en rencontrant au hasard d'une conférence un passionné de gastronomie, Claude Carat, que ce « saltimbanque de l'autisme » a eu l'idée de ce projet collaboratif : des recettes de cuisine concoctées par et pour des personnes autistes. Il en résulte un livre inclassable, illustré, coloré et joyeux. Aux antipodes du rapport sur le devenir professionnel des personnes atteintes de TSA (troubles du spectre autistique) remis par le même Schovanec, en mars 2017, au secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, afin de nourrir le 4^e plan autisme dont la présentation est attendue début avril. Aux antipodes, également, du traité médical ou du régime diététique.

« Le silence du monde savant quant à la richesse alimentaire des habitants de l'Autistan ne peut qu'être cause d'amers regrets », écrit-il avec humour dans son avant-propos, louant à cette occasion les efforts passés de ses parents, « qui parvinrent seuls à surmonter quelques-unes des plus difficiles années de leur progéniture, marquées de troubles alimentaires sans nom ». *Je cuisine un jour bleu* – le titre fait référence à l'ouvrage d'un autre autiste de haut niveau, Daniel Tammet : *Je suis né un jour bleu* (Les Arènes, 2007) – a pour objet de combler ce silence. L'ouvrage mêle habilement les recettes inventées par des parents d'autistes ou par leurs enfants devenus adultes avec leurs commentaires « sur le vif », ce qui en fait tout le charme et l'intérêt.

« Dans les témoignages des personnes avec TSA tout comme dans ceux des parents, les anecdotes concernant l'alimentation reviennent souvent », remarque la sociologue Amandine Rochedy, auteure d'une thèse sur les particularités alimentaires des personnes autistes. Ces derniers, en effet, présentent fréquemment une sensibilité inhabituelle aux stimuli sensoriels, dont attestent les ressentis de ces gourmets en herbe. L'odeur du fromage dérange Julien, Mattheo et Roméo ne mangent que des mets rouges, Ewan ne supporte pas les consistances molles ou mixées, tandis qu'Amélie adore la purée « volcanique » et que Corentin n'aime rien tant... que les spaghettis bleus. Autant d'enseignements et de sources d'inspiration pour les parents en détresse, comme pour les professionnels travaillant en instituts médico-éducatifs (IME) ou en Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad). ■

CATHERINE VINCENT

Je cuisine un jour bleu. Gourmets autistes, recettes et témoignages, présenté par Josef Schovanec et Claude Carat (Editions Terre vivante, 176 p., 21 €).

L'AGENDA

CONFÉRENCE

« La géométrie des flocons de neige »

Le Monde organise le 29 mars dans son auditorium, à 19 heures, une conférence avec le mathématicien Etienne Ghys, membre de l'Académie des sciences, directeur de recherche au CNRS et parrain de la collection « Génies des mathématiques », sur le thème « La géométrie des flocons de neige ». Un exposé scientifique et historique sur une question mystérieuse. > Le 29 mars, de 19 heures à 20 h 30. 80, boulevard Auguste-Blanqui, Paris (13^e). Inscription obligatoire : sdl@lemonde.fr

UN SQUELETTE LIVRE SES SECRETS

Découvert en 2003 dans le désert d'Atacama au Chili, ce squelette momifié baptisé « Ata » a donné lieu à de multiples spéculations. Long de 15 cm, d'un âge osseux évalué entre 6 et 8 ans soit bien plus que la taille le laisserait supposer, doté d'un crâne en forme de cône, d'un nombre de côtes inférieur à celui d'un enfant de cet âge... il n'en fallait pas plus pour susciter des hypothèses allant du squelette d'un primate non humain à un extra-terrestre, en passant par un fœtus porteur de mutations génétiques. Sanchita Bhattacharya (Université de Californie, San Francisco) et ses collègues ont résolu le mystère à la suite d'un séquençage du génome complet et ont livré leurs résultats, jeudi 22 mars, dans *Genome Research*. Il s'agit bien d'un humain, de sexe féminin. Ata est porteuse d'un nombre relativement réduit de mutations associées au nanisme, à la scoliose et d'autres anomalies musculo-squelettiques, expliquant sa difformité. Tant pis pour ceux qui pensaient avoir identifié E.T....

(PHOTO: HO/AFP)



DIX MILLE PAS ET PLUS

LE SPORT, OUTIL DE RÉSILIENCE

Par SANDRINE CABUT

Stimulant de la mémoire, protecteur du déclin cognitif, antidépresseur, anxiolytique... Les scientifiques n'en finissent pas de découvrir les effets de l'activité physique sur le cerveau. Mais dans cet inventaire réjouissant des pouvoirs du sport, il en est un sur lequel les pédopsychiatres et les professionnels de l'enfance seraient bien inspirés de miser : la prévention des troubles psychologiques chez les jeunes exposés à des événements traumatisants.

Au-delà des histoires individuelles de champions ou d'anonymes que le sport a aidés à se reconstruire, il existe désormais des données épidémiologiques. Par exemple dans une vaste étude menée par le système de santé du Pays de Galles et l'université de Bangor, dont les premiers résultats ont été rendus publics en janvier. A partir d'un échantillon représentatif de 2 500 Gallois âgés de 18 à 69 ans, Mark Bellis et ses collègues se sont penchés sur la santé mentale et les sources de résilience de ceux qui avaient vécu des expériences négatives dans l'enfance.

Ils en ont identifié 11 types : événements familiaux (tels une séparation parentale, des violences domestiques, un contexte d'alcoolisme), antécédents de maltraitance (verbale, physique ou sexuelle) ou de

négligence, physique ou émotionnelle. Un participant à l'étude sur deux n'avait connu aucune de ces situations, mais 14 % en cumulaient quatre ou plus. Ces derniers se sont révélés bien plus vulnérables à l'âge adulte que ceux sans expérience négative pendant l'enfance. Au moment de l'enquête, ils étaient 3,7 fois plus souvent traités pour un trouble mental. Et leur risque de s'être automutilé ou d'avoir eu des pensées suicidaires était quasiment décuplé. Le niveau de risque dépendait cependant des moyens de résilience auxquels ils avaient eu accès pendant leur jeunesse puis à l'âge adulte.

Creuset de relations affectives

Dans l'enfance, le fait d'avoir noué une relation de confiance avec un adulte est apparu comme un facteur protecteur important de santé mentale. Mais Mark Bellis a eu la surprise de constater que c'était le cas aussi avec la pratique régulière d'une activité physique, à l'école ou en dehors. Dans le groupe ayant vécu quatre expériences négatives ou plus, 19 % de ceux qui s'étaient investis dans un sport pendant leur jeunesse souffraient d'un trouble psychologique au moment de l'étude, contre 25 % des non-sportifs. Cet effet n'était pas retrouvé avec d'autres activités infantiles, culturelles ou communautaires. Les chercheurs

ont aussi retrouvé des bénéfices indiscutables de l'activité physique chez les pratiquants adultes, avec deux fois moins de maladies mentales.

« Le sport est un moyen de résilience privilégié, pour plusieurs raisons », explique Hubert Ripoll, psychologue du sport et auteur de plusieurs essais. *D'abord, c'est une activité qui traverse les cultures et les classes sociales. Ensuite, c'est une porte ouverte sur l'imaginaire. C'est aussi un formidable creuset de relations affectives.* Un jeune sportif peut ainsi nouer une relation forte avec son entraîneur qui devient une figure d'attachement. Enfin, « les activités sportives favorisent l'affiliation à une communauté », souligne M. Ripoll, qui a interrogé nombre de champions sur leurs blessures de l'âme. *« J'ai beaucoup souffert de la séparation de mes parents [...]. Le karaté m'a permis de me dépasser, de me sublimer »,* lui a par exemple confié le karatéka Alexandre Biamonti, cité dans *Le Mental des champions* (Payot, 2008). *« Le sport a été mon refuge et je m'y suis exprimé en me donnant à fond »,* lui a de son côté raconté le champion du monde de ski freeride Guerlain Chicherit, qui n'a pas connu son père et a traversé une « crise d'adolescence assez compliquée ». Pour Mark Bellis, « il faudrait accorder davantage d'importance à ces aspects du sport et à leurs bienfaits sur la santé mentale ». ■

AFFAIRE DE LOGIQUE - N° 1048

Des nombres magiques

Alice a trouvé un nombre compris entre 25 et 100 doté d'une propriété remarquable. Elle décrit le résultat à Bob : « Tu sais ce qu'est un nombre premier ? Un entier positif qui n'est divisible que par 1 et par lui-même. Eh bien, j'ai trouvé un nombre vraiment magique, qui possède une propriété extraordinaire ! Tu prends n'importe quel nombre premier, tu le divises par mon nombre magique. Eh bien, le reste est toujours soit 1, soit un nombre premier. »

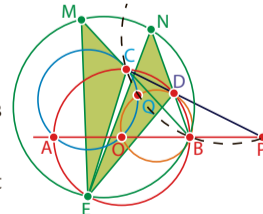
Bob essaie de trouver des contre-exemples, mais il doit s'incliner. Non seulement le nombre d'Alice a bien cette propriété, mais il n'en trouve pas d'autre compris entre 25 et 100.

1. Quelle est la valeur du nombre magique d'Alice ? Bob ne veut pas en rester là. Il cherche alors s'il existe des nombres magiques inférieurs à 25.
2. En trouvera-t-il ? Si oui, quels sont ces autres nombres magiques ?

Solution du problème 1047

1. L'angle OQP est droit.
• On montre d'abord que C, Q, B, P sont cocycliques. - Dans le cercle bleu, les angles CQO et OAC (= BAC) sont supplémentaires (1). - Dans le cercle rouge, BAC et CDB sont supplémentaires. Donc CQO (= CDB) est supplémentaire de BDP (2). - Dans le cercle orange, OQB = ODB. Le triangle OBD étant isocèle en O, ODB = DBO. Donc OQB (= DBO) est supplémentaire de PBD (3). Autour de Q, (2) et (3) donnent : BQC = BDP + PBD. Or, BDP + PBD + DPB = 180°. BQC et DPB (= CPB) sont donc supplémentaires : C, Q, B, P sont sur un même cercle.
• Dans le cercle rouge, de diamètre AB, ACB = 90°. Le triangle ABC est donc rectangle en C et PBC = BAC + 90°. - Dans le cercle pointillé noir CQBP, PQC = PBC. D'où, autour de Q, en utilisant (1) : OQP + PBC + (180° - OAC) = 360°, et ainsi OQP = 90°

2. E reste fixe quand la longueur des segments verts varie. Appelons E le point du cercle rouge, du même côté que B, tel que EC = ED et considérons les triangles CEM et DEN. Ils vérifient : EC = ED et CM = DN. Par ailleurs, MCE = 180° - ECB = 180° - EDB = NDE. Les triangles sont donc isométriques, et on a en particulier l'égalité d'angles EMC = END, ou encore EMC = ENB, ce qui prouve bien que E, M, N, B sont tous sur le cercle vert. NB : Les suites de trois lettres en noir désignent des angles, les triangles étant désignés par trois lettres en couleur.



RENCONTRES MATHÉMATIQUES À ORLÉANS LES 30 MARS ET 6 AVRIL

• Vendredi 30 mars à 18h30, la librairie Les Temps modernes accueillera Stella Baruk et Benoît Rittaud dans le cadre de ses rencontres « Des maths et des livres ».
• Vendredi 6 avril à 20 h 30 à l'Hôtel Dupanloup, dans le cadre des Voix d'Orléans - Rencontres de la francophonie une table ronde « Les mathématiques concourent-elles au progrès de l'humanité » sera animée par Bertrand Hauchecorne, rédacteur en chef du magazine *Tangente*, avec trois mathématiciens dont Daniel Justen, auteur de *La mathématique du chat*, qui interviendra également le 5 avril à 14h30. fr.calameo.com/read/000113938f274377b2c4

MATHÉMATIQUES SOUS TOUTES LES FORMES À NANTES DU 9 AU 13 AVRIL

Le congrès Madina (Mathématiques et diffusions à Nantes) est un événement national organisé pour la première fois par la Maison des mathématiques de l'Ouest à la faculté des sciences et techniques de Nantes. Outre faire se rencontrer les acteurs de la diffusion des mathématiques, il offrira au public des conférences (Didier Nordon, Martin Andler, Yves Meyer, Etienne Ghys, Jos Leys), des divertissements, des animations (Mickaël Launay, François Sauvageot), des spectacles (Atelier Danse Résonance, Apéro mathématique, Impromptu mathématique, *Let de n-1*, *Very MathTrip*), le tout à thème mathématique. Infos : www.fjpl.math.cnrs.fr/madina

LE LOGARITHME NÉ PAIE RIEN À PARIS LE 12 AVRIL

Au désormais célèbre café mathématique « Kafemath » (La Coulée Douce, rue du Sahel, Paris 12^e) il sera question jeudi 12 avril à 20 h de ces miraculeuses fonctions qui transforment les produits en sommes pour faciliter grandement les calculs. Vous aurez reconnu les fonctions logarithmes, dont la plus connue, la réciproque de l'exponentielle (et primitive de 1/x), est le fameux logarithme népérien (inventé par John Napier, appelé en France Neper), qu'Hervé Steve évoquera sous un titre plein d'humour : « Le logarithme né paie rien ». Informations sur www.kafemath.fr



CARTE
BLANCHE

Que la lumière
soit !

Par SYLVIE CHOKRON

Comme chaque année, le retour des beaux jours signe la résurgence d'un éternel débat : faut-il ou non passer à l'heure d'été ? En France, cette mesure a été officiellement instaurée en 1976, juste après le premier choc pétrolier, dans le but de faire des économies d'énergie. Cependant, depuis cette date et deux fois par an, les possibles effets de ce mini-décalage horaire sur notre organisme suscitent interrogations et vives discussions.

Celles-ci ne sont pas tout à fait triviales. En effet, on sait depuis les débuts de la chronobiologie que la lumière extérieure a un effet notable sur la régulation de notre sommeil, de nos rythmes circadiens et de notre température corporelle. Par ailleurs, une véritable dépression saisonnière peut être observée lorsque les journées sont plus courtes, l'hiver, chez certains sujets qui souffrent tout particulièrement du manque de lumière.

Plus étonnant, il y a quelques années, Daniel Lakens, de l'université d'Eindhoven, a mis au point une série d'expériences visant à montrer que la lumière ambiante peut véritablement modifier le jugement que nous portons sur ce que nous voyons. Au cours de ces expériences, des images neutres (un disque, un livre) sont présentées avec une luminosité plus ou moins importante. Pour chaque image, les participants doivent décider si l'image est plutôt négative ou plutôt positive. A l'issue des tests, les résultats sont sans appel : une image neutre est jugée d'autant plus positive que sa luminosité est importante.

La vie est plus belle entre 18 et 19 heures
Récemment, Jacob Itzhacki, de l'Institut des neurosciences des Pays-Bas, est allé encore plus loin en étudiant l'influence des variations naturelles et quotidiennes de lumière sur ce que nous aimons ou désirons. Pendant une semaine et neuf fois par jour, les participants de l'étude entendaient une alarme sonner. A chaque fois, ils devaient répondre à des questions sur ce qu'ils avaient aimé ou ce dont ils avaient eu envie pendant l'intervalle de temps qui s'était écoulé entre deux sonneries. Cela pouvait concerner ce qu'ils avaient entendu, senti ou regardé, ainsi que ce qu'ils auraient souhaité percevoir ou faire. Les questions évaluaient ainsi le degré de satisfaction des événements vécus et les envies des participants pendant un laps de temps donné. Simultanément, un capteur de lumière fixé à leurs vêtements enregistrait le niveau de lumière ambiante.

Les résultats montrent tout d'abord que le moment de la journée influence clairement nos jugements et nos envies. En effet, c'est entre 18 et 19 heures que les situations testées étaient jugées les plus agréables et les envies des participants les plus intenses. Par ailleurs, l'étude met en évidence un lien direct entre ces jugements et le niveau de lumière ambiante. Notre degré de satisfaction et l'intensité de nos envies dépendraient donc d'un rythme circadien et augmenteraient également de manière significative avec l'intensité lumineuse.

Sur le plan cérébral, ces résultats s'expliquent par le fait que le circuit de la motivation et de la récompense reçoit des projections des cellules ganglionnaires de la rétine qui sont photosensibles. Le changement d'heure modifie donc probablement l'interaction entre rythme circadien et exposition à la lumière, mais il est encore difficile d'en caractériser précisément l'effet sur notre humeur et notre comportement. Puisque, comme l'a chanté Charles Aznavour, « la misère est moins pénible au soleil », où que vous soyez, sortez et profitez de la lumière extérieure. Le 28 octobre, nous repasserons à l'heure d'hiver... sauf si les parlementaires, qui ont récemment proposé de supprimer le changement d'heure, nous permettent de conserver notre rythme estival. ■

Sylvie Chokron, directrice de recherches au CNRS, Laboratoire de psychologie de la perception, université Paris-Descartes et Fondation ophtalmologique Rothschild

Il faut repenser la lutte contre le VIH outre-mer

TRIBUNE - Dans les Antilles françaises et en Guyane, les dispositifs de santé contre le sida et les infections sexuellement transmissibles ne correspondent ni aux territoires ni aux besoins des populations. Pour le professeur Patrick Yeni, l'Etat doit revoir sa stratégie d'intervention

Le mouvement social guyanais du printemps 2017, puis le passage de l'ouragan Irma qui a dévasté Saint-Martin il y a six mois, ont montré que l'offre de santé demeure extrêmement fragile en Guyane et dans les Antilles françaises. Pour autant, la santé n'est pas devenue une priorité des politiques publiques, au-delà de la réponse d'urgence apportée.

En matière de lutte contre le virus du sida (VIH) et les autres infections sexuellement transmissibles (IST), les politiques de santé ne sont adaptées ni aux territoires ni aux besoins des populations, alors que le niveau des épidémies demeure très préoccupant. Le taux de nouvelles infections par le VIH est dix fois plus élevé en Guyane et quatre fois plus élevé en Guadeloupe et à Saint-Martin que dans l'ensemble du territoire national. Aussi, la stratégie d'intervention des pouvoirs publics devrait-elle être revue dans plusieurs domaines.

En dépit du consensus que constitue aujourd'hui la promotion de la prévention, celle-ci apparaît soit absente, soit inadaptée dans certains contextes territoriaux, sociaux ou culturels. Une partie des populations de Guyane et des Antilles demeure à l'écart des actions de prévention, qu'elles résident dans des zones enclavées ou qu'elles se trouvent socialement marginalisées, à l'instar des migrants, dont la proportion est importante parmi les personnes vivant avec le VIH en Guyane, à Saint-Martin et en Guadeloupe. Le recours à la médiation

communautaire en santé reste faible, alors que celle-ci représente un enjeu clé pour l'accès à la prévention dans un contexte de forte diversité culturelle et linguistique.

L'offre de santé est par ailleurs très concentrée dans des centres hospitaliers en grande difficulté et faiblement déployée auprès des populations. En Guyane en particulier, les centres de dépistage du VIH et des IST sont sous-dimensionnés en regard des besoins des grandes villes du littoral. A Saint-Laurent-du-Maroni, pôle urbain de l'Ouest guyanais où près de 60% de la population a moins de 30 ans, il n'existe aucun centre de planification familiale, structure essentielle dans la prévention et le dépistage des IST chez les jeunes, en particulier les jeunes femmes. Dans les territoires éloignés du littoral, l'offre est portée par des centres de prévention et de santé délocalisés, mais sous-dotés en moyens humains et matériels. Partout le nombre de médecins libéraux par habitant est très inférieur à celui de la métropole, et les associations concourant à la prévention et la prise en charge des IST sont fragilisées, en particulier dans les territoires de faible densité.

Enfin, l'intégration régionale de la Guyane et des Antilles françaises est inaboutie. D'une part, et contrairement aux Etats voisins, ces territoires sont en retrait des organisations de coopération régionale existantes, qui promeuvent une réponse de santé publique commune aux territoires de la Caraïbe et de l'Amazonie. D'autre

**LA PRÉVENTION
DOIT ÊTRE AMPLIFIÉE
ET ORIENTÉE
EN DIRECTION
DES POPULATIONS
LES PLUS PRÉCAIRES ;
UNE OFFRE
DE SANTÉ MOBILE
GLOBALE DOIT ÊTRE
DÉVELOPPÉE**

part, la coopération transfrontalière en santé reste peu développée : absente entre les parties française et néerlandaise de l'île de Saint-Martin, elle reste embryonnaire aux frontières, essentiellement fluviales, de la Guyane avec le Brésil et le Suriname. Ces déficiences appellent une nouvelle ambition et une vision stratégique pour ces territoires. La prévention doit être amplifiée et orientée en direction des populations-clés, en particulier les migrants, les personnes en situation de grande précarité économique et sociale et, globalement, les jeunes qui devraient pleinement bénéficier de l'éducation à la sexualité. L'offre de santé doit être significativement déployée auprès de populations qui subissent les inégalités sociales et territoriales de santé.

A cette fin, le développement d'une offre de santé mobile globale, ne se

limitant pas au VIH et aux IST, doit constituer un axe stratégique des politiques de santé. Cette offre doit répondre aux besoins constatés sur le terrain, et contribuer au parcours de soins et à l'accompagnement social. Elle peut prendre des formes variées d'interventions itinérantes (maraudes en véhicule équipé, navettes vers une structure partenaire, équipes en pirogue...) selon les contraintes locales.

L'intégration régionale doit permettre de développer avec les Etats voisins une stratégie concertée de lutte contre les IST dans la Caraïbe et l'Amazonie : participation aux organisations internationales chargées de la surveillance et de la réponse commune aux épidémies, coordination du recours aux fonds européens, coopération transfrontalière en santé impliquant davantage les représentants de l'Etat, les élus territoriaux et les populations locales.

Ces efforts doivent à présent être inscrits dans les différents plans et stratégies pluriannuels de l'Etat. Les agences régionales de santé doivent disposer des ressources et capacités d'initiative pour les mettre en œuvre et traduire en actions la priorité que constitue la lutte contre le VIH et les autres IST en Guyane et dans les Antilles françaises. ■

¶ **Professeur Patrick Yeni,** président du Conseil national du sida et des hépatites virales

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

COLLECTION GÉNIES DES MATHÉMATIQUES

Laplace,
savant des
Lumières

Le nom de Laplace est connu : une station de RER aux abords de Paris, un centre d'examen, une petite rue du 5^e arrondissement de la capitale, du côté de l'ancienne Ecole polytechnique. C'est au-dessous de la gloire urbaine de Monge, qui détient, à Paris même, sa rue, son métro bien sûr, et qui est crédité d'avoir participé à la fondation, en 1794, de l'Ecole polytechnique.

Pierre-Simon de Laplace (1749-1827) collabora à la vie de cette école, comme responsable du conseil de perfectionnement de l'établissement et donc comme défenseur de la méritocratie fondée sur la science, voire de l'ascenseur social. Or il était déjà examinateur pour les écoles militaires d'artillerie sous l'Ancien Régime. De ce fait, dans le paysage politique français clivé de la Révolution, ce savant né avec le milieu du XVIII^e siècle fait davantage figure de continuateur que de révolutionnaire.

Sait-on qu'il fut le ministre de Bonaparte au lendemain du coup d'Etat de Brumaire ? Cette première en Europe, consistant à confier des missions politiques à un scientifique, devint pour longtemps une singularité française ! Pierre-Simon de Laplace usa de ce pouvoir pour permettre à la brillante communauté scientifique de participer à l'activité nationale française.

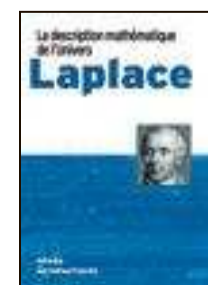


ISTOCKPHOTO.COM/ASAFTA

A la défense de la méritocratie et du caractère indispensable de la science pour la société, le savant ajoute un troisième principe, pour constituer un triptyque qui marque son influence en France. Il veut faire de la science une véritable philosophie et ainsi dépasser le cadre des disciplines. Car il souhaite fournir une armature intellectuelle à toute une société, remplacer la métaphysique, voire la religion, par d'autres formes de pensée.

Du fonctionnement du cosmos

A la fin du siècle des Lumières, dont il est un représentant formidable, Laplace écrit un *Traité de mécanique céleste* dans lequel il range tout ce que l'on pouvait déduire de l'attraction universelle de Newton, dont la méthode mathématique des perturbations qui permet de prévoir l'existence de la planète Neptune. Une équation aux dérivées partielles l'amène



9,99 €, en kiosque le 29 mars.

aussi à proposer une explication de l'origine de la forme des bulles de savon entre deux tiges par capillarité.

Il pense les grandes lignes d'une cosmologie à partir d'une genèse des planètes dans le système solaire : ce sera son *Exposition du système du monde de 1796*, où aucune formule mathématique n'est en jeu. Il établit, par exemple, qu'entre trois des satellites de Jupiter, il existe une certaine loi du mouvement moyen. Qui plus est, cette loi est stable, en ce sens que, valable un certain temps, elle le reste pour toujours. La stabilité est une obsession de Laplace. Elle constitue une sorte de transfert d'une des motivations de l'astrologie - rassurer l'humanité - vers la science. Cependant, un siècle plus tard environ, Poincaré et la constatation de l'existence de situations chaotiques viendront contredire cette assurance et nous vaudront une tout autre sensibilité au monde. A l'inverse, l'*Essai philosophique sur les probabilités* de 1814 témoigne de la révolution qu'apporte le calcul des probabilités, permettant une approche nouvelle de la recherche des causes des phénomènes. Laplace, cette fois, reste notre contemporain.

L'anecdote très connue à son sujet est souvent bien mal interprétée : il aurait répondu à Napoléon sur la question de l'absence de Dieu qu'il « n'avait pas eu besoin de cette hypothèse ». Ce n'est pas de l'athéisme. Laplace veut dire qu'en science, il n'est pas nécessaire de « feindre » certaines hypothèses ni d'imaginer des fictions. A la façon dont le cardinal Bellarmin suggérait en 1616 à Galilée de faire l'hypothèse seulement mathématique du mouvement de la Terre, sans penser sa réalité physique. Laplace, et pas seulement parce qu'il devint marquis et pair de France, donne l'exemple d'un savant de haut vol, incarné dans la vie politique et sociale de son pays. ■

**JEAN DHOMBRES (MATHÉMATICIEN
ET DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES)**

Patrick Cottin, ambassadeur de la cause adolescente

PORTRAIT - Le président de l'Association nationale des Maisons des adolescents se bat pour protéger cet âge-charnière, soumis à toutes les turbulences

Il a, de l'adolescence, conservé la silhouette longiligne et ce rien de dégingandé, qui signe les hautes statures ou les enfants montés en graine. Est-ce un reflet de ceux dont il défend la cause ? À près de 60 ans, Patrick Cottin est le maître des Maisons des adolescents (MDA). Il en est, en réalité, l'hôte attentif et bienveillant ; non pas le « petit maître », posture aux antipodes de cette figure tutélaire. « *A l'école, en cours de récréation, j'étais souvent celui qui prenait la défense des plus faibles. Tout mon parcours est empreint de cette volonté de prendre en compte les questions de considération et de justice sociale.* »

Depuis 2015, Patrick Cottin préside l'Association nationale des Maisons des adolescents (ANMDA), qui fédère ces établissements, au nombre de 109. Dresser son portrait amène à dresser aussi le portrait de ces structures, tant son parcours est lié à ces maisons, uniques dans le paysage médico-social français.

Environ 100 000 adolescents franchissent chaque année pour la première fois la porte d'une de ces structures. Hésitants, ils y pénètrent avec leurs doutes et leurs errances, leurs fragilités et leurs turbulences, mais également leur soif de justice, leur désir de réinventer le monde, leurs aspirations créatives. « *Chez les adolescents, je retrouve cette révolte face à l'injustice sociale. Leur créativité trouve aussi un écho en moi* », confie Patrick Cottin, qui dirige aussi la MDA de Nantes.

Lieux d'accueil, de prévention et de prise en charge, les maisons sont ouvertes à tous les jeunes de 11 à 25 ans qui montrent des signes de mal-être, d'addictions diverses, de phobies scolaires, de dépressions, de stress... – et à leurs familles. L'accueil et l'orientation y sont gratuits, anonymes, exempts de discrimination.

« *Souvent, les ados nous enfument. Ils n'ont pas leur pareil pour détourner notre regard de leur vrai problème, là où ça pourrait faire mal. Consciemment ou non, ils protègent leur entourage* », explique leur ange gardien. Face à leurs fragilités multiformes, les MDA proposent des parcours de soins coordonnés : autour de chaque jeune, elles fédèrent des partenaires d'horizons différents – social, médical, éducatif... En fonction des situations, elles peuvent proposer une prise en charge en leur sein ou, pour les problèmes plus graves, une réorientation vers des structures médicales.

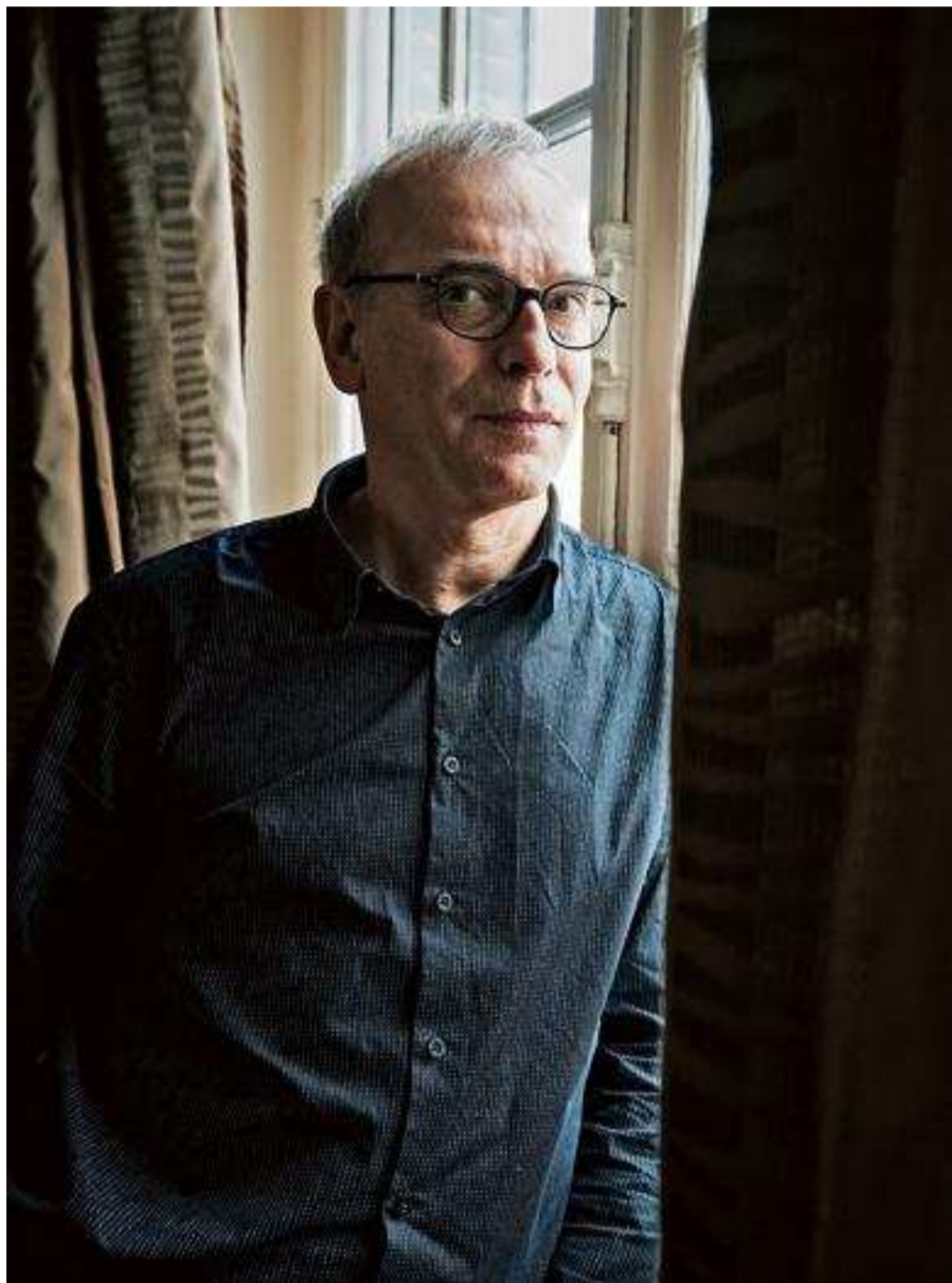
La toute première MDA a été bâtie au Havre, en 1999. « *Nous nous sommes battus pour la reconnaissance de ces structures* », se souvient son fondateur, le psychiatre Alain Fuseau. Mais il faudra attendre 2005 pour une reconnaissance officielle, avec une circulaire de Matingon. Cet adoubement a été permis par Claire Brisset, Défenseuse des enfants. En 2004, elle dresse ce constat : les dispositifs de prise en charge des ados, bien que nombreux, étaient peu lisibles et peu accessibles. « *Surtout, ils étaient mal articulés, alors que les problèmes des ados nécessitent des regards croisés* », explique Patrick Cottin. Le mal-être des jeunes vient souvent d'un enchevêtrement de difficultés – sociales, familiales, éducatives, scolaires, psychologiques et/ou médicales.

« Expert du pas de côté »

Cet avocat de la cause adolescente commence sa carrière comme éducateur spécialisé. Puis il suit une formation en sociologie, au Conservatoire national des arts et métiers. De 1985 à 2006, il exerce dans différents ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique), en Pays de la Loire et en Bretagne.

En 2006, il lit une annonce qui va réorienter son parcours : la ville de Nantes recherche un directeur pour sa future MDA. Sa bonne fée sera Brigitte Ayrault. L'épouse de Jean-Marc Ayrault, alors maire de Nantes, avait visité la MDA du Havre : elle décide d'en créer une sur ce modèle. Fin 2006, elle invitera Patrick Cottin à l'animer.

« *Le premier mot qui me vient pour qualifier Patrick est tenace*, témoigne Alain Fuseau. *Il sait ce qu'il veut et il met en œuvre les moyens nécessaires pour y parvenir. Cet entêtement peut parfois faire sourire, mais il produit ses effets.* » Il est un « expert du pas de côté, estime pour sa part Geneviève Avenard, actuelle Défenseuse des enfants. *Tout comme le sont les MDA, dans leur manière de prendre en charge les jeunes. Je l'ai rencontré en 2014. Il souhaitait consolider le lien entre les MDA et le Défenseur des enfants, en référence à leur*



Pierre Cottin, à Rennes, le 21 mars.
THIERRY PASQUET/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

histoire. Mais il voulait aussi faire évoluer ces structures, les transcender ».

Sous son impulsion, deux nouvelles missions seront confiées à ces maisons, fin 2016 : le soutien des familles et la coordination des parcours de soins complexes. « *Nous rencontrons plus de situations complexes qu'avant. Comme si l'insertion des jeunes dans la vie sociale, familiale, éducative et professionnelle était plus compliquée.* »

En 2016, un plan bien-être et santé des jeunes est élaboré par l'Élysée, sous le quinquennat de François Hollande. Son enjeu : prévenir l'aggravation des signes de mal-être, mais à condition de les repérer précocement. Patrick Cottin fait alors valoir le rôle central des MDA. « *Elles sont le chaînon manquant entre les établissements scolaires, en première ligne pour ce repérage précoce, et les services de soins.* »

Dans la lutte contre la radicalisation, les MDA ont aussi été sollicitées pour aider au repérage des situations de risque. Mais Patrick Cottin, avec d'autres, n'a pas souhaité qu'elles interviennent, pour ce repérage, ni « *dans une visée de sanction ni dans un processus formalisé avec les préfetures* ».

À l'automne 2017, il lance une expérience pionnière pour améliorer le « climat scolaire ». Dix collèges participent à l'aventure pilotée par la MDA de Nantes et financée par un programme d'investissements d'avenir. Un diagnostic sur l'ambiance de chaque établissement a été posé. Dès la rentrée 2018, un programme adapté à chaque collège sera mis en place. Les leviers d'actions sont multiples : création de lieux de vie accueillants, ateliers de groupe pour apprendre aux élèves – et aux enseignants – à reconnaître leurs émotions, affirmer leurs points de vue, respecter et défendre autrui, régler les conflits... « *Un climat scolaire favorable peut aider à éviter les*

ruptures entre ces trois personnes qui cohabitent chez un même jeune : l'adolescent, le collégien et l'élève. »

En février, Patrick Cottin était convié à une table ronde sur le thème : « *S'orienter par passion ou par raison, faut-il choisir ?* », organisée à Nantes par *Le Monde*, lors d'une conférence O21 (s'orienter au XXI^e siècle). « *Beaucoup de jeunes oublient leurs véritables aspirations, dans un monde pris par des questions de performance, de compétition et d'argent. Je leur dis souvent : n'abandonnez jamais vos rêves d'enfant !* » Ce peut être un combat : si la société nous donne – en théorie – bien plus de liberté qu'autrefois, nos parcours sont aussi moins tracés d'avance. « *L'ouverture des choix rend les choses plus difficiles. Chacun devient maître de son destin, dans un avenir très ouvert mais très incertain.* »

Lobbying d'intérêt général

Membre du Haut Conseil à la famille et du Conseil national de la santé mentale, Patrick Cottin dit son inquiétude de voir les questions d'enfance et d'adolescence se diluer dans les politiques publiques de solidarité. Son dernier engagement : faire contrepoids aux lobbyistes d'intérêt privé, comme les alcooliers ou l'industrie pharmaceutique, en créant un « lobbying d'intérêt général » qui réunit les partenaires des MDA (la Fédération addiction, la Fédération des espaces santé jeunes...).

Amateur de treks, il aime à arpenter le monde. « *Il y met la même ténacité que dans sa vie professionnelle, s'amuse Alain Fuseau. Il ne se retourne pas toujours pour vérifier qu'on le suit. Mais son effet d'entraînement est certain.* » Ce fonceur a toujours un train à prendre, une piste à creuser, une initiative à lancer. Le temps de l'adolescence n'attend pas. ■

FLORENCE ROSIER



ZOOLOGIE

Le lait magique de l'ornithorynque

L'anecdote figure dans tous les bons livres d'histoire naturelle. Lorsque, en 1798, les Européens découvrirent, en Australie, un ornithorynque, le gouverneur de Nouvelle-Galles du Sud s'empressa d'en envoyer l'enveloppe corporelle accompagnée de quelques dessins à Londres. Le pelage d'une taupe, les pattes d'une loutre, la queue d'un castor et le bec d'un canard... Les scientifiques britanniques crurent à un canular. Ils cherchèrent les coutures, parlèrent de montage. Même George Kearsley Shaw, le premier à décrire officiellement l'animal, reconnaissait qu'il était impossible de ne pas douter de son existence.

Les années ont passé, et le puzzle s'est encore compliqué. On constata d'abord qu'il s'agissait d'un mammifère, puis, quelques décennies plus tard, qu'il pondait des œufs. Sur ses chevilles, on découvrit des aiguillons capables, à la manière d'un serpent, d'injecter un puissant venin (mortel pour un chien). Enfin, on comprit que l'animal, qui passe l'essentiel de son temps dans les rivières, s'y déplace les yeux fermés. Pour chasser les vers, larves d'insectes et autres crevettes



ROMIN-DALTON/WILDLIFE REFLECTIONS PHOTOGRAPHY

d'eau douce, il utilise l'électrolocalisation : des récepteurs situés sur son bec perçoivent le champ électrique créé par les contractions musculaires de ses proies.

Pas étonnant de voir les scientifiques à la peine pour retrouver l'origine évolutive du groupe des monotrèmes, dont il fait partie. Ni que, après l'incrédulité, la petite bête (de 1 à 2 kg pour 40 à 50 cm du bec à la queue) ait suscité chez eux un profond intérêt. Depuis une dizaine d'années, de nouveaux chercheurs ont été à leur tour piqués par la curiosité. Biologistes structuralistes, pathologistes ou médecins, ils rêvent de voir l'animal éloigner l'une des pires menaces sanitaires : la résistance aux antibiotiques. Dans un article publié le 15 mars dans la revue *Structural Biology Communication*, une équipe australienne décrit pour la première fois une protéine retrouvée dans le lait du mammifère et souligne son potentiel thérapeutique pour l'humain. C'est que, là encore, la bestiole ne fait rien comme les autres. Quand ses cousines mammifères disposent, comme leur nom l'indique, de mamelles, dame ornithorynque fait suer ses glandes lactantes à même la peau. Une fois sortis de leurs œufs, les petits lèchent donc le ventre de leur mère. Pas très propre, évidemment. Pour combattre les bactéries qui viendraient polluer le lait maternel, l'espèce a donc développé une protéine particulière (à moins que ce soit les animaux à mamelles qui l'aient perdue), baptisée MLP. En 2010, une autre équipe australienne l'a découverte et a mis en évidence ses propriétés antimicrobiennes. Dans ce nouvel article, les chercheurs de l'Agence nationale de recherche (CSIRO) ont confirmé cette activité.

Surtout, ils ont isolé la macromolécule et décrit son organisation spatiale, qu'ils ont comparée à celle de quelque 100 000 autres protéines répertoriées. « *La structure cristalline de MLP ne révèle aucune similarité avec une autre structure connue et présente un repliement jusqu'ici jamais constaté* », concluent-ils. Janet Newman, première auteure de la publication, n'y voit rien d'étonnant : « *Les ornithorynques sont des animaux si particuliers qu'ils peuvent bien disposer d'une biochimie particulière.* » Cette réflexion faussement naïve cache en réalité une grande ambition. En effet, la structure des protéines détermine en partie leur fonction. De plus, la concentration en MLP dans le lait du monotrème apparaît nettement supérieure à celle des antimicrobiens habituels. Les scientifiques rêvent donc non seulement de découvrir « *un nouveau médicament* », mais même « *une nouvelle façon de répondre aux infections bactériennes* ». À l'heure où l'Organisation mondiale de la santé invite les chercheurs à préparer l'ère post-antibiotiques, le salut viendra peut-être du plus improbable des animaux. ■

NATHANIEL HERZBERG

Christopher Wylie, celui par qui le scandale Facebook arrive

► Le lanceur d'alerte raconte comment Cambridge Analytica a siphonné des millions de comptes Facebook pour manipuler des scrutins

► Selon M. Wylie, la société britannique, dont le vrai patron était Steve Bannon, de l'alt-right américaine, a pesé sur le Brexit

► Le régulateur américain du commerce a ouvert une enquête sur ce réseau social addictif

PAGE 3



Christopher Wylie, lors d'une conférence de presse à Londres, le 26 mars. TOLGA AKMEN/AFP

DISTRIBUTION
MONOPRIX ET AMAZON NOUENT
UNE ALLIANCE

PAGE 5

AIR FRANCE
L'INTERSYNDICALE APPELLE
À TROIS JOURS DE GRÈVE

PAGE 5

TRANSFORMATIONS | CHRONIQUE PAR JEAN-BAPTISTE FRESSOZ

King Coal et Miss Univers

Y a-t-il quelque chose de commun entre #metoo et les combats environnementaux? Le retour du charbon (coal) et le développement des pétroles non conventionnels ont-ils quelque chose à voir avec les rapports entre les sexes?

Répondre par l'affirmative pourrait faire soupçonner une intention de distribuer femmes et hommes de part et d'autre du grand partage entre nature et culture – en plaçant les femmes du côté d'une nature qu'il faudrait protéger de la voracité des hommes. Pourtant, si ces oppositions paraissent « naturelles » (et même clichés), c'est parce qu'elles sont profondément ancrées dans la culture occidentale. C'est précisément leur genèse qu'éclaire le livre classique de la philosophe américaine Carolyn Merchant, *The Death of Nature. Women, Ecology and the Scientific Revolution* (Harper & Row, 1980), hélas, non traduit en français.

L'argument de l'auteure est le suivant: durant l'Antiquité et jusqu'à la Renaissance, la Terre fut conçue comme un être vivant, un

super-organisme avec ses artères et ses orifices, ses tremblements et ses poils, son sang, sa salive et sa sueur. La Terre était plus précisément une mère nourricière dont la matrice souterraine générerait métaux et minéraux. L'art de la métallurgie, la réduction des minerais dans le creuset des forges, revenait à accélérer la naissance des métaux dans une sorte d'utérus artificiel.

Le viol de la Terre

Dans cet univers mental, fouiller la Terre, la pénétrer pour récolter l'or, l'argent, le fer et le cuivre était lourd de dangers physiques et religieux. Aussi, avant de s'introduire dans les galeries/vagins de la Terre, les mineurs réalisaient des rituels propitiatoires et divers sacrifices aux divinités chtoniennes. Pline, Ovide, Sénèque et bien d'autres auteurs, jusqu'à Agricola, au XVI^e siècle, et Milton, au XVII^e, accusent l'extraction minière de corrompre les humains par l'or et l'argent, de fomenter des guerres par le fer, de souiller les rivières, bref, d'abîmer et de violer la Terre.

La philosophie expérimentale du XVII^e siècle est relue par Merchant comme une attaque frontale contre ce cosmos organique. En levant la désapprobation morale qui entourait l'industrie minière, la « révolution scientifique » eut un rôle-clé dans l'histoire du capitalisme.

La nature, sous la plume de Francis Bacon (1561-1626, le « père fondateur » de la science expérimentale), n'est plus une mère nourricière, mais une force de désordre et de destruction qu'il faut dominer et violenter. « Pour découvrir les secrets de la nature, explique Bacon, un homme ne doit avoir aucun scrupule à entrer et à pénétrer dans ses trous et ses recoins, car la nature laisse plus aisément échapper son secret lorsqu'elle est tourmentée et torturée que lorsqu'on l'abandonne à son cours ordinaire » (*Novum Organum*, Charpentier, 1843). Comme l'explique Merchant, cette description de l'expérience scientifique comme viol de la nature est inspirée d'un manuel d'interrogation de sorcières rédigé par Jacques I^{er}, roi d'Angleterre et protecteur de Bacon.

D'une certaine manière, nous vivons encore dans un univers mental quadrillé par des relations genrées avec la nature. Les savants « lèvent le voile de la nature »; les « routes pénétrantes » permettent l'exploitation des « forêts vierges »; la « roche-mère » broyée et dissoute avec de l'acide forme la « liqueur-mère », et une fois les métaux retirés, celle-ci devient une « solution stérile ».

De l'univers masculin des savants du XIX^e siècle à l'univers tout aussi masculin des mineurs et des foreurs de pétrole du XX^e siècle, le vocabulaire de l'exploitation de la nature est lourd de réminiscences sexuelles. Le livre de Carolyn Merchant nous aide à comprendre pourquoi Donald Trump est à la fois l'organisateur de Miss Univers et le promoteur de King Coal. ■

Jean-Baptiste Fressoz est chercheur CNRS au Centre Alexandre-Koyré d'histoire des sciences et des techniques de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PERTES & PROFITS | BOUYGUES-ALPIQ

EN EUROPE, RISQUES DE COURTS-CIRCUITS

Ah, la Suisse, ses vertes vallées, ses sommets enneigés, ses affaires prospères, ses votations hebdomadaires!... Une forme d'optimum démocratique et économique. Même dans le domaine de l'énergie, la confédération était un modèle. Ses innombrables barrages lui fournissent une électricité propre, la seule énergie renouvelable réellement stockable par simple pompage de l'eau en aval. Grâce à cette faculté unique, le pays pouvait jouer des tarifs variables du kilowatt-heure. Achetant aux Français en heures creuses pour remplir ses réservoirs, revendant aux Italiens aux heures de pointe avec grand profit. On l'appelait l'émirat européen. Et puis la terre a tremblé au Japon un beau jour de mars 2011 et plus rien n'a été comme avant.

Ce lundi 26 mars, le premier producteur suisse d'électricité, Alpiq, a amorcé une forme de démantèlement en cédant au français Bouygues son activité d'ingénierie et de services à l'énergie pour le bâtiment et l'industrie. Un métier très rentable, dont il se sépare à contrecœur, mais qui va lui rapporter près de 725 millions d'euros. De quoi soulager des finances marquées par le surendettement et de premières pertes nettes. Pas de quoi néanmoins résoudre un problème de fonds que connaissent à présent tous les électriciens européens: l'électricité est aujourd'hui plus chère à produire qu'à vendre.

L'effondrement des prix de gros, dû à la conversion allemande à l'éolien subventionné, est à l'origine de la crise partout sur le Vieux Continent et a provoqué des restructurations massives chez tous les opérateurs. Le français

Engie a été l'un des premiers à mettre le cap sur les services. Le 11 mars, c'était au tour des deux leaders allemands du secteur de procéder à un échange d'actifs géant, au terme duquel E.ON se concentrera sur la distribution et les services à l'énergie et RWE sur la pure production.

Choisir son camp

Ce dilemme des grands producteurs d'électricité braque le projecteur sur l'activité autrefois négligée de la gestion de l'énergie, aujourd'hui plus compatible avec les objectifs de la transition énergétique. Ainsi, des myriades de nouveaux acteurs investissent le domaine. En achetant les services d'Alpiq, Bouygues accroît de 50 % son chiffre d'affaires dans ce secteur qui réunit ses concurrents de toujours, Vinci et Eiffage, mais aussi Engie ou des sociétés de services aux collectivités comme Veolia.

L'Europe va-t-elle se diviser entre, d'un côté, des producteurs s'abritant derrière la domination de leur marché pour résister à la guerre des prix, comme RWE en Allemagne ou EDF en France, et, de l'autre, une foultitude d'acteurs dans les services? Poussé en ce début de semaine par les marchés à choisir son camp, le patron de l'électricien italien Enel a vertement répondu que ce n'était pas la bonne solution. Pour lui, tant que les technologies ne sont pas stabilisées, il est trop risqué de se focaliser sur un seul élément de la chaîne de valeur. Trop tôt pour décider? Jusqu'à ce qu'il soit trop tard, comme le découvre le suisse Alpiq. Des courts-circuits sont à prévoir sur toute la ligne européenne. ■

PHILIPPE ESCANDE

Et si votre santé devenait un art de vivre ?

NOUVEAU



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Les nouveaux Vélib' en attente d'installation, dans un entrepôt du Val-de-Marne.

VINCENT ISORE/
IP3 PRESS/MAXPPP

Vélib', l'« accident industriel »

H eureusement que l'hiver a été long », souffle-t-on au cabinet de Christophe Najdovski, adjoint (EELV) chargé des transports à la Mairie de Paris. Avec la pluie, la neige et le froid, la crise du Vélib' a moins pénalisé les usagers que si la laborieuse installation du vélo partagé s'était déroulée à la belle saison.

A mesure que les rebondissements du « Vélibgate » se succèdent, les qualificatifs, « accident industriel », « fiasco », « crash », sont de moins en moins tendres pour Smovengo, l'opérateur du service, qui était censé avoir achevé la mise en place d'un millier de stations en cette fin mars. Désormais, plus personne ne se hasarde à pronostiquer la date exacte à laquelle le service sera complètement installé. En attendant, les accusations finissent par atteindre le donneur d'ordre, le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole (SAVM), qui rassemble les 67 communes concernées, mais aussi Anne Hidalgo, la maire (PS) de Paris, à qui ses adversaires politiques reprochent également « le scandale Streeteo » – de faux contrôles de stationnement par la société privée qui en a la charge – ou la piétonnisation chaotique des berges de la rive droite de la Seine.

Mais « comment a-t-on pu en arriver là ? », se demande-t-on, face à cette inscription dérisoire qui figure depuis trois mois sur les barrières de chantier : « Vélib', reviens vite ! » Pourquoi avoir enlevé les stations pour les remplacer par d'autres, exactement aux mêmes endroits ? En d'autres termes, fallait-il vraiment procéder au changement de délégataire, décidé au printemps 2017 ?

UN DÉFI INÉDIT

La commande, au début de l'an dernier, semblait ambitieuse. « Le nouveau Vélib' sera électrique et métropolitain », ne cessaient de répéter les élus parisiens. Les communes de la petite couronne francilienne étaient invitées à s'équiper de stations et de vélos, sous l'égide du Syndicat Autolib' Métropole, devenu SAVM, alors présidé par l'élue parisienne Marie-Pierre de la Gontrie (PS). Les municipalités s'attelaient en outre à un défi inédit : l'électrification d'un tiers des bicyclettes.

Au printemps 2017, l'opérateur sortant, l'affichiste JCDecaux, présente un bilan en demi-teinte. Durant les dix années qu'a duré la concession, le Vélib' gris a certes trouvé sa place dans les rues de Paris, enchanté des dizaines de milliers de touristes et conforté la municipalité dans son intention de créer un réseau

Smovengo devait avoir installé un millier de stations de vélos partagés fin mars. Nul ne sait quand l'opérateur qui a succédé à JCDecaux tiendra parole. Un « crash » qui finit par atteindre la maire de Paris, Anne Hidalgo

cyclable de qualité comparable à celui des capitales européennes ou nord-américaines. Mais, côté passif, le Vélib' des années 2000 demeure lourd, subit de nombreux vols et un vandalisme insensé.

En janvier 2016, lors du dragage du canal Saint-Martin, les riverains avaient découvert, ébahis, des dizaines de Vélib', jetés à l'eau par des usagers indisciplinés. Chaque année, il faut réparer ou remplacer la quasi-totalité du parc. Le nombre de bicyclettes en circulation, contractuellement 24 000, ne dépasse que rarement les 15 000. La gestion du service avait même été épinglée, en 2012, par la chambre régionale des comptes. Compte tenu du manque à gagner lié au marché publicitaire adossé au contrat, le Vélib' de JCDecaux coûte cher, autour de 4 000 € par an et par vélo, a calculé l'économiste Frédéric Héran, auteur du *Retour de la bicyclette* (La Découverte, 2014). Un calcul jamais démenti.

Dans ces circonstances, dès la fin 2016, la candidature portée par Smoove, une société basée dans l'agglomération montpelliéraine, est considérée avec bienveillance par les spécialistes. Le profil du fondateur de l'entreprise, Laurent Mercat, acteur de longue date du développement du vélo urbain, rassure. « Smoove est un industriel, qui a des convictions, pas un afficheur », constate M. Héran. Au SAVM, Smoove séduit également. « Le vélo proposé semblait plus robuste. Nous nous sentions en confiance », assure aujourd'hui Patrice Pattée, adjoint (divers droite) au maire de Sceaux, l'un des 13 membres du bureau du Syndicat.

Smoove ne part pas seul dans l'aventure. La start-up s'adjoint le concours de trois entreprises solides, connues dans le secteur de la mobilité : Mobivia (ex-Norauto), filiale du groupe Mulliez, Moventia, qui exploite notamment des bus et tramways en Catalogne,

et Indigo, leader du parking. La société créée pour l'occasion, Smovengo, est présidée par Yann Marteil, directeur général délégué de Mobivia, directement rattaché au groupe Mulliez. Le marché est attribué officiellement le 12 avril 2017, « à l'unanimité des membres du SAVM, toutes tendances politiques confondues », rappelle M. Najdovski, comme pour mieux dénier à la droite francilienne la légitimité de critiquer le choix de Smovengo. « Même si notre produit était aussi bon et moins cher que celui de JCDecaux, nous pensions n'avoir qu'une petite chance de gagner », commente la direction de Smovengo.

Mais Paris représente un gros marché, d'une durée de 15 ans, et le concurrent défait ne compte pas en rester là. Le leader de l'affichage dépose aussitôt un recours en référé, s'appuyant sur deux arguments. Le cahier des charges de l'appel d'offres a été rédigé par le cabinet de conseil Inddigo (à ne pas confondre avec Indigo), où officie Nicolas Mercat, le frère de Laurent, fondateur de Smoove. Et le contrat ne prévoit pas la reprise des 270 salariés de Cyclocity, la filiale de JCDecaux qui exploite Vélib'. Le recours est toutefois rejeté, début mai, par le tribunal administratif de Paris.

Smovengo peut se mettre au travail. La localisation des stations parisiennes, pour l'essentiel inchangée, est définie en juillet. Le design des bornes et des vélos, qui nécessite un arbitrage des plus hautes autorités politiques de la capitale, est également arrêté au début de l'été, soit « deux mois après la date prévue, ce qui a retardé le passage de la commande », souligne-t-on aujourd'hui chez Smovengo. Des cadres sont recrutés à la rentrée, parmi lesquels un directeur général, Jorge Azevedo.

Le démontage des stations, qui incombe à JCDecaux, commence en octobre. Mais en novembre, les salariés de Cyclocity, en grève, exigent de bénéficier d'un reclassement par Smovengo, aux mêmes conditions salariales. Le nouvel opérateur reprendra finalement 134 salariés, mais aucun cadre.

Toutes ces péripéties expliqueraient, selon l'opérateur, les retards dans l'installation. Le chantier consiste à disposer 1 400 stations, à les électrifier pour permettre la recharge des vélos à assistance électrique, et à poser 50 000 potelets destinés à l'accrochage. « Il est impossible d'anticiper l'état dans lequel se trouve le sous-sol de chaque station », assure M. Azevedo. Smovengo accuse en outre son prédécesseur, JCDecaux, de ne pas démonter ses stations dans les délais impartis.

Le leader de l'affichage conteste sa responsabilité. Directeur général de la stratégie chez JCDecaux, Albert Asséraf, qui a super-

visé Vélib' pendant dix ans, admet que la perte du marché a constitué un coup de semonce. Il n'a d'ailleurs pas renouvelé sa carte Vélib', collectionne les coupures de presse évoquant les déboires de son ancien concurrent, et regarde avec gourmandise passer les Tweet par lesquels Smovengo tente de justifier ses difficultés.

« Nous devons avoir démonté l'ensemble des stations pour le 31 mars, et nous aurons terminé le 15 avril. Mais, en attendant, ils ont à leur disposition des centaines de stations démontées qu'ils n'ont pas réinstallées », affirme-t-il. Le conflit ouvert entre les deux opérateurs rappelle l'hostilité qui oppose parfois le vainqueur d'un marché public de transport urbain à son prédécesseur, défait.

« LÉGÈRETÉ DE LA TECHNOCRATIE »

Dans un communiqué au ton vindicatif publié le 11 mars, Smovengo a réglé ses comptes, non seulement avec son prédécesseur, mais aussi avec le SAVM, accusé de « graves insuffisances » et de ne pas « assumer ses responsabilités ». A Lyon, Gilles Vesco, conseiller du Grand Lyon, qui avait chapeauté l'installation des Vélo'v en 2005, juge également avec sévérité « la légèreté de la technocratie parisienne, qui a pris un risque considérable » en changeant de délégataire.

Etrangement, les élus franciliens, mis en cause, n'ont pas réagi. Catherine Baratti-Elbaz, l'actuelle présidente (PS) du SAVM, préfère laisser la parole à la directrice de la structure, Véronique Haché : « Le communiqué de Smovengo [du 11 mars, par lequel la société se défend] est baroque, certes. Mais on ne va pas mettre de l'huile sur le feu. » Le Syndicat, qui ne compte que 25 salariés, se borne à annoncer des dédommagements pour les abonnés et réclamer des pénalités d'un million d'euros par mois de retard à Smovengo.

Chacun des protagonistes espère que les tribulations de Vélib' seront oubliées dans un an. Mais l'épisode pose la question de la pertinence d'un système de vélos en libre-service, dont une partie à assistance électrique, à l'échelle d'une métropole. Pour M. Héran, qui a étudié les politiques cyclables en Europe, « le développement du vélo passe par une articulation entre l'usage de sa propre bicyclette, la location de longue durée et le libre-service, mais, surtout, par un apaisement de la vitesse motorisée et la résorption des coupures urbaines, ces autoroutes et voies rapides difficiles à franchir et qui dissuadent les cyclistes ». Une série d'aménagements que le Vélib', version JCDecaux ou Smovengo, ne prévoit pas.

OLIVIER RAZEMON

« MÊME SI NOTRE PRODUIT ÉTAIT AUSSI BON ET MOINS CHER QUE CELUI DE JCDECAUX, NOUS PENSONS N'AVOIR QU'UNE PETITE CHANCE DE GAGNER »

LA DIRECTION DE SMOVENGO

Facebook : l'impossible déconnexion

Malgré une défiance grandissante, couper le cordon reste difficile, témoignent les adeptes du réseau social

TÉMOIGNAGES

Au début, c'était « tout feu tout flamme ». Une inscription « comme une évidence » pour Thomas D., 23 ans à l'époque, de retour d'un Erasmus d'un an à Madrid. « Garder contact, abolir les frontières du temps et de l'espace », voilà la promesse délivrée en 2008 par Facebook pour ce « grand timide » qui n'aurait « jamais osé écrire des mails pour demander des nouvelles ». Sur le réseau social, les photos, les liens, les musiques et anecdotes se partagent « sans arrière-pensée ». « Tout était plus simple que dans la vie réelle », raconte celui qui, dix ans plus tard, est devenu commercial pour une entreprise de textile. A l'arrêt de bus, entre deux rendez-vous, à la pause déjeuner... « J'y passais au moins trois heures par jour », avoue le trentenaire.

Ce sentiment de « facilité sociale » s'abîme pourtant au fil des ans. Le « côté voyeuriste » prend le pas « sur la naïveté des débuts », dit cet ancien étudiant en langues étrangères. Très vite, on s'affiche. Thomas D. masque certains de ses « amis » et « leurs excès d'ego pathétiques ». « On grandit, on change », résume pudiquement Thomas D.

Et puis, « la plate-forme devient fréquentée de tous », se rappelle celui qui voit « débarquer des gens que je n'avais vraiment pas envie d'y voir ». Mais ce n'est pas tant Facebook que le jeune homme critique alors : ce n'était « que de la nostalgie de notre jeunesse, d'un certain entre-soi », résume-t-il.

En 2016 apparaissent « les premiers doutes sérieux ». Après une réunion de travail à Milan, Facebook lui propose de noter les lieux

« Sous prétexte que [Facebook est] ludique, nous avons autorisé une société où tous nos faits et gestes sont connus »

BRAHIM T.

fréquentés dans la journée. Les profils des personnes rencontrées lui sont suggérés comme « amis ». « J'ai compris que c'était Facebook qui me nourrissait, et que je me laissais faire passivement », raconte le cadre.

Thomas D. ralentit sa fréquence de connexion. Les polémiques sur l'utilisation des données personnelles se font plus audibles, à la faveur notamment de la campagne présidentielle américaine, puis du Brexit. « Avant, ce n'était qu'un petit groupe marginal qui mettait en garde, ils passaient pour des illuminés », reconnaît Thomas D. Le Tourangeau se retire des pages qu'il a « aimées » par le passé, et renforce drastiquement ses paramètres de sécurité.

« Trop envahissant »

Puis vient la « dernière question logique du processus » : pourquoi garder un compte ? Après les premières révélations du scandale Cambridge Analytica, Thomas D. a choisi de supprimer son profil. « J'attendais un prétexte depuis longtemps pour en finir », dit-il, bien conscient de parler du réseau fondé par Mark Zuckerberg comme « d'un couple ». « Il est devenu aujourd'hui, trop envahis-



Le réseau social comptait, en 2017, 2 milliards d'utilisateurs actifs, dont 33 millions en France. DADO RUVIC/REUTERS

sant », conclut celui qui se dit heureux d'avoir fait ce « grand saut dans le vide ».

Comme Thomas D., des milliers d'internautes ont indiqué ces derniers jours vouloir quitter le réseau social aux 2 milliards de profils. Ironiquement, c'est souvent sur la plate-forme concurrente Twitter que les utilisateurs ont signalé leur départ, sous le hashtag #deletefacebook (#effacefacebook). Un mouvement popularisé notamment par le PDG de Tesla, Elon Musk, ou encore par Brian Acton, cofondateur de WhatsApp, l'application rachetée à prix d'or par Facebook en 2014.

Si l'initiative reste marginale, elle témoigne là d'une défiance grandissante envers l'entreprise américaine. « Que Facebook, devenu une entité si puissante, ne reconnaisse pas qu'il a une responsabilité sociale, ça me fait peur », résume Thibaut J., étudiant en histoire de 25 ans. Mais quitter Facebook, ce n'est « pas seulement trois clics et c'est fini », reconnaît-il.

Comme lui, de nombreux utilisateurs ont expliqué, dans un appel à témoignages lancé sur *Le-monde.fr*, pourquoi quitter Facebook reste difficile. Beaucoup racontent comment le réseau social, créé en 2004, s'est imposé comme « un outil incontournable », notamment au niveau professionnel. En partant, c'est « prendre le risque de se couper du monde », reconnaît Thibaut J.

Attachée de presse pour une petite salle de concert, à Lyon, Julie D. ne peut pas travailler sans Facebook. « Tous les contacts avec les artistes, tout le travail de veille passent par les pages », explique-t-elle. « Facebook reste le plus grand facilitateur de contacts », dit cette femme de 39 ans, qui « ne sait pas mobiliser le public sans ». En attendant, elle a trouvé son compromis : « Plus rien de personnel, je n'ai plus confiance. »

Certains ont choisi plutôt de « faire évoluer [leur] utilisation Facebook ». Sarah Briand dit « savoir utiliser le réseau en fonction de

[ses] besoins ». De ce réseau où « on trouve tout et n'importe quoi, des petites annonces aux choses les plus dégoûtantes de notre société », Sarah Briand partira quand « l'équilibre entre les avantages et les inconvénients basculera ». « Toute chose contient une part de négatif », résume-t-elle.

Brahim T. avoue, lui, une « forme d'hypocrisie ». « Dans le fond, je sais que ce n'est pas bon, mais je n'arrive pas à couper le cordon », reconnaît cet ingénieur en aéronautique de 44 ans. « Quand c'est gratuit, c'est toi le produit », répète-t-il pourtant à l'envi. Depuis six mois, Brahim T. utilise un pseudonyme sur le réseau social. Ce père de famille reconnaît « flipper sans vraiment comprendre concrètement pourquoi ». « Tout ça est tellement irréel », lâche-t-il, inquiet.

Pourtant, il n'oublie pas non plus « les bonnes choses créées par le réseau ». Les nuits blanches passées à suivre, en 2011, la « révolution de jasmin » tunisienne, pour ce petit-fils d'immigré qui a

pu « renouer avec [ses] racines ». Aujourd'hui, « la gueule de bois est violente », reconnaît-il. « Sous prétexte que [Facebook est] ludique, nous avons autorisé une société où tous nos faits et gestes sont connus », ose-t-il.

En couple, Thierry et Marie Hervé, 37 et 39 ans, ont passé de longues soirées à discuter de Facebook. Lui a fini par publier un laconique : « Rendez-vous dans le monde réel. » Tout au plus, il « souhaitera moins les anniversaires ». « On croit toujours quelque chose indispensable jusqu'à ce qu'on essaie de s'en passer », dit cet ancien fumeur, aujourd'hui débarrassé de la nicotine. Sa compagne, elle, a décidé de garder ce profil, où elle « aime parfois flâner ». « C'est comme s'asseoir en terrasse et écouter d'une oreille les conversations de nos voisins de table. Ou regarder les gens passer dans la rue et s'imaginer leur vie, raconte-t-elle. C'est un peu le reflet de notre société, malgré tout. » ■

CHARLOTTE CHABAS

Le régulateur américain du commerce ouvre une enquête

La Commission fédérale du commerce (FTC) américaine a confirmé, lundi 26 mars, qu'elle avait ouvert une enquête sur la protection des données privées par Facebook, suite au scandale Cambridge Analytica. Cette commission, chargée de la protection du consommateur aux Etats-Unis et donc de ses données personnelles, va chercher à vérifier si les termes d'un accord noué avec le réseau social en 2011 au sujet de la vie privée de ses utilisateurs n'a pas été enfreint. Cela exposerait Facebook à d'importantes amendes : 40 000 dollars (32 000 euros) par infraction.

Comment Cambridge Analytica a joué un rôle dans le Brexit

Christopher Wylie accuse l'entreprise britannique d'avoir utilisé les données Facebook de millions d'individus pour manipuler des scrutins

LONDRES - correspondance

Un mois après avoir été embauché, en juin 2013, par l'entreprise britannique qui allait devenir Cambridge Analytica, Christopher Wylie a compris qu'il ne s'agissait peut-être pas d'une société comme les autres. « Mon poste de directeur de la recherche était vacant parce que mon prédécesseur était mort dans des conditions inexplicables dans sa chambre d'hôtel à Nairobi, alors qu'il travaillait pour Uhuru Kenyatta [actuel président du Kenya] », explique-t-il.

Le Canadien, génie de l'informatique, alors âgé de 24 ans, a progressivement découvert qu'il travaillait pour une firme qui siphonnait les données personnelles de millions de personnes sur Facebook et qu'il avait comme vrai patron un certain Stephen Bannon. Lequel cherchait à manipuler les élections à travers le monde et poussait sur Internet les théories du complot pour développer l'« alt-right », la droite alternative.

Cambridge Analytica a ensuite aidé Donald Trump lors de la pré-

sidentielle américaine et le vote en faveur du Brexit au Royaume-Uni. Après avoir quitté l'entreprise fin 2014, M. Wylie a décidé de révéler tout ce qu'il savait. « On ne peut pas défaire ce qui a été fait, mais il faut alerter », indique-t-il dans un entretien avec huit journaux européens, dont *Le Monde*.

A l'écouter, le scandale qu'il dénonce présente un parallèle avec celui qu'Edward Snowden a mis au jour en 2013. L'Américain avait montré comment les agences d'espionnage, notamment la NSA (National Security Agency) ou son équivalent britannique, le Government Communications Headquarters (GCHQ), utilisaient Internet pour mettre en place une surveillance de masse de leurs citoyens. « Mais les NSA ou GCHQ sont encadrés, alors que les entreprises privées peuvent collecter des données sur les citoyens comme elles le veulent. »

Pour lui, les données personnelles, qui s'accumulent à vitesse exponentielle, sont « la nouvelle électricité » du XXI^e siècle. Quelque chose d'indispensable à la vie quotidienne, mais qu'il faut réguler.

Retour à mi-2013. M. Wylie est à Londres depuis trois ans pour étudier le droit à la London School of Economics. Cambridge Analytica n'existe pas. L'entreprise qui l'embauche s'appelle SCL, spécialisée dans le secteur de la défense, travaillant particulièrement dans les pays émergents. Son fonds de commerce : mener des campagnes de désinformation à l'ancienne. Mais SCL perçoit qu'Internet est le nouveau champ de bataille et veut s'y développer.

Objectif : « changer la culture »

M. Wylie aide à créer Cambridge Analytica pour en faire une filiale de l'entreprise. Il fait pour cela appel à un professeur de l'université de Cambridge, Aleksandr Kogan, un neuroscientifique qui met au point un petit quiz sur Facebook qui permet d'évaluer le profil psychologique de ceux qui le remplissent. L'application est très populaire et 270 000 personnes l'utilisent. Mais elle donne subrepticement l'autorisation de télécharger les données de tous leurs « amis » sur Facebook. Cambridge Analytica aspire ainsi les données dé-

taillées de plus de 50 millions de personnes, formant le trésor de base de l'entreprise.

C'est alors qu'arrivent Robert Mercer et Stephen Bannon. Le premier est un milliardaire américain qui a fait fortune grâce aux algorithmes utilisés sur les marchés financiers. Le second s'est fait connaître avec *Breitbart News*, un site d'information proche de l'extrême droite. Il deviendra ensuite l'éminence grise de Donald Trump, avant la rupture entre les deux hommes.

En 2013, M. Mercer investit dans l'entreprise et met M. Bannon aux commandes. « Bannon venait au moins une fois par mois à Londres, raconte M. Wylie. Et tous les lundis matin, on avait une conférence téléphonique avec lui et Bekah Mercer [la fille du milliardaire]. » Leur objectif ? « Développer l'alt-right, explique M. Wylie. Steve Bannon pense que pour changer la politique, il faut changer la culture. Pour lui, SCL, qui faisait de la propagande militaire, était une nouvelle façon d'approcher les choses. »

A l'époque, il n'est pas question d'élections ni de Donald Trump.

Les deux Américains utilisent Cambridge Analytica pour travailler en profondeur. Ils surveillent les théories du complot qui circulent, pour les amplifier et les diriger vers les gens qu'ils savent sensibles à ces théories. « Ensuite, ces personnes voyaient ce genre d'information sur Facebook, mais rien de tout cela en regardant CNN ou les médias traditionnels. Et ils se disaient : pourquoi CNN me cache-t-elle des choses ? »

Bien plus tard, Donald Trump a recruté Cambridge Analytica pour sa campagne numérique. Et du côté du Brexit, la société a travaillé gratuitement pendant quelques semaines auprès de Leave.eu, l'un des organismes faisant campagne pour une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Pour M. Wylie, les agissements de Cambridge Analytica ont pipé les dés de la démocratie. Beaucoup d'experts mettent en doute cette idée. Après tout, l'influence d'une chaîne d'information comme Fox News aux Etats-Unis ou la campagne anti-européenne menée par le *Daily Mail* et le *Sun* depuis trente ans au Royaume-Uni ont certaine-

ment eu une influence profonde dans ces élections. Facebook n'est pas le seul facteur.

Dominic Cummings, qui dirigeait Vote Leave, estime que l'argument de M. Wylie est une sorte de théorie du complot des anti-Brexiters. « Leur fantasme est que le référendum a été perdu parce que (...) les « fake news » et Facebook auraient pris en traître des millions d'ignorants qui ne comprennent pas la réalité. (...) Ce fantasme est plus pratique que de reconnaître que leur campagne a été perdue alors que presque toutes les forces du pouvoir et de l'argent au monde étaient de leur côté. »

M. Wylie reste convaincu que l'influence de Cambridge Analytica a été déterminante. Mais il ajoute un argument plus large. « Si un athlète gagne les Jeux olympiques en se dopant, on peut toujours dire qu'il aurait gagné même sans se doper. Reste qu'on lui enlève quand même sa médaille, parce que ça remet en cause l'intégrité de tout le processus. » Pour lui, réguler Facebook et les réseaux sociaux est la seule solution. ■

ÉRIC ALBERT

EDF veut prendre en marche le train du stockage

L'électricien annonce un plan à 8 milliards d'euros en espérant devenir leader du secteur d'ici à 2035

Après avoir annoncé, en décembre, un investissement massif dans le développement du solaire, EDF accélère dans les énergies renouvelables. Le groupe français a fait savoir, mardi 27 mars, qu'il allait lancer un plan de stockage électrique d'envergure pour devenir le leader européen du secteur à l'horizon 2035. Un ensemble de projets auxquels 8 milliards d'euros vont être consacrés sur la période 2018-2035.

L'enjeu est crucial : dans de nombreux pays, pour diminuer les gaz à effet de serre, la production électrique provient de plus en plus d'énergies renouvelables, notamment les éoliennes et les panneaux solaires. La capacité à conserver l'électricité produite lorsque le vent souffle ou le soleil brille, afin de pouvoir la réinjecter sur le réseau lorsque les besoins sont plus importants, est donc déterminante pour la stabilité du réseau électrique.

La logique est assez simple : il s'agit de stocker l'électricité lorsqu'elle est abondante et peu chère pour la réutiliser lors des pics de consommation. Jusqu'ici, la manière la plus efficace était d'utiliser les barrages hydroélectriques. Plus spécifiquement, les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP), qui permettent de pomper de l'eau lorsque l'électricité est peu chère et d'en produire selon les besoins.

Une giga-batterie de secours

Mais, depuis cinq ans, la bataille technologique et économique au niveau international se joue dans le domaine des batteries. Même si les voitures électriques représentent aujourd'hui moins de 1 % des véhicules circulant dans le monde, les constructeurs automobiles anticipent tous un virage massif vers l'électrique. Cette tendance a entraîné une course à l'innovation, portant soit sur l'amélioration de technologies existantes

La logique est simple : stocker l'électricité quand elle est abondante et peu chère pour l'utiliser lors des pics de consommation

tes (comme le lithium-ion), soit sur de nouveaux procédés.

C'est précisément ce qu'entend faire EDF avec son plan de stockage. Au niveau international, le groupe français veut pouvoir équiper de batteries des réseaux électriques dont la production est parfois insuffisante. Une giga-batterie de secours, en quelque sorte. Une telle installation a, par exemple, été mise en place par Tesla, pour 31 millions d'euros, en Australie, dans l'Etat de l'Australie-Méridionale, en novembre, en lien avec un parc éolien opéré par le groupe français Neoen. Le système peut prendre le relais pendant trois heures en cas d'absence de vent, afin de limiter les coupures.

Ce type de dispositif devrait représenter l'essentiel en matière d'investissements pour le groupe EDF dans le cadre du plan. L'électricien n'investira pas lui-même sur ses fonds propres, mais s'appuiera sur des partenaires industriels et financiers, comme il le fait déjà dans le secteur des énergies renouvelables, avec sa filiale EDF Energies nouvelles. Comme dans le secteur des renouvelables, l'essentiel de ces investissements devrait être réalisé hors de France.

« Les progrès significatifs qui ont été réalisés en matière de stockage permettent de lisser l'intermittence des énergies renouvelables et de les rendre plus pilotables », explique au Monde le PDG d'EDF



Installation de panneaux photovoltaïques sur une maison d'Oberhoffen (Bas-Rhin), en 2010.

FREDERIC MANGROT/REA

Jean-Bernard Lévy. C'est notamment la baisse spectaculaire du coût des batteries qui permet d'accompagner un tel développement. Leur prix a diminué de 80 % entre 2010 et 2017, selon une étude du cabinet Bloomberg New Energy Finance, et pourrait encore reculer de manière radicale dans les prochaines années. Mais l'usage de métaux rares, la domination chinoise sur le marché et la compétition internationale font peser des risques sur ce segment en plein développement.

Un autre volet du plan devrait concerner plus directement la France : EDF veut consacrer près de 40 % de son effort au marché des clients particuliers, des entre-

prises et des collectivités qui produisent eux-mêmes de l'électricité et souhaitent pouvoir la stocker. « Il y a une vraie attente sociale pour l'autoconsommation », note M. Lévy.

« Urgence climatique »

L'idée est de proposer à celles et ceux qui possèdent déjà des panneaux photovoltaïques sur leur toit de se doter d'une batterie, qui pourrait ensuite être couplée de manière intelligente avec un véhicule électrique. Un dispositif encore complexe à mettre en œuvre aujourd'hui : la réglementation française encourage plutôt la vente de l'électricité produite par les particuliers que le stockage.

Cette annonce d'EDF intervient dans un contexte particulier : le débat public sur la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) doit dessiner la feuille de route énergétique de la France, en particulier la trajectoire de développement des énergies renouvelables et de réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité.

En se faisant, avec ses plans solaire et de stockage électrique, le chantre de la transition énergétique, EDF cherche à répondre à la demande exprimée de Nicolas Hulot. Ces derniers mois, le ministre de la transition écologique et solidaire a appelé plusieurs fois le groupe, détenu à 83 % par l'Etat, à

s'engager plus fermement dans les énergies renouvelables. « L'urgence climatique nous impose de trouver des solutions industrielles et compétitives », assure M. Lévy.

Mais c'est aussi l'occasion pour EDF de ne pas laisser passer le train des batteries. Alors que de nouveaux acteurs, venus de l'industrie automobile ou du numérique, s'emparent du dossier, le groupe français veut montrer qu'il conserve toute sa place dans le secteur. Dans le cadre de son plan, il a d'ailleurs décidé de doubler ses efforts de recherche et développement sur le sujet pour passer à 70 millions d'euros sur la période 2018-2020. ■

NABIL WAKIM

13 MILLIARDS

C'est, en dollars (soit 10,4 milliards d'euros), le montant que le groupe pharmaceutique suisse Novartis va toucher en se retirant de sa société commune avec le britannique GlaxoSmithKline dans les médicaments sans ordonnance. Novartis va vendre ses 36,5 % de cette filiale commune à GlaxoSmithKline, qui deviendra seul maître à bord. En 2015, les deux groupes avaient mis en commun tous leurs médicaments sans ordonnance, comme l'antalgique Panadol, l'anti-inflammatoire Voltarène et les produits antitabac Nicotinell. Novartis souhaite se recentrer sur ses médicaments vendus sur ordonnance.

CHIMIE

AkzoNobel cède ses produits de spécialité à Carlyle

Le néerlandais AkzoNobel, décidé à se recentrer sur les peintures, a annoncé, mardi 27 mars, son intention de céder ses produits chimiques de spécialité au fonds américain Carlyle pour 10,1 milliards d'euros. Cette activité réalise un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros. C'est une des plus importantes transactions effectuées par un fonds d'investissement en Europe ces dernières années.

MODE

C&A poursuit ses fermetures de magasins en France

L'enseigne d'habillement germano-néerlandaise C&A a annoncé, lundi 26 mars, la cession de huit magasins en France à ses concurrents Kiabi et La Halle. La chaîne a aussi dévoilé au personnel le projet de fermeture de son magasin de Blagnac (Haute-Garonne). En novembre 2017, C&A a pro-

cedé à la cession de treize points de vente en France, à Stokomani et Chaussée.

BOURSE

Euronext intègre la Bourse de Dublin

L'opérateur Euronext, propriétaire des Bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne, a annoncé, mardi 27 mars, avoir finalisé l'acquisition de la Bourse de Dublin pour 137 millions d'euros. — (AFP)

ZONE EURO

Le FMI plaide pour un fonds européen anti-crise

La directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, a soutenu, lundi 26 mars, l'idée française de mettre en place, en zone euro, un fonds commun « pour les mauvais jours ». Chaque Etat membre contribuerait à hauteur de 0,35 % de son PIB et pourrait bénéficier, sous conditions, de fonds déclenchés d'urgence en cas de coup dur. — (AFP)

Le Sénat entre en compétition avec le gouvernement sur la réforme ferroviaire

Le sénateur Union centriste Hervé Maurey doit présenter, mercredi, une proposition de loi

Ça se bouscule pour réformer le rail en France ! Mercredi 28 mars, le sénateur (Union centriste) de l'Eure, Hervé Maurey, présentera devant l'hémicycle de la Haute Assemblée une proposition de loi relative à l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs, elle-même concurrente du projet de « nouveau pacte ferroviaire » porté par le premier ministre, Edouard Philippe, et la ministre des transports, Elisabeth Borne.

Voilà que, face à une opposition syndicale à la réforme de la SNCF, s'ouvre, pour Emmanuel Macron, un front sénatorial plus inattendu. Les parlementaires ont trouvé là un moyen de contrer la mécanique des ordonnances voulue par l'exécutif et de porter, devant les assemblées, un débat, article par article, dont le pouvoir se serait bien passé. C'est aussi une occasion de laver ce qui a été vécu par les élus de la Nation comme un affront fait au pouvoir législatif.

« J'ai été surpris – et plus que cela – d'apprendre que le gouvernement déciderait de réformer par ordonnances, fulmine Hervé Maurey, qui est aussi président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. Elisabeth Borne

m'avait assuré que notre proposition, présentée le 6 septembre [2017], serait un des véhicules législatifs de la réforme. A sa demande, j'ai accepté de renoncer à l'inscription de ce texte en janvier, afin d'attendre les conclusions du rapport Spinetta. Comment ne pas voir dans ce revirement un mépris absolu du Sénat et du Parlement ? »

« Un vrai débat s'impose »

« Pour justifier les ordonnances, le gouvernement invoque la nécessité d'aller vite, poursuit M. Maurey. [Il] dispose d'un texte qui est prêt, et qui a même été validé par le Conseil d'Etat. Il pourra aller plus vite qu'avec les ordonnances. Qu'il s'en saisisse ! »

« Sur un tel sujet, un vrai débat s'impose, déclare le sénateur. Une soixantaine d'amendements à notre texte, venus de tous les horizons, ont déjà été déposés. Une discussion sur le fond pourra bien avoir lieu le 28 mars. Je le dis solennellement : jamais une réforme d'une telle ampleur n'a été décidée par ordonnances avec des habilitations aussi floues. »

A vrai dire, le contenu de la proposition de loi diffère assez peu des intentions affichées du gouvernement en matière d'ouverture à la concurrence (elle n'aborde que cet aspect de la réforme ferroviaire et ne traite pas

« L'ouverture à la concurrence ne doit pas se faire au détriment des territoires »

HERVÉ MAUREY
sénateur (Union centriste)
de l'Eure

de la réforme de la SNCF proprement dite). Pour les lignes régionales, le texte est en phase avec le rapport Spinetta : possibilité pour les régions de lancer des appels d'offres, transfert obligatoire du personnel au nouvel opérateur, avec ses avantages sociaux et salariaux.

En ce qui concerne la concurrence sur la longue distance commerciale (les TGV), Hervé Maurey nuance le principe de l'accès libre des nouveaux opérateurs au réseau, en contraignant les compagnies présentes à la réalisation d'obligations de service public définies en fonction des besoins d'aménagement du territoire. Par exemple, telle société aura le droit de proposer un Paris-Bordeaux à condition de poursuivre jusqu'à Dax, dans les Landes, ou à Hendaye, dans les Pyrénées-Atlantiques.

« L'ouverture à la concurrence ne doit pas se faire au détriment des territoires, souligne Hervé Maurey. L'affirmation contenue dans le rapport de Jean-Cyril Spinetta – érigé en nouveau gourou du ferroviaire –, selon laquelle le niveau pertinent du TGV serait la desserte entre grandes métropoles, est inadmissible. Elle est en totale contradiction avec le principe d'aménagement du territoire auquel nous sommes, au Sénat, très attachés. »

Le volontarisme, en termes de calendrier, de l'ouverture à la concurrence est une nuance de taille entre M. Maurey et le ministère. Le texte sénatorial prévoit une concurrence effective dès décembre 2019 pour les régions comme pour la longue distance, quand le gouvernement fait du temps de mise en œuvre un élément de négociation avec les syndicats.

Reste que cette proposition de loi arrive au mauvais moment pour le gouvernement. Selon *La Lettre de l'Expansion*, l'Elysée et Matignon seraient fort dépités que M^{me} Borne ne soit pas parvenue à dissuader le Sénat de retarder l'examen du texte. « Nous ne prendrons pas position formellement sur le texte, dit un conseiller. Car les concertations sur l'ouverture à la concurrence seront encore en cours au moment de l'examen. » ■

ÉRIC BÉZIAT

Les appels à la grève se multiplient chez Air France

L'intersyndicale de la compagnie annonce trois nouvelles journées d'action, le 30 mars, ainsi que les 3 et 7 avril

Le conflit s'enlise et se durcit chez Air France. Réunion lundi 26 mars, l'intersyndicale, qui rassemble dix organisations représentant toutes les catégories de personnels de la compagnie aérienne, a confirmé un troisième jour de grève, vendredi 30 mars. Mais elle ne compte pas s'arrêter là : deux journées d'action supplémentaires ont été programmées, les 3 avril, date du début de la grève perlée des cheminots, et le 7 avril.

Les deux premières journées de grève, lancées à l'appel de l'intersyndicale (SNPL, SPAF, Alter, SNPNC, UNSA-PNC, CFTC, SNGAF, CGT, FO et SUD) n'ont pas donné de résultats probants. Les syndicats continuent de réclamer une augmentation générale de 6% pour tous les salariés. Il s'agit, selon eux, d'un simple rattrapage de l'inflation accumulée depuis le blocage des salaires, en 2011.

La direction refuse cette requête, arguant qu'elle coûterait

240 millions d'euros à la compagnie. Cette somme s'ajouterait aux 200 millions d'euros déjà accordés sous forme de hausse des rémunérations (+1%), d'augmentations individuelles et d'intéressement. En outre, selon les dirigeants, elle pourrait absorber une trop grosse part des 590 millions d'euros de bénéfices réalisés par Air France en 2017.

« Le climat devient électrique »

L'ajout de ces deux jours d'arrêt de travail semble être le signe d'une exaspération de plus en plus patente des personnels. « Le climat devient électrique », prévient Philippe Evain, président du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). Les syndicats n'ont pas apprécié ce qu'ils dénoncent comme une manœuvre de « division » de la part de la direction. Il y a une semaine, Jean-Marc Janaillac, PDG d'Air France-KLM, a adressé deux courriers distincts, l'un au SNPL, l'autre aux représen-

tants des hôtesses et stewards et des personnels au sol. Deux mises aux tonalités divergentes.

Aux pilotes, la direction semblait prête à faire quelques concessions. « Même si nos marges de manœuvre sont encore très faibles, j'ai entendu les demandes de vos représentants », assurait M. Janaillac. Il se disait prêt à reprendre les discussions avec les navigants : « La seule voie est celle de négociations qui devront être "gagnant-gagnant" avec vos organisations syndicales. »

Aux autres catégories de personnels, le PDG ne laissait d'autre espoir que des augmentations individuelles, pour ne pas mettre en danger le redressement de la compagnie. « Nous devons continuer la transformation engagée dans tous les domaines, réduire nos coûts, augmenter nos recettes, améliorer encore notre réseau », se justifiait M. Janaillac. Un dispositif d'augmentations individuelles rejeté par les syndicats.

M. Evain assure refuser « toute division » de l'intersyndicale. Toutefois, le SNPL a accepté de rencontrer, mardi 27 mars, Franck Terrier, le directeur général d'Air France. « Il est compliqué de refuser un rendez-vous de négociations », explique le président du SNPL. Mais « si la direction envisage de ne donner qu'aux [les pilotes] et pas aux autres [hôtesses, stewards et personnels au sol], ce n'est pas leur chemise qu'ils perdront », ajoute-t-il, en référence à l'incident du 5 octobre 2015, lors duquel Xavier Broseta, alors directeur des ressources humaines, avait eu sa chemise arrachée.

Absence de dialogue

De leur côté, les organisations syndicales d'hôtesses et de stewards se désolent de « n'avoir aucun contact avec la direction », souligne Sandrine Techer, secrétaire de section du Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC). Malgré cette ab-

Face à la fermeté de la direction, les syndicats accusent l'Etat d'être à la manœuvre

sence de dialogue, M^{me} Techer maintient ses revendications : « Tant qu'il n'y aura pas de brèche dans l'intersyndicale, la direction aura du mal à nous faire entendre raison. » Selon elle, « la seconde journée de grève a été aussi réussie que la première ». Elle affirme aussi que les syndicats vont « changer leur fusil d'épaule » lors du troisième jour de conflit. Ils veulent contrer la direction, qu'ils accusent de contourner la loi Diard, laquelle impose aux grévistes de se déclarer au plus tard quarante-huit heures avant le début du mouvement.

Lundi, la direction a appelé les organisations syndicales à privilégier le dialogue pour éviter ces nouveaux mouvements de grève. Après les pilotes, mardi, elle recevra les autres organisations de l'intersyndicale, mercredi. Alors que l'épreuve de force s'éternise, les syndicats accusent l'Etat d'être à la manœuvre. « Quand une grève dure chez Air France, c'est que la direction a l'appui, l'accord, l'assentiment du gouvernement. C'est obligatoirement », dénonce M. Evain.

D'après les estimations du SNPL, la facture des deux premières journées de conflit équivaut déjà à un tiers des 6% d'augmentation générale réclamés par l'intersyndicale. Selon Air France, le coût d'une journée de débrayage est de 26 millions d'euros. A en croire M^{me} Techer, les conflits pèsent lourd sur les finances de la compagnie. Le SNPNC a calculé que, depuis 2012, les grèves avaient coûté 700 millions d'euros. ■

GUY DUTHEIL

Distribution : Monoprix s'allie avec Amazon

L'enseigne française de supermarchés et le géant américain ont noué un partenariat commercial

Amazon a enfin trouvé le partenaire qu'il cherchait depuis presque un an dans la distribution alimentaire en France. Lundi 26 mars, le géant américain et Monoprix, l'enseigne de supermarchés du groupe Casino, ont annoncé « un partenariat commercial visant à proposer les produits alimentaires de Monoprix aux clients du service Amazon Prime Now à Paris et dans sa proche banlieue ».

Cet accord, dont les termes financiers n'ont pas été dévoilés, devrait se concrétiser au cours du second semestre. Les clients abonnés au programme de fidélisation Amazon Prime, qui peuvent actuellement se faire livrer quelques produits alimentaires dans Paris en une heure, pourront effectuer leurs achats dans la boutique virtuelle de Monoprix sur le site d'Amazon.

L'enseigne française y proposera entre 5 000 et 10 000 produits, allant des grandes marques nationales et internationales à ses marques de distributeur (Monoprix, Monoprix Gourmet, Monoprix Bio, La Beauté Monoprix), en passant par les produits frais et des exclusivités. Les prix seront fixés par Monoprix. Les commandes seront préparées dans les magasins de l'enseigne, et Amazon assurera la livraison express.

En France, Amazon cherchait depuis longtemps à étoffer son offre de produits alimentaires en s'alliant à un acteur qui lui permettrait d'avoir des conditions de prix plus intéressantes, comme il l'avait fait au Royaume-Uni avec Morrisons, en février 2016, et en Espagne avec Dia, en septembre de la même année. Outre l'approvisionnement, il affinera aussi sa connaissance du ticket de caisse des consommateurs. Reste à savoir comment réagira Intermarché, le partenaire de Casino dans l'Hexagone pour les achats auprès des fournisseurs de produits de grandes marques depuis 2014.

Pour Monoprix, il s'agit de compléter l'arsenal des dispositifs de livraison de courses. L'enseigne s'était rapprochée, en décembre, de la start-up Epicery, qui livre dans l'heure des produits issus de commerces de bouche de proximité. D'ici dix-huit à vingt-quatre mois, le groupe livrera les com-

mandes de son propre site Internet sous vingt-quatre heures à partir d'un nouvel entrepôt automatisé, avec la technologie du distributeur alimentaire britannique sur Internet Ocado.

La collaboration avec le géant américain avait déjà été utilisée ponctuellement par Monoprix à partir de janvier 2013, lorsque l'enseigne avait voulu donner une meilleure visibilité à son offre d'habillement en installant une boutique sur Amazon consacrée à ses articles de mode, le temps d'accroître sa notoriété auprès d'une clientèle plus jeune.

Frénésie d'innovations

Dans la distribution alimentaire, la concurrence a également enrichi ses services de livraison à domicile afin de répondre aux attentes des consommateurs, allant du gros panier de courses livré le lendemain aux achats de dépannage livrés dans l'heure. Leclerc a inauguré, le 26 mars, son service de courses alimentaires livrées à domicile en vingt-quatre heures dans le nord de Paris, et l'étendra au sud de la capitale à partir du 15 mai. Franprix livre, depuis novembre 2017, à Paris et en région parisienne, en trente minutes, avec les coursiers de Stuart, les commandes faites à partir d'une application sur smartphone, et prélevées dans les magasins. Carrefour a lancé, il y a un an et demi, Carrefour Express dans quinze villes de France, également avec Stuart.

Ces derniers mois, le secteur de la distribution alimentaire en France a été pris d'une frénésie d'alliances et d'innovations, pour devancer Amazon et l'éventualité d'une arrivée de son magasin sans caisses. Franprix (groupe Casino) a annoncé, le 26 mars, l'ouverture d'un magasin alimentaire 24h/24 à Paris, tandis qu'Auchan expérimente en Chine, depuis l'été 2017, un point de vente de quelques mètres carrés ouvert 24 h/24.

Si, pour l'heure, ce rapprochement ne concerne que Paris, rien n'empêche Amazon de se développer ailleurs, en s'appuyant sur le réseau existant de magasins de Monoprix (plus de 250 villes, environ 800 magasins). En 2017, l'enseigne a réalisé 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. ■

CÉCILE PRUDHOMME



LES DÉBATS
Le Monde Afrique

17-18-19 AVRIL
DAKAR 2018

L'éducation
et la formation
des jeunes
en Afrique de
l'Ouest

Trois matinées thématiques

17 avril

Vers une éducation africaine

18 avril

Les compétences du Sénégal émergent

19 avril

Les métiers du gaz et du pétrole

Grand Théâtre national
de Dakar

INFORMATIONS ET INSCRIPTION GRATUITE :

www.lesdebatsdumondeafrique.com



République du Sénégal

Partenaires



IFP Training



le soleil

RTS 1

Partenaires média

Les universités face à la menace protectionniste

À l'heure du Brexit et de Donald Trump, l'enseignement supérieur s'interroge sur son internationalisation

C'est un mouvement que personne n'a vu venir. La mondialisation, réputée inéluctable, pourrait connaître un reflux historique : en 2018, elle laisserait place à « l'antiglobalisation », ce nouvel étendard brandi par les États-Unis de Donald Trump et le Royaume-Uni de Theresa May. Prises de court, les universités s'interrogent sur leur stratégie à l'international, reflet de la mondialisation croissante des économies et des sociétés. Comme une première réplique aux restrictions à l'immigration, l'IE Business School de Madrid (dont près de 80 % d'étudiants proviennent de 131 pays étrangers) a convié, début mars, une vingtaine de dirigeants de l'enseignement supérieur du monde entier à venir réfléchir à la façon d'entretenir leurs liens et collaborations croisées.

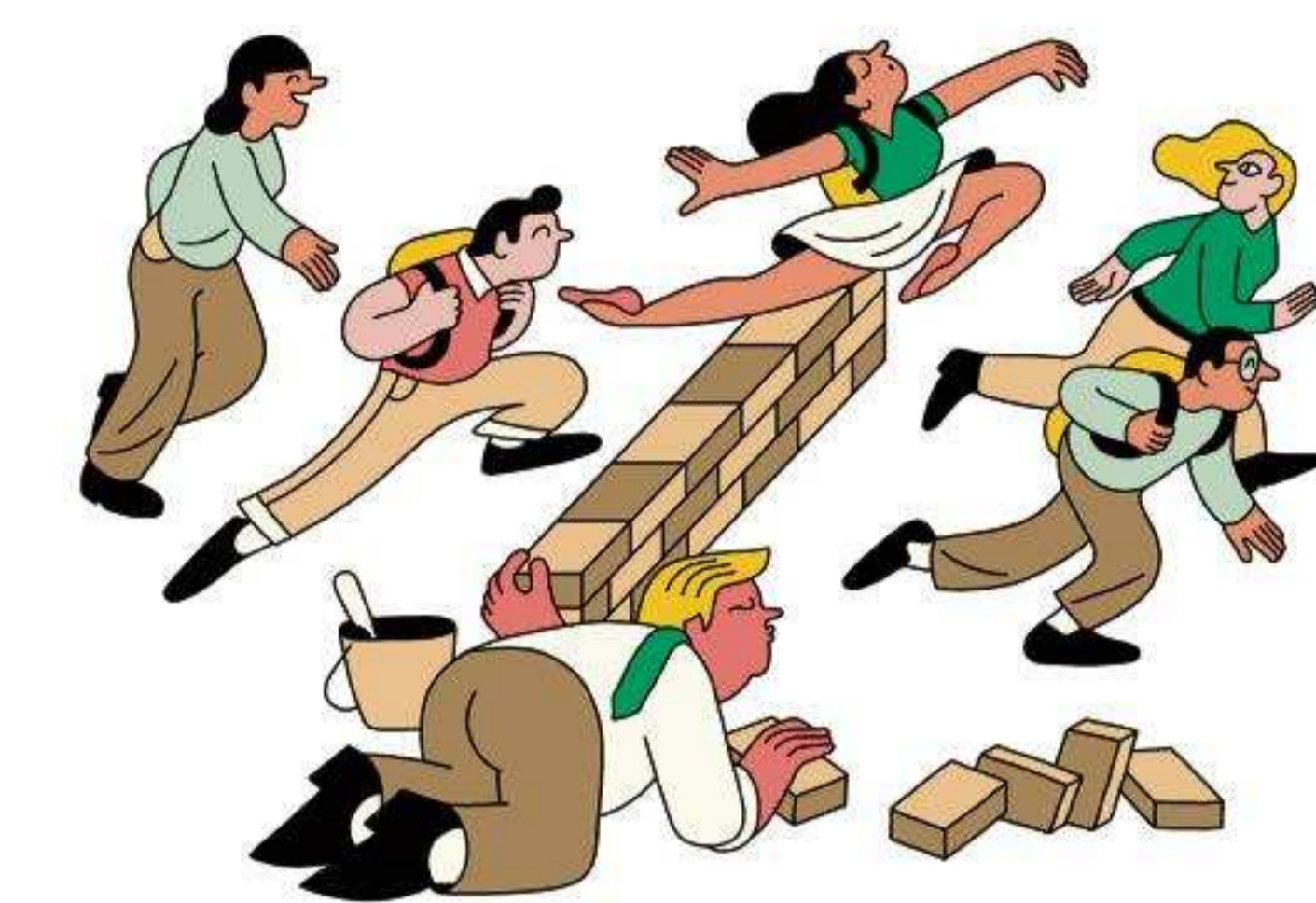
Selon les données 2017 de Campus France, le nombre d'étudiants internationaux dans le monde est passé de 2,17 millions en 2002 à 4,3 millions en 2014. Ils n'étaient que 800 000 en 1975. Pour autant, cela ne représente qu'une proportion d'à peine 2 % d'étudiants partis poursuivre leurs études hors de leur pays, selon l'OCDE. « Ne nous leurrions pas, la globalisation de l'enseignement supérieur n'est pas encore une réalité car la majorité des étudiants ne partent pas à l'étranger », avertit Pilar Garcés, directrice générale de l'université et de la recherche de la région Castille-Leon. Pour donner un nouvel élan, elle appelle à mixer les compétences afin qu'universités et chercheurs prennent « une plus grande responsabilité dans l'agenda politique », y compris dans la préparation et la mise en œuvre des réformes.

« Pas de mur »

David Garza, recteur de l'Institut de technologie et d'études supérieures de Monterrey (Itesm), au Mexique, est aux premières loges pour observer le repli nationaliste américain. « Avec Trump, on n'a pas le temps de s'ennuyer », ironise-t-il. Dans son établissement, 60 % des étudiants sont diplômés avec une expérience à l'international, et le recteur ambitionne d'atteindre les 80 % « malgré Trump ». « Le président des États-Unis peut construire un mur entre nos pays, mais pour les universités, il n'y a pas de mur », veut-il croire, alors que l'essentiel des collaborations de l'Itesm est initialement scellé avec son voisin du nord.

« Est-ce une tendance à court terme ou un contre-coup ? Nous ne savons pas, s'interroge le Chilien Federico Valdes, recteur de l'université privée du Desarrollo. Les électeurs de Trump ont regardé le concept de la mondialisation et n'y ont pas trouvé grand-chose. Notre travail d'universitaires est de convaincre que la globalisation est une bonne politique. Nous devons être en mesure d'arrêter le populisme à ses débuts. »

Même tonalité dans les mots de Fadlo R. Khuri, président de l'université américaine de Beyrouth. « Notre mission principale est d'éliminer l'aversion violente de l'autre. Je vois les Américains



SIMON LANDREIN

jouer avec l'antiglobalisation, mais c'est heureusement moins le cas en Europe, notamment grâce à Emmanuel Macron », analyse-t-il, persuadé que « les universités qui ont les meilleurs programmes et les meilleurs professeurs seront encore gagnantes malgré Trump et le Brexit ».

Symbole de l'Europe s'il en est depuis la signature du traité qui porte son nom, en 1992, la ville universitaire de Maastricht, aux Pays-Bas, n'échappe pourtant pas à la crise. La rectrice de l'université, Rianne Letschert, témoigne de son étonnement de voir son pays « réputé tolérant et cosmopolite » emboîter le pas au mouvement antiglobalisation. « Nos gouvernants disent que la tendance à accueillir plus d'étudiants étrangers

« Nos gouvernants disent que la tendance à accueillir plus d'étudiants étrangers menace nos étudiants néerlandais »

RIANNE LETSCHERT
rectrice de l'université de Maastricht

menace nos étudiants néerlandais », affirme-t-elle. Alors que la moitié de la population étudiante vient d'autres pays, certains responsables politiques néerlandais revendiquent instaurer un système de quotas qui plafonnerait le nombre d'étudiants internationaux. Intervient également dans le débat un argument de taille : il faut défendre la langue néerlandaise, que la multiplication de cours en anglais mettrait en péril.

La langue anglaise, c'est justement ce qui fâche Assylbek Kozhakhmetov, président et fondateur de l'université Almaty Management (AlmaU), au Kazakhstan. Moins enthousiaste que ses confrères, il dénonce « la "McDonaldisation" de l'enseignement supérieur » à laquelle aboutit, selon

lui, la mondialisation. « Nous assistons à une standardisation de l'éducation, que je déplore. Nous ne parlons que l'anglais au niveau mondial, mais différentes langues offrent différentes façons de penser. Nous avons besoin d'une globalisation diversifiée et pas d'une globalisation "monopolisée" », affirme-t-il. Ahmad Hasnah, président de l'université Hamad Bin Khalifa, au Qatar, acquiesce. « La collaboration est une rue à double sens : les deux parties doivent en tirer quelque chose. N'essayez pas de changer votre partenaire lorsque vous collaborez », avertit-il.

Pour David Van Zandt, président de la New School, une université privée de New York, la collaboration interuniversitaire peut, en effet, poser question pour les profes-

seurs, dans certains pays « où la liberté académique et l'ouverture politique pourraient ne pas être vues de la même manière ». Et de citer l'exemple d'un partenariat avec la Chine : « Si vous donnez une partie de votre marque, il est à craindre que vous ne puissiez la récupérer. »

« Un message responsable »

Consciente qu'il existe « une inflexion dans certaines universités qui veulent aller moins à l'international et délaissent un peu la collaboration croisée », la Française Vanessa Scherrer, vice-présidente de la Paris School of International Affairs (PSIA) de Sciences Po Paris, appelle les universités à jouer leur rôle. « Nous sommes des acteurs politiques. Nous avons besoin d'être internationaux », argumente-t-elle, rappelant qu'à Sciences Po, 100 % des élèves partent à l'étranger grâce à plus de 400 partenariats universitaires dans le monde. « Mais nous devons le faire de manière symétrique, ajoute-t-elle, le pays d'accueil envoyant lui aussi des étudiants à Sciences Po. C'est ainsi que nous envoyons un message responsable. »

Pour « consolider l'unité » entre les pays à l'heure du repli nationaliste, l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki – aujourd'hui président de l'université d'Afrique du Sud, à Pretoria – veut ériger son continent en modèle d'une globalisation universitaire responsable. Alors que seulement 5 % de la population africaine va à l'université (contre 25 % en moyenne dans le monde), le premier successeur de Nelson Mandela promet de doubler rapidement ce taux grâce à la future création d'une « université panafricaine ». « Nous n'avons pas les ressources pour implanter partout des bâtiments universitaires, mais nous pouvons faire essaimer une intelligentsia par un réseau associant les universités déjà présentes en Afrique », expose-t-il. Chaque université se spécialiserait dans un domaine particulier. Et des cours à distance permettraient à tous les étudiants d'avoir accès aux meilleurs universités du continent. ■

SOAZIG LE NÉVÉ

Entre la France et l'Espagne, une coopération renforcée

QUAND LES UNS FERMENT LEURS FRONTIÈRES, d'autres font le choix de les ouvrir, eux, en grand. « Les relations franco-espagnoles n'ont jamais été aussi bonnes qu'à l'heure actuelle », affirme Arthur Soucemarianadin, conseiller pour les relations universitaires et scientifiques à l'ambassade de France en Espagne. Trump, le Brexit, la paralysie du gouvernement allemand et les atermoiements eurosceptiques du conseil italien, « autant de bonnes raisons pour faire de la France et de l'Espagne des alliés, et même un pôle de stabilité à l'échelle de l'Europe », soutient-il.

En matière universitaire, les ambitions ne manquent pas depuis qu'Emmanuel Macron a affiché sa politique lors d'un discours à la Sorbonne, en septembre 2017. D'ici à 2024, le chef de l'État veut voir éclore pas moins d'une vingtaine d'universités européennes. Celles-ci doivent prendre la forme d'un « réseau d'universités de plusieurs pays d'Europe, mettant en place un parcours où chacun de leurs étudiants étudiera à l'étranger et suivra des cours dans deux langues au moins ». Lieux d'innovation pédagogique et de recherche d'excellence, ces universités doivent, pour les premières, se structurer dès la rentrée 2018, avec de véritables semestres européens et de véritables diplômes européens.

Pour montrer l'exemple d'une coopération à l'œuvre – dans la logique de l'université franco-allemande, précurseuse, qui a été créée en 1997 –, Français et Espagnols s'activent pour monter la structure juridique de l'université franco-espagnole. Ses instances de gouvernance ont été validées début 2017 et sont officiellement reconnues comme récipiendaires de financements depuis mars. Le projet dispose d'un budget de 120 000 euros (60 000 euros par pays), ce qui est encore « anecdotique par rapport au financement dont bénéficie l'université franco-allemande, qui est de 14 millions d'euros depuis quinze ans », souligne Arthur Soucemarianadin.

« L'université européenne de demain »

Entre la France et l'Espagne, il existe d'ores et déjà près de 3 000 accords universitaires et plus de 200 masters conjoints. « L'objectif de l'université franco-espagnole est de constituer autre chose pour se fondre dans l'université européenne de demain », poursuit le conseiller à l'ambassade de France. « Au lieu de permettre à cinq ou six étudiants de partir pour six mois, on regroupe une trentaine d'étudiants sur quinze jours à l'étranger et, le reste du temps, on utilise les cours à distance, en espagnol et en français », détaille-t-il. L'appel à projet de l'université

franco-espagnole dispose de trois volets : la formation, avec des masters conjoints, la mobilité des doctorants dans un laboratoire étranger pour une durée d'au moins trois mois, et la structuration de consortiums franco-espagnols susceptibles d'attirer le mécénat d'entreprise.

Parmi les secteurs que vise cette nouvelle université : l'intelligence artificielle, les mathématiques, l'astrophysique, les nanotechnologies, les supercalculateurs, mais aussi les problèmes d'eau et d'alimentation. « Selon l'INSA [Institut national des sciences appliquées] de Lyon, en 2050, la température à Lyon sera la même qu'à Madrid. Il est urgent qu'on y réfléchisse tous ensemble, argumente Arthur Soucemarianadin. Notre objectif est de générer une vingtaine de projets de formation et une vingtaine de projets de recherche dès la première année. »

L'université franco-espagnole demeure ouverte à d'autres pays de langues française et espagnole, si de nouveaux partenaires souhaitent la rejoindre pour constituer, par exemple, « une alliance latine ». Quant à la question de savoir quand les universités européennes délivreront un véritable diplôme européen, elle reste en suspens. Dans un premier temps, les étudiants bénéficieront d'un double diplôme français et espagnol. ■

S. L. N.



LA DÉCOUVERTE DE L'ORIENT

De Marco Polo à Vasco de Gama

UN HORS-SÉRIE DE 148 PAGES - 9,90 €

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La défense vers une logique de service permanent

Pour le chercheur Alexis Nicolay, si l'industrie de l'armement est un fournisseur, elle doit aussi se transformer en prestataire des armées

LE CONTEXTE

LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

L'Assemblée nationale doit voter, mardi 27 mars, la loi de programmation militaire (LPM) qui prévoit une dépense cumulée de 295 milliards d'euros sur la période 2019-2025, avant son examen au Sénat en mai. La LPM rompt avec des années de coupes budgétaires, en prévoyant une augmentation du budget de la défense de 1,7 milliard par an de 2019 à 2023, puis de 3 milliards par an de 2023 à 2025, pour aboutir à une dépense équivalente à 2 % du produit intérieur brut (PIB) à cette date. La LPM prévoit que 37 milliards seront consacrés à la dissuasion nucléaire. Au-delà des moyens consacrés à l'accroissement des effectifs (6000 recrutements), à l'acquisition des armements ou à leurs développements futurs, le débat porte sur le mode de gestion de ces sommes et sur le modèle économique de l'industrie de défense.

Par ALEXIS NICOLAY

Les mots n'ont pas manqué pour qualifier le budget de la défense sur la période 2019-2024, qui devait être voté mardi 27 mars à l'Assemblée nationale avant de poursuivre son parcours législatif. Un effort « colossal » ou « inédit », « la fin de l'érosion des armées », « le début de la régénération des forces » : près de 300 milliards d'euros. Remplacement de la porte-avions, renouvellement de la dissuasion, augmentation des effectifs... les idées ne manquent pas pour les mettre à profit.

Cet effort inédit était nécessaire : les armées ont atteint, et souvent dépassé, les limites de leurs capacités dans un contexte sécuritaire toujours plus instable. Pourtant, au-delà des moyens de remplacer ici ou d'améliorer là, c'est à une rupture majeure que doit faire face l'écosystème de la défense. Alors que s'est déjà largement affirmée, dans des secteurs comme la mobilité ou l'énergie, le concept de service, celui-ci émerge désormais aussi dans le domaine de la défense (en anglais, on parle de *defense as a service*, « la défense comme service »).

Aux fondements de cette émergence, il y a un constat : face à l'évolution des menaces, l'armée d'aujourd'hui agit au moins autant qu'elle se prépare. Il n'en a pas toujours été ainsi. Dans l'entre-deux-guerres, face à la menace allemande, on construit la ligne Maginot. Durant la guerre froide, face aux divisions blindées soviétiques, la France développe le char Leclerc. Les périodes de paix permettaient aux armées de se

régénérer en prévision des périodes de crise. Mais aujourd'hui, le potentiel militaire a vocation à servir quotidiennement. Il répond à des menaces diverses, diffuses, aussi bien hors de nos frontières que sur le territoire national ou dans le cyberspace. La simultanéité des opérations extérieures, comme « Barkhane » au Sahel, et intérieure, comme « Sentinelle », est frappante.

La coexistence des périodes de paix et de crise, de l'action et de la préparation, remet en cause la manière dont doit être organisé l'écosystème de la défense. Il ne s'agit plus uniquement de développer et de produire des avions, des sous-marins ou des missiles « bons pour le service ». Il faut désormais pouvoir maintenir en permanence et dans la durée les outils nécessaires aux armées pour remplir, au quotidien, leurs missions.

VIRAGE RADICAL

L'écosystème de la défense doit au plus vite apporter une réponse collective à l'évolution des menaces et à la transformation profonde qu'elle implique. Il faut ainsi définir une stratégie, des modes de gouvernance, les limites des responsabilités de chacun ainsi que les responsabilités partagées. Il ne s'agit pas uniquement des moyens. En décembre à Evreux, la ministre de la défense, Florence Parly, a affirmé son ambition de développer une « responsabilité de bout en bout » pour un industriel fournisseur. Lors de ses vœux aux armées en janvier, le président de la République a dit « attendre beaucoup » de cette évolution. Il s'agit des premiers pas d'une transition des activités de « mainte-

LA COEXISTENCE DES PÉRIODES DE PAIX ET DE CRISE REMET EN CAUSE LA MANIÈRE DONT DOIT ÊTRE ORGANISÉ L'ÉCOSYSTÈME DE LA DÉFENSE

nance » vers des services de « disponibilité » des matériels militaires. On passe d'une logique de moyens à une logique de résultat ; la défense entre progressivement dans une logique de service.

L'importance des enjeux liés à ce secteur le dispute à l'ampleur de la transformation à laquelle il fait face. En France, l'industrie de défense emploie environ 400 000 personnes et compte des champions mondiaux : Dassault Aviation, Thales, MBDA ou encore Naval Group. Capable de produire l'ensemble du spectre de l'armement, des avions de combat aux sous-marins nucléaires, elle représente plus du quart des capacités européennes. Comment va-t-elle s'adapter aux défis de la « servicisation » ?

Le rachat de Gemalto par Thales en décembre 2017 va dans ce sens. Le rapprochement des technologies de communication de Thales et des technologies d'authentification de Gemalto devrait donner naissance à des services de communication sécurisés. Les

applications militaires sont nombreuses ; les drones et la numérisation du champ de bataille n'en sont que les prémices.

L'exemple, en début d'année 2017, de Babcock supplantant Airbus pour la formation des pilotes militaires français est plus inquiétant. Récent et limité en France, le « *defense as a service* » est déjà une réalité au Royaume-Uni. Babcock et BAE Systems, les deux principaux industriels de la défense outre-manche, se posent en prestataires de nombreux services. Ils forment les pilotes des trois armées, opèrent les bases navales de la Royal Navy et garantissent la disponibilité de ses flottes. Ils fournissent des services de télécommunication et même des missions de ravitaillement en vol.

Faute de relever les défis de la « servicisation », les industriels français s'exposent au risque de voir des acteurs mieux préparés leur opposer une concurrence à laquelle il sera difficile de résister. Plus largement, les 300 milliards annoncés peuvent remettre le virage radical qui consiste à ne plus penser en termes de moyens mais de résultats, et répondre ainsi à l'évolution des réalités opérationnelles des armées. ■

Alexis Nicolay est docteur en gestion et chercheur associé au centre de recherche en gestion de l'École polytechnique (I3-CRG)

Il est indispensable d'équiper plus vite nos soldats

Jean-Michel Jacques, vice-président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, dénonce la lenteur des procédures qui empêche l'acquisition rapide de matériel moderne

Par JEAN-MICHEL JACQUES

Lors de la bataille de Mossoul, Daech utilisait des petits drones piégés pour attaquer nos soldats. Les terroristes jouissaient d'une telle capacité d'adaptation que leurs drones étaient renouvelés deux à trois fois par mois, pour devenir plus meurtriers. Mais pour un régiment français, les procédures d'acquisition de matériel sont si lourdes qu'obtenir un simple drone d'observation peut prendre six mois en procédure accélérée, et jusqu'à trois ans en procédure classique. Un temps déraisonnable face à la réactivité de nos ennemis. C'est insupportable. Il est impératif de raccourcir les délais d'acquisition afin d'assurer la performance de l'équipement de nos soldats et de mieux les protéger.

La loi de programmation militaire 2019-2025 consacre la remontée budgétaire de nos armées. C'est un choix politique fort. Néanmoins, nul ne peut s'enfermer dans une logique strictement budgétaire. À l'heure de la rationalisation des dépenses de l'État, l'efficacité de chaque euro dépensé doit être maximale. Il faut donc en finir avec les lourdeurs procédurales d'un autre temps qui altèrent la réactivité opérationnelle de nos armées.

Les procédures en vigueur engendrent des surcoûts évitables et une perte de réactivité, non seulement pour les armées mais également pour la direction générale de l'armement (DGA), qui régit les programmes d'équipement des forces.

La DGA est essentielle pour notre outil de défense, mais elle doit pouvoir se concentrer sur son cœur de métier : la direction des grands programmes d'armement, comme le programme « Scorpion » de modernisation des capacités de combat des groupements tactiques de l'armée de terre. Elle assure notre autonomie stratégique et protège notre industrie de défense. Elle n'est pas une centrale d'achat, mais un véritable maître d'ouvrage pour des programmes complexes.

LES MILLEFEUILLES ADMINISTRATIFS

Aujourd'hui, trop souvent, nos soldats manquent d'équipements opérationnels de qualité, qui font parfois la différence sur les 100 derniers mètres au combat : du gilet pare-balles aux moyens de vision nocturne, en passant par les mini-drones et les armes individuelles. Une fois les équipements livrés, ils sentent déjà le vieux, et sont parfois dépassés sur le plan technologique. Les millefeuilles administratifs et les procédures de vérification technique, issues d'une application démesurée du principe de précaution, mettent en danger les hommes et les femmes qui combattent. Cette inertie est inacceptable.

Nous devons permettre aux armées d'acquiescer plus rapidement ces équipements opérationnels pour être en phase avec des cycles technologiques de plus en plus courts, et être plus proche des besoins du combattant. Il s'agit de tous les équipements qui font le quotidien du soldat et qu'il est possible pour chacun d'acheter librement dans le commerce. Pourquoi pas les armées ? ■

Jean-Michel Jacques est député (LRM) du Morbihan, vice-président de la commission de la défense nationale et des forces armées

Le changement climatique crée plus de réfugiés que les guerres

Pascal Canfin, directeur de WWF France, plaide pour qu'une partie du budget de la défense finance l'adaptation des pays du Sud aux catastrophes climatiques, facteur de déstabilisation et d'insécurité

Par PASCAL CANFIN

La loi de programmation militaire doit être votée mardi 27 mars à l'Assemblée nationale. Dans quelques semaines, ce sera au tour de la loi asile et immigration. Dans les deux cas, le gouvernement fait l'impasse sur l'un des bouleversements majeurs de notre époque : les conséquences du changement climatique sur la sécurité et la stabilité mondiale.

Les rapports annuels du Conseil norvégien pour les réfugiés montrent, depuis plusieurs années, qu'il y a davantage de réfugiés climatiques que de réfugiés liés aux conflits dans le monde. Et ce n'est que le début : l'ONU prévoit 250 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050, et d'autres rapports évoquent même le chiffre de 1 milliard !

Le premier droit de chaque être humain est de pouvoir vivre en paix chez soi. Or le dérèglement climatique que nous connaissons remet en cause ce droit, et il est totalement illusoire de penser que cela va s'arrêter demain puisque nous ne subissons aujourd'hui que les tout premiers impacts de ce dérèglement.

Plutôt que de nier cette réalité, le gouvernement devrait tout mettre en œuvre pour la gérer au mieux. Aucun mur, aucune déclaration, même martiale, de quelque ministre de l'intérieur que ce soit, n'en viendra à bout. En re-

UN RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE ESTIME À 143 MILLIONS LE NOMBRE DE DÉPLACÉS CLIMATIQUES EN 2050

vanche, en aidant les pays et les communautés les plus vulnérables à s'adapter, on leur offre l'opportunité de modérer les conséquences déstabilisatrices du choc climatique. Et il est difficile de prétendre que nous manquons de moyens financiers quand la loi de programmation militaire 2019-2024 prévoit de consacrer 295 milliards d'euros à la défense et d'augmenter de plusieurs milliards d'euros les crédits accordés à la dissuasion nucléaire (37 milliards entre 2019 et 2025 !).

TRAITER LES CAUSES

Dans son rapport 35 (soutenable, stabilité, sécurité), le World Wide Fund for Nature (WWF, Fonds mondial pour la nature) propose de flécher une partie de l'augmentation des budgets de la défense (les dépenses militaires ont atteint 1 686 milliards de dollars dans le monde en 2016, soit 2,2 % du PIB mondial) vers le financement de l'adaptation des pays les plus fragiles aux consé-

quences du dérèglement climatique. La France, par exemple, consacre 34 milliards d'euros au budget de la défense en 2018 et s'est engagée à atteindre les 50 milliards en 2025. En suivant le principe énoncé par le WWF, elle pourrait utiliser une part de ces 16 milliards supplémentaires pour financer l'adaptation au changement climatique.

Un tel investissement permettrait de réduire les risques de déstabilisation dans des régions entières et ainsi de limiter l'augmentation de la conflictualité et des migrations subies. Ce serait une dépense publique, financée par nos impôts, plus efficace (car traitant les causes et non les conséquences) et plus humaine. Le rapport publié le 19 mars par la Banque mondiale (« Groundswell, se préparer aux migrations internes »), qui estime à 143 millions le nombre de déplacés climatiques en 2050 directement liés au réchauffement, souligne que si les politiques agissaient, ce nombre pourrait être réduit de 80 % !

Les parlementaires ont la possibilité, lors des débats autour de ces deux projets de loi, de rappeler qu'il est urgent de repenser la sécurité dans un monde où le climat se dérègle et qu'agir pour l'adaptation au changement climatique, c'est agir pour la paix et la sécurité mondiales. ■

Pascal Canfin est directeur général du WWF France (Fonds mondial pour la nature) et ancien ministre délégué au développement (2012-2014)

Les podcasts « natifs » renouvellent la radio

Avec ces productions disponibles sur smartphones et enceintes connectées, la voix est de retour

Le foisonnement d'initiatives est tel qu'il faudrait remonter à l'époque des radios libres, au début des années 1980, pour avoir une idée de l'effervescence actuelle. Les émissions ont pour nom « Les Couilles sur la table », « Bouffons », « Commencer », « Hasta dente! »... elles traitent de féminisme, de gastronomie, de création d'entreprises ou réinventent la fiction. Alors qu'on a crié à l'hégémonie de l'écran et de l'écrit, la voix est bel et bien de retour, grâce aux podcasts dit « natifs », qui ne sont plus simplement des réécoutes d'émissions diffusées sur les antennes mais des productions à part entière, disponibles à tout moment sur les smartphones et les enceintes connectées, connues également sous le nom d'assistants vocaux.

Ces nouveaux acteurs, que ce soient de petites structures de type start-up ou des initiatives de provenance de la radio publique, proposent des reportages au long cours, des émissions thématiques, des séries de fictions, voire une matinale sur mesure. Elles ont émergé dans le sillage de plus anciens, comme Arte Radio. « Nous sommes à un moment où la radio se réinvente », constate Florent Latrive, délégué aux nouveaux médias de France Culture. Joël Ronez, ancien responsable des nouveaux médias de Radio France et créateur de Binge Audio, un éditeur de podcasts, parle, lui d'un « bouillonnement créatif ».

Comme souvent, le modèle américain inspire beaucoup d'entre eux. Outre-Atlantique, le mar-

ché est suffisamment appétissant et rentable pour que des médias traditionnels, comme le *New York Times*, s'y soient lancés. C'est avec l'espoir que la France suive cette voie que deux anciennes journalistes de la version française du site américain *Slate*, Charlotte Pudlowski et Mélissa Bounoua, ont créé Louie Media. On les retrouve dans un studio de musique, installé en sous-sol d'un immeuble parisien, où elles ont mis la dernière touche à leur série lancée le 7 mars, « Entre », où une préadolescente, Justine, raconte sa découverte de la classe de 6^e.

Journalisme narratif

Elles ont été sponsorisées par Audible, filiale d'Amazon. C'est le cas aussi de « Transfert », le podcast qu'elles produisent pour *Slate*, lancé en juin 2016 (300 000 écoutes par mois). Ces deux *digital girls* écoutent beaucoup de podcasts américains, parlent de « journalisme narratif ». Pour Charlotte Pudlowski, « le podcast est un terrain d'exploration comme l'ont été les pure players il y a dix ans ». Louie Media prévoit de récolter entre 20 000 euros et

La particularité française est la présence très forte du service public dans le domaine de l'audio parlé



30 000 euros grâce au financement participatif.

Deux femmes sont également à l'origine de BoxSons, mais le modèle est différent, car il se fonde sur l'abonnement (90 euros par an). Pascale Clark, une voix connue et entendue sur de nombreuses radios, dont Europe 1, RTL et France Inter, et Candice Marchal, journaliste qui a travaillé à la télévision, se sont lancées en avril 2017, avec leurs économies et après avoir récolté 50 000 euros sur le site de financement participatif Ulule. L'objectif est de séduire 6 000 abonnés en trois ans.

Pascale Clark estime que les radios traditionnelles ont perdu une partie de leur âme : « Il n'y a plus de son, on ne sort plus beaucoup des studios. » Le reportage sur le long est le parent pauvre, juge-t-elle. D'où leur volonté de le réhabiliter. Elles ont établi un partenariat avec *Lei* à l'occasion d'un numéro de l'hebdomadaire consacré aux migrants, le 6 février : « Le son est le nouvel enjeu, les médias établis sentent qu'ils en ont besoin », dit Pascale Clark, qui a réalisé « La Diagonale des mains tendues », un reportage sur ceux

qui aident les réfugiés entre Nice, Paris et Calais.

« On ne se considère pas juste comme un podcast, mais comme un média à part entière », précise son alter ego Candice Marchal. C'est ce que dit aussi Joël Ronez, qui a cofondé Binge Audio il y a trois ans. Avec ses différentes émissions, il revendique 750 000 écoutes par mois et en vise un million d'ici l'été. Binge Audio emploie huit personnes, fait travailler une cinquantaine d'intermittents. « Depuis la rentrée 2017, on a passé un cap », affirme M. Ronez, qui constate une explosion de la demande depuis janvier, en particulier auprès des plus jeunes (« 75 % de notre audience a moins de 35 ans »). Binge Audio travaille sur un format court d'actu spécifique aux enceintes connectées de Google ou d'Amazon, mais aussi sur une version freemium (à la fois gratuite et payante) d'ici 2019.

Dans ce paysage nouveau, Les Croissants développent une offre originale : une matinale sur mesure pour abonnés (5,40 euros par mois) à l'heure de votre choix. Les deux jeunes fondateurs, un

« Il y a de l'argent, des annonceurs, c'est un secteur largement sous-investi »

JOËL RONEZ
créateur de Binge Audio

développeur, Stanislas Signoud, et un journaliste, Corentin Benoît-Gonin, visent un seuil de rentabilité entre 5 000 et 6 000 abonnés. « Des objectifs ambitieux mais accessibles », déclare Stanislas Signoud.

Pour l'heure, peu de chiffres sont cependant disponibles. En cette période de mise en place des modèles économiques, ils sont tenus secrets. La particularité française est la présence très forte du service public dans le domaine de l'audio parlé. France Culture s'est lancée le premier. « On considère le podcast natif comme une antenne numérique, tout comme notre page Face-

book », explique Florent Latrive. France Inter, pour sa part, inaugurerait le sien début mai : « A la hussarde », une série de Thomas Legrand sur les coulisses de l'élection d'Emmanuel Macron. « On mettra les neuf épisodes à écouter d'un coup, à la Netflix », explique Erwann Gaucher, directeur numérique de France Inter.

Si le marché publicitaire est naissant, que les abonnés sont encore à conquérir et les modèles économiques à trouver, tous pensent néanmoins que le secteur peut être rentable. « Il y a de l'argent, des annonceurs, c'est un secteur largement sous-investi », affirme M. Ronez. Beaucoup de ces « éditeurs de podcasts » ont ainsi inclus du *brand content*, la production de contenus pour des marques, dans leur recherche de la rentabilité. C'est le cas de Nouvelles Écoutes, qui travaille par exemple pour Chanel. L'un des deux cofondateurs, Julien Neuville, montre sur son smartphone le classement des vingt podcasts les plus écoutés : la moitié provient de nouveaux acteurs. Une première. ■

FRANÇOIS BOUGON

Le chinois Huawei fait son show à Paris pour rayonner sur toute l'Europe

Le troisième fabricant mondial de smartphones lance deux nouveaux modèles haut de gamme

Ce n'est pas tous les jours que Paris accueille le lancement mondial d'un smartphone. Pour l'occasion, le chinois Huawei, troisième constructeur mondial et numéro un en Chine, a vu les choses en grand, mardi 27 mars, en réquisitionnant le Grand Palais pour accueillir environ 2 000 invités, dont 1 500 journalistes. La marque devait dévoiler deux nouveaux modèles, le P20 et le P20 Pro, appelés à concurrencer le haut de gamme de Samsung (S9) et d'Apple (iPhone 8).

Au-delà du symbole, Paris aurait été choisie pour les valeurs de « luxe et de lifestyle » [style de vie] qu'elle véhicule et auxquelles Huawei veut associer ses produits. Ce choix témoigne de l'importance que le géant de Shenzhen porte au marché français, et plus largement européen, où il consolide ses positions.

Profitant de bonnes relations avec les opérateurs télécoms, avec qui il est en affaires depuis longtemps dans les infrastructures, un autre pan de son activité, Huawei a

réussi en quelques années à se tailler des parts de marché importantes sur le Vieux Continent. La marque revendique la place de leader en volume en Espagne et en Italie, et occupe la troisième place en France. Au niveau européen, le groupe se positionne sur la troisième marche du podium, avec 13,5 % de parts de marché. « L'Europe est le plus grand marché étranger de Huawei depuis 2013, note Mo Jia, du cabinet Canalys. En 2017, près d'un téléphone Huawei sur cinq a été expédié en Europe. »

Surtout, elle lui a permis de se forger au niveau international une image de constructeur haut de gamme, rivalisant avec Samsung et Apple. C'est en Europe de l'Ouest que la marque parvient à obtenir son meilleur prix moyen de vente par appareil, faisant de cette zone « son marché le plus rentable », affirme Annette Zimmermann, analyste chez Gartner.

Le succès du lancement du Mate 10 Pro (799 euros au départ), en novembre 2017, l'a conforté dans sa conviction qu'il était aujourd'hui légitime sur ce seg-

ment de marché. « Nous avons de grandes opportunités sur le haut de gamme en France et en Allemagne », corrobore Alex Huang, le patron pour la France de la division grand public de la marque.

Déconvenues aux Etats-Unis

Le marché européen est d'autant plus capital pour Huawei qu'il a connu de nouvelles déconvenues dans ses velléités de percer aux Etats-Unis. Début janvier, il était sur le point de sceller un accord avec l'opérateur américain AT&T. Mais ce dernier s'est rétracté au dernier moment. Une décision qui semble avoir été dictée par la pression exercée par les commissions du renseignement du Sénat et de la Chambre des représentants. Celles-ci s'inquiétaient, le 20 décembre 2017, de « l'espionnage chinois en général, et [du] rôle de Huawei en particulier dans cet espionnage ».

Dans la foulée, Verizon a annoncé qu'il n'envisageait plus de travailler avec le groupe chinois, provoquant l'exaspération du patron de la division mobile de

Huawei, Richard Yu : « C'est un grave revers pour nous, car on sait que, aux Etats-Unis, 90 % des ventes se font par l'intermédiaire des opérateurs », avait-il déclaré au salon de l'électronique grand public (CES) de Las Vegas, en janvier.

Faute de pouvoir exister de manière significative sur le marché américain, Huawei doit donc impérativement continuer à progresser en Europe, s'il veut, comme le rappelle Dominic Sunnebo, du cabinet Kantar, « devenir le premier constructeur mondial de smartphones en 2021, objectif qu'il s'est fixé ». D'autant que, pour l'analyste, les consommateurs européens « ont montré plus de propension à essayer une alternative au duopole Samsung-Apple ».

Conscients de cette opportunité, d'autres constructeurs chinois nourent des ambitions nouvelles sur le Vieux Continent. Dernier en date, Xiaomi a ouvert ses premiers magasins en Espagne, en novembre 2017. En à peine trois mois, il a réussi à y écouler un demi-million d'appareils. ■

VINCENT FAGOT

300

C'est le nombre de films produits, en 2017, en France. C'est 6 % de plus qu'un an auparavant. Sur ce total, 222 films étaient d'initiative française (c'est-à-dire avec une majorité de financement français), et les autres avaient un financement majoritairement étranger. Toutes ces œuvres représentent un montant total de 1,32 milliard d'euros, en recul de 4,4 % par rapport à 2016, selon l'étude annuelle du Centre national du cinéma et de l'image animée, qui a été rendue publique mardi 27 mars.

MÉDIAS Cyril Linette quitte le groupe « L'Equipe »

Le directeur général de *L'Equipe*, Cyril Linette, quittera ses fonctions à la fin du mois, a annoncé, lundi 26 mars, le groupe Amaury. Ancien directeur des sports de Canal+, il avait rejoint le groupe il y a trois ans. Ce départ est annoncé sur fond de contestation sociale au sein du média sportif, après l'annonce, en début d'année, d'un projet de suppression de 25 postes, dans le cadre d'une stratégie de regroupement des rédactions papier et numérique. — (AFP)

Amazon s'approprierait à lancer un bouquet de chaînes en France

Le leader de la distribution en ligne s'approprierait à lancer un bouquet de chaînes

payantes en France. Amazon a rencontré plusieurs acteurs de la télévision, ces dernières semaines, en vue de créer un service Amazon Channels, qui distribuerait des chaînes éditées par des tiers, selon *BFM-Business* et *Les Echos* du lundi 26 mars.

ÉLECTRONIQUE Le chinois Foxconn rachète l'américain Belkin

Le groupe chinois Foxconn a annoncé, mardi 27 mars, sa volonté de racheter l'américain Belkin, spécialiste des accessoires pour smartphones et producteur de solutions pour la maison connectée. Une opération à 866 millions de dollars (695 millions d'euros), qui reste soumise à l'accord du comité américain pour les investissements étrangers.